Fête du jour: S. Ignace, év. et m.
Soleil — Lever : 7 h. 21 ; coucher : 5 h. 06.
Lune — Lever : 9 h. 08 ; coucher : 10 h. 57.

TEMPS PROBABLE :
Beau et plus doux aujourd'hui.
Pluie ou neige demain.

LA PRESSE

LE PLUS FORT TIRAGE DES JOURNAUX DU CANADA TOUT ENTIER

2 cts

38me ANNEE—No 76 EDITION QUOTIDIENNE—MONTREAL, MERCREDI 1 FEVRIER 1922 22 PAGES

QUESTIONS A RESOUDRE EN EUROPE

LONDRES ET PARIS EN DESACCORD

M. Poincaré et des experts français étudient avec soin les problèmes du Levant.

QUELQUES OPINIONS

Paris, 1er. — La question du Levant a été étudiée par M. Raymond Poincaré, président du conseil des ministres, et des experts, hier soir, au Quai d'Orsay. M. Poincaré et les experts ont délibéré jusqu'aux petites heures. Cette conférence devait précéder la réunion des ministres des affaires étrangères de Grande-Bretagne, de France et d'Italie. Mais la réunion des ministres des affaires étrangères a été retardée, "cependant, il était plus nécessaire que jamais peut-être d'examiner les points de vue de Londres et de Paris pour en bien voir la différence. Il s'agissait aussi pour M. Poincaré de se rendre compte le plus parfaitement possible des buts des gouvernements anglais et français. Parmi les hommes qui ont été consultés par M. Poincaré, on comptait le général Gouraud, haut commissaire en Syrie et commandant en chef de l'armée française d'Orient; le général Weygand; le général Pelle, haut commissaire à Constantinople; M. Boissière, officier de la Banque ottomane; M. des Clozières, expert pour fixer la dette turque; M. Peretti, de la Rocca, directeur de la section des affaires politiques et M. Serrays, du ministère du commerce.

Les programmes de la Grande-Bretagne et de la France diffèrent tout particulièrement sur les problèmes de Smyrne et de Thrace, ainsi que sur les conditions éventuelles d'une intervention des puissances dans ces régions.

Quant à Smyrne, les Anglais, s'il faut en croire la presse française, proposent simplement une combinaison internationale qui assurerait aux alliés la suprématie dans les eaux adjacentes. Les Français pensent que la nomination d'un gouverneur et l'autonomie municipale suffiraient pour assurer la protection de la minorité chrétienne.

Les Anglais ne désireraient qu'une légère modification de la ligne Tchatal-Ja établie par le traité de Sèves pour la Thrace. Mais les Français considèrent qu'il faut donner à l'empire ottoman la ville sainte d'Andrinople et la plus grande partie de la Thrace.

Les journalistes français déclarent que, derrière la question des frontières se trouve réellement celle des Dardanelles. Il s'agirait de décider si la maîtresse des mers dominera les détroits ou s'il sera donné à Constantinople le minimum indispensable d'indépendance. Une autre solution rendrait inébranlable l'opposition des Turcs. Cela est si vrai, déclare M. Saint-Bryce, dans le "Journal", que les Anglais proposent que l'armée française soit chargée de la tâche de vaincre la résistance ottomane.

JUSQU'A PAQUES

Londres, 1er.—Des dépêches de presse, en date de Paris, annoncent que la conférence de Gênes a été retardée jusqu'après Pâques, mais à Londres, comme à Rome, on a rien appris au sujet de ce retard et la date du 8 mars est toujours considérée comme officielle.

Toutes les puissances conviées ont accepté l'invitation, à l'exception des Etats-Unis. La réponse américaine, il est vrai, n'a pas encore été reçue, mais tout fait prévoir qu'elle sera négative.

La France se présentera à la conférence sans enthousiasme, la seule chose qu'elle désire c'est la confirmation du pacte anglo-français sous une nouvelle forme. On dit que le gouvernement britannique fera tous ses efforts, sans compromettre ses intérêts, pour adoucir les susceptibilités de la France.

A WASHINGTON

Washington, 1er.—On s'attend, dans les cercles alliés, à la nouvelle du retard de la conférenec de Gênes. On fait observer que la date de sa réunion est trop rapprochée pour permettre aux délégués des pays lointains d'arriver à Gênes pour le 8 mars.

M. ALFRED LEDUC AU CONSEIL LEGISLATIF

Il est fortement rumeur que M. Alfred Leduc, ex-député de Westmount-Saint-Henri, aux Communes, sera nommé conseiller législatif. Il remplacerait l'hon. Sévérin Létourneau qui vient d'être nommé juge à la Cour du Banc du Roi. M. Leduc a représenté la division Saint-Henri, aux Communes, de 1917 au 6 décembre 1921, alors qu'il se retira de la politique active. Il est un ancien échevin du quartier Sainte-Cunégonde et est fort connu et estimé dans toute la partie ouest de Montréal.

Sa nomination serait bien vue, étant donné que M. Leduc demeure dans la partie ouest de Montréal comme l'hon. M. Létourneau.

L'hon. Sévérin Létourneau représentait la division Rigaud.

IRLANDE A EVACUER

Dublin, 1er. — Plus de dix milles soldats britanniques ont évacué l'Irlande. Aujourd'hui les "Blacks and Tans", au nombre de 5000 commencent à quitter le territoire irlandais

UN POSTE DELICAT

LE DR WALTER THENAU, ancien ministre de la instruction, en Allemagne, qui vient d'être nommé ministre des affa étrangères en remplacement chancelier Werth. Il fut plusieurs fis représentant de l'Allemagne aux des conférences économiques.

DRAME SANGLANT POUR VANCOUVER

Vancouver, 1er — Mme Edward Clegg est morte, son fils, Edward, âgé de 5 ans et son oncle Henry Morgan sont, croit-on, mourants à l'hôpital, et Edward Clegg est recherché par la police. Tel est le résultat d'un drame qui s'est déroulé hier soir. Il y a huit mois, la famille Clegg habitait Toronto.

Edward Clegg ne s'entendait pas avec sa femme au sujet d'une question d'argent. Ce serait la cause du drame sanglant dont il est l'auteur.

L'INFLUENZA DANS LES PROVINCES MARITIMES

(Du correspondant de la PRESSE)

Ottawa, 1er. — Quelques cas de grippe espagnole sont rapportés à Saint-Jean, N.-B., Sydney et quelques villes des provinces maritimes, mais des mesures préventives contre l'épidémie ont été prises, et l'honorable Dr Béland, ministre de la Santé, déclare que le public n'a pas lieu de s'alarmer. Les cas de grippe espagnole sont confinés dans les provinces maritimes et l'on ne signale ailleurs que des cas de grippe ordinaire.

UN REFERENDUM VOULU PAR LES MANITOBAINS

Winnipeg, 1er. — A la séance de la législature, hier après-midi, M. J.-T. Haig a proposé un amendement relatif à la requête de la "Moderation League" demandant un referendum sur la question des liqueurs. La requête porte 53,800 signatures et l'amendement dit qu'elle devrait être acceptée.

LE PROJET SOUMIS PAR NOS FONCTIONNAIRES

(Du correspondant de la PRESSE)

Ottawa, 1er. — L'union des employés civils, No 66, a communiqué au premier ministre un projet de loi pour la mise à la retraite des fonctionnaires de l'état. Le projet de loi est calqué sur une mesure passée à la dernière session de législature de l'Ontario. Le projet de loi aurait une application rétroactive et affecterait les fonctionnaires civils déjà mis à la retraite et dont la pension de retraite est insuffisante. L'âge de la retraite est fixée à 65 ans et il faut que le fonctionnaire ait fait un stage de dix ans dans le service civil pour avoir droit à la pension de retraite. Les contributions à la pension de retraite proposées dans le projet de loi seraient de 2½ à 5 pour cent du salaire, selon que le fonctionnaire a été nommé avant l'âge de 21 ans ou après avoir atteint l'âge de 45 ans. Le gouvernement devrait contribuer un égal montant aux fonds de retraite.

PADEREWSKI VEUT AIDER SA PATRIE

Mais il n'aspire pas à la présidence de la Pologne.

LES CONJECTURES

Varsovie, 1er. — La Pologne attend avec impatience les élections de l'été, alors que le premier président de la nouvelle république sera choisi par une assemblée nationale composée de représentants des deux chambres de la Diète.

Joseph Pilsudski, qui a été nommé chef de l'Etat immédiatement après que la Pologne eut été constituée en république, vers la fin de 1918, et a rempli depuis ces fonctions en vertu de la constitution provisoire, est au nombre des candidats présidentiels, affirme-t-on dans les cercles politiques. On cite les noms de quelques autres aspirants aux honneurs de la présidence, mais la presse en général est convaincue que les seuls candidats sérieux sont Pilsudski, Vincent Witos, ancien premier ministre et chef actuel du parti agraire à la Diète et Wojciech Trampczynski, président de la Diète.

Les politiciens se demandent aussi si Ignace-Jean Paderewski, le pianiste et l'ancien premier ministre, ne se mettra pas sur les rangs, mais on ne sait rien de certain à ce sujet. Depuis près d'un an, Paderewski habite l'Amérique, passant une partie de son temps à Pass Robles, Californie.

Paderewski aurait dit dernièrement, à Pass Robles, qu'il retournerait probablement en Pologne dans quatre ou cinq mois et qu'il se considérait comme étant toujours au service de son pays, prêt à répondre au premier appel. Toutefois il ne serait pas disposé d'accepter le poste de président, même s'il lui était offert. Il a annoncé qu'il n'avait aucune intention de prendre part aux affaires du gouvernement.

POUR PROMOUVOIR LE COMMERCE DES FRUITS

(Du correspondant de la PRESSE)

Ottawa, 1er. — Une conférence nationale des producteurs de fruits canadiens sera tenue à Ottawa les 22, 23 et 24 février prochains. Le but de la conférence est d'étudier et de prendre des mesures pour systématiser la classification, l'emballage et la mise sur le marché des fruits canadiens, non seulement pour l'exportation mais aussi pour le commerce domestique. Les producteurs, les marchands et les expéditeurs de fruits, ainsi que les fabricants de caisses et de boîtes à fruits, seront représentés à la conférence.

ACCIDENT MORTEL

Hamilton, Ont., 1er. — Stanley Buckle, de Burlington, a été tué dans un accident de chasse.

AUX ASSISES DE SAINTE-SCHOLASTIQUE

RIOPEL MONTERA SUR L'ECHAFAUD

Il a été condamné hier à être pendu le 16 mai à Sainte-Scholastique.

SCENE PATHETIQUE

Le condamné proteste avec véhémence de son innocence, en pleine audience.

LE MOBILE DU CRIME

(Du correspondant de la PRESSE)

Sainte-Scholastique, 1. — Osias Riopel sera pendu le 16 mai prochain, ici même, pour expier le meurtre dont il a été trouvé coupable, hier après-midi, par le jury des Assises. Tel est le dramatique dénouement d'un procès qui dura deux semaines et qui suscita un intérêt considérable parmi notre population.

Le verdict du jury et le prononcé de la sentence ont causé une vive émotion en cour hier après-midi.

A 4 h. 55, après vingt minutes de délibération seulement, les jurés des Assises ont rapporté un verdict de coupable contre Riopel, accusé du meurtre de Mme Oscar Clermont.

Une scène indescriptible s'en suivit, lorsque Riopel, levant les bras vers le ciel, s'adressa aux jurés et leur dit d'une voix formidable: "Messieurs, vous condamnez un homme qui ne mérite pas une heure de prison. Il n'y a pas une preuve, je vous le dis sous mon serment et c'est ce qui arrive lorsqu'un homme va secourir son voisin."

L'huissier audiencier fit faire silence et l'audience fut de nouveau suspendue pendant quelques minutes avant le prononcé de la sentence. A la reprise de la séance, le greffier de la Couronne interpella Riopel en ces termes:

"Osias Riopel, vous avez été accusé, jugé et convaincu du crime de meurtre. Avez-vous quelque chose à offrir pour quoi sentence de mort ne devrait pas être prononcée contre vous? Si vous avez quelque chose à dire c'est maintenant le temps de le faire et vous serez entendu."

A suivre sur la page 9

UN CHEF D'ETAT MIS EN DANGER

Fiume, 1er.—Une bombe a été lancée hier contre la voiture portant le professeur Ricardo Zanella, président de l'état indépendant de Fiume. Le président n'a pas été atteint par les éclats, mais un membre de la chambre des députés et un officier de police ont été blessés.

On se rappelle que le professeur Zanella fut l'un des principaux adversaires de Gabriel d'Annunzio et qu'il occupa l'hôtel de ville par un coup d'état en avril, l'an dernier. Il fut élu président le 6 octobre.

LA POLICE PROVINCIALE ET L'AFFAIRE DELORME

(Du correspondant de la PRESSE)

Québec, 1er.—Le détective Rioux, de la police provinciale de Montréal, était à Québec hier. Il a passé une partie de la journée au département du procureur général où il a eu une entrevue avec M. Chas. Lanctot, mais il n'a voulu faire aucune déclaration sur le résultat de cette entrevue qui était en rapport avec le meurtre de Raoul Delorme. Le détective Rioux serait venu ici, paraît-il, prendre certaines informations. Raoul Delorme avait, dit-on, des parents à Limoilou.

ALPHONSE XIII MALADE

Madrid, 1er. — Le roi Alphonse XIII souffre d'un rhume et il est forcé de garder la chambre.

A LA SESSION DE QUEBEC

LE GOUVERNEMENT PEUT BIEN TAXER POUR EQUILIBRER SON BUDGET MAIS NON POUR E CREER DES SURPLUS, DIT M. SAUVE

Le chef de l'Opposition passe au crible l'administratide nos finances.—Les droits du peu.—La politique du passé.

REPLIQ DE L'HON. J.-E. CARON

Le ministre l'agriculture dit que les taxes créées n'ont att que ceux qui avaient le moyen de les payer.

LA RTINE DE LA CHAMBRE

(Du correspondant PRESSE)

Québec, 1—Le sur le budget a été continuer après-midi à l'Assemblée lative et il a donné lieu à deux discours, l'un par M. Arthuvé, chef de l'Opposition, l'autre par l'honorable J.-E. Caron, tre de l'agriculture.

Voici la subst du discours de M. Sauvé:

DISCOURS SAUVE

"Mon premier , dit le chef de l'Opposition, e féliciter le nouveau trésorie la province pour la modération sa manière d'exposer le financier du gouvernement. Sur être conforme à la tradition son parti et à la politique ouvernement, il a été obligé tre des opinions discutables e faire des remarques facile uter, il s'est acquitté de sa tâ vec une modestie et une do qui lui ont conquis l'estime te la Chambre, en nous rév une grande dignité de caract

"J'espère que, é les mauvais exemples, il ra dans la vie publique les b alités qu'il a si naturellem nifestées à ses débuts. L'hon rier a succédé à l'hon. M. hi, un homme qui fit sa ma ans ce parlement. Bien que assez rarement partagé ses ne ministérielles, mes relati vec lui furent toujours des gréables, et bien que le nouve orier puisse le remplacer c lement, je regrette de ne plu ir ici cette figure si joviale a mauvaise humeur ne venait usser l'expression. S'il est que le maître suprême l'a en sur la scène fédérale pour la jouer un rôle bienfaisant, espérons que les démons de la jalousie ou de l'ambition ne retarderont pas trop le grand événement.

"Depuis quelques années, la politique fédérale a bouleversé les deux grands partis et elle a fait surgir des problèmes alarmants qui ont opéré et devront peut-être encore nécessiter des changements considérables dans nos organisations politiques et rallier sous un même drapeau, pour des considérations supérieures, sans égard à la partisannerie du passé, ceux qui ont les mêmes aperçus et les mêmes idées sur nos besoins économiques et nationaux. Ici, dans notre province, quoique l'on dise ou méprise aujourd'hui, levain du passé, le même état de choses peut aussi se produire, la politique du pouvoir absolu et celle des droits du peuple provoquant le conflit et créant une ligne de démarcation assez forte pour jeter un voile sur les antagonismes du passé devant les besoins du présent et les aperçus de l'avenir.

"Notre régime parlementaire, les intérêts vitaux de notre peuple et les imperfections humaines constituent la garantie que, quel que soient demain les dénominations ou les noms des dirigeants dans nos parle-

A suivre sur la page 8

AEROPLANE QUI FERA SENSATION

Londres, 1er. — Le ministère de l'aviation a appris qu'un aéroplane inventé par un Hollandais pouvait accomplir le raid Hollande-New-York en vingt-quatre heures. Cet aéroplane atteindrait la vitesse de 312 milles à l'heure. C'est un hélicoptère pouvant descendre verticalement et s'arrêter dans l'espace.

A LA MEMOIRE DU PAPE BENOIT XV

(Du correspondant de la PRESSE)

Québec, 1er. — Une messe de requiem a été chantée, hier matin, à la Basilique, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Sa Sainteté Benoit XV. Sa Grandeur Mgr P.-E. Roy, évêque auxiliaire du diocèse de Québec, a officié.

Dans l'assistance on a remarqué la présence du premier ministre de la province, l'hon. Alexandre Taschereau et de ses collègues, avec les deux orateurs de l'assemblée Législative, l'hon. J.-N. Francoeur et du Conseil législatif, l'hon. Adélard Turgeon.

Le lieutenant gouverneur Sir Chas Fitzpatrick, est arrivé assez tôt d'Ottawa pour assister à la cérémonie.

A l'église Saint-Jean-Baptiste, une messe de requiem a été aussi chantée hier matin à 8 heures, pour le pape défunt.

DE GRAVES DEBRES CHEZ LES SIENS

Berlin, 1er. — Deux soldats français ont été tués et vingt-cinq autres ont été blessés au cours des désordres qui se sont produits lundi soir à Petersdorf, en Silésie, c'est ce qu'annoncent les dernières dépêches de Gz. Les coups de feu ont été tirés alors que les Français entraient dans les maisons pour confisquer des armes.

COMPLOT DECOUVERT

Le Caire, Egypte, 1er.—On a découvert un complot formé pour assassiner Abdel Khalek pacha, ministre de la justice.

RESULTAT IMPORTANT

LA LIMITATION DES ARMEMENTS A WASHINGTON

Le traité pour la réduction des flottes de cinq puissances est rendu public.

UN DEBAT PIQUANT

Washington, 1er.—Le traité pour la limitation des armements de marine qui a été soumis aujourd'hui à la séance plénière de la conférence de Washington contient un préambule expliquant les buts des cinq gouvernements qui se sont entendus. Ce préambule dit: "Désirant contribuer au maintien de la paix générale et à la réduction du fardeau des armements, les cinq puissances intéressées ont décidé de conclure un traité pour limiter leur armement naval".

Le traité est divisé en trois chapitres. Le premier chapitre contient la formule générale des accords. Il se divise en vingt articles. Le deuxième chapitre contient les détails des ententes spécifiques. Le troisième chapitre contient quatre articles supplémentaires du traité et diverses clauses touchant différents points. Le premier chapitre est intitulé : "Décisions générales relatives à la limitation des armements de marine". Le premier article dit simplement qu'il y a eu une entente pour limiter les armements de marine en conformité des clauses du traité. Le deuxième article mentionne les vaisseaux de première classe qui pourront être conservés. Voici les noms de ces vaisseaux et leur jaugeage total: pour les Etats-Unis, les cuirassés "Maryland", "California", Tennessee", "Idaho", "New-Mexico", "Mississipi", "Arizona", "Pennsylvania", "Oklahoma", "Nevada", "New York", "Texas", "Arkansas", "Wyoming", "Florida", "Utah", "North Dakota", "Delaware"; tonneaux, 500,650; pour la Grande-Bretagne, les cuirassés "Royal-Sovereign", "Royal-Oak", "Revenge", "Resolution", "Ramillies", "Malaya", "Valient", "Barham", "Queen-Elizabeth", "Warspite", "Benbow", "Emperor - of - India", "Iron - Duke", "Marlborough", "Hood", "Renown", "Repulse", "Tiger", "Thunderer", "King-George V", "Ajax", "Centurion",—tonneaux, 580,450; pour la France, les cuirassés "Bretagne", "Lorraine", "Provence", "Paris", "France", "Jean-Bart", "Courbet", "Diderot", "Voltaire",—tonneaux, 221,170 ; pour l'Italie, les cuirassés "Andrea-Doria", "Caio-Duilio", "Conte-Di-Cavour", "Guilio-Cesare", "Leonardo-Da-Vinci", "Dante" "Alighieri", "Roma", "Napoli", "Vittori-Emmanuelle", "Regina-Elena", — tonneaux, 182,000; pour le Japon, les cuirassés "Mutsu-Nagato", "Hiuga", "Ise", "Yamashiro", "Fu-So", "Kirishima", "Haruna", "Hiyei", "Kongo",—tonneaux 301,320.

Le troisième article dit que les puissances se sont entendues pour renoncer à leurs programmes de construction de vaisseaux de première classe.

A suivre sur la page 17

LA LIMITATION DES ARMEMENTS A WASHINGTON

UNE LETTRE COUTEUSE VENANT DE RUSSIE

Newark, N.-J., 1er. — Les timbres soviétiques nécessaires pour une lettre recommandée venant de Russie auraient coûté plus de mille dollars, avant la guerre. Une lettre recommandée est arrivée de Russie hier. Elle portait 500 timbres d'une valeur de 2,000 roubles. Ces timbres étaient liés par un fil métallique. Envoyer une lettre recommndée en Russie coûte 15 cents.

LE CANAL EST INTACT

Panama, 1er.—Le canal de Panama n'a pas été détérioré par le tremblement de terre qui s'est produit hier. Les chocs sismiques n'ont pas été très forts.

VAINES TENTATIVES DE CES EXPLORATEURS

Wiscasset, Maine, 1er. — Une dépêche annonce que les explorateurs sont partis pour les mers arctiques, à bord de la goélette "Bowdoin", sous la direction de Donald-B. Macmillan, n'ont pas pu réussir à traverser les détroits Fury et Hecla, chose absolument nécessaire pour faire le tour de la terre de Baffin. On croit qu'on tentera de nouveau l'aventure, l'été prochain.

Une dépêche reçue en novembre dernier, à Ottawa, disait que Mac-Millan passerait l'hiver à Nauwatta, à 80 milles au nord du cap Dorset et 300 milles au sud des détroits plus haut mentionnés.

A LA COMMISSION DES LIQUEURS

AUGMENTATION DES SALAIRES

Une décision dont vont bénéficier les employés. — Une nouvelle échelle.

REVISION GENERALE

La Commission des liqueurs de Québec, qui fait des affaires lucratives, comme l'a démontré hier l'hon. M. Nicol, trésorier provincial, a décidé d'augmenter les salaires de ses employés.

L'hon. G.-A. Simard a maintes fois déclaré qu'il voulait avoir des fonctionnaires de première classe et ajouta souvent que quand la machine créée par la Commission serait en marche on reviserait les salaires après que le budget aurait été établi.

Or, comme on a réalisé plus de 9 millions en sept mois, qu'il en coûte rien qu'un peu plus de un million et quart d'administration, l'augmentation des salaires devient possible.

La liste de revision des salaires est entre les mains de sir William Stavert.

D'après la liste, nous informe-t-on, la majorité de ceux qui auront une augmentation de traitement, sont ceux qui ont les principales fonctions. Mais, on nous assure que les autres salariés seront augmentés plus tard.

Ainsi, M. F.-A. de Grandpré, qui a la surintendance générale des établissements de la Commission des Liqueurs, touchera $3,600; M. David Rochon, qui a la surveillance générale des immeubles loués par la Commission, $2,880.

On n'a pas oublié les gérants des magasins de la commission dont la plus grande partie ne touchent que des salaires modiques. L'échelle nouvelle de leurs salaires, selon l'importance de l'établissement et du travail à faire, sera de $1,800 au minimum, puis $2,100 et $2,400 de maximum.

LA GREVE GENERALE POUR L'ALLEMAGNE

Berlin, 1er. — L'exécutif de l'union des employés de chemin de fer a décidé de déclarer une grève générale des cheminots. Les voix se sont ainsi partagées : 20 contre 15. La grève générale commencera à minuit.

LE COLPORTEUR N'AVAIT PLUS QUE DES CARTONS, EN ARRIVANT AU POSTE

Une cause typique s'est instruite, ce matin, devant le recorder Semple. Il s'agissait du cas d'un Israélite du nom de Harry Magad, qu'on accusait de colporter sans permis. Le prévenu avait été arrêté, hier après-midi, rue Plessis, par l'inspecteur Eugène Flamant, alors qu'il vendait des photos, de porte en porte. Magad fut conduit au poste, mais chemin faisant, les photographies tombèrent l'une après l'autre dans la rue, et quand l'inculpé arriva à destination, il ne lui restait plus en mains que des cartons. L'inspecteur fut dans l'impossibilité de dire à la Cour qu'elles étaient les photographies que l'inculpé vendait.

Magad fut condamné aux frais. Il allait s'acquitter de sa dette, lorsqu'il s'aperçut qu'il lui manquait 50 sous. On le reconduisait aux cellules, quand la Cour décida de retrancher du dossier la taxe de $2, imposée pour frais de l'interprète. Magad fut remis en liberté.

LA MORPHINE A CAUSE LA MORT D'UN INCONNU

Le coroner McMahon tiendra samedi matin une enquête sur une mort que l'on croit due à la morphine. Le cadavre qui a été transporté à la morgue hier après-midi n'était pas encore identifié à midi.

L'inconnu avait été trouvé inconscient hier matin au coin des rues Lagauchetière et Saint-Urbain. Le lieutenant Trudeau, du poste No 5, aussitôt prévenu, envoya les constables Galea et Durand sur les lieux. L'individu fut ensuite transporté à l'hôpital Général, où il expira hier après-midi. Les médecins de l'hôpital Général attribuent la mort à l'empoisonnement par la morphine. Le Dr Derome fera l'autopsie du cadavre cet après-midi, ainsi que les analyses nécessaires.

Le défunt mesurait 5 pieds, 8 pouces et pesait 130 livres. Blond, il portait sur le bras droit un tatouage un oiseau et une guirlande et sur le gauche deux mains surmontées d'une dague. Paraissant âgé de 30 ans, il était vêtu d'un paletot vert, d'un complet bleu et d'une casquette gris fer.

VILLE SANS LUMIERE

Fredericton, N.-B., 1er. — La ville de Fredericton était sans électricité, ce matin, l'établissement de la "Maritime Electric Company" étant hors d'état pour la deuxième fois dans l'espace d'un an.

AU PIED D'UN ARBRE

Paris, 1er. — Un demi-million de bijoux volés en 1914 à Mme Thompson, aujourd'hui comtesse de Beaurepaire, ont été découverts au pied d'un arbre du bois de Boulogne.

UN BRANDON DE DISCORDE A ELIMINER

La politique entrave le progrès de l'Association, disent des Fermiers Unis.

VASTE CHAMP D'ACTION

De l'ensemble du débat d'hier après-midi au congrès des Fermiers Unis de Québec, il est manifeste que les membres de cette association ne partagent pas tous l'idée d'adopter un programme de politique agraire. Les déceptions des candidats fermiers aux récentes élections générales dans la province de Québec ont fourni aux adversaires du mouvement politique de forts arguments qui n'ont été que faiblement réfutés. M. James-P. Brady, secrétaire-trésorier de l'association est à peu près le seul qui ait fait valoir l'opportunité pour les cultivateurs de Québec de s'immiscer dans les affaires administratives du pays, parce que, dit-il, les fermiers paient de lourds impôts à l'état et que, grâce au progrès de l'éducation la classe agricole est aujourd'hui aussi bien outillée intellectuellement que toutes les autres classes.

Tout en admettant le bien-fondé de ces arguments, MM. L.-P. de Courval, cultivateur de Victoriaville et propriétaire d'une grande ferme dans l'Ouest, ainsi que M. Boisclair, d'Arthabaska, ont déclaré que la politique était plutôt un brandon de discorde, et que, dans l'intérêt de l'Association, il eût été préférable de s'en désintéresser comme corps, durant la dernière campagne.

M. de Courval suggéra d'excellents moyens de promouvoir le progrès de l'organisation, mais le principal est d'intéresser matériellement les membres, en leur aidant à vendre leurs produits avantageusement, aux plus hauts prix du marché, et à acheter aux conditions du marché du gros, ce dont ils ont besoin pour l'exploitation de

A suivre sur la page 14

AU FIL DE L'HEURE

HALTE AU CRIME !!

A l'aurore de la nouvelle année, le coroner adjoint, aidé d'habiles limiers, mettait la main sur les auteurs présumés de la mort de Ferdinand Paquette. Les fêtes de l'An n'étaient pas passées que deux crimes mystérieux étaient perpétrés avec un raffinement de précautions. Janvier est cependant terminé sans aucune arrestation et le public attend impatiemment la vengeance d'une innocente victime.

A quoi attribuer le retard ? C'est à la routine des procédures en usage à Montréal. Maintenant que la métropole est envahie d'étrangers et qu'elle est devenue une grande ville, les meurtriers mettent en oeuvre toutes les ressources d'une savante habileté. Il faut se hâter de poursuivre les assassins ; pour ma part, j'ai constaté une perte sérieuse de temps depuis le jour des Rois.

Il n'y a qu'un moyen de remédier à toutes les lenteurs de la justice : la création d'un bureau d'experts en recherches criminelles, composé du médecin analyste de la cour du coroner, d'un anthropographe et d'un ou deux agents experts.

La chose existe dans beaucoup de villes en Europe et en Amérique, où ce corps a été d'un bénéfice extrême en aidant à la justice à éclaircir et à résoudre des problèmes ambigus. Par exemple, quand on se croyait en présence d'un meurtre, on découvrait qu'il s'agissait d'un suicide ou d'un accident ou vice versa.

L'expertise donne une idée plus ou moins juste de ce qui a eu lieu. Aussi est-il important que le bureau d'experts impose à la police, quand le crime a été commis dans une rue ou une place publique, le devoir d'empêcher qui que ce soit d'approcher des lieux où gît le cadavre, dans une certaine étendue, tant que les experts ne sont pas tous arrivés, pour étudier sur place la nature ou les motifs du crime. C'est pour eux le meilleur moyen de se créer une piste quelconque, qui devient immédiatement la base essentielle des recherches par les agents. D'autre part, si le cadavre se trouve dans un appartement, des précautions identiques sont à prendre à cet endroit, sans que rien ne soit dérangé avant l'arrivée des experts, qui doivent se mettre à l'oeuvre, étudier les lieux, relever les traces de sang, faire les fouilles et l'examen du cadavre, avant qu'il soit envoyé à la morgue. Dans bien des cas, sinon tous, il faudrait photographier l'endroit et prendre les empreintes digitales, ce qui est du ressort de l'anthropographe. En arrivant, les experts remarquent la position du corps, le médecin examine la blessure et voit s'il s'agit d'un empoisonnement ou d'un autre crime. On découvre s'il y a eu lutte, tiraillements ou autre manipulation, car quelquefois il est resté de la chair des agresseurs dans les ongles du cadavre.

Dans les derniers crimes commis à Montréal on voit qu'il y a apparemment eu préméditation et la tâche de la police a été rendue d'autant plus difficile que les assassins ont évité de laisser toute trace.

Le bureau d'experts une fois inauguré, les résultats seraient plus prompts et plus heureux qu'ils ne le sont encore, car tout compte pour un expert. Ainsi, par exemple, dans l'affaire Delorme, on constate que le cadavre a été attaché avec des ficelles, des bandages, des épingles, en usage dans une famille privée. On a su le placer dans un endroit éloigné. De plus, le jour même du meurtre, on retrouva la casquette qui a appartenu apparemment à la victime et des mares de sang dans un endroit, alors que le corps a été transporté dans une direction tout opposée. Malheureusement, la casquette et ce qui parut du sang n'ont été remis à la police que quatre jours plus tard. Si le bureau d'experts eût existé et eût été connu, le public l'en aurait prévenu immédiatement et le mystère eût été éclairci plus tôt. Il en est de même de l'analyse des viscères, qu'on aurait pu faire avant la sépulture.

Il a été prouvé, dans les grandes villes européennes, que ce bureau a rendu de grands services et que souvent des meurtres mystérieux ont été résolus par un petit détail remarqué par les experts, comme la piste d'un pied dans le sable ou un bout de cigare, portant encore l'empreinte des dents, à l'endroit où gisait le cadavre.

On peut croire que cette innovation serait onéreuse, mais à tort, car il n'y aurait qu'à ajouter une rémunération pour le médecin analyste et à défrayer ses déplacements. Quant aux autres membres du bureau, ils font déjà partie de la sûreté.

Grâce à cette expertise, nos meilleurs limiers, chargés uniquement de ce genre d'enquêtes, feraient des progrès étonnants et rendraient service à leurs camarades dans leurs propres recherches.

Les temps ont bien changé et nous devons être plus éclairés. Les meurtres sont mystérieux et vagues et la création de ce bureau devrait se faire le plus tôt possible, si l'on ne veut pas que l'on répète malheureusement que les nouvelles causes sont encore classées. La tâche de la police, qu'on se le rappelle, est déjà assez malaisée, étant donné d'une part, l'obligation édictée par la loi d'accumuler des preuves irréfutables contre les accusés et le fait que ces derniers ne sont pas tenus de se justifier, alors qu'en certains pays d'Europe, c'est au prévenu de prouver son innocence.

LA NAISSANCE D'UN AUTRE HOHENZOLLERN

Berlin, 1er. — On annonce, aujourd'hui, la naissance d'un petit-fils de l'ex-kaiser Guillaume. L'enfant est le quatrième fils du prince Oscar, le plus jeune des fils du kaiser.

Les journaux royalistes sont fiers des marques d'amitié et de loyauté qui ont été données à l'ex-kaiser, à l'occasion de son anniversaire de naissance. Guillaume aurait reçu 5,000 lettres et un millier de télégrammes, ce qui représenterait les sentiments d'un million d'Allemands.

Les journaux démocrates et socialistes sont indignés de ces marques de loyauté envers l'empereur déchu. Les étudiants de Berlin auraient été particulièrement enthousiastes à célébrer cet anniversaire.

SERVICE INTERROMPU

Saint-Jean, Terre-Neuve, 26. — Une tempête a interrompu le service des trains à Terre-Neuve. Plusieurs ports ont été fermés à cause du froid.

ON DEMANDE L'ANNEXION DE VERDUN

Requête que présenteront certains citoyens à la Législature de la province.

RAISONS INVOQUEES

Certains groupes de citoyens de la ville de Verdun, comme par les années passées, soulèvent encore la question de l'annexion de cette municipalité à la cité de Montréal, tandis que d'autres s'y opposent formellement. C'est dans ce but, qu'hier soir, encore, près de 200 citoyens se sont réunis sous la présidence de M. Victor Bougie, ancien échevin. On procède différemment, cette année et l'on a décidé, unanimement, hier, de présenter une requête au lieutenant-gouverneur. Voici la substance de cette requête:

"Qu'il doit être présenté à la Législature de Québec, pendant la présente session, un bill par la ville de Verdun pourvoyant à un pouvoir d'emprunt d'un million de dollars;

"2o Que les contribuables de la ville de Verdun, qui sont actuellement plus taxés que ceux de Montréal, ne pourraient pas facilement payer une taxe plus élevée;

"Que le système actuel de l'aqueduc ne réjond plus aux besoins de la population et qu'il doit être incessamment remplacé par un plus moderne que pourrait plus facilement construire Montréal;

"Qu'il est de l'intérêt des contribuables et des électeurs de Verdun que cette ville soit annexée immédiatement à la cité de Montréal ce qui est instamment demandé à la Législature par la requête.

GRAND DEUIL DANS LA VILLE DE WASHINGTON

Washington, 1er—Washington a fait hier d'imposantes funérailles à quelques-unes des 97 victimes qui ont péri, samedi, au cours de l'écroulement du cinéma Knickerbocker. Des services et des cérémonies funèbres seront célébrés dans diverses églises. Les réunions sociales et les affaires commerciales ont été remises en l'honneur des défunts. Les théâtres ont été peu fréquentés, hier, tandis que les infirmiers des hôpitaux continuaient à donner leurs soins à plus de 60 blessés. Plusieurs enquêtes officielles et non officielles sont tenues et l'on en annonce plusieurs autres. Le ministère de la guerre offrira le concours de plusieurs ingénieurs militaires pour assister le jury du coroner lors de l'enquête.

PLANTAGENET

Mlles Louisiana Renaud et Isabelle Renaud, de Fassett, sont en promenade chez leur oncle, M. D.-M. Viau.

—Mme Jeannine Deschesnes est en promenade chez M. Lévy Labrosse.

—Mmes Labonté et Murphy, d'Ottawa, sont venues passer le dimanche chez M. H. Maranda.

—Durant la vague de froid que nous avons eue, ces jours derniers, le thermomètre a enregistré: lundi, 13 au-dessous de zéro; mardi, 23; mercredi, 22; jeudi, 18. Ce sont les plus gros froids de la saison jusqu'ici.

—Les joueurs de hockey de Papineauville sont venus rencontrer les nôtres ici et ont été défaits.

—Vendredi dernier eut lieu sur notre patinoire une jolie mascarade. Il y avait plus de 80 personnes costumées. Tous les costumes étaient jolis. Les juges étaient MM. J.-E. Carrière, E. Séguin, P.-R. Lalde, Jack McCrand, Albert James, G. Beaulieu et F. Larose. Les prix furent attribués comme suit, pour les plus jeunes costumes: Mlle Annette Desjardins, Mlle Martha et M. Lalu. Pour les bouffons: MM. Nil Ernest Boileau et Maurice

Le destructeur de la toux est affairé!

Des rhumes et des toux sont détruits chaque jour par milliers. Il vous est garanti que vous serez instantément soulagé de vos souffrances en prenant de la

Mixture pour la Bronchite de Buckley

Cette préparation est vingt fois plus forte que toutes celles qu'il y a sur le marché.

Si elle ne vous soulage pas votre argent vous sera rendu

40 doses pour 75c.

En vente dans toutes les pharmacies ou expédiée par la poste par

W. K. Buckley, Limited, 142 Mutual St., Toronto

Intéressante pour les Femmes

Cette lettre est courte, mais elle prouve la valeur du Composé Végétal de Lydia E. Pinkham.

Bothwell, Ont.—"J'étais faible et épuisée, je n'avais pas d'appétit et j'étais nerveuse. L'infirmière qui me soignait me conseilla de faire l'essai du Composé Végétal de Lydia E.Pinkham, et maintenant je reprends des forces, Je recommande votre médicament à mes amies et vous pouvez faire l'usage qu'il vous plaira de mon attestation."—Mme W. J. BRADY, R. R. 2, Bothwell, Ont.

La raison pour laquelle le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham, a une vertu miraculeuse si remarquable des maladies des femmes, c'est parce qu'il contient le tonique, dont les propriétés sont tirées de racines et de simples herbes à l'action puissante sur l'organisme féminin.

Si vous voulez un conseil spécial, écrivez une letre confidentielle au Lydia E. Pinkham Medicine Co. à Lynn, Mass. Votre lettre sera ouverte et lue par une femme qui seule y répondra. (ann)

Chez Dechaux vous pouvez faire nettoyer ou teindre portières, tapis, carpettes, couvertures de meubles et vêtements de toutes sortes, pour hommes, femmes et enfants. Notre travail est bien fait — nos prix sont modérés. Consultez-nous!

Téléphone: Est 5000

Dechaux Frères

LIMITEE

628 rue Beaudry, Montréal

Fourrures

Ce magnifique manteau en

Hudson Near Seal

dessin tout à fait récent, fourrure bien égale et soyeuse, avec grand collet-châle et pagottes en Alaska naturel, ceinture à la mode, doublé en satin broché

$128.00

C'est une occasion exceptionnelle. Ne manquez pas de venir le voir.

Wm. Albert

89, rue St-Hubert

Tél.: E. 2751. Près gare Viger.

En vente par tous les MARCHANDS de CONFIANCE

Pour une Lumière plus Brillante et Meilleure

LACO LAMPS

Distributeurs MUNDERLOH & Cie, Limitée 51 CARRE VICTORIA

5,000 QUEUES DE BOEUF, JEUDI, la lb 8½c

BONNES NOUVELLES—LE VEAU FRAIS NOURRI AU LAIT DIMINUE DE PRIX

500 VEAUX DE LAIT qui seront débités cette semaine sur les comptoirs de viande fraiche chez Martin.

ROTIS DE VEAU DE LAIT, à partir de, la lb. ..... 14½c | COTELETTES DE VEAU DE LAIT, à partir de, la lb. .. 14½c

2000 douzaines de boites de pois français. Prix ordinaire 25c la boite, en vente à 2 boites pour 35c
10,000 boites du MEILLEUR BLE-D'INDE NOUVEAU à la crème, la boite 12½c

OEUFS FRAIS, BEURRE ET PATATES

Ce qu'il y a de meilleur au pays. Le tout e nvente à des prix d'occasion.

60,000 lbs des MEILLEURES PATATES BLANCHES. Jeudi, 10 lbs. ..... 20c | OEUFS ABSOLUMENT FRAIS, TRES BONS, la douzaine 53c
2,000 lbs de tripe fraiche cuite, la lb. 7½c

OFFRES SPECIALES DE FEVES DE LIMA

3,000 lbs. de fèves de Lima de choix, la lb. 5c

3 tonnes des MEILLEURS OIGNONS ESPAGNOLS, 3 lbs. pour ..... 25c | Grosses pommes roses pour la table et la cuisine, la douzaine 25c
200 caisses d'oranges sans pépins, juteuses et à écorces fines à partir de, la douzaine 15c
2000 lbs du meilleur JAMBON CUIT, le jambon au goût appétissant, en tranches, la lb. 48c

GOUTEZ LES MARINADES DE MARTIN

CHOW, la lb. 15c
MARINADES SUCREES, MELANGEES, la lb. 15c
MARINADES SUCREES, MELANGEES, la lb. 22c

1000 côtés du meilleur bacon Breakfast fumé, la lb. ..... 25½c | 1500 jambons PICNIC FUMES de choix, la lb. 22½c

UNE GRANDE QUANTITE DE DELICIEUX POISSON FRAIS

CETTE SEMAINE A DES PRIX ATTRAYANTS

Petits poissons frais gelés, la lb. ..... 5c | FLETAN en tranches 17½c
HADDOCK FRAIS ..... 8½c | FLETAN, au morceau 15c

Et plusieurs autres sortes

CONFITURES PURES au fraises, aux framboises et aux cassis, boites de $1.00, à chacune 75c
AUX PECHES, AUX PRUNES ET AUX REINES-CLAUDE, la boite 65c
1000 boites de MARMELADE PURE AUX ORANGES, boites de 75c pour 55c

STEAKS DE BOEUF DE MARTIN SI TENDRES ET SI DELICIEUX

Steaks dans le haut côté depuis ..... 12½c | Ronde et surlonge, depuis ..... 24½c | Steaks dans l'épaule, depuis 12½c

Rôtis de première qualité réduits aux prix ci-dessus.

OS DE BOEUF GRATUITS POUR LA SOUPE

VISITEZ NOTRE MAGASIN AFFAIRE DU CENTRE DE LA VILLE, 247 RUE STE-CATHERINE OUEST (près Bleury)

A. MARTIN Limited

Successeurs de The Wm. Davies Co., Ltd.

Veuillez référer au nom de The Wm. Davies Co. pour les numéros de téléphone.

Un Gros Morceau

Un morceau compact d'excellat savon, de grosseur ordinaire et bon pids, tel est le savon "SURPRISE". Le meilleur de tous les savons de ménage.

Pour usage dans les machines à laver rognez ou tranchez une partie du morceau de "SURPRISE" directement dans la machine. Il fera d bon ouvrage.

Blouses en Georgette à d'Extraordinaes Réductions

Tout notre assortimen compris nos blouses en georgette les plus euses — DEMAIN

$3.50 à $10.00

Pour ceux qui sont au courant qualités D'Allaird, le prix de $3.50 ne sera pas une surprise, mais c'est notre habitude, à chaque mois de février, de remarquer tout notre asiment à des prix qui signifient une vente rapide, et cette année nous as fait de plus grandes réductions que jamais.

Nous offrons une merveilleus riété des plus nouveaux modèles depuis la blouse de toilette en dentelle jusqu'aux modèles les plus simples dans les modèles à cols marins ou tailleur, et avec chaque blouse vous obtenez la garantie D'Allaird confection parfaite, de qualité supérieure et de satisfaction.

Vous pouvez acheter nos meilleures blouses en Georgette moyennant seulement $10.00 et pour $3.50 et 8 vous pouvez choisir parmi plusieurs blouses qui se vendaient anturement jusqu'à $8.50.

Couleurs: blanc, chair, biscuinarine et nuances pour costumes. Pas toutes les tailles dans chaquedèle, mais toutes les tailles dans le lot.

Blses

292 rue St-Denis (Voisin du théâtre St-Denis)
597 rue Ste-Catherine Ouest

D'Allaird's

1929 ave du Parc (Voisin du théâtre Regent)

FEUILLETON DE LA "PRESSE"

LE SECRET DE BARBERINE

par

Jules Mary

Grand roman dramatique

49 Suite

Quelqu'un passait là, en cet instant...

VI

Il est onze heures du soir. La nuit continue d'être très claire, avec un ciel d'un bleu profond, immaculé, que ne voile aucune brume... Il fait un froid très vif et de temps en temps, dans le bois qui entoure Waast-en-Semoy, quelques branches craquent et gémissent sous la gelée. Avec les cris des oiseaux nocturnes, c'est le seul bruit qui interrompt le silence.

Pourtant, au château, tout le monde n'est pas endormi.

Des douleurs, des terreurs, des passions rôdent...

Une fenêtre s'éclaire, celle de la chambre de Louis-Didier...

Le jeune homme ne pense pas à se coucher. Il repasse en son esprit cette soirée en apparence si calme et en réalité si dramatique.

Il veille et il rêve, attentif aux événements qu'il devine, prêt à y faire face, et au besoin à intervenir.

Raynald non plus ne dort pas.

Depuis quelques jours, afin de s'isoler, il se réfugie dans la bibliothèque qui fait partie de l'appartement occupé jadis par le comte de Paliseul. Il a pris comme prétexte de réunir les nombreux documents recueillis ça et là par le pauvre Dieu-de-Dieu sur les ruines d'Orval, afin de ne pas laisser perdre le fruit des travaux qui avaient occupé vingt années de la vie du brave homme.

D'abord, Barberine, se refusant à croire que son mari la fuyait, l'y avait suivi voulant même l'aider dans cette besogne.

Mais elle avait vite compris: Raynald avait besoin de solitude.

Elle éprouvait le besoin contraire: elle eût voulu ne jamais être seule, avoir l'esprit constamment tendu vers des choses qui n'étaient pas sa préoccupation constante, afin d'échapper pour un temps à leur obstiné cauchemar.

Il vint certaines nuits où le comte ne parut point chez sa femme.

Il coucha dans la chambre de Dieu-de-Dieu, voisine de la bibliothèque, parce que, voulut-il expliquer, il avait travaillé très tard, et qu'il avait eu scrupule à déranger le sommeil de Barberine.

Ainsi vivaient-ils séparément, eux qui s'aimaient avec tant d'amour!

Il y avait eu entre eux accord tacite.

Cette nuit-là, bien qu'enfermé là-haut, dans la vaste salle aux murs encombrés de livres, de dossiers, de caricatures, de recueils, de documents de toute sorte, inépuisable mine, où toute l'histoire du pays était contée, Raynald ne travaillait pas. Le feu n'était pas allumé. Le froid était glacial. Des dentelles de glace festonnaient les vitres. Il n'eût fallu qu'une allumette pour faire jaillir la flamme des bûches sèches entassées dans la cheminée. Il n'y pensait pas. Et sans doute, même, avait-il trop chaud, car il ouvrit une des fenêtres et se pencha au dehors.

Deux lampes brûlaient derrière lui, sur un vaste bureau où s'étalaient encore les derniers feuillets écrits par Dieu-de-Dieu.

Ces deux lampes mettaient Raynald en pleine lumière.

Et il faut penser qu'il avait des raisons de se cacher, de rester du moins invisible, car il vint tout à coup les éteindre.

Après quoi il reprit sa place à la fenêtre...

De même que Louis-Didier, de même que Raynald, Barberine, à cette heure-là, ne dormait pas. Dans sa chambre à coucher, sans lumière, auprès du foyer qui s'éteignait, assise au fond d'un fauteuil, immobile, elle rêvait... Pas un geste, pas un souffle ne disait qu'elle était vivante... Triste, assaillie de pressentiments funèbres... Et surtout, surtout, repassant en son esprit les choses qu'elle avait entendues tout à l'heure, quand, prévoyant ce qui allait être dit et que sa vie peut-être en dépendait —puisqu'en dépendait son amour —elle s'était cachée pour écouter, derrière la lourde tapisserie où son émotion l'avait trahie, au fur et à mesure des révélations qu'elle surprenait.

Ce qu'elle avait compris...

C'est que, là-bas, dans la tour du Sud, Prosper Lariste avait été le témoin de tous les drames de cette nuit du 2 juin.

Avait-il bien **tout vu**?

De cette embrasure du créneau où il s'était glissé, avait-il bien pu **tout voir**?

Louis-Didier ne s'en était pas expliqué... Lariste, moribond, ne lui avait-il pas révélé? Sinon, le papier laissé par Lariste ne le disait-il pas? Et sur quoi portaient ces révélations? Que renfermait-il, ce papier?...

Elle se leva tout à coup, alla écarter les rideaux d'une fenêtre, et, de là, longuement, elle regarda la masse sombre et menaçante de la tour du Sud.

—Oui, de là, il pouvait tout voir, sur une partie de la façade... voir chez moi... et tout voir... chez... lui...

Elle frissonna et revint tomber dans son fauteuil.

—Mon Dieu! mon Dieu!... Tout dire à Raynald?... **Il ne me croirait pas...** Et cette preuve qui est cachée là... Si elle tombe entre les mains de mon mari? Ou si cet étranger, qu'on dirait venu pour me perdre, la lui livre?...

Alors sa pensée confuse se précise.

Cette preuve, il la lui faut, car il faut empêcher la catastrophe.

La grande salle de la tour est vide et nue. Rien que les murs. Où Prosper Lariste peut-il avoir enfoui la letre accusatrice, si ce n'est dans quelque fissure entre des pierres?... Et la lettre doit s'y trouver encore, car jamais personne n'entre là...

Elle n'hésitera plus. Le projet conçu, elle l'exécutera.

Elle entr'ouvre sa porte, écoute dans le large couloir, écoute le silence du château.

Il n'y a qu'un danger pour elle, ce serait le retour de Raynald.

Mais la nuit est avancée déjà, et Raynald fera sans doute comme il lui est arrivé souvent... il l'achèvera dans la bibliothèque, et devant Barberine affolée ne se dresse aucun obstacle...

Elle prend un flambeau, des allumettes, mais n'allume pas.

Dans l'obscurité, elle se dirige vers la tour...

En passant devant la chambre de Louis Didier, elle ralentit son pas léger, pour ne pas donner l'éveil, si par hasard l'officier n'est point endormi...

Elle s'arrête. Son coeur se met à battre avec violence. Puis, comme rien ne décèle qu'on l'ait entendue, elle reprend sa marche légère et prudente...

Pourtant, derrière elle, une porte vient de s'entr'ouvrir sans bruit.

La tête de Louis Didier apparaît un instant pour suivre l'ombre vague qui vacille dans l'obscurité de la nuit.

—La comtesse!!!

En dépit des soupçons qui lui sont venus, devant l'attitude du comte, devant l'agitation vivante de la tapisserie, il est en désarroi... Il voudrait douter...

Et la vérité s'avance vers lui dans son formidable cortège de catastrophes.

Le soir, lorsque les trois lieutenants se sont séparés, Raynald a dit à Didier:

—Je vous conduirai moi-même demain dans la tour et vous aiderai dans vos recherches.

On y accédait—il s'en était rendu compte—par d'étroits couloirs, sortes de chemins sinueux blottis dans l'épaisseur des murailles, et c'était vers ces chemins-là que se dirigeait l'ombre entrevue portant son flambeau éteint...

Didier, ému, murmurait:

—Est-ce possible?... N'y a-t-il pas là quelque effroyable erreur?... Ainsi, cette jeune femme aux yeux candides et si purs, au visage douloureux, porterait en elle un pareil secret?... Et lui, lui, le mari, s'en doute?... Et cette tempête déchaînée, c'est moi, moi...

Il referma doucement la porte et s'engagea dans les ténèbres...

Barberine longeait maintenant les sinueux méandres des couloirs... Elle s'y dirigeait sans hésiter. Là, aucune fenêtre, pas de créneaux, pas de prises d'air, le noir...

Elle alluma seulement le flambeau lorsqu'elle pénétra dans la salle nue.

Elle en fit le tour, soulevant la lumière à hauteur de sa tête, la descendant jusqu'à ses pieds, inspectant tous les recoins de ces vieilles pierres, dont rien, depuis des siècles, n'avait troublé le repos, et examinant toutes les fissures avec une attention fiévreuse...

Rien... elle ne trouvait rien... lorsqu'elle avisa les créneaux...

Et elle se glissa dans l'embrasure de celui qu'elle avait remarqué de sa chambre, là où l'officier pouvait **tout voir** et peut-être avait **tout vu**! Le mur en était dégradé, les pierres disjointes...

Elle soupira, coeur déchiré, la voix brisée:

—C'est là! ne doit être que là...

L'air froid, du dehors, attiré par le cou de la porte restée ouverte sus couloirs, fut si violent que deux bougies du flambeau s'éteignirent. Et cela fut si brusque que Barberine jeta un cri étouffé, cria à quelque surprise... puis, resta grelottante, les doigts si tremblants qu'elle eut de la peine à approcher des mèches les allumer. flambantes qu'agitait la bise.

A peine la nuit fut-elle rendue, enfin, qu'elle jetait avidement, et comme elle, sur un papier aussitôt apparu entre deux pierres vêtues d'une couche de salpêtre... en même temps qu'un regard effaré révélait qu'était bien là ce qu'elle cherchait.

Elle lut les lignes qui étaient écrites.

Elle les lut avec une inexprimable horreur...

Car c'était ce qu'elle redoutait... Oui, le prisonnier avait vu!... Mais il n'avait pas tout vu... Et il ne rapportait ce qu'il avait vu, hélas!

Et pendant qu'elle lisait, absorbée, le danger se rapprochait d'elle...

Louis Didier la suivait, au hasard de l'étroit chemin dans la muraille... Il suivait, guidé pour ainsi dire par les révélations tombées jadis des lèvres du mourant, dans le poste de secours, et dont le souvenir le hantait infiniment...

Certaines paroles, surtout, lui revenaient en mémoire pour augmenter son émotion.

— ...Sous le de boue et de vo-

lupté qui s'est passé sous mes yeux... avait murmuré le moribond...

Puis, comme s'il n'était pas sûr **de ce qu'il avait vu**, il s'était hâté d'ajouter:

— ...Cependant j'ai peur... Cette femme que j'accuse est-elle coupable? Est-elle innocente?

Et la suprême recommandation qui laissait un suprême devoir:

— ...Vous la châtierez si elle est coupable... Vous la protégerez si elle est innocente...

Voilà pourquoi, instinctivement, lui venait pour Barberine une grande pitié.

Barberine avait fini de parcourir la chose d'infamie:

"J'ai vu, à dix heures, entrer une "femme...

"Cette femme était la comtesse "de Liancourt...

"Je suis certain de ne pas me "tromper...

"Je fais ici le serment que la "comtesse entra...

"Donc, c'était elle que l'officier "attendait...

"Je l'ai vu s'asseoir à la table... "auprès de lui...

"J'ai vu l'officier remplir une "coupe de champagne et la lui présenter, puis tendre la sienne à son "tour.

"J'ai vu les deux coupes se choquer et j'ai entendu le bruit cristallin des verres.

"J'ai vu le bras de l'officier passé autour de la taille de la comtesse et l'étreignant amoureusement...

"Les lumières furent alors éteintes brusquement et tout disparut..."

(A suivre)

UNE NOUVELLE ASSOCIATION DANS LE NORD

On fonde une section italienne à l'association libérale Dorion.

LES ELECTIONS

La section italienne de l'association libérale Dorion a tenu une grande assemblée à la salle Belisle, angle des rues Boyer et Beaubien. M. Daniel Kochenberger, président de la section Saint-Edouard, présidait.

M. LEON GOGLIARDI, président de la section italienne de l'Association libérale Dorion.

M. Kochenberger, après avoir expliqué le but de l'assemblée présida aux élections pour l'année courante, qui ont donné le résultat suivant: Président, M. Léon Gagliardi; 1er vice-président, A. Pozzi; 2e vice-président, Salvatore Ricci; secrétaire, D.-H. Lanno; assistant-secrétaire, Joseph Amoroso; trésorier, Nicolino Iannoni; assistant-trésorier, R. Aceti; commissaires-ordonnateurs, P. Colameo et Félix Ciarlo; syndics: MM. Jos. Leone, N. Fiorilli et G.-A. Sauro; directeurs: MM. Jean Fiore, Crist Martini, S. Villani, E. Ricciardelli, F. Camino, Leonardo Lepore, Angelo Gagliardi, F. Ciavarro, Dom. Chiocchio et M. Micarelli.

M. D.-H. LANNO, secrétaire de la section italienne de l'Association libérale Dorion.

MM. Daniel Kochenberger, C. Bourassa, L. Gagliardi et d'autres officiers adressèrent la parole, exposant le programme du parti libéral et il fut décidé de donner le nom suivant à la nouvelle association: Association libérale Dorion, section italienne. Cette association est la première de ce genre fondée au Canada et elle compte déjà près de 200 membres, demeurant dans la division Saint-Denis.

LES SENTENCES EN COUR DES SESSIONS

Un individu nommé Charles Girard, alias Giraud, arrêté le 8 janvier par le constable Brunet, du poste No 23, sous l'accusation d'avoir volé une somme de $1.75 dans l'un des troncs de l'église de Notre-Dame de Grâce, s'est vu, hier matin, condamner à un an de prison avec travaux forcés, par le juge en chef Décarie, de la Cour des sessions.

"Je n'ai aucune sympathie pour les voleurs d'église", déclara le président du tribunal, en prononçant la sentence.

Deux individus qui ont donné les noms de Jack Wilson et d'Edouard Beaudoin, ont été condamnés à deux ans de bagne par le même magistrat. Les inculpés avaient été arrêtés le 9 du courant par les constables Rousseau et Plouffe, sous l'accusation d'avoir volé quatre morceaux de porc frais valant à peu près $8, la propriété de M. Pesner, boucher, 49 DeMontigny ouest.

A LA COUR SUPREME

Le prochain terme de la Cour suprême du Canada s'ouvrira mardi, le 7 février. Les causes suivantes de la province de Québec sont inscrites: Grand Tronc et Labrèche; Montréal-Nord et Quinlan & Robertson; Bélanger et Consolidated Rubber; Faguy et Carrier; Galiber Glove Works et Sharpe; Caron et le roi; Dominion Glass et Dupuis; New York Central Railway et Bisenstadt; Metal Shingle & Siding Co., Ltd et Van Kannel Revolving Door.

ELU MAIRE DE COATICOOK

(Du correspondant de la PRESSE)

Sherbrooke, 1.—M. D.-G. Bachand a été réélu, hier, maire de Coaticook, son adversaire M. F.-E. Lovell s'étant retiré. Il y a tout de même votation, aujourd'hui, dans cette ville, pour le choix de deux échevins. Les candidats en lice sont MM. J. Lallier contre D.-G. Caron, et C.-E. Ackhurst contre G.-C. Tilotson.

CARNET SOCIAL

—Partie de bridge et thé, aujourd'hui, chez Mme B.-Fraser, en l'honneur de Mme Samson, de Rivière du Loup.

—Thé, samedi après-midi, chez Mme Emilien Gadbois, en l'honneur de Mlle Germaine Samson, de Québec.

—Mme Henri Gérin-Lajoie a passé la journée d'hier à Sherbrooke.

—Bridge intime, lundi et mardi, chez Mme Eugène Langlois, avenue Clark, Westmount.

—Bridge intime, lundi, chez Mme Conrad Lamontagne, pour sa mère, Mme Evanturel.

—M. et Mme J.-L. Clément, avenue McDougall, annoncent les fiançailles de leur fille, Mina, à M. Edouard Antill-Fauteux, ancien officier du 22e bataillon, de Montréal.

—Mlle Anita Chaloult, de Québec, est en ville, l'invitée de Mme Pierre Leduc, rue Sherbrooke.

—Mme Edgar Clément, de Québec, est en ville.

—M. L. Aubert, consul général de Norvège, et Mme Aubert (Mme Marion Laws, de New-York) ont passé quelques jours au Ritz et habitent maintenant 591, ouest, avenue des Pins.

—Mme W.-W. Skinner reçoit à dîner, vendredi, en l'honneur de Mme J.-Lawrence Poil, de Rye, N. Y.

—Dimanche dernier, Mlle Sauvageau, rue Saint-Hubert, recevait à l'heure du thé. Etaient présents: Mlles Gracia Brouillet, Mignonne Guilbault, Alice Ouimet, Gilberthe L'Heureux, Germaine Marcotte, Marguerite Loiseau, Thérèse Prézeau, Fernande Marquis, Laurette Groulx, Simone Girouard, Dolly Demers, Rose Saint-Louis, Simone Lecours, Marguerite Saint-Pierre, Jeanne Giguère, Gilberte Lacas, Antoinette Provost, Thérèse Dalpé, Germaine Sauvageau, Annette Perron; MM. Rosaire Leclaire, René Pelletier, d'Iberville Guilbault, Jules Guertin, J. Archambault, M. Archambault, J. Champagne, Robert L'Heureux, Henri Vailliancourt, N. Picotte, Rodolphe Morin, Emile Giguère, L. Giguère, Gilles Lecours, J. Gaulet, M. Clément, J. Riopel, Léo McCrown, E. Sauvageau, R. Poirier, René Gélinas, R. Perron, Lionel Prénoveau.

—Mlle Lucile Jutras, boulevard Décarie, recevait, dernièrement, quelques amies en l'honneur de Mlle Juliette Thibault, d'Ottawa.

—A l'occasion de l'anniversaire de Mlle Nini Archambault, square Saint-Louis, Mlles Bella Lafortune et Rachel Labrosse ont organisé, dernièrement, un impromptu. Parmi les invités: Mlles Laurencia Rouillier, Bella Lafortune, Thérèse Préseau, Mme M.-A. Dufresne, Mlles Rita Fortin, Marie-Anne Dufresne, Maria Martin, Dolly Demers, Thérèse Morin, Marguerite Dufresne, Marie Simoneau, Alma Lafortune, Marie Savoie, Berthe Simoneau, Gabrielle Thérien, Annette Rice, Albina Martin, Adrienne Verronneau, Rachel Labrosse, Gilberte Morin, Berthe Brien, Lucienne Fortin, Lucile Cabana, Germaine Morin, Isabelle Delorme, Juliette Labrosse; MM. Aimé Richard, Favreau, Armand Rouillier, Roméo Savoie, Eugène Moreau, Armand Montpetit, G. Sainte-Marie, Raymond Desaulniers, Lionel Gosselin, Jules Lussier, Ernest Lafortune, Adrien Pelletier, Paul-Emile Hardy, Henri Savoie, Smart, Cherrier, Maurice Pontbriand, Iberville Guilbault, Alain Payette, McMillan, Lucien Archambault, Marius Dufresne, Paul Lalonde, Maurice Couture, Rodrigue Bourgon, Rodolphe Leblanc, Gérard Michaud, Jos. Delorme, Emile Contant, Maurice Brien, Philippe Sylvain, Armand Beaudoin, Maurice Blais, Raymond Charade, Raymond Parenteau, Maurice Girard, Gaston Benoit, Georges Gauthier, Georges Parent, Conrad Archambault, della Cueva, Laurent Desjardins, Henri Archambault, Albert Germain, Edgar Bastien, Giroux.

—Dernièrement, Mlles Germaine Vaillancourt et Margot Robitaille ont organisé un impromptu pour Mlle Hélène Dagenais, à l'occasion de son anniversaire de naissance. Etaient invités: Mlles Aline Poudrette, Jeanne Brouillet, Claire Rowan, Jeanne Vanier, Margot Letourneau, Pauline Moisan, Georgianne Robert, Georgette Maurice, Germaine Mercure, Margot Robitaille, Annette Drapeau, Germaine Vaillancourt, Denyse Lacombe, Dorothy Bender, Alice Dagenais, Jeanne Trudel, Margot Guertin, Gabrielle Paquin, Jeanne Trudeau, Marlette Dagenais, Margot Racine, Margot Toupin, Juliette Laurin, Liliane Chouinard, Rosanna Godbout, Hélène Dagenais; MM. Alphonse Leclair, Louis Daoust, Henri Dagenais, Rodolphe Tessier, Jean de Boissieu, Daniel Lanthier, Georges Leclerc, Roméo Brodeur, Abert Champagne, Lucien Laflamme, Rhéal Dussault, Paul Trudeau, Robert Dubreuil, Charles Lanctôt, Armand Champagne, Albert Poudrette, Ernest Lacombe, Louis Danseau, Billie Woolan, Robert Dubreuil, Alexandre Brouillet, Ivanhoe Bissonnette, J.-Emile Laurin, Euclide Trudeau, J. Dagenais, Jean Grenier, Paul Guillemette; MM. et Mmes Antonio Lajeunesse, Laurent Lortie, Aimé Paquin, Frank Boudreault, Philippe Charette, Raoul Décary.

—Dimanche dernier, M. Flavien Basilières fut fêté, à l'occasion de son anniversaire, par ses parents et ses amis. Parmi les personnes présentes: MM. et Mmes Flavien Basilières, L.-P. Deslonchamps, P. Contant, T. Brossard, U. Normandin, le Dr Georges Lesage, MM. et Mmes F. Desmarais, H. Dandurand, Mlles Hélène et Angéline Cartier, Corinne, Berthe, Aline, Paulette et Rollande Basilières, MM. René Dastous, Jacques Cartier, Mlle Jacqueline Dandurand, MM. Gérald et Gaston Basilières.

QUEBEC

L'honorable Adélard Turgeon, président du Conseil Législatif, a donné un dîner, hier soir, au Palais Législatif. Etaient invités: l'honorable juge Robidoux, l'honorable Dr Guérin, les honorables MM. J.-C. Kaine, Narcisse Pérodeau, J.-L. Perron, Thomas Chapais, Geo. Bryson, J. Girouard, M. Garneau, M. Champagne, E. Choquette, A.-R. Smith, G.-E. Amyot, S. Roberge, J.-H. Kelly, W.-F. Viles, P.-J. Paradis, F. Carrel, M. Martin, J.-J.-B. Gosselin, C. Robillard, P. Tourigny; MM. N. Campbell, E.-A. Panet, A. Saint-Jacques, J.-B.-M. Barthe, C. Turcotte, F.-X. Lemieux.

san.

—Mme Alexandre Taschereau et Mme J.-H. Lachance partiront, jeudi, pour un voyage de quelques semaines à New-York et Atlantic-City.

—Mme Alfred Savard, avenue de Salaberry, reçoit à déjeuner et à un bridge, aujourd'hui, en l'honneur de Mme Ernest Lapointe.

—Mme Perreault Casgrain, de Rimouski, est à Québec, chez ses parents, M. et Mme J.-E. Prince.

—Mme A.-J. Painchaud et Mlle Laure Painchaud ont reçu, lundi, à l'heure du thé, en l'honneur de Mlle Annette Badeaux, des Trois-Rivières, qui est leur invitée. Mme Arthur Saint-Jacques, Mme J. Ahern, Mme J. des R. Tessier et Mme Gaston Pratte servaient le thé.

—Mme Jean Lemieux recevra, vendredi, à l'heure du thé.

—Mme F.-D. Davis est retournée à Springfield, après avoir passé une quinzaine en ville, l'invitée de M. et Mme Henri Beaudry.

—Mlle Georgine Rivard partira, demain, pour Chicoutimi où elle passera une dizaine de jours, l'invitée de Mme Adolphe Routhier.

—Mlle Juliette Roy a reçu à un thé dansant, dimanche, en l'honneur de sa cousine, Mlle Louise Lacerte, de Thetford Mines.

—Mme Louis Létourneux a reçu, à l'heure du thé, lundi, en l'honneur de Mme Ernest Lapointe. Parmi les invitées: lady Fitzpatrick, Mlle Fitzpatrick, Mmes L.-A. Taschereau, Nicol, J.-C. Kaine, Adélard Turgeon, P.-J. Paradis, Athanase David, Geo.-Elie Amyot, C.-F. Delâge, D.-O. L'Espérance, P.-A. Choquette, Thomas Chapais, Jules Tessier, Jos. Samson, C.-E. Dorion, Camille Pouliot, Alphonse Bernier, Frank Carrel, Charles Lanctôt, H. Laferté, H.-E. Lavigueur, L.-A. Cannon, Lucien Cannon, Elisée Thériault, Geo. Parent, Aurèle Leclerc, C.-G. Power, G.-E. Martineau, A. Lessard, A. Clark, V. Martin, P.-V. Faucher, Jos. Gosselin, S. Grondin, R.-C. Paquin, Achille Paquet, J.-M. Mackay, Alfred Morisset, Emile Bourdon, L. Montreuil, Edmond Taschereau, Léon T. des Rivières, Henri Lavigueur, Antoine-C. Taschereau, J.-A. Lane, Alleyn Taschereau, J.-A. Lachance, C.-J. Lockwell, Porter, Mlle J. Marois, Mmes J.-Adj. Duchaine, John Perkins, Mlle A. Garneau, Mmes A. Simard, Irénée Garneau, F.-X.-O. Pouliot, J.-L. Bolduc, J.-E. Chapleau, D.-E. Drolet, Louis Morency, M. Landry, Louis Saint-Laurent, J.-S. Royer, C.-O. Lavoie, H. Boisvert, A. Parent, L.-J. Fugère, A. Bergeron, J.-E. Caron, F.-Canac Marquis, A. Filion, Adhémar Gagnon, J.-A. Larue, Louis Drouin, Elzéar Létourneau, J.-N. Miller, Jules Gauvin, Arthur Dion, N. Drouin, D. Fontaine, E. Gauthier, E. Hunt, J.-H. Fortier, P.-W. Fortier, E. Hunt, J.-H. Fortier, P.-W. Fortier, I.-A. Fortin, Eugène Leclerc, Joubert, J. Picard, Henri Pouliot, J.-B. Giroux, O. Trépanier, P.-A. Alain, Oscar Morin, J.-P.-E. Gagnon, E. Goulet, E. Drouin, Alfred Savard, Miville Deschênes, Demers, D'Auteuil, Fraser, M. Madden, A. Paquet, Legendre, Mlle Chassé. Servaient le thé et les glaces: Mmes G.-E. Martineau, E. Létourneau, Arthur Simard, Mlle Garneau, aidées de Mlles Germaine Lépinay, Yvette Lepinay, Berthe Roy, Eudorine Gauthier, Bernadette Moi-

OTTAWA

—Leurs Excellences lord et lady Byng ont reçu à dîner, hier soir. Parmi les invités: l'honorable Dr H.-S. Béland, l'honorable Raoul Dandurand, lady Borden, le major-général sir Edward et lady Morrisson, lady Taschereau, le Dr Chilien Tsur, consul chinois, Mme Vidal.

—Mlle Simone Desjardins a reçu à un thé dansant, fin de semaine, en l'honneur de Mlles Singer, de Montréal.

—Mlle Laurette Dorval, rue Chapel, est revenue de Québec, accompagnée de sa cousine, Mlle Welch, qui est l'invitée de M. et Mme Georges Dorval.

LE PAIN A PARIS

Paris, 31.—Le prix du pain va être réduit de deux sous par kilogramme à partir du 10 février. Les boulangers de Paris en ont informé le gouvernement.

Les enfants pleurent pour avoir le
CASTORIA
DE FLETCHER
L.M.s n A

ELECTION QUE L'ON VEUT CONTESTER

(Du correspondant de la PRESSE)

Ottawa, 1er.—Une requête demandant l'annulation de l'élection de l'échevin Victor Falardeau, ancien maire de Hull, et doyen du conseil municipal de cette ville, a été inscrite au greffe de la Cour de circuit, hier après-midi, au nom de M. Jean-Baptiste Laroche, candidat défait à l'échevinage lors des élections municipales du 16 janvier. Il est allégué dans la requête que l'intimé, l'échevin Falardeau, a été élu en se servant de corruption et de fraude. Aux élections civiques du 16 janvier dernier, l'échevin Falardeau a reçu 228 votes et M. Laroche 201 votes.

UN JURE TROP SOURD POUR ENTENDRE SON NOM

(Du correspondant de la PRESSE)

Ottawa, 1er. — Un incident qui eut pour effet d'interrompre et de prolonger quelque peu la séance du tribunal s'est produit, hier, à la Cour Suprême d'Ontario lorsque l'huissier appela les noms des petits jurés. Neuf avaient été choisis, quand l'huissier appela vainement le dixième. Une enquête faite dans la salle du tribunal et dans les corridors pour trouver le disparu s'est terminée par la "découverte" du petit juré dans la salle même. Il souffrait de surdité et n'avait pas entendu l'appel nominal. Le juge Lennox qui présidait lui a immédiatement donné congé.

CONDOLEANCES

La chorale S.-Jean-Baptiste de Montréal a adopté la résolution suivante: Que les membres de la chorale ont appris avec un vif regret, la mort prématurée de Mme J.-B. Beauchamp, mère de M. E. Beauchamp, doyen de la chorale; qu'ils prient d'accepter leurs plus sincères sympathies, dans le grand malheur dont ils viennent d'être éprouvés.

Pourquoi vous Devriez Acheter votre Manteau de Fourrure Maintenant

Parce que aujourd'hui les prix ont atteint leur plus bas niveau.
Parce que le prix des fourrures brutes augmente continuellement.
Parce que l'automne prochain nous ne pourrons confectionner des manteaux et les vendre le même prix qu'actuellement.
Parce que ces manteaux sont des modèles de la saison prochaine.
Parce que vous pourrez en jouir cet hiver.

REMARQUEZ CES VALEURS EXCEPTIONNELLES:

Manteaux en Mouton de Perse

Modèles unis, depuis	$200
Garnis d'opossum, depuis	$240
Garnis de martre d'Alaska, depuis	$200
Garnis de vison, depuis	$500

Manteaux en Seal de l'Hudson

Modèles unis, depuis	$250
Garnis de martre d'Alaska, depuis	$300
Garnis de kolinsky, depuis	$325
Garnis d'opossum, depuis	$300
Garnis d'écureuil, depuis	$300
Garnis de taupe, depuis	$350

Manteaux en Seal Français

Modèles unis, depuis	$100
Garnis de martre d'Alaska, depuis	$125
Garnis d'opossum, depuis	$140
Garnis de nutria, depuis	$140

Valeur Spéciale: Magnifique mante en vison, 44 pouces de longueur, large collet-châle descendant jusqu'à la taille, quatre rangées de peaux en bas, très larges poignets, garnis de queues, richement doublée et magnifiquement finie $1400

CUMMINGS & CUMMINGS
LIMITED
Rues St-Sulpice et St-Paul. En arrière de l'église Notre-Dame.

Petits Pois Soleil
Le connaisseur admet qu'il n'est sous le Soleil de petits pois meilleurs que la Marque Soleil.
Huile D'olive "James Plagniol"
Garantie pure, douce et délicieuse avec raison; elle donne goût et saveur aux salades ou à la cuisson.
Savon de Castille Soleil
La marque "Le Soleil" sur un savon de castille assure satisfaction pour tous les usages de la famille.
Eau de Vichy "Neptune"
Pour l'estomac malade ou la soif importune nous conseillons un verre de Vichy "Neptune."
LAPORTE, MARTIN, LIMITEE, Agents - MONTREAL

ABAT-JOUR
POSITIVEMENT LE PLUS GRAND CHOIX EN VILLE

PLUSIEURS AVEC FRANGE EN CHENILLE
Valeurs réellement incroyables exposées sur nos planchers, pendant quelques jours. J'affirme que vous achèterez ici au prix du manufacturier et même plus bas. Variété très complète, franges soie ou chenille. Mon prix de $11.95 comprend une douzaine de modèles exceptionnellement attrayants. Venez voir mes vitrines et mon installation, vous serez surpris de constater la modicité de nos prix. N'achetez pas avant d'avoir vu ce que nous avons à vous offrir pour $11.95
$45.00 Mobilier de Boudoir $45.00
7 morceaux—Chêne solide

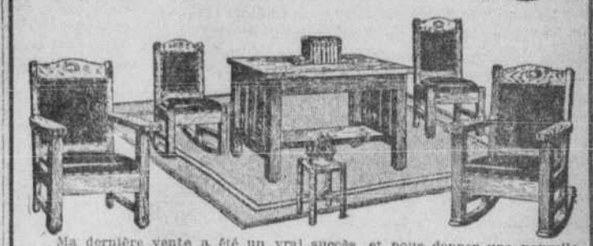

Ma dernière vente a été un vrai succès, et pour donner une nouvelle occasion de comparer cette valeur, j'offre un autre petit lot de mobiliers comme la vignette au prix ci-dessus. Deux fauteuils berçants, deux autres fauteuils, une table de centre 24 x 36, un porte-jardinière et un appui-livres, le tout en chêne solide fini fumé. Ressorts dans les sièges. Voyez-le dans une de mes vitrines $45.00

SET DE CHAMBRE, 5 MORCEAUX $192.50

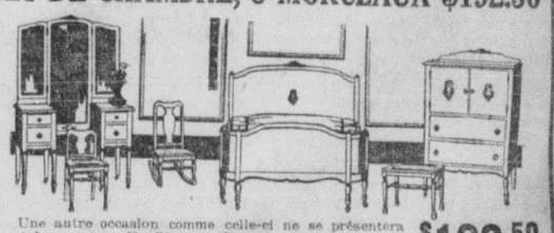

Une autre occasion comme celle-ci ne se présentera que très rarement. Profitez-en. Bureau, chiffonette, tablo de toilette vanité avec banc, lit avec pied courbe. Excellent fini noyer noir avec entière garantie réduit à . . . $192.50
$38.50 DIVANETTE ET MATELAS $38.50
(les 3 morceaux $75.00)

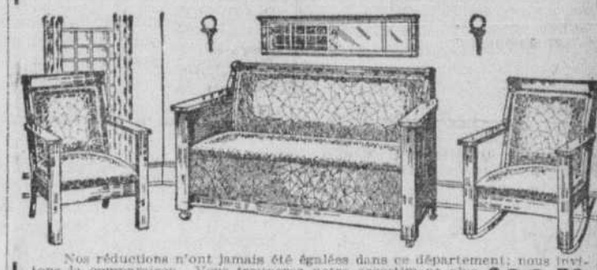

Nos réductions n'ont jamais été égalées dans ce département; nous invitons la comparaison. Vous trouverez notre assortiment plus complet que vous ne vous doutiez. Tous les fins, styles et couvertures à votre ordre. Comme vignette, matelas, compas $38.50

COMPAREZ LES PRIX CI-DESSOUS:

TABLE DE LIBRAIRIE

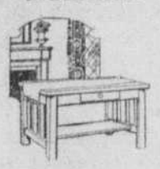

Afin de diminuer notre stock, grandes réductions sur toutes les lignes. Venez faire un choix à partir de . . $10.00

Meubles en Foin de Mer

Les meubles en foin de mer sont beaucoup plus durables que l'osier ou le rotin, car les brins ne cassent pas, ils plient seulement. Belle variété de fauteuils, divans, paniers et tables. Deux fauteuils spéciaux à $12.50

FAUTEUILS DE LUXE

Demandez nous une quotation avant de placer votre commande, pour un de ces fauteuils. Cela signifiera pour vous une économie de 15% à 20%. Très jolis modèles à partir de $15.98

Bassinettes, $10.98

Bassinette sur roues caoutchoutées, toute émaillée blanc, telle que vignette, sommier acier. Indispensable et excessivement bon marché à $10.98

Marchettes, $3.25

Donnera à votre bébé affaibli, l'avantage de reposer ses jambes, tout en lui apprenant à marcher trois mois plus vite. Siège suspendu sur ressorts $3.25

LIT EN CUIVRE A SACRIFICE

Valeur de $17.50 pour	$13.50	Valeur de $62.50 pour	$45.00
Valeur de $21.00 pour	$15.00	Valeur de $65.00 pour	$48.00
Valeur de $28.00 pour	$20.50	Valeur de $72.50 pour	$51.00
Valeur de $35.00 pour	$23.50	Valeur de $80.00 pour	$57.50
Valeur de $42.50 pour	$28.75	Valeur de $87.50 pour	$65.00
Valeur de $55.00 pour	$37.50	Valeur de $95.00 pour	$70.00

TERMES FACILES — EMMAGASINAGE GRATIS

LA PRESSE

EDITION QUOTIDIENNE est imprimée et publiée au No 61 rue Saint-Jacques, Montréal, par la Compagnie de Publication de "LA PRESSE" Limitée.

ARTHUR BERTHIAUME, Président et Gérant Général.

Toute correspondance doit être adressée comme suit : LA PRESSE MONTREAL, P. Q.

LA PRESSE, telle qu'établie par Treffié BERTHIAUME, est une institution irrévocablement dévouée aux intérêts canadiens-français et catholiques; indépendante des partis politiques, elle traite tout le monde avec justice protège les petits et les faibles contre les grands et les forts, lutte pour le bien contre le mal, tient plus à éclairer qu'à gouverner, fait rayonner la vérité par son puissant service d'information, est le champion des réformes pouvant améliorer le sort des classes sociales.

MONTREAL, 1er FEVRIER 1922

—Février trop doux, printemps en courroux!

Ce dicton populaire pourra-t-il s'appliquer à 1922?

L'influenza est à l'état épidémique à New-York. Prenons toutes les précautions possibles pour ne pas donner prise à cette redoutable maladie.

Plus de 12,000 soldats anglais ont déjà évacué l'Irlande. Il faut croire que le régime politique né de l'accord anglo-irlandais est pour le moins satisfaisant.

Le problème naval paraît avoir été résolu comme suit, à la conférence de Washington: les grandes nations limiteront désormais le nombre de leurs gros navires de combat et s'imposeront certaines restrictions en ce qui a trait à l'emploi des sous-marins.

Le Révérend Dr Hughson, pasteur méthodiste de l'Ontario, admet que les catholiques ontariens ont reçu certains privilèges par le pacte de la Confédération. L'admission ne suffit pas pour rendre justice aux nôtres. Il faut que les têtes dirigeantes du protestantisme de l'Ontario accordent à la minorité catholique de là-bas un traitement qui lui fasse croire qu'elle a réellement des privilèges.

C'est M. Henri Chamard, littérateur français, qui a eu l'honneur d'inaugurer parmi nous l'hommage que le Canada français doit rendre à Molière à l'occasion du tricentenaire de sa naissance. L'auteur du "Misanthrope", des "Précieuses Ridicules" et de tant d'autres fines comédies ne sera sûrement pas négligé par nos propres hommes de lettres qui ont un culte particulier pour les grands écrivains du siècle de Louis XIV.

C'est aujourd'hui le Jour National du Poisson. Profitons de cette circonstance pour dire qu'un capital de $60,000,000 a été placé dans l'industrie des pêcheries canadiennes qui emploie 100,000 personnes et que sur 900,000,000 de livres de poisson que nous pêchons, 300,000,000 viennent des grands lacs, et le reste des eaux du Pacifique et de l'Atlantique. Ajoutons un dernier détail: un tiers de cette production est consommé en notre pays.

Les personnes qui meurent de faim en Russie ne sont pas responsables du régime politique odieux que Lenine a établi dans l'ancien empire des tsars. Et, quand même elles le seraient, notre devoir est de les secourir, si nous le pouvons. La charité chrétienne est une vertu qu'on ne doit pas pratiquer en lançant des accusations et des reproches ou en demandant des enquêtes sur le compte de ceux qui nous tendent la main au nom de Dieu.

Sir Vincent Meredith, président honoraire de l'"Art Association", dit que Montréal doit être fier de la riche galerie artistique qu'il possède. Cette déclaration suivant presque immédiatement celle de l'hon. M. David, fondant un prix de littérature, nous indique qu'une ère nouvelle vient de commercer pour nous dans le domaine du beau, du vrai et du bon. Nous pouvons nous vanter d'appartenir à une population qui a de l'idéal et qui, par le fait même, est destinée à de grandes choses.

Eviter, sans le dire, de louer ses maisons à des couples qui ont des enfants, c'est manquer de charité et de patriotisme. Mais afficher ces mauvaises dispositions à l'égard des grosses familles, c'est pousser la mesquinerie jusqu'à l'indécence. Les propriétaires hostiles aux enfants n'ont sûrement jamais goûté cette touchante strophe d'Hugo sur la famille:

Seigneur! préservez-moi, préservez ceux que j'aime,
Frères, parents, amis et mes ennemis même,
Dans le mal triomphants,
De jamais voir, Seigneur! l'été sans fleurs vermeilles,
La cage sans oiseaux, la ruche sans abeilles,
La maison sans enfants!

AVIS NECESSAIRE

La commission de législation municipale paraît avoir eu à la pensée toute autre chose que l'intérêt général des citoyens, quand elle a décidé de mettre au nombre des amendements à la charte de Montréal qui doivent être soumis à la Législature, au cours de la session actuelle, une clause dispensant la ville de l'obligation d'un avis public, dans le cas de vente d'immeubles par le shérif pour non-paiement de la taxe foncière.

On invoque comme prétexte le besoin où l'on se trouve, particulièrement cette année, de réduire les frais d'administration de la métropole. Pareil motif ne vaut guère. En effet, la dépense encourue pour la publication de l'avis public est toujours ajoutée au prix que doivent payer, soit le propriétaire qui décide de racheter son immeuble, soit le nouvel acquéreur de cet immeuble. La ville ne se trouve donc à rien perdre et le seul inconvénient qui puisse résulter de la pratique suivie jusqu'ici, c'est que l'autorité municipale soit contrainte de garder l'immeuble à son compte, faute d'acheteur, et d'attendre ainsi le remboursement des sommes consacrées aux avis publics. Le cas se présente assez souvent, depuis quelques années surtout, mais cela tient à ce que le marché immobilier est en ce moment pratiquement inactif et aussi à ce que la taxe foncière est trop élevée, au point que nombre de gens préfèrent laisser vendre leurs propriétés par le shérif, plutôt que d'acquitter les charges dont elles sont grevées.

Les frais relativement légers que l'avis public occasionne à la Ville sont du reste largement compensés par les précieux services que le dit avis rend aux contribuables, d'une manière générale. Prenons le cas, par exemple, d'une personne qui prête de l'argent sur un terrain. A un moment donné, le propriétaire de ce terrain néglige de payer ses taxes. Le créancier hypothécaire a intérêt à ce que l'immeuble qui constitue sa garantie ne soit pas vendu par le shérif à sacrifice et, le plus souvent, lorsqu'il est averti, il s'empresse d'acquitter lui-même les impôts en souffrance. Or, l'avis public est le seul moyen sur lequel le créancier hypothécaire peut compter pour savoir que son gage est menacé. Il peut se présenter ainsi plusieurs autres cas où des intéressés aient avantage à être informés par une annonce publique que le shérif se dispose à vendre tel ou tel immeuble pour non-paiement de taxe. C'est une mise en demeure nécessaire.

La Ville sera bien inspirée de retrancher de la liste des amendements à la Charte la clause demandant la dispense de l'avis public. Encore une fois, l'économie réalisée de ce côté serait insignifiante, comparativement aux inconvénients et mêmes aux injustices qui en résulteraient pour un grand nombre de citoyens.

CE QU'ON FAIT AILLEURS

On s'accorde généralement à reconnaître que, seule, une action concertée de la part de tous les groupes intéressés, permettra de faire cesser la crise du logement dans notre métropole. Tant que l'on construira "à la miette", surtout tant que les capitalistes resteront sous l'impression que le placement de leur argent dans des entreprises de construction est une démarche dangereuse et que les ouvriers croiront que les employeurs s'efforcent de les faire travailler pour rien, le malaise subsistera et l'époque de la location ramènera chaque année les mêmes plaintes et les mêmes récriminations de la part du public. Une entente est nécessaire et le plus tôt elle sera conclue, le mieux ce sera.

Ce qui se fait actuellement à New-York peut servir, sinon d'exemple, du moins d'inspiration à tenter un mouvement sérieux pour remédier à la pénurie des logis chez nous. Un projet est à l'étude dans la grande cité américaine, d'après lequel une compagnie de construction bien connue s'engagerait à ériger au prix coûtant 1,500 maisons de rapport capables de loger 45,000 familles, représentant 225,000 personnes. Les compagnies d'assurance locales, ayant la "Metropolitan Life" à leur tête, auraient consenti à avancer $100,000,000, capital jugé nécessaire pour assurer le succès de l'entreprise, à la condition que le gouvernement leur donne l'autorisation de placer leurs fonds dans la construction. Enfin, les unions ouvrières auraient accepté, de leur côté, une réduction de salaire d'un dollar par jour pour chacun de leurs membres, ou un plus grand nombre d'heures de travail, à l'ancien salaire. Les négociations se poursuivent sur cette base et l'on espère pouvoir bientôt commencer la mise à exécution du projet.

Pareil plan peut n'être pas du goût de notre population. Plusieurs s'opposeront sans doute à la multiplication des maisons de rapport dans la métropole. Aussi, ne s'agit-il pas de copier les New-Yorkais, mais simplement d'imiter leur esprit de coopération. L'argent ne manque pas à Montréal, la prospérité de nos banques en témoigne hautement. Les entrepreneurs ont aussi intérêt à hâter la reprise de la construction, de même que les ouvriers, dont un grand nombre sont actuellement sans emploi. Pourquoi les uns et les autres ne s'entendraient-ils pas pour élaborer un programme qui permettrait à la fois de placer les capitaux oisifs, d'occuper les entrepreneurs et de donner du travail aux corps de métiers en construction ? Que chacun ne craigne pas de sacrifier quelque peu de ses prétentions dans l'intérêt public et dans son propre intérêt. On ne gagnera assurément rien à se croiser les bras ou à se défier mutuellement.

Profitons de la saison morte d'hiver pour nous organiser, afin d'être prêts à construire dès le printemps venu. Le temps presse et nous avons déjà trop attendu. Le remède à la crise du logement est entre nos mains et nous n'aurons que nous-mêmes à blâmer si nous négligeons d'y recourir. Moins de doléances, plus d'entente et d'esprit public, et nous accomplirons des merveilles.

LE LYNCH AUX ETATS-UNIS

Au cours des trente dernières années, trois mille hommes, à quelques exceptions près, tous des nègres, ont été lynchés aux Etats-Unis. D'avril à décembre 1921, le chiffre se monte à plus de 40.

On a beau chercher dans les annales judiciaires, on ne voit nulle part que les coupables aient été poursuivis ou que, pincés, ils aient été condamnés. Une exception, cependant, s'est présentée tout dernièrement. Dans la ville d'Oklahoma, trois jeunes gens convaincus d'avoir participé au "lynch" d'un nègre ont été condamnés au pénitencier pour la vie.

L'application si fréquente de la loi de Lynch tend à ternir à l'étranger la réputation de la république américaine ; et ce n'est pas sans raison. Car il semblerait que les autorités de certains Etats ferment les yeux quand il s'agit du meurtre d'un noir. Dans chaque Etat, cependant, il existe des lois pour réprimer ces excès ; elles sont lettres mortes, quand on veut venger sur un nègre le crime réel ou imaginaire dont on l'accuse.

Des législateurs se sont émus devant l'apathie des divers officiers civils chargés d'appliquer la loi générale.

Par un vote de 230 contre 119, la Chambre des représentants, à Washington, vient de voter la loi Dyer contre le lynch.

D'après cette loi, tout officier municipal ou d'Etat qui ne prend pas les mesures nécessaires pour sauver la vie d'un homme menacé par la foule, ou qui ne cherche pas à poursuivre ou à faire condamner les coupables, sera passible d'un emprisonnement ne dépassant pas cinq ans et d'une amende de $5,000 au maximum.

La prison à perpétuité ou un minimum de cinq ans sera la punition de ceux qui participeront au lynch.

De plus, tout comté où un lynch aura été commis sera condamné à une amende de $10,000, recouvrable par le gouvernement fédéral, au bénéfice des parents ou descendants de la victime.

Telles sont les grandes lignes de cette loi que votera bientôt le Sénat et qu'approuvera le président Harding.

Elle fut cependant combattue avec ardeur à l'assemblée et dans la presse américaine.

Les uns y voient une manœuvre politique pour gagner au parti républicain la faveur des noirs des Etats du Sud, où le parti démocrate domine tout. Pour d'autres, c'est un nouvel empiètement du pouvoir fédéral sur l'autonomie des Etats souverains ; c'est une ingérence à laquelle on s'oppose fortement ; car on donne ainsi au gouvernement fédéral des pouvoirs que la constitution n'accorde qu'aux seuls Etats. De plus, on semble admettre comme acquis, ce qui n'existe pas, que le pouvoir fédéral, mieux que les autorités d'Etat ou municipales, peut régler des questions d'intérêt purement local.

Il faudra quelques années de mise en force de la nouvelle loi pour en apprécier la valeur; car les esprits sont quelque peu montés dans le Sud.

A tout événement, il est certain que la Cour Suprême des Etats-Unis sera appelée à dire si la loi Dyer est constitutionnelle ou non.

Du "JOURNAL", d'Ottawa :

Tout plaide en faveur de la demande adressée au gouvernement d'intervenir dans la controverse Stefanson-Anderson. Il est bon de dire, en passant, qu'on doit espérer que ce n'est pas avant longtemps qu'un autre gouvernement canadien sera disposé à prendre un million dans le trésor public pour subventionner une expédition du genre de celle de Stefanson.

—Pleine de doux chants et de suave harmonie, la vie des saints est l'interprète d'un livret divin : l'Evangile. (Le P. MONSABRE)

PORC FRAIS strictement pur. Telle est la SAUCISSE CONTANT

301-M.s.n

MURINE pour LES YEUX Repose, Soulage, Guérit. Conserver Vos Yeux Forts et Sains. S'ils Brulent, Demangent. Sont Irités, Enflammés et Granulées, appliquer Murine souvent. Sans danger aux Yeux d'un Enfant ou Adulte. En vente par les Droguistes et Opticiens en Canada. Ecrivez pour un livre sur les Yeux Gratuit. MURINE CO., CHICAGO, U. S. A.

Pour la Barbe, le Bain et le Shampooing, Employez LE SAVON CUTICURA

Parfait pour le rasage au rasoir de sûreté.

Cachets du Dr Fred Demers

CONTRE TOUS MAUX DE TETE

Ce sont les seuls vraiment bons et efficaces. N'en achetez aucun à moins que le nom "Dr Fred Demers" ne soit gravé sur chaque cachet.

DEPOT : 309 RUE ST-DENIS, MONTREAL. 76-M.s.n

Pour la Gorge au Vif et Endolorie

Au premier signe de mal de gorge, frictionnez-vous avec un peu de Musterole.

Cette préparation pénètre doucement jusqu'au siège du mal, décongestionne et enlève toute douleur.

Le Musterole est un bel onguent blanc fait avec de l'huile de moutarde. Il a toute la force de l'ancienne mouche de moutarde, et il ne provoque pas d'ampoules.

Il n'y a rien comme le Musterole pour les enfants atteints du croup. Ayez-en toujours sous la main pour les besoins immédiats. Dans toutes les pharmacies. Mieux qu'un emplâtre de moutarde.

MUSTEROLE WILL NOT BLISTER

L'amour d'un beau chez soi et une bourse maigre font un couple tragique, A MOINS de connaître les services de teinture et de nettoyage de Dechaux et d'en faire largement usage pour les tapis, portières, rideaux et couvertures de meubles. Alors, la direction d'un ménage devient un plaisir!

Téléphone: Est 5000

Dechaux Frères LIMITEE

628 rue Beaudry, Montréal

VICHY CELESTINS

EST LA PROPRIÉTÉ DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE CE QUI GARANTIT SA Pureté et son Efficacité

Bue aux repas prévient : Goutte, Dyspepsie et Indigestions.

Consultez votre Médecin

Pas véritable sans CELESTINS

ATTRIBUTION AUX ENCHERES

JEUDI, 2 FEVRIER

A DIX HEURES DU MATIN

Parmi les membres de

La Société de Construction DE MONTREAL

au siège social de ladite Société

Boul. St-Laurent, No 15

Il sera attribué aux enchères les sommes disponibles dans la caisse de crédit, lesquelles s'élèvent à $4,000. QUATRE MILLE dollars.

Sujet aux règlements de la Société.

75-2

Henry Morgan & Co. Limited

HEURES D'AFFAIRES : 9 a.m. à 6 p.m. tous les jours. Téléphone : Plateau 5000, reliant tous les Rayons.

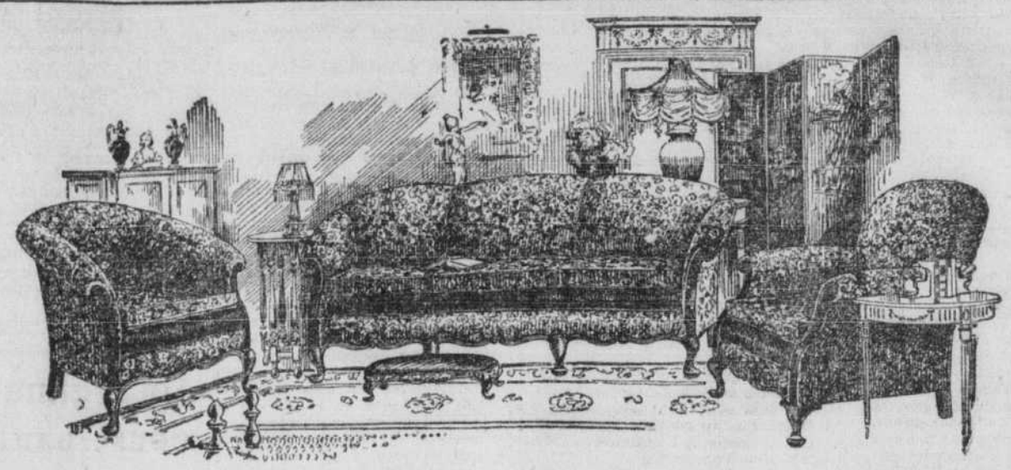

NOTRE VENTE de MEUBLES de FEVRIER

Offre tout notre Stock de Meubles à des Prix Spéciaux

La caractéristique principale des meubles Morgan, c'est la beauté du dessin et une stricte adhésion aux plus hauts idéals de l'ébénisterie.

Doublés de leurs prix de vente spéciaux, les meubles Morgan constituent incontestablement la meilleure occasion en ville aujourd'hui. Vous ferez des économies appréciables en achetant vos meubles chez Morgan.

MOBILIERS CHESTERFIELD

Mobilier Chesterfield de 3 pièces bourré en crin et en mousse dans le genre bras oreiller. Comprend un sofa de 84" et deux fauteuils avec sièges mobiles à coussins à ressort Marshall. *Prix antérieur 410.00.* **Prix de la vente de meubles de février 265.00.**

Mobilier Chesterfield de 3 pièces: sofa de 78" et deux fauteuils, désirable sous tous rapports. Bourrure en crin et en mousse, sièges avec coussins à ressort Marshall et couverture en beau velours de fantaisie. *Prix antérieur 450.00.* **Prix de la vente de meubles de février 295.00.**

Mobilier Chesterfield de 3 pièces bourré en crin et en mousse—un spécimen de la plus experte fabrication. Comprend: sofa de 96" et deux confortables fauteuils recouverts de peluche mohair taupe de belle qualité. *Prix antérieur 975.00.* **Prix de la vente de février 635.00.**

Un autre mobilier Chesterfield de 3 pièces comprenant: sofa de 78" et deux fauteuils recouverts de tapisserie de haute qualité. Sièges avec coussins mobiles à ressort, bourrure en crin et en mousse. *Prix antérieur 450.00.* **Prix de la vente de meubles de février 295.00.**

Très beau mobilier Chesterfield de trois morceaux, effet bras oreiller, bourré en crin et en mousse. Sièges à coussins à ressort Marshall. Ce mobilier comprend: sofa de 84" et deux fauteuils recouverts de belle tapisserie de fantaisie. *Prix antérieur 500.00.* **Prix de la vente de meubles de février 315.00.**

MOBILIERS DE SALLE A MANGER

Mobilier de salle à manger de dix pièces en noyer solide, effet deux tons, véritable reproduction de la période Renaissance Italienne. Comprend: buffet de 66 pouces, table oblongue extensible avec dessus de 44 x 66", cabinet à porcelaine fermé, table de service, 5 chaises et 1 fauteuil. *Prix antérieur 1,800.00.* **Prix de la vente de meubles de février, 900.00.**

Mobilier de salle à manger de neuf pièces dans le magnifique style Cromwell, représentant la plus experte fabrication sous tous rapports. Ce mobilier est en noyer solide et comprend: buffet de 60", table oblongue extensible avec dessus de 54 x 44", cabinet à porcelaine de 45"à double porte, 5 chaises et 1 fauteuil. Les sièges sont recouverts de vrai cuir. *Prix antérieur 600.00.* **Prix de la vente de meubles de février 390.00.**

Un autre mobilier de salle à manger de neuf pièces en acajou solide, effet de deux tons. Ce mobilier, qui est dans le style Hepplewhite, comprend: buffet de 60", table ovale extensible avec dessus de 60 x 48", cabinet à porcelaine de 42" avec treillis dans les portes, 5 chaises et 1 fauteuil recouverts de cuir de la meilleure qualité. *Prix antérieur 650.00.* **Prix de la vente de meubles de février 420.00.**

Magnifique mobilier de salle à manger de neuf pièces dans le style Renaissance Italienne. En noyer solide à effets de deux tons, fini rouge antique, ce mobilier comprend: buffet de 72" avec tiroir à coutellerie au haut, cabinet à porcelaine de 46" avec portes en verre, table ronde extensible de 52", 5 chaises et 1 fauteuil avec sièges recouverts en vrai cuir espagnol. *Prix antérieur 825.00.* **Prix de la vente de meubles de février 375.00.**

Superbe mobilier de salle à manger de neuf pièces dans le style Louis XVI, fini noyer. Comprend: buffet de 60", table ronde extensible avec dessus de 48" de diamètre, cabinet à porcelaine avec placards, 5 chaises et 1 fauteuil avec sièges recouverts en vrai cuir. *Prix antérieur 347.50.* **Prix de la vente de meubles de février 285.00.**

MOBILIERS DE CHAMBRE A COUCHER

Mobilier de chambre à coucher de huit pièces en acajou, style Louis XV, comprenant: bureau de 48", chifforette, table de toilette Vanity, lit double à pied arqué, table de nuit, banc, chaise et berceuse. *Prix antérieur 800.00.* **Prix de la vente de meubles de février 495.00.**

Mobilier de cinq pièces magnifiquement fabriqué dans le style Reine Anne en noyer solide à effet de deux tons. Comprend: bureau de 48", chifforette, table de toilette Vanity, lit double à pied arqué et banc. *Prix antérieur 889.00.* **Prix de la vente de meubles de février 444.75.**

Mobilier en noyer magnifiquement fini dans le style Louis XVI. Comprend cinq morceaux: bureau de 44", chifforette à compartiments, table de toilette à triple miroir, chaise de toilette et lit double. *Prix antérieur 520.00.* **Prix de la vente de meubles de février 295.00.**

Mobilier de chambre à coucher de sept pièces en noyer solide, superbement fini, intérieur de tous les tiroirs plaqués en acajou. Ce mobilier comprend: bureau de 50", chifforobe avec miroir mobile sur support, table de toilette avec deux face à main, lit double, chaise et banc. *Prix antérieur 675.00.* **Prix de la vente de meubles de février 395.00.**

Mobilier de chambre à coucher de sept pièces dans le style Chippendale chinois, en noyer solide à effet de deux tons, comprenant: bureau de 50", chifforette, table de toilette Vanity, lit double, table de nuit, chaise et berceuse. *Prix antérieur 900.00.* **Prix de la vente de meubles de février 475.00.**

—Troisième et quatrième étage

ELECTROLYSE

Poils follets, marques, verrues et taches du visage enlevés pour toujours et sans douleur par la seule méthode sûre: l'électrolyse.

Le travail est fait par un expert bien connu de New-York, avec satisfaction garantie.

On donne aussi des traitements pour les boutons et les pustules, ainsi qu'un massage de la figure à l'électricité. —Rayon de la Coiffure—Deuxième galerie

BELLES PANTOUFLES DE SOIREE ET D'APRES-MIDI POUR DAMES EN VENTE A 8.65

Se vendaient de 12.00 à 15.00.

Les meilleures chaussures — tant pour le confort que pour l'élégance. Offertes pour les écouler immédiatement au prix réduit de **8.65,** bien qu'elles se vendissent antérieurement de 12.00 à 15.00.

Dans cet assortiment il y a:

Souliers en chevreau noir, chevreau verni, chevreau brun, quelques-uns perlés, et à effet d'attache en ruban et courroie. Tous avec semelles cousues à la main et jolis talons français. Pointures 2½ à 7. Largeurs A à C. Pas toutes les pointures dans chaque genre, mais une bonne variété de pointures dans la collection. **Spécial 8.65.**

—Deuxième étage

OFFRE SPECIALE DE DOUILLETTES

Douillettes remplies de coton et recouvertes de silkoline de fantaisie avec bandes unies formant contraste. Grandeur 60 x 72". Prix **3.50.**

Une autre série de douillettes remplies de coton, recouvertes de silkoline de fantaisie, garnies de bands formant contraste. Grandeur 60 x 72". Prix **5.50.**

Douillettes remplies de coton, recouvertes de sateen à jolis dessins et garnies de deux panneaux en satin. Grandeur 60 x 72". Prix **9.00.** Très grandes, **10.00.**

Belles douillettes remplies de duvet, recouvertes de batiste anglaise à l'épreuve du duvet et garnies de deux panneaux unis. Grandeur 60 x 72". Prix **16.50.**

Troisième étage

On annonce une Réduction de Prix pour la

BALAYEUSE VACUUM HOOVER

PRIX REDUITS :

Modèle spécial . . . . **69.50.**
Petit modèle . . . . . **57.50.**
Accessoires supplémentaires **15.00.**

Troisième étage

CHRONIQUE D'OTTAWA

La charité internationale

(Service spécial à la "Presse")

Ottawa, 1.—Le colonel Mackie, ancien député de Renfrew et membre d'une commission commerciale britannique qui fut envoyée en Russie au début de la guerre, revient d'un second voyage sur les bords du Volga. Il nous en rapporte de telles visions de malheur et de détresse que même les plus blasés, les plus endurcis par la répétition du récit des calamités qui ont ravagé l'Europe ces dernières années, ne peuvent s'empêcher d'être émus. Sur une étendue de 1,000 milles, c'est-à-dire environ un tiers de la longueur du Volga et sur une profondeur de 200 à 300 milles, la famine promène son spectre terrible. Une trentaine de millions de paysans sont condamnés à mourir de faim sur des terres qui comptent parmi les plus riches du monde, parce qu'ils n'ont pas de grain pour les ensemencer.

Tout le long de la route parcourue par lui, le colonel Mackie dit avoir vu des corps étendus sur le sol. Les vivants, épuisés par un long jeûne, avaient l'immobilité des cadavres. Vaincus par des souffrances ils s'étaient laissés tomber pour attendre la mort. Le colonel raconte aussi que des femmes et des enfants ont succombé devant lui à la faim, à dix pieds du bureau de distribution où l'on sert aux affamés une poignée de seigle mêlé de poussière d'os, d'herbe verte et de glands pilés.

Ce qui a surtout frappé M. Mackie c'est la résignation et la loyauté de ces pauvres gens qui en recevant du gouvernement de petites quantités de graines de semence s'empressent de les mettre en terre sans en distraire la moindre partie pour leur nourriture, en disant: "Nous allons mourir de faim, c'est certain, mais nos enfants récolteront et vivront". Et le colonel Mackie ajoute que 15 millions d'adultes vont sûrement succomber dans cette région, mais qu'il est possible de sauver environ 10 millions d'enfants pourvu que les secours ne tardent pas.

Mais ces détails sont trop connus déjà pour qu'il soit besoin d'y insister. Ce qu'il faut signaler c'est la décision du gouvernement fédéral de venir en aide aux pauvres gens que la disette et l'anarchie politique ont acculés à l'extrémité où nous les voyons aujourd'hui.

Jamais les Canadiens ne sont restés sourds à un appel à la charité. Rarement peuple a eu les cordons de la bourse plus déliés. Notre richesse naturelle, notre sécurité, nous faisaient des devoirs de générosité que nous avons remplis de notre mieux et avec empressement. Toutefois il faut que les individus sachent se limiter et que l'Etat sache donner. C'est pourquoi on approuvera le gouvernement d'avoir mis certaines conditions au secours qu'il a l'intention d'accorder aux petits enfants russes.

Dans sa déclaration d'hier, le premier ministre dit en effet que le gouvernement est prêt à étudier les moyens de coopérer avec les initiatives volontaires pourvu qu'elles réussissent à organiser un fonds de secours responsable auquel il pourra donner son approbation. Si par exemple une organisation nationale du genre du "Save-The-Children Fund" britannique pouvait être fondée au Canada, soit comme organisation indépendante, soit comme une filiale de l'organisation principale existant en Angleterre, organisation qui permettrait de coordonner les efforts des individus, des sociétés, des églises et autres groupements, le gouvernement est prêt à l'aider dans son travail de secours.

Ailleurs le gouvernement déclare qu'il ne se sent pas le droit de dépenser les deniers publics pour des fins de secours à l'étrangr sans que le peuple canadien prouve par ses souscriptions personnelles qu'il est en faveur de ce don.

Tout ceci est très bien. Le peuple souscrira certainement pour sauver d'une mort atroce les petits enfants russes et le gouvernemnt grossira d'un subside quelconque le fonds de secours,à condition que le comité de souscription soit national et distinct des autres comités étrangers. Par ce moyen le gouvernement s'assure que l'argent sera vraiment employé pour des fins de charité.

En insistant aussi pour que le comité de secours canadien soit distinct des autres comités étrangers il se donne la garantie que les Russes cette fois sauront que non seulement l'Angleterre, ou l'Empire britannique les ont aidés mais que des secours sont venus directement du Canada.

La souscription anonyme convient à l'individu et lui fait honneur. Selon le précepte de l'Evangile : "La main gauche doit ignorer ce que fait la droite", mais l'Etat n'est pas tenu à ces délicatesses. Son action même morale, a une signification politique. On l'a bien vu ces dernières années. L'Angleterre et les Etats-Unis, par exemple, étaient sans doute animés par un seul motif humanitaire quand ils contribuaient à sauver d'une mort certaine les 300,000 jeunes rachitiques viennois victimes de la guerre. Il n'en reste pas moins vrai que les petits protégés de ces nations, qui embrassaient, comme je les ai vu faire, le drapeau étoilé et l'Union Jack, éprouvaient en plus d'un sentiment de reconnaissance naturel, un amour compréhensible pour ces pays généreux. S'ils avaient su que le Canada avait aussi contribué au fonds de secours britannique et que l'un des nôtres faisait même partie du bureau central de charité, nul doute qu'ils lui auraient témoigné leur affection de la même manière et surtout, lui auraient gardé le même attachement.

Que nous voulions ou non nous serons avant très longtemps mêlés à d'autres complications internationales. Nous avons tout à gagner en nous faisant des amis puisque nous ne pouvons encore nous faire des alliés. D'ailleurs quelles alliances auront des garanties plus solides que ces sympathies que les Etats-Unis, pour ne citer qu'eux, sont en train de recueillir en Europe, grâce à leurs oeuvres de charité et au dévouement de M. Hoover, dont le nom est vénéré en Autriche et ailleurs comme celui d'un saint. De ces sympathies rien n'empêche que le Canada ait la part qui lui revient puisqu'il a contribué à les faire naître.

Certes, il serait indigne du Canada et des autres nations de faire la charité par diplomatie, d'exploiter les souffrances d'un peuple au profit de la politique, mais il est permis de s'élever au-dessus de ces considérations mesquines et d'anticiper les effets de cette charité internationale qui se pratique aujourd'hui sur une si haute échelle et si noblement. Mieux que les conférences sur le désarmement, mieux que les sociétés de nations, l'attitude humanitaire des pays les uns vis-à-vis des autres, contribuera à faire triompher cette "lex aldor", c'est-à-dire la loi de justice et d'amour internationale que David Jayne Hill oppose à la "raison d'état", le principe de souveraineté égoïste qui selon lui "fut le triomphe du matérialisme en matière de gouvernement, entraînant la disparition, pendant plusieurs siècles, de ces vues idéalistes qui sont l'élément fécond de tout progrès politique". (1)

Notre pays ne peut rester étranger à ce mouvement magnifique qui tend à des relations plus cordiales, plus généreuses entre les peuples. La charité internationale l'oriente vers le droit international. Aujourd'hui que le vrai progrès tend dans cette direction, il se doit à lui-même de suivre les nations les plus avancées et même de donner l'exemple. La contribution qu'il fera officiellement au fonds de secours russe, quelle qu'elle soit, prouvera qu'il adhère à ces principes élevés. C'est pourquoi l'hon. M. King fait bien de garder à la souscription projetée son caractère national.

(1) D. J. Hill, "L'Etat moderne".

CLAUDE.

UN ENTREPOT QUI CONTENAIT DES LIQUEURS

La cause de la Commission contre A. Gélinas est commencée ce matin.

PREUVE INTERESSANTE

Devant le tribunal spécial qui entend les causes de la Commission des liqueurs, sous la présidence de M. le juge Gustave Perrault, on a commencé,hier matin, l'audition des témoignages dans la cause de la Commission contre l'entrepôt Hill, 45 rue William, dont M. Albéric Gélinas est l'un des propriétaires.

Les faits de la cause sont que le 30 septembre 1921, les agents de la Commission ont saisi à cet entrepôt pour plus de $3,000 en valeur de liqueurs alcooliques et ont transporté les caisses et barils à charge de trois autos-camions, au grand entrepôt de la Commission, à la Longue-Pointe.

Le terme de l'accusation contre M. A. Gélinas est "d'avoir illégalement gardé des liqueurs alcooliques" à l'entrepot Hill.

Plusieurs inspecteurs de la Commission, ont établi les premiers éléments de la cause; la date de la saisie, le nombre de caisses, de barils; la nature du liquide et comment la saisie fut effectué.

On constate pour la première fois que le chef Carrington de l'agence Thiel prend une part active à la police de la Commission et guide ce département qui perdit maintes causes parce que les preuves étaient insuffisamment préparées par les agents.

Le général Panet était aussi en cour et se consultait avec le chef Carrington.

L'ex-inspecteur Archambault est appelé comme témoin par la défense. Il déclare qu'il est allé trois fois à l'entrepôt Hill et y a vu de grandes quantités de caisses de boisson, environ deux cents, dit-il.

Il y est allé en juillet d'abord, puis en août, la seconde fois. Cette fois, quand on lui demanda ce qu'il venait faire et qu'il se fut expliqué, on lui répondit: "Tout ça c'est arrangé avec l'hon. G.-A. Simard."

Le témoin ajoute: Je fus rappelé au bureau par le sous-chef des agents, M. Bourassa. Il y est retourné une troisième fois quelques jours avant la saisie.

M. J.-M. Chartrand, qui fut remplacé par le général Panet témoigne et dit en riant qu'il n'est qu'un inspecteur de la commission.

Me Gélinas, avocat de la défense, lui dit avec vivacité: —"Tout ceci n'est pas une plaisanterie! Soyez sérieux! Etes-vous oui ou non chef des inspecteurs de la commission?

Le témoin répond:—"Je n'aime pas les titres, moi! D'ailleurs le titre n'a jamais été supprimé, je suis encore chef des inspecteurs. (En disant cela il regarde significativement le général Panet).

On l'a informé qu'il y avait de la boisson à l'entrepôt Hill, mais, il ne sait rien personnellement et n'a pas pris part à la saisie.

MM. Charles Laurendeau et M. Gélinas occupent pour la défense et MM. L.-B. Cordeau et Jules Desmarais sont les procureurs de la commission.

A la séance de l'après-midi, Me Charles Laurendeau a sommairement analysé la preuve pour la défense et Me Jules Desmarais pour le gouvernement.

M. le juge G. Perrault prit la cause en délibéré et ajourna l'audience.

UNE RICHE HERITIERE EPOUSERA UN OUVRIER

Chicago, 1er.—Mme Marion-B. Stephens, fille de feu Norman Ream, de Chicago, héritière d'une fortune de $40,000,000, épouse divorcée de Redmond-D. Stephens, épousera, samedi, à l'église russe, Anastase Vonsiatskoy-Vonslatsky, employé de la Baldwin Locomotive Works, de Philadelphie, et demeurera dans le quartier ouvrier, dans une modeste maison. Le futur époux compte s'établir en Russie, quand il y aura là un gouvernement stable et y être le représentant de la compagnie Baldwin.

Un régime très constipant -- *et cependant pas de constipation*

Voici une remarquable expérience conduite sous les soins d'un grand savant: Pendant un mois entier on nourrit un certain nombre d'hommes et de femmes avec des oeufs, du lait et du fromage—tous des aliments constipants—et pourtant, ils ne souffrirent pas de constipation, parce qu'on avait ajouté de la levure Fleischmann à leur régime.

Ayant mangé les mêmes aliments sans levure Fleischmann, tous les quatre devinrent constipés.

Des milliers d'hommes et de femmes de tout le pays ont constaté que le fait de manger tous les jours de la levure Fleischmann produit une élimination régulière et normale. La levure fraîche est riche d'éléments qui stimulent l'action des intestins et tiennent le corps libre de poisons.

Ajoutez 2 à 3 pains de levure Fleischmann à votre régime quotidien et vous verrez bientôt que les laxatifs ne sont pas nécessaires. Mais veillez à ce que ce soit de la levure Fleischmann—dans la familière boîte de fer-blanc avec l'étiquette jaune. Placez-en une commande permanente chez votre épicier.

Il y A un chemin royal qui conduit à la bonne apparence, et il n'en coûte pas cher pour le suivre — envoyer ses vêtements chez Dechaux pour les faire nettoyer ou teindre — voilà!

Téléphone: Est 5000

Dechaux Frères

LIMITEE

628 rue Beaudry, Montréal

LA SANTE REND LA VIE AGREABLE

La faiblesse du sang cause une déconcertante sensation d'épuisement.

La santé à elle seule suffit à rendre la vie agréable. Alors que la mauvaise santé lui enlève tout son prix.

Il existe des témoignages dictés par l'expérience ordinaire et médicale qui établissent que le Pepto-Mangan de Gude redonne au sang sa composition saine et normale. Depuis des années, les médecins connaissent sa valeur et le prescrivent. Des milliers et des milliers d'hommes, de femmes et d'enfants comptent sur lui. Le Pepto-Mangan redonne sa vigueur perdue au sang qui s'est appauvri et affaiblie et dont la pauvreté et la faiblesse ont leur reflet sur le teint. Des physionomies torturées par l'angoisse sont redevenues souriantes grâce à lui. La sensation de vivre—de respirer, de goûter, de voir la lumière du soleil, de respirer le parfum des fleurs, de sombrer, dans un sommeil profond et réparateur—grâce à lui revient avec intensité. Il redonne la vie que procure le sang rouge. Le nom de Pepto-Mangan se trouve sur chaque paquet. Il est en vente chez votre pharmacien, en tablettes ou sous forme liquide. (ann)

LE DANGER DE LA PNEUMONIE

Comment on peut l'éviter

Lorsque vous avez un rhume et que vous le négligez vous êtes fortement menacé par la pneumonie. Les purs éléments nutritifs de la Father John's Medicine créent l'énergie pour résister au rhume et aux germes de la grippe.

Le doux effet laxatif de la Father John's Medicine vous aide à éliminer les impuretés.

La Father John's Medicine adoucit et guérit les parois des voies respiratoires.

Vous pouvez être tranquille lorsque vous prenez la Father John's Medicine parce qu'elle est garantie être exempte d'alcool ou d'autres drogues dangereuses d'aucune sorte. Soixante-cinq ans en usage.

Father John's Medicine
CONTRE TOUX OPINIATRES

MANTEAUX SEAL FRANÇAIS

GRANDES REDUCTIONS

Taillés avec soin de pleines peaux, garantis teinture Chapal. — Ceinture si désirée. Grand collet - châle. Manche cloche. Une vraie aubaine à

$77.25

Beau choix de manteaux de seal garnis d'Alaska à $97.85 et $103.00

Les commandes par la poste sont spécialement bienvenues. Frais de transport payés. Demandez notre catalogue.

McComber LIMITEE
COIN St PIERRE
420 St PAUL OUEST

MADAME ASQUITH FAIT UNE CONFERENCE MAIS NON SANS DIFFICULTE

New-York, 1. — Madame H.-H. Asquith, épouse de l'ancien premier-ministre d'Angleterre, a fait une conférence hier après-midi, au théâtre New Amsterdam. Son auditoire, composé en partie de femmes, se recrutait dans les meilleures classes de la société new yorkaise.

Comme elle était un peu indisposée et que sa voix était faible, elle eut de la difficulté à se faire entendre de toutes les parties de la salle. Quelques dames manifestèrent ouvertement leur mécontentement; il y en eut même qui se présentèrent au guichet pour recouvrer leur argent, disant qu'elles avaient payé pour entendre quelque chose et qu'elles ne pouvaient rien saisir. Madame Asquith ne se laissa pas décontenancer par les interruptions et les cris de: "Plus fort! plus fort!" et elle alla jusqu'au bout.

Lorsqu'à la fin de sa conférence qu'elle avait faite assise, elle se leva pour saluer son auditoire, elle fut bien applaudie et reçut une gerbe de roses.

DROIT DES FERMIERS

L'hon. juge Panneton a rendu jugement ordonnant à E. Garneau, liquidateur, de créditer au nom d'Irwin Thompson et autres, fermiers des Cantons de l'Est, la somme de $973.17 pour la crème qu'ils avaient livrée à B.-D. Buford, manufacturier de beurre. D'après un arrangement avec Buford, maintenant insolvable, les fermiers qui portaient de la crème et Buford, après avoir fabriqué de beurre, le vendait et gardait pour lui quatre cents par livre, créditant la balance du prix de vente, aux fermiers. L'hon. juge Panneton déclara que les fermiers demeuraient les propriétaires du beurre et que c'était leur droit d'être crédités pour la somme mentionnée.

LE BANQUET LAPOINTE

(Du correspondant de la PRESSE)

Québec, 1er. — Au banquet qui sera donné le 21 de ce mois, en l'honneur du ministre de la marine, l'hon. Ernest Lapointe, l'hon. P.-J. Paradis, conseiller législatif et organisateur en chef du parti libéral pour le district de Québec, présidera. Il aura à sa droite, l'hon. M. Lapointe et à sa gauche l'hon. Mackenzie-King, premier ministre du Canada.

L'hon. M. Taschereau, premier ministre de la province, et l'hon. Dr Béland seront au nombre de ceux qui porteront la parole.

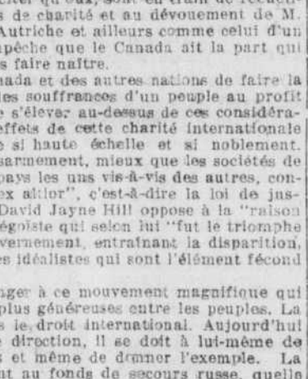

Les PILULES de DODD pour les REINS soulagent toutes sortes de maladies de reins, RHUMATISME, MAL DE BRIGHT, DIABETE et MAUX DE DOS.

264-n v

35c dans la $1

JEUNES GENS — voici une occasion extraordinaire d'acheter ce dont vous avez besoin pour le printemps.

Stock de Banqueroute de Mercerie et Chapeaux à 35¢ dans la piastre.

Lisez notre annonce de Jeudi

H. Rose, 1575 Notre-Dame O.

75-2

MAISONS D'EDUCATION

L'Anglais Enseigné par la Poste

25c la leçon

Toute dernière méthode. Résultats surprenants en quelques semaines.

Je garantis par écrit faire lire, écrire et parler mon élève en anglais dans l'espace de 40 leçons. Etabli il y a 12 ans. Ecrire pour détails.

Mlle BLANCHE FISHER,
1264 Ave Lexington. Dépt. 60.
New-York, N.-Y. 61-39A

GAGNEZ de $2,500.00 à $10,000.00

DEVENEZ VENDEUR

La crise actuelle sera bientôt suivie d'une reprise très active des affaires. Préparez-vous afin de pouvoir remplir une position payante et agréable. Apprenez l'Art de vendre. Etude facile, chez soi, durant ses loisirs. Quelques semaines d'études feront de vous un professionnel de la vente. Diplôme. Bureau de placement gratuit pour élèves.

Envoyez de suite coupon ci-dessous et recevez circulaire illustrée donnant tous renseignements.

LA CIE CANADIENNE DES COURS PAR CORRESPONDANCE, Limitée,
335a Ave Vigor, Montréal.

Veuillez m'envoyer votre circulaire sur l'Art de Vendre.

Nom. . . . . .
Adresse. . . . . .
Ville. . . . . .
Prov. Comté. . . . . .

Heures d'affaires 9 a.m. à 6 p.m.

ALMY'S LIMITÉE

LE PLUS GRAND MAGASIN DE MONTREAL.

Ouvert le Samedi Soir jusqu'à 10 hrs

Rues Bleury, Ste-Catherine et St-Alexandre

L'Ouverture Officielle de l'Allée Centrale

AURA LIEU DEMAIN

Il y aura des occasions remarquables sur les tables qui longent la grande allée, de la rue Bleury à la rue St-Alexandre.

LES PRIX SERONT TOUJOURS PLUS BAS QU'AILLEURS

Ce sera un endroit idéal pour ceux qui désirent économiser sur leurs achats. Ne manquez pas ces aubaines d'ouverture:

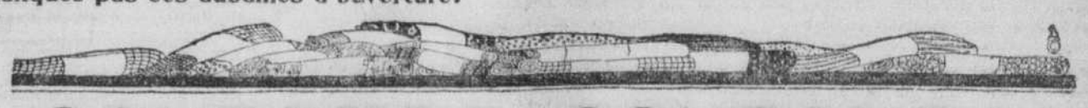

COUPONS ! COUPONS ! !

Coupons de Soie
Moitié Prix
Tissus unis ou de fantaisie, en longueurs de 1 à 5 verges. Exactement à moitié prix.

Coupons d'Etoffes à Robes
Moitié Prix
Beaux lainages, serges, quadrillés de fantaisie, alpaga, crêpes, drap covert, etc. Longueurs de 1 à 4 verges; quantité suffisante pour faire robes d'enfants, jupes de sport, etc. En vente dans l'allée centrale à MOITIE PRIX.

Coupons de Tissus Lavables
Moitié Prix
Guingans, flanellettes, tissus à blouses, tissus à chemises, etc. Longueurs appropriées à plusieurs usages. Dans l'allée centrale à MOITIE PRIX.

Coupons de Tentures
Etamines, cretonnes, marquisettes, velours, tulles et popelines. Toutes des longueurs utiles; à grandes réductions de prix.

Jupes en Jean Blanc
$1.00
150 seulement; bien taillées et finies avec ceinture et poches. Prix ordinaire $1.50; dans l'allée centrale $1.00

Jolies Blouses
$1.00
En beau voile blanc et en organdi de couleurs; aussi quelques-unes en flanellette. Valeurs jusqu'à $3.98. Dans l'allée centrale à $1.00.

Robes de Maison
$1.00
Dix modèles au choix, en très bonne indienne; douze couleurs y compris marine et noir; grandeurs 36 à 50. Dans l'allée centrale à . . $1.00

Complets pour Garçonnets et "Rompers" **.69**
Les combinaisons "rompers" sont en flanellette rayée avec élastique aux genoux. Pour enfants de 6 mois à 6 ans. Les complets sont en quadrillé berger noir et blanc, garnis en rouge; les culottes sont faites pour se rabattre en arrière. Prix ordinaire $1.49; dans l'allée centrale . 69c

Coupons de Rubans
Ruban duchesse lavable, en taffetas; rubans quadrillés et rubans nouveauté; ¼ à 5 pouces de largeur, en longueurs de ½ à 3 verges. Plusieurs couleurs et dessins. Valeurs jusqu'à .98 le coupon, dans l'allée centrale. . . .25

Coupons de Tissus à Voilettes **.35** chacun
Presque tous sont de fabrication française; en longueurs suffisantes pour les chapeaux de grandeurs ordinaires. Il y en a même pour grands chapeaux. Dans l'allée centrale à, chacun 35c

Fourchettes à Viande Froide
.39
Une quantité limitée de fourchettes plaquées en argent "Rogers 1881" du fameux dessin "Grecian". Prix antérieur .98 chacun; dans l'allée centrale 39c

Papier à Lettres
.19
Beau papier fini toile; boîtes d'une main avec longues enveloppes. Dans l'allée centrale, la boîte, .19

Chaussures pour Dames
$1.00
Bottines, escarpins et souliers, en chevreau et cuir verni; talons hauts ou bas. Chaussures échantillons dans les pointures 2 à 7 seulement. Prix ordinaire $4.00; dans l'allée centrale $1.00

Nouveaux Chapeaux de Printemps
En satin, soie et tresse de fantaisie, garnis de fruits, fleurs, épingles nouveauté, etc. 100 seulement. Valeur de $5.00. — Dans l'allée centrale à **$2.98**

Gants en Chamoisette Soie et Lille
.59
Presque toutes les couleurs et tous les genres; gants longs, gantelets ou longueur au poignet. Prix ordinaire $1.00 à $1.75; dans l'allée centrale à 59

Bas de Soie avec Devant en Dentelle **.49**
Ce qu'il y a de plus nouveau pour le printemps pour porter avec souliers lacés ou à courroie. Brun et noir seulement. Jolies couleurs. Bien façonnés, pieds sans couture. Pointures 8½ à 10. La paire 49c

Taies d'Oreillers **.19** Chac.
Grandes dimensions 36 x 40 pouces; en bon coton canadien. — Dans l'allée centrale, chacune 19c

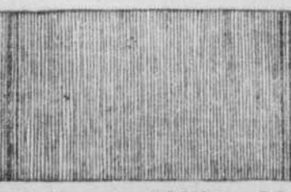

Carpettes en Chiffon, $1.00
Faites en chiffons neufs et nets, dans les nuances de rose, bleu, brun et vert, bouts frangés; aussi quelques mattes japonaises; dimensions 24 x 36, 24 x 42 et 27 x 45. Valeurs jusqu'à $2.25; dans l'allée centrale **$1.00**

Corsets Warner à l'Epreuve de la Rouille **$1.00**
En coutil rose ou blanc; bien baleinés et soigneusement finis; munis de fortes jarretelles; toutes grandeurs jusqu'à 32. Valeurs jusqu'à $1.98 pour $1.00

Robes de Nuit En Flanellette **.69**
Devant ouvert ou genre se passant pardessus la tête; faites en flanellette douce et chaude; jolies rayures de couleurs. Prix ordinaire $1.00; dans l'allée centrale . 69c

Robes en Flanellette
Pour Fillettes **.69**
En quadrillé berger noir et blanc ainsi que vert pâle et blanc. Faciles à laver et bien finies. Grandeurs 8 à 14 ans. Prix ordinaire $1.98; dans l'allée centrale 69c

Robes en Guingan et en chambrai **$1.00**
Modèles variés; collets ronds ou carrés, finies avec poches; quelques-unes sont faites avec long ceinturon. 8 à 14 ans. Prix ordinaire $2.59 dans l'allée centrale $1.00

Sacs à Main
$1.00
Genre Swagger, en véritable cuir. Noir, marine, brun, gris, pourpre et vert; très bien doublés. Dans l'allée centrale $1.00

Gilets Tricots
pour garçonnets et fillettes.
39c
Tricot avec encolure en V; bien cousus et revers épais. Or, copen, cardinal, gris, brun et rose, avec garnitures de couleurs contrastantes. Grandeurs 22, 24 et 26 seulement. Dans l'allée centrale 39c

Laine à Chandails
Balles de 12 oz. . . **.19**
Bonne laine à 4 brins dans un bon assortiment de couleurs; brun, buff, vert, gris, turquoise, rouge, marine, noir et blanc. Appropriée pour chandails, écharpes, chaussettes, etc. Prix ordinaire .35 la balle pour 19c

Bouteilles à Eau Chaude
$1.49
Capacité 2 pintes en caoutchouc rouge. Absolument garanties. Prix ordinaire $2.00; dans l'allée centrale $1.49

Boîtes à Pain
En épais fer blanc émaillé blanc ou gris vaisseau de guerre avec lettres en or. Prix antérieur $2.75. Dans l'allée centrale à . **$1.49**

EUGENE BROSSEAU SE BATTRA LE 17 AVEC STEVE CHOYNSKI AU MONUMENT NATIONAL

UN REDOUTABLE ADVERSAIRE POUR EUG. BROSSEAU

Brosseau se battra encore prochainement.

Le 17 février, Brosseau se rencontrera avec Steve Choynski, dans un combat de dix assauts au Monument National. Choynski n'est pas un inconnu. Les fervents de la boxe l'ont vu à l'oeuvre au Monument National et à l'Arena Mont-Royal. Choynski est un solide boxeur, agressif, et portant un terrible coup de poing. Il cogne dur, et Brosseau devra sûrement avoir besoin de toute son adresse pour éviter les "swings" de l'américain. Ceux qui ont vu Choynski à l'oeuvre avec Ricard, à l'Arena, voudront le revoir aux prises avec Brosseau. Personne ne pourra dire que Brosseau n'aura pas d'adversaire le 17 février.

Oscar Deschamps qui a battu avant hier Red Cap Wilson dans un combat de dix assauts, se rencontrera lundi prochain avec Andy Chaney, de Baltimore, dans un autre match de dix rondes au Saint-Denis. Un dur combat par semaine est un régime un peu sévère pour un jeune boxeur. Les promoteurs nous paraissent un peu ambitieux. Nous croyons qu'un match par quinze jours serait amplement suffisant. N'épuisons pas un bon homme par de rudes tâches imposées trop fréquemment.

New-York, 1.—On annonce que Jack Dempsey et Bill Brennan se rencontreront le 17 mars dans un combat de 12 rondes à Madison Square Garden.

New-York, 1.—La Commission de Boxe de New-York a averti Tex Rickard qu'elle ne permettra pas une nouvelle rencontre entre Dempsey et Brennan. En conséquence, Rickard s'efforcera de faire rencontrer les deux hommes ailleurs que dans l'Etat de New-York.

Note de la rédaction.—Cette décision de la Commission de Boxe de New-York nous parait absolument arbitraire et injustifiable. Elle est l'acte de gens qui veulent se montrer importants aux yeux du public, qui veulent jouer le rôle de "boss". Comme chacun s'en rappelle, Bill Brennan a failli mettre Dempsey hors de combat lors de leur dernière rencontre et sans vouloir prédire que Brennan battrait Dempsey, ce que nous ne pensons pas, nous croyons cependant que la rencontre serait intéressante.

New-York, 1. — Moe Herscovitch et Jimmy Kelly se rencontreront le 6 février dans un combat de 12 rondes au Star Sporting Club.

SOLLY GREEN EST UN BOXEUR PRATIQUE

Solly Green a commencé à s'entraîner hier au gymnase Shears, mais en se servant seulement d'une main. Il fait également de la marche et de la course sur la route afin de se mettre en forme. Il déclare que son premier combat sera avec Dschamps.

Solly Green vient d'acheter dans la partie Nord de Montréal, une série de six logements qu'il a payé $26,000. Brosseau a acheté une ferme et Green une maison. Comme on peut le voir, Green n'a pas gaspillé l'argent qu'il a gagné à se battre.

ADRIEN RICHARD FERA FACE A EUG. TREMBLAY

C'est ce soir qu'Eugène Tremblay et Adrien Richard "l'homme caoutchouc", se rencontreront dans une lutte de 2 dans 3, limitée à une heure, au théâtre King Edward, boulevard Saint-Laurent. Le champion poids léger a annoncé qu'il est disposé à accorder une chance à tous les lutteurs locaux et il le montre en prenant Richard après avoir accepté Noé Choquette. Le match Tremblay-Richard sera précédé par une lutte préliminaire limitée à une demi-heure entre Roméo Doucet et Lucien Paul.

LUTTE ET BOXE A LA CASQUETTE

Les officiers du club de lutte et de boxe de La Casquette sont décidés à faire un succès de leur organisation et ils ne négligeront rien pour que les athlètes de La Casquette remportent de nombreux lauriers aux prochains championnats de lutte et de boxe de la cité ainsi qu'aux championnats canadiens.

Sous l'excellente direction d'Albert Desroches, le club est à faire une sélection judicieuse des athlètes qui devront porter publiquement les couleurs de La Casquette; une fois cette sélection faite, les athlètes choisis auront à leur disposition un des gymnases les mieux aménagés de Montréal pour leur entrainement qui sera confié à des moniteurs avertis. Dans ces circonstances, ces athlètes, avec les excellents éléments qu'ils possèdent déjà, ne manqueront pas, comme par le passé, d'être en état de faire face victorieusement à tout venant.

Le club et ses membres se réuniront vendredi soir pour procéder à l'enregistrement des athlètes avec l'A.A.U. du Canada.

Les athlètes de La Casquette seront triés sur le volet; ceux qui ont de réelles aptitudes sont invités à se présenter pour joindre le groupe déjà important des athlètes du Groupe Mont-Royal de La Casquette.

Le club de hockey de La Casquette jouera ce soir à la patinoire Savard, de 7 à 9. Les membres et amis de La Casquette sont invités à aller en grand nombre encourager l'équipe si bien dirigée par son capitaine, le populaire Marc Desmarteaux.

Les raquetteurs de La Casquette iront à Montréal-Nord, dimanche prochain, pour leur sortie annuelle à cet endroit. Cette promenade est toujours une des mieux réussies de la saison. Le club sera au complet avec son corps de clairons. On compte particulièrement sur la présence de tous les anciens pour rehausser l'éclat de la fête de leur présence.

Le départ se fera des salles du club où le rendez-vous est fixé pour dix heures a.m.

BOXE AU CLUB JOFFRE

Le programme de la séance sportive de ce soir au Club Athlétique Joffre, coin des rues Frontenac et Notre-Dame, comprendra trois luttes et cinq exhibitions de boxe par des amateurs de renom. Voici le programme détaillé:

Lutte—115 livres, J. Guérin, Indépendant vs Jos. Turgeon, Club Athlétique Joffre.

110 livres, Pitre Paolucci, du Club Joffre vs Hector Fonvielle, du Sainte-Brigide.

135 livres, Henri Duchesne, Indépendant vs A. Hamel, du Sainte-Cécile.

Boxe—115 livres, Jos. Mireault, du Champêtre vs Clovis Durand, du Sainte-Cécile.

116 livres, Jos. Bignouette, Club Joffre vs Paul Payette.

126 livres, C. Villeneuve, Club Joffre vs Gus. Lebrun, du Sainte-Cécile.

125 livres, Jos. Riverin, du Champêtre vs Peter Kanamy, Sainte-Cécile.

100 livres, Jos. Sennette, Sainte-Cécile vs H. Dubuc, Indépendant.

Albert Chaumont renouvelle encore son défi à tout boxeur amateur du Canada à 160 livres. Il voudrait savoir à quelle date A. Emond veut le rencontrer. Information au Club Athlétique Joffre.

GARDE SAINT-GEORGES

Les membres de la Garde Saint-Georges de Saint-Henri auront une assemblée ce soir aux quartiers généraux, 1873 [illegible]-Jacques, pour affaire importante.

LE NATIONAL ET LE VICTORIA AU PROGRAMME

Le programme de la Ligue de Hockey de la Cité demain soir à l'Arena Mont-Royal comprend deux excellentes parties:

Victoria vs National.
Loyola vs M.A.A.A.

La présence de l'équipe canadienne-française sur la glace attirera sûrement à l'Arena, une foule fort nombreuse. Le National aura un très redoutable adversaire, car le Victoria possède l'une des meilleures équipes de la ligue après celle du Saint-Anne. Laurendeau et ses camarades auront besoin de jouer serré pour vaincre le Victoria. On peut prévoir que la lutte sera excitante.

La rencontre entre le Collège Loyola et la M.A.A.A. devrait aussi être un spectacle entrainant.

LIGUE DES SALAISONS

Les Canadian Packers ont défait le Montreal Abattoir par 2 à 1 et le William Davies a battu le Swift Canadian par 3 à 2 dans les parties de la Ligue de hockey des Salaisons jouées hier soir à l'Arena Mont Royal. Composition des équipes:

Mont. Abattoirs		C.P.C.
Demers	buts	St. Jaques
Lauzon	défense	Kent
Farry	défense	Glass
Gillean	avants	Charbonneau
Malcom	avants	Leduc
Brunette	avants	Ranco
Quesnel	substituts	E. Contant
Vernier	substituts	P. Gauthier
Boileau	substituts	Dickson

Première période
1—C.P.C.—Charbonneau 12.00
2—M. A.—Vernier 2.00
Deuxième période
Pas de score.
Troisième période
3—C.P.C.—Gauthier 9.00

Wm. Davies		Swift-Can.
Laverdure	buts	Baridon
Latimer	défense	Huges
Musgrove	défense	Doyle
Bell	avants	Lanos
Clarke	avants	Meredith
G. Gauthier	avants	Neveu
Burnett	substituts	Beauchamp
Falconer	substituts	Thoms
Osler	substituts	Mellinson

Première période
1—Swift—Meredith 8.00
2—Davies—Burnett 2.00
Deuxième période
3—Davies—Clarke 7.00
Troisième période
4—Davies—Burnett 5.00
5—Swift—Mallinson 3.00

FETE DU SAINTE-BRIGIDE

La grande fête du Sainte-Brigide qui aura lieu jeudi 2 février, au Stanley, promet d'être une soirée mémorable pour les amateurs de danse et de euchre. Environ 200 prix seront distribués aux vainqueurs. MM. Jos. Rolland et Alb. Bousquet sont à préparer le programme de danse qui sera exécuté par le "Happy Five Syncopaters Dance Orchestra". M. René Mazurette sera le directeur de la partie de cartes.

Le Sainte-Brigide compte beaucoup sur le concours de tous les camarades pour faire de cette fête l'événement de la saison.

LE BOUCANIER

Les membres du club de raquetteurs le Boucanier qui désirent assister à la soirée organisée par le Richmond devront se rendre en uniforme aux salles de ce club, 1062-1068 Notre-Dame ouest à 8 heures.

Le Boucanier tient à remercier le maire Plant, d'Ottawa, le président Lamont, de la Gaieté Canadienne, et le président du club Freeman de la chaleureuse réception qui lui a été accordée. Il félicite M. Villeneuve, organisateur du carnaval, du beau succès qu'il a remporté.

LE NATIONAL

Le prochain événement au programme des raquetteurs de l'Association Athlétique d'Amateurs Nationale, est le euchre-bal du 8 février prochain. L'organisation a retenu pour la circonstance un orchestre dont la réputation n'est plus à faire, les "Midnight Serenaders". La partie musicale ne laissera pas à désirer. Et pour le euchre, plus de cent prix sont déjà reçus.

Les membres de cette section sont priés de prendre note que la sortie avec dames, ce soir, est contremandée. Il y aura assemblée générale ce soir à 8.30.

AU C. P. SAINT-ZOTIQUE

Ce soir, assemblée générale des membres du Cercle Paroissial Saint-Zotique, à ses salles. On discutera des questions de la plus haute importance. Tous les membres sont invités. On considérera les candidatures à la présidence du Cercle. Toutes les sections devraient être à l'assemblée.

HOCKEY A VERDUN

Le club de hockey des Anciens Elèves de Verdun a reçu la visite du Notre-Dame des Victoires et l'a défait par 5 à 1 devant une nombreuse assistance. Les deux gardiens de buts se sont distingués. Les Anciens Elèves de Verdun félicitent le Notre-Dame des Victoires de sa belle tenue sur la glace et ils remercient le public qui l'a encouragé. Les Anciens Elèves qui joueront à l'avenir sous le nom de club Sauvegarde de Verdun joueront le mercredi et le vendredi. Ce soir, la Sauvegarde recevra la visite du Saint-Pierre Royal.

LIGUE DE CRAPAUD MONTREAL

Les dernières parties de crapaud jouées dans la ligue Montréal ont donné le résultat suivant: Le club Sainte-Anne a défait le Turcot par 3,100, le Saint-Irénée a vaincu le Royal Canadien par 6,470, et le Saint-Zotique a triomphé du club Notre-Dame par 7,770.

Les meilleures parties ont été jouées par Armand Bissonnette, 9,780; P.-E. Lapointe-du Saint-Zotique, 9,580; S. Auger, du club Notre-Dame, 8,910; H. Prevost, du club Saint-Irénée, 8,260.

Position des clubs

	Gag.	Perd.	A jr
Canadien	3	1	3
Turcot	6	4	2
Saint-Irénée	6	4	2
Sainte-Marie	5	4	3
Saint-Zotique	5	5	2
Notre-Dame	2	7	3
Royal-Canadien	1	8	3

JEUNE SAINT-DENIS IND.

Le Jeune Saint-Denis Ind. a défait le Jeune Villeray par 4 à 2. A. Courtois a compté trois points et G. Denis, un. Le Saint-Denis Ind. lance un défi à tout club de 10 à 13 ans pour le dimanche. Inf. Georges Denis, 287 rue Chambord.

LE JEU DE CRAPAUD

Le Sainte-Marie, de la Ligue Canadienne a fait son tirage. Les numéros vainqueurs sont: 948, $5; 1197, $2.50; 1149, $1.50. On peut réclamer ces prix au No 75 rue Decourcelle, Saint-Henri.

SAINT-VALIER

Le club Saint-Valier vient de s'organiser avec les joueurs suivants: Maurice Lamarre, Emile Bouthillier, Joseph Laurin, Ernest Denis, Henri Denis, Paul Léger.

Le Saint-Valier lance un défi à tout club de 11 à 13 ans. Inf. Maurice Lamarre, 419 rue Fullum.

Le Sainte-Marie Ind. a défait l'Etoile de Rosemont par le score de 3 à 0 et a fait partie nulle de 2 à 2 avec le Voltigeur. Le Sainte-Marie Ind. lance un défi à tout club de 13 à 15 ans pour le 5 février et non pas à des clubs de 16 à 18 ans comme l'Etoile de Rosemont. Inf. R. Thibault, tél. Lasalle 2659w.

LE CANADIEN JOUE A OTTAWA

Le Canadien ne jouera pas cette semaine à Montréal, mais il a deux parties extrêmement importantes en dehors. Ce soir, Lalonde et ses hommes joueront à Ottawa et samedi, ils feront la lutte au club Toronto, chez ce dernier. Le Canadien a pratiqué hier à l'Arena, et il est parti cet après-midi pour la capitale. L'équipe qui fera face aux champions ce soir sera exactement la même qui a battu Hamilton, samedi dernier. Pendant que le Canadien jouera à Ottawa, le Toronto jouera à Hamilton.

La partie de ce soir à l'Arena Mont-Royal sera entre les clubs Sainte-Scholastique et Longueuil.

La partie de samedi à l'Arena sera entre le McGill et le Queen's de la Ligue des universités.

Ottawa, 1—Le Canadien et l'Ottawa, deux vieux rivaux, se rencontreront ici ce soir. Sur les six parties jouées ici cette saison par les champions, ces derniers en ont gagné cinq. Le club Ottawa alignera son équipe régulière. Les substituts seront Clancy, Frank Boucher, Bell et Bruce.

LA CULTURE PHYSIQUE

Hier soir à l'hôtel de ville de Verdun, les nombreux spectateurs qui ont assisté à la démonstration gymnastique et sportive dirigée par le professeur Emile Maupas, ont été vivement intéressés. Après quelques explications sur les principes de la gymnastique rationnelle et intensive et sur la différence en culture physique entre la partie éducative et le travail d'application, le professeur Em. Maupas donna des renseignements précieux au sujet des échanges qui forment la base de l'entrainement intensif. Ces échanges, c'est-à-dire tout ce qui concerne les rapports entre la dépense physique au cours d'une séance d'entrainement et la récupération plus ou moins rapide de cette dépense, sont en culture physique d'une importance capitale, et il importe qu'ils soient strictement surveillés.

La démonstration de gymnastique qui suivit ces explications fut également du plus haut intérêt. La plupart des exercices exécutés sont connus seulement des professionnels et considérés un peu comme des secrets de métier; il est facile d'en apprécier la grande efficacité et il n'est pas surprenant que tous ceux qui ont eu recours à ce système d'entrainement aient obtenu des résultats si importants et si rapides tant au point de vue du développement que de la coordination musculaire.

Les spectateurs ont paru également très intéressés par une nouvelle lutte surnommée Physical Culture Style par Mac Fadden, de New-York; cette lutte d'une grande simplicité est à la portée de tous les culturistes après quelques mois d'entrainement.

L'exhibition de lutte libre entre le lutteur suédois Lindfors et le professeur Maupas fut également très applaudie, il est à souhaiter que des soirées de ce genre soient souvent organisées. Le chef Dubeau à qui en revient l'initiative, mérite de sincères félicitations, ainsi que les membres du Cercle Outremont qui ont bien voulu prêter leur concours.

JOUTES DE QUILLES

Les équipes de quilles de la maison Alphonse Racine et de la manufacture L. O. Grothé se rencontreront ce soir et vendredi dans une partie pour le championnat de la Ligue des Maisons d'Affaires et la coupe qui en est l'emblème. Le total des points dans les deux joutes décidera du championnat.

FETE DE L'AIGLON

Le club de hockey l'Aiglon donnera une grande soirée sociale le samedi 11 février, à la palestre du National. L'Aiglon n'est formé que depuis trois ans, mais depuis, il a remporté une série de brillants succès et est en train de remporter le championnat de sa ligue. Il compte sur l'encouragement du public. La musique sera fournie par le Percy's Novelty Jazz Orchestra. Une pièce d'or de $5 sera donnée comme prix de présence.

LAKESIDE VAINQUEUR

Après avoir battu le club de Russell Bowie, il y a quelque temps, le Lakeside a triomphé du Dixie dimanche dernier, par un score de 5 à 4, dans une joute extrêmement excitante et mouvementée. J. A. Legault a compté le point décisif. Equipes:

Lakeside (5).		Dixie (4).
P. Desjardins	Buts	Hamilton
H. Snuggs	Défenses	Lindsay
J. A. Legault	Défenses	Johanson
Thompson	Centres	Sills
A. Jaillet	Ailes	Lamb
D. Legault	Ailes	Carrière
Elliott	Substituts	Simpson
H. Legault	Substituts	E. Dufort
W. Whathy	Substituts	Lefebvre
A. Legault	Substitut	

Sommaire:

1—Lakeside....J. A. Legault 10.00
2—Lakeside....J. Thompson 5.00
3—Lakeside....D. Legault 2.00
4—Dixie....Lindsay 10.00
5—Dixie....Sills 2.00
6—Dixie....Lamb 6.00
7—Lakeside....J. A. Legault 2.00
8—Dixie....Carrière 5.00
9—Lakeside....J. A. Legault

CERCLE PAROISSIAL FERLAND

Le Cercle Paroissial Ferland a battu le Saint-Canut par 4 à 1. Il remercie le Saint-Canut de son hospitalité, et voudrait rencontrer dimanche le Collège Commercial de Saint-Jérôme.

Dans la partie avec Saint-Canut, les points ont été enregistrés par J.-P. Desjardins, L. Bessette, 2; G. Jacob, et John Mill.

EMPLOYES DE TRAMWAYS

Les Employés de Tramways ont triomphé du C. P. R. Beaver de la Ligue du Terminal par un score de 7 à 2, devant une assistance de 600 personnes. Les points ont été enregistrés par Murphy, Séguin, H. Lafleur, L. Lafleur, Longtin, R. Blais, J.-A. Blais et Béliveau.

Les arbitres étaient Lucien Gervais et Léon Fleury. Equipes:

Tramways (7)		C.P.R. Beaver (2)
St-Onge	buts	Murtines
Simard	défense	Bourque
H. Lafleur	défense	McNeil
Séguin	Centres	Murphy
Longtin	Ailes	Béliveau
R. Blais	Ailes	McCormick
P. Lafleur	substituts	Lemay
L. Lafleur	substituts	Gingras
J.-A. Blais	substituts	Mitchell

Philadelphie, 1 — Mickey Walker, boxeur poids moyen de Newark, a eu l'avantage sur le soldat Bartfield, dans un combat de huit rondes.

JOS. ROLLAND, directeur de l'association Sainte-Brigide et l'un des organisateurs de la soirée sociale de demain soir.

LES COURSES A MONTREAL

Les courses de Blue Bonnets auront lieu du 8 au 15 juin, et celles de Dorval, du 17 au 24 juin. Telle est la nouvelle qui nous arrive de Toronto. Comme on pourra le constater en regardant le calendrier, le club Dorval se trouvera à avoir deux samedis. Le meeting se terminera le 24 juin, fête de la Saint-Jean-Baptiste, de sorte que Dorval aura sûrement une forte assistance à sa journée de clôture. MM. Richard, Lemay et Beaudry ont dû se montrer habiles diplomates pour obtenir des dates si avantageuses.

Voici le tableau des meetings de la Canadian Racing Association:

Ontario Jockey Club, Woodbine, Toronto, du 20 au 27 mai.
Connaught Park Jockey Club, Ottawa, du 30 mai au 6 juin.
Montreal Jockey Club, Montréal, du 8 au 15 juin.
Dorval Jockey Club, Montréal, du 17 au 24 juin.
Hamilton Jockey Club, Hamilton, du 28 juin au 8 juillet.
Niagara Racing Association, Fort Erie, du 4 au 11 juillet.
Windsor Jockey Club, Windsor, du 13 au 20 juillet.
Kenilworth Racing Association, Windsor, du 22 au 29 juillet.

Les réunions d'automne seront dans l'ordre suivant:

Hamilton, du 31 juillet au 7 août.
Fort Erie, du 8 au 15 août.
Windsor, du 17 au 24 août.
Ottawa, du 25 août au 1er septembre.
Blue Bonnets, du 2 au 9 septembre.
Dorval, du 11 au 18 septembre.
Toronto, du 20 au 27 septembre.
Kenilworth, du 30 septembre au 7 octobre.

COURSES A LACHINE

Lachine, 1. — Les courses au trot de dimanche dernier ont remporté un brillant succès.

La principale attraction de la journée a été la classe de deux milles gagnée par Joy Ell Mack à A. Coulombe, de Saint-Henri. Dans la classe des ambleurs, Darling Jos. a remporté les honneurs en prenant deux épreuves. Dans la classe nommée des chevaux de Lachine, Honest Grey a triomphé.

Le public de Lachine et les nombreux amateurs de chevaux de Montréal ont été témoins de trois bonnes classes. Résultat des courses:

Course de 2 milles

Joy Ell Mack	1	1
Ex Dario	2	2
Matthews Bingen	3	3

Temps:—4.53¼, 4.57½.

Classe nommée

Honest Grey	2	1	1
Bellina	1	2	3
Lady Gamherst	3	3	2
Albert G.	6	4	4
Maggie Jane	4	6	5
Come Seven	5	5	ret.

2.41¼, 2.40½, 2.42.

Classe d'ambleurs

Darling Jos.	1	1
Catherine P.	2	2
King Kay	3	2
Disk Tatar	4	3

2.33½, 2.34¼.

Juge au départ—Léopold Léger.
Juges—O. Bélanger et Wm Whalen.

Il y aura de nouvelles courses jeudi, à Lachine. Le programme comprendra un free for all et deux matchs. Un montant de $240 sera donné en bourses. Voici le programme en détail:

Free for all, trot et amble, $90.
Match pour $100 entre Dick Bison et Dr D. C.
Match pour $50 entre Honest Grey et Lady Gamherst.

Il y aura 6 ou 8 partants dans le free for all.

Les amateurs sont invités à ces courses. Inf. Arthur Miron, 385 rue Saint-Joseph, Lachine, tél. 323.

COURSES EN PATINS

Saranac Lake, 1—Une seule course senior a été disputée ici hier, celle de 220 verges. Elle a été gagnée par Charles Jutras. Russell Wheeler, de Montréal, est arrivé deuxième, et Gus. Fetz, troisième. Temps, 20 secondes.

CLUB OMER DESERRES

Après avoir battu le Blue Sox par 6 à 1, ces jours derniers, le club de la maison Omer Deserres a fait partie nulle de 1 à 1 avec le Saint-Jérôme. L'on a joué deux périodes supplémentaires, mais sans résultat. Les frères Filteau, Chartier, Bourgouin, Allard, Simard et Séguin se sont distingués de même que Paré. Parent et le Dr Blais ont été les étoiles du Saint-Jérôme. Les deux points ont été comptés par Bourgouin et Deschambault. Le club Omer Deserres remercie le Saint-Jérôme et la population de la réception qui lui a été faite. Il espère reprendre cette partie sous peu, à l'Arena Mont-Royal.

CLUB MEILLEUR

Le club de raquette le Meilleur assistera à la soirée théâtrale du club Richmond, ce soir, au Family. Rassemblement à 7 heures aux salles du club. Tous les membres sont invités.

CLUB SAINTE-FAMILLE

Le club Sainte-Famille et le Saint-Dominique ont joué une partie sensationnelle qui, malgré une période supplémentaire, s'est terminée sans qu'aucun point ait été enregistré d'un côté ou de l'autre. Le Sainte-Famille s'est lancé presque constamment à l'attaque, mais le Saint-Dominique avait une défense solide. Ce dernier voulant vaincre à tout prix, appela un joueur étranger, mais il jouait depuis quatre minutes à peine, lorsque la rondelle l'atteignit à la mâchoire et l'obligea à se rendre à la pharmacie voisine pour se faire panser. Les Saint-Dominique parurent très enclins à faire de la boxe autant que du hockey et même, la partie finie, ils poursuivirent leurs adversaires, menaçant de leur faire un mauvais parti.

Le 2 janvier, le Sainte-Famille a battu le Saint-Dominique par 6 à 3. Le Sainte-Famille lance un défi à tout club de 14 à 17 ans. Tél. St-Louis 7189.

SOIREE DU SAINT-VALIER

C'est samedi, 4 février, qu'aura lieu le euchre et bal du club de baseball Saint-Valier à la palestre du National. La musique sera fournie par l'orchestre Eddy.

SAINT-ANDRE AMATEUR

Le club Saint-André Amateur aimerait à arranger des parties avec de bons clubs amateurs.

Le Saint-André est allé rencontrer la fameuse équipe du Saint-Antoine, mais comme il était privé d'un de ses meilleurs joueurs, il fut obligé d'accepter une défaite qui n'est pas très humiliante, car la plupart des clubs ont été blanchis et le Saint-André ne fut battu que par 3 points.

Dimanche dernier, il fit partie nulle avec le Mont Saint-Louis qui a battu la fameuse équipe du Saint-Eustache par 3 à 1. Le Saint-André demande une partie de détail pour la semaine du 5 février, un mardi ou un vendredi, à l'Arena.

Le gérant du Saint-André demande aux gérants des clubs suivants de se mettre en communications avec lui le plus tôt possible: Sainte-Agathe, Saint-Eustache, Saint-Hyacinthe, Garden City, Saint-Jérôme, Vaudreuil.

Pour information, s'adresser au gérant René Poirier, 680 Saint-Hubert, Tél. Est 5755.

FASHION-CRAFT vs 65e REGIMENT

Vendredi dernier, l'équipe de quilles du Fashion-Craft est allée rencontrer l'équipe des Sergents du 65e Régiment et l'a défaite 2 parties sur 3.

A la demande des Sergents, le Fashion-Craft ira les rencontrer vendredi, le 3 février, et espère sortir une autre fois vainqueur.

Noms des vainqueurs: F. Six, E. Ostiguy, F. Aubertin, N. Fredette, H. Brouillard.

Bridgeport, 1—Stanislas Zbysko a battu Heimar Johnson, prenant deux chutes consécutives, la première en 24 minutes et la deuxième en 7 minutes.

SAINTE-SCHOLASTIQUE ET LONGUEUIL CE SOIR A L'ARENA MT-ROYAL

Sainte-Scholastique, 1.—Il ne faut pas oublier que c'est ce soir à l'Arena Mont-Royal, que ces deux clubs se rencontreront dans une partie organisée pour décider du championnat amateur indépendant de la province.

Le club de Longueuil compte parmi ses joueurs réguliers les deux Lamarre, qui ont fait bonne figure lors de la lutte de l'Université de Montréal contre McGill. De son côté, le Sainte-Scholastique a dans ses rangs, Sauvé, de l'Université de Montréal, Charron, et quelques joueurs de la ligue de la Vallée d'Ottawa. Tous promettent de lutter avec toute la science et tout le courage dont ils sont capables. C'est dire que ceux qui voudront assister à cette partie, seront certains d'avoir des émotions.

LIGUE MONT-ROYAL

Le club Eureka est encore en avant des autres clubs dans la course au championnat de la Ligue Mont-Royal. Le Tacoma est en deuxième place. Le Saint-Anthony, le Verdun et le A-1 ne peuvent perdre une seule autre partie s'ils veulent garder quelque chance de décrocher le titre. Les gérants des clubs de la Ligue Mont-Royal ont discuté de l'opportunité pour les gardiens de buts de porter des masques. Il est certain que Earl Lyons, gardien des Greys, en portera un lors de la partie de dimanche. Le masque a été commandé.

Position des clubs de la ligue:

	Gag.	Perd.	Nul.	Pts
Eureka	3	0	1	7
Tacoma	2	1	1	5
Greys	1	1	2	4
C. P. Verdun	1	1	2	4
Saint-Anthonys	0	1	3	3
A-1	0	3	1	1

UNE AUTRE VICTOIRE DU SAINT-FRANÇOIS-XAVIER

Lundi soir, le Saint-François a défait le club Carillon de Maisonneuve, par un score de 8 à 2 devant une assistance de 300 personnes. La partie a été de toute beauté du commencement jusqu'à la fin.

Alignement des clubs:

Carillon de Mais.		Saint-Frs.-Xavier
Martineau	buts	Gervais
Parenteau	défense	Villeneuve
Roy	défense	Labelle
Mauchon	Ailes	Giroux
Carbonneau	Ailes	Cormier
Desbiens	centres	Mondou
Berthiaume	substituts	Dame
Favreau	substituts	Duquette
Bourgeois	substituts	Armand
	"	Comeau

Arbitre: L. Coutu.

SOMMAIRE

Première période
1—Carillon de Mais., Berthiaume.
Deuxième période
2—Saint-François-Xavier, Mondou.
3—Saint-François-Xavier, Giroux.
Troisième période
4—Saint-François-Xavier, Mondou.
5—Saint-François-Xavier, Cormier.
6—Carillon de Mais., Carbonneau.
7—Saint-François-Xavier, Cormier.
8—Saint-François-Xavier, Cormier.
9—Saint-François-Xavier, Duquette.
10—Saint-François-Xavier, Cormier.

Le Saint-François s'alignera avec le club Saint-Pierre Royal mercredi soir. La partie commencera à 8 heures.

Le Saint-François-Xavier lance un défi à tout club de 16 à 18 ans. Inf. gérant, fr. Eugène, St-Ls 4143w, ou Ed. Gervais, St-Ls 6734J.

SAINT-STANISLAS JUNIOR

Dimanche dernier, le Saint-Stanislas Junior a défait le Bout-de-l'Ile par le score de 1 à 0. La partie ne dura qu'une période de 20 minutes. Le Bout-de-l'Ile aurait été complètement déclassé, n'eût été le jeu sensationnel de son gardien de buts. Le Bout-de-l'Ile devait rencontrer le Saint-Stanislas Senior, mais il n'était certainement pas de taille pour la grande équipe du Cercle. Pour ne pas désappointer les spectateurs qui s'étaient rendus en grand nombre, le Saint-Stanislas Junior consentit à s'aligner contre les visiteurs. La partie fut arrêtée à la première période, car, au dernier moment, le gérant Daigneault du senior, a trouvé un adversaire digne de son club.

VARSITY BATTU

Ottawa, 1er.—Une équipe de All Stars de la Ligue de la Cité a battu, hier soir, le Varsity de Toronto par 5 à 3, dans l'une des plus belles parties de hockey vues depuis fort longtemps dans la capitale.

LE BALMORAL PERD

Le Balmoral a perdu une belle partie aux mains du club amateur Consolidated Sand Co., devant une assistance nombreuse. La partie fut de toute beauté du commencement à la fin, et le résultat fut incertain jusqu'à la dernière minute de jeu. Daniel Berthelet scora le premier point de son club sur une belle passe de Picard, mais les C. S. C. revinrent à la charge et réussirent à prendre Désilets en défaut deux fois de suite. La deuxième période vit les C. S. C. enregistrer leur dernier point après avoir assiégé les buts. La troisième période commença, et les avants du Balmoral menèrent la lutte en terrain ennemi. Lucien Murray fit alors une belle montée, et après avoir déjoué tous ses adversaires, fit sortir le gardien des buts et poussa la rondelle dans le filet, comptant ainsi le second point. Malgré le beau travail des deux clubs, le score resta de 3 à 2 en faveur des C. S. C. Le Balmoral remercie le C. S. C. de sa gracieuse hospitalité. Inf., René Désilets, Est 2939, entre 6 et 7 hrs.

CLUB RICHELIEU

Le club Richelieu s'est réorganisé et lance un défi à tout club de 12 à 14 ans. Noms des joueurs: G. Ouimet, R. Cusson, H. Brault, B. Sauriol, M. L'Heureux, R. Rochon, G. Prince, R. Charette. S'adresser à Bertrand Sauriol, 114 Blvd Saint-Joseph Est, tél. St-L. 3742w après 6 heures ou entre midi et 1 heure.

LACHINE

Brabant	109	123	134	— 366
Gast	130	137	125	— 392
Provencher	174	181	143	— 498
Saint-Denis	159	193	146	— 498
Karl	167	119	172	— 458
	739	753	720	—2212

LES AMIS CHOISIS

Palin	125	131	174	— 430
Cabana	138	123	163	— 424
Lachapelle	173	127	159	— 459
Gravel	161	192	189	— 542
Charpentier	187	139	168	— 494
	784	712	853	—2349

HOCKEY A VALLEYFIELD

Le Salaberry a défait le Nord par 16 à 6. Il lance un défi à tout club de 12 à 14 ans. Inf. Ronaldo Martin, casier 492 Valleyfield.

JEUNE CANADIEN

Le Jeune Canadien a défait le Jeune Messier par le score écrasant de 8 à 1. Noms des vainqueurs: L. Lajoie, A. Gagnon, P. Corneillier, R. Souci, W. Harbec, L. Duquette. Substituts: C. Gagnon, R. Daguerre.

Le Jeune Canadien lance un défi à tout club de 10 à 13 ans. Inf. Léo Lajoie, 1292 Fullum, par lettre seulement.

LE CLUB VAUDREUIL IND.

Le Vaudreuil Indépendant formé de joueurs de 11 à 14 ans, lance un défi à tout club de sa classe, Saint-Denis et Jeune Canadien préférés. S'adresser à Paul M. Massicotte, 349 Chambord, de 4 à 6 p.m.

JEUNE CARILLON

Le Jeune Carillon a battu le Jeune Montcalm par 3 à 2. Les points ont été comptés par R. Sigouin, R. Whikhelmy et E. Desrosiers. Le Jeune Carillon est prêt à jouer avec tout club de 12 à 14 ans.

Le Jeu de dames

No 5490—PROBLEME CANADIEN
Par M. L. Rocheleau, Saint-Albans, Vt.
Noirs, 12 pièces

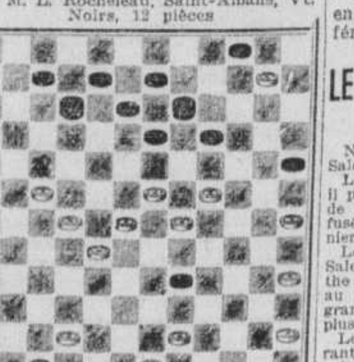

Blancs, 17 pièces.
Les blancs jouent et gagnent.

HOCKEY AU CAP DE LA MADELEINE

Dimanche dernier, l'équipe des Pompiers de la St. Maurice Paper Co. a reçu la visite du C.I.C. de Shawinigan Falls, et l'a battue par 7 à 0. Une foule de 1500 personnes, venues d'un peu partout, a été témoin d'une très belle partie exempte de brutalité. La lutte fut intéressante au possible, du commencement à la fin. Tous les joueurs ont rivalisé d'ardeur, mais le St. Maurice Paper était irrésistible et réussit à prendre en défaut le gardien des buts des visiteurs. Ces derniers ont fait de grands efforts, courses splendides, combinaisons, mais sans succès. Paquin était là comme un vrai Gibraltar pour arrêter tout ce qui venait. Tous les joueurs du St. Maurice Paper ont joué une grande partie et ils ont droit à des félicitations.

Alignements des équipes:

C.I.C.		St. Maurice Paper.
A. Tremblay	Buts	A. Paquin
J. Lambert	Défense	H. Montambeau
Houde	"	H. Smith
Bergeron	Ailes	M. Thiffeault
Thibeaudeau	"	R. Richard
Levasseur	Centres	R. Beaumier

Substituts—C.I.C.: Gilles. St. Maurice Paper: F. Beaumiery P. Rochefort, O. Richard, T. Lottinville.

Arbitres—Ed. Bouchard et Chs Gauthier. Chronométreur: Stanislas Thiffeault. Juges des buts: V. Lord et La Berthiaume.

SOMMAIRE.

1. Maurice Thiffeault—St. M. P. 2.00
2. Rosario Beaumier—St. M. P. 7.00
3. Rosaire Richard—St. M. P. 2.00
4. Fortunat Beaumier—St. M. P. 10.00
5. Th. Lottinville—St. M. P. 20.00
6. Maurice Thiffeault—St. M. P. 2.00
7. Rosaire Richard—St. M. P. 15.00

Punitions—Gilles, 1 minute; T. Lottinville, 1 minute.

CANADIAN NATIONAL TELEGRAPH, 2; CHEVALIERS DE COLOMB, 1

Dans une joute de hockey fort contestée, le Canadian National Telegraph de Montréal a triomphé des Chevaliers de Colomb de Saint-Lambert, par un score de 2 à 1. Le résultat final ne fut décidé que lorsque Sagala, du Canadian National Telegraph, après avoir fait une course de toute beauté, déjoua la défense des Chevaliers de Colomb et lança la rondelle dans les buts. Sagala, Dwyer et Lalonde se distinguèrent pour les C.N.T. et Wickham, Church et Brosseau pour les C. de C. La rondelle a été mise au jeu par M. Alphonse Venne. Paul Perras, a officié comme arbitre d'une manière satisfaisante. Equipes:

C.N.T.		Ch. de Colomb
Lavallée	Buts	Croteau
Sagala	Points	J. Perras
Guérin	Couverts	R. Betournay
Lalonde	Ailes droites	A. Brosseau
Dwyer	Ailes gauches	R. Church
Rattray	Centres	R. Wickham
Bishop	Substituts	R. Trudeau
Gannon	Substituts	P. Trudeau
Trudeau	Substituts	E. Snyder
DeGuire	Substitut	

Referee: P. Perras.

Première période
Aucun point.
Seconde période
1—Dwyer—C. N. T. 3.00
2—Wickham—C. de C. 1.00
3—Sagala—C. N. T. 10.00

SIR GEORGE PERLEY A BESOIN DE REPOS

(Service de l'"United Press")

New-York, 1er. Sir George et lady Perley sont arrivés d'Europe hier soir. Sir George prendra un congé d'un an après avoir résigné ses fonctions de haut commissaire du Canada à Londres.

Mme Margot Asquith est arrivée en Amérique pour y faire des conférences.

LE SAINT-FRANÇOIS DE SALES

Nous recevons du Saint-François de Sales, la communication suivante:

Le club de gouret Sainte-Agathe a-t-il peur de rencontrer le Saint-François de Sales? Si non, pourquoi a-t-il refusé de jouer contre lui dimanche dernier?

Le 15 janvier, le Saint-François de Sales devait aller jouer à Sainte-Agathe sur l'invitation de ce dernier. Mais au dernier moment, il reçut un télégramme disant de remettre la partie à plus tard.

Le samedi suivant, 21 janvier, le gérant du Saint-François de Sales recevait la visite du gérant du Sainte-Agathe, M. Fortin. Sur l'invitation de ce dernier, il fut décidé que le Saint-François de Sales irait rencontrer le Sainte-Agathe le 29. Et pour montrer sa bonne foi, le gérant du Sainte-Agathe paya le passage des joueurs du Saint-François de Sales. Le 28 janvier, à 1 heure, le gérant du Saint-François de Sales téléphona à Sainte-Agathe disant qu'il partait avec ses joueurs et arriverait dans l'après-midi vers 4 heures. Celui-ci répondit qu'il l'attendrait avec des voitures à la gare.

Mais rendus à Sainte-Agathe ils furent si surpris de nous voir arriver qu'ils n'osèrent pas nous rencontrer et prétendirent qu'ils ne nous avaient pas demandés. Ils attendaient un autre club, l'Imperial Oil, et qu'on s'était trompé de station, qu'il y avait deux Sainte-Agathe.

On demanda à voir le gérant du Sainte-Agathe, M. Fortin. On prétendit ne pas le connaître.

Peut-être le Sainte-Agathe a-t-il eu peur en voyant descendre du train les joueurs du Saint-François de Sales qui leur paraissaient si grands et si gros, car on entendit murmurer dans leurs rangs: Oh! comme ils sont grands et gros... Ils sont trop forts pour nous autres... On va se faire battre... Et un autre de dire: Je les connais ces sourds-là. Je les ai déjà vu jouer à Sainte-Scholastique. Ils jouent bien. Ils sont habiles.

Et dire que ces messieurs ne nous attendaient pas lorsqu'ils sont venus à la gare et qu'ils nous ont payé le voyage.

Tout de même, nous sommes contents d'avoir fait une si belle randonnée et cela à leurs dépens. Nous avons pu admirer les beautés de la nature, l'hiver dans les Laurentides. Nous les remercions de grand coeur. Nous aurions été plus heureux encore de les avoir rencontrés et être revenus avec une nouvelle victoire à notre crédit.

Et ce Monsieur Fortin, soi-disant gérant du club Sainte-Agathe qui n'était pas là et s'était fait remplacer par un autre, le gérant du Saint-François serait heureux de le revoir.

Pour informations s'adresser au gérant, A. Chicoine, 1278 Saint-Denis.

Le Saint-François de Sales jouera sur son patinoir, coin rues Saint-Laurent et de Casteinau mercredi soir à 9 heures. Il aimerait aller jouer en dehors, les 5 et 12 février.

CARTIERVILLE VAINQUEUR

Le club de hockey Cartierville a rendu visite à la redoutable équipe du Collège Saint-Laurent, et l'a battue par le score de 2 à 1 après dix minutes de jeu supplémentaire.

Composition des équipes:

Collège Saint-Laurent — Valiquette, Groulx, Chabot, Cousineau, Hodge, Lamboise, Grothé, Martin.

Cartierville — Boulanger, M. Durand, Tassé, L. Durand, Laurin, Jarry, Ouellette.

Première période.
Pas de points.
Deuxième période.
Cousineau . . . . Collège Saint-Laurent
Tassé . . . . Cartierville
Troisième période.
Pas de points.
Période supplémentaire.
L. Durand . . . . Cartierville

Le Cartierville aimerait à jouer contre tout bon club amateur, de préférence: Saint-Jérôme, Sainte-Agathe et Sainte-Scholastique. Pour informations, s'adresser Avila Crevier, Cartierville.

JEUNE CANADIEN

Le Jeune Canadien a battu le Jeune Messier par 8 à 1. Il lance un défi à tout club de 10 à 13 ans. Inf. Léo Lajoie, 1292 Fullum, par lettre.

CLUB SAINT-PAUL

Le Saint-Paul a défait le Rover du Mile End par 4 à 1 dans une joute de deux périodes de 25 minutes. Jos. Papineau a fait des arrêts sensationnels. R. Chartier, Mentha et P. Chatel se sont distingués. Inf. P. Chartier, 14 Rielle, Côte Saint-Paul, tél. Victoria 2013, entre 5 et 9. Le Saint-Paul lance un défi à tout club de 13 à 15 ans.

LE SAINT-REDEMPTEUR GAGNE

Le Saint-Rédempteur a remporté une brillante victoire sur l'Aiglon d'Hochelaga par un score de 5 à 1. Toute l'équipe victorieuse a bien joué, mais il faut dire que St-Vincent, Lacasse et Masson ont été les étoiles de la partie. La défense Ménard et Mayer a très bien secondé le gardien de buts Morissette. Pour les visiteurs, Sévigny s'est distingué.

Alignement des équipes:

Saint-Rédempteur		Aiglon d'Hochelaga
Morrissette	buts	Sarazin
Ménard	points	Meunier
Mayer	couverts	M. Meunier
Masson	centres	Sévigny
Lacasse	ailes	Gignac
St-Vincent	ailes	Desjardins
Goulet	substituts	Salvail
Prieur	substitut	
Lafrance	substitut	
Taupier	substitut	

SOMMAIRE

Première Période
Saint-Rédempteur....St-Vincent . 5.00
Saint-Rédempteur....Masson . . 3.00
Saint-Rédempteur....Lacasse . . .50
Deuxième Période
Aiglon d'Hochelaga..Desjardins . 11.00
Saint-Rédempteur....St-Vincent . 1.00
Troisième Période
Saint-Rédempteur....Ménard . . 12.00

JEUNE SAINT-POLYCARPE

Le jeune Saint-Polycarpe a battu le Sainte-Marie de Saint-Polycarpe par le score écrasant de 6 à 0.

Composition des équipes:

Jeune St-Polycarpe.		Sainte-Marie
F. Bissonnette	Buts	G. Bourbonnais
A. Lalonde	Défense	L. Martin
A. Ladouceur	Défense	A. Desrochers
P. Bissonnette	Avants	F. Hamelin
L. Desrochers	Avants	F. Bertrand
L. Ranger	Centres	R. Bertrand
R. Poirier	Subs.	J. Bourbonnais
H. Blondin	Subs.	
F. Pharend	Subs.	

Première période
1.—L. Desrochers.
2.—P. Bissonnette.
Deuxième période
3.—L. Ranger.
4.—A. Ladouceur.
5.—A. Ladouceur.
Troisième période
6.—P. Bissonnette.

Arbitre: Armand Bissonnette.

Le jeune Saint-Polycarpe lance un défi à tout club de 12 à 14 ans, Coteau du Lac, Saint-Clet et surtout Coteau Station, qui se croit invincible. Pour toutes informations, s'adresser à Louis Ranger.

CLUB C. N. D. P. V.

Le C. N. D. P. V. a battu l'école anglaise R. R. S. V. par 7 à 0 et 6 à 2. Les vainqueurs lancent un défi à tout club de 10 à 13 ans. Jeune Saint-Denis Ind., Jeune Montagnard, Chanteclerc, etc. Inf. E. Cholette, 659, rue Gertrude, Verdun, ou Davignon, tél. Victoria 3825w.

SAINT-LAMBERT II

Le Saint-Lambert II a mis deux victoires à son crédit en battant l'école Saint-Patrice par 3 à 2 et le Tétraultville par 2 à 1. Il lance un défi à tout club de 14 à 17 ans, Alliés du Nord, Laurier Maisonneuve, Collège Sainte-Marie, C. C. S. Verdun. Inf. R. Martel, 242 Victoria, Saint-Lambert, tél. 66.

LES NOUVEAUX BILLS

(Du correspondant de la PRESSE)

Québec, 1er.—Des avis viennent d'être donnés par l'honorable M. Taschereau, annonçant de nouveaux projets de loi. L'un est pour amender les status refondus relativement à la liste des jurés. Un autre a pour effet de légaliser certaines entrées au bureau d'enregistrement de l'Islet. Un troisième amendera les status refondus relativement à la commission des services publics.

UNE AUBAINE
POUR LES HOMMES ET JEUNES GENS — Lisez jeudi l'annonce de la grande vente de Banqueroute—MERCERIE et CHAPEAUX dans la "Presse" de jeudi — 35c dans la piastre.
H. ROSE, MERCERIE et CHAPEAUX
1575 Notre-Dame Ouest
Coin Greene 75-2

WILSON'S "Le Cigare National"
BACHELOR
Encore le Meilleur pour le Prix 10c.
ANDREW WILSON & Co Montréal et Toronto
153-M.v.n.O

LA DATE DE L'OUVERTURE DE LA SESSION

Elle sera probablement décidée, cet après-midi.—Proposeur de l'adresse.

LES DELEGATIONS

(Du correspondant de la PRESSE)

Ottawa, 1er.—Le cabinet se réunit, cet après-midi, et l'on croit que la date de la session sera discutée et peut-être annoncée aussitôt après. Si le gouvernement désire provoquer les chambres pour la première semaine de mars et de suivre la coutume voulant que la date de la session soit annoncée 30 jours à l'avance, l'annonce officielle de l'ouverture ne peut tarder.

Il serait question de convoquer les chambres pour le 1er ou le 2 de mars. L'élection de l'orateur se fera probablement dans l'avant-midi du jour fixé pour l'ouverture et le discours du trône sera prononcé dans l'après-midi comme d'habitude.

Les noms du proposeur et du seconder de l'adresse n'ont pas encore été choisis officiellement, mais il y a tout lieu de croire que deux jeunes députés seront appelés à cet honneur. Le seconder français serait M. Paul Mercier et M. Saint-Père, député d'Hochelga.

L'on Dr King, autre ministre dans le cabinet Oliver est arrivé à Ottawa pour être assermenté comme ministre des travaux publics. L'hon. sénateur Lostock qui tient ce portefeuille actuellement viendra présider du sénat.

Un autre personnage attendu ici est Sir George Perley, haut-commissaire canadien à Londres, qui vient se démettre de ses fonctions. Il sera probablement remplacé par M. P.-C. Larkin, de Toronto. Une délégation de libéraux de provinces maritimes est aussi attendue dans la capitale. Elle vient discuter avec le gouvernement le problème des chemins de fer et particulièrement la situation de l'Intercolonial. Quelques-uns des libéraux de ces provinces voudraient que l'Intercolonial devienne une entité distincte des autres chemins de fer nationaux et être administré par un bureau de trois particuliers.

Une délégation de députés de la Nouvelle-Ecosse à la chambre des communes est à Ottawa pour interviewer le premier ministre et ses collègues relativement à diverses questions affectant les intérêts des provinces maritimes.

La principale demande formulée par la délégation serait que l'administration de l'Intercolonial soit séparée du système de chemins de fer de l'état et confiée aux provinces maritimes. La délégation se compose de MM. H.-J. Logan, d'Amherst, E.-M. MacDonald, de Pictou, C.-F. McIsaac, d'Inglish, et H. Putnam, de Truro.

Il est évident que premier ministre n'est pas en tort de faire intervenir la gendarmerie à cheval du nord ouest à les conflits ouvriers. Dernièrement au cours d'une grève à ce Ba les autorités locales demandèrent au gouvernement d'envoyer la police à cheval à leur aide et premier ministre leur fit répondre que si les autorités civiles ne pouvaient faire face à la situation, elles pouvaient avoir recours à la milice locale, mais que dans ce cas la municipalité paierait les frais de cette intervention. Il est probable que cette attitude du premier ministre constituera un précédent.

Les candidats aux deux fauteuils vacants du sénat sont nombreux. Pour la succession de l'hon. sénateur Beith les noms de MM. Fred Pardee et W.-T.-R. Preston, candidat libéral dans Durham, sont mentionnés. Quant à la vacance causée par la mort de l'hon. sénateur Boyer de Rigaud, elle sera probablement remplie sous peu. Les candidats qui auraient le plus de chances sont MM. P.-R. Du Tremblay, ancien député de Laurier-Outremont, C.-A. Wilson et Victor Geoffrion, anciens députés, J.-C. Ethier et Gustave Boyer, députés.

WINNIPEG AURA SON CARNAVAL D'HIVER

Winnipeg, 1. — Le premier grand carnaval d'hiver à Winnipeg, aura lieu cette année, du 6 au 11 février courant. Les organisateurs sont à terminer les préparatifs et l'on croit que ce carnaval sera un succès.

Un mur de glace de six pieds de hauteur, couronné de sapins a été élevé autour d'un grand terrain qui contiendra des amusements de toutes sortes. Il y aura des joutes de hockey, des courses en raquettes, etc., etc.

Une des principales attractions du carnaval sera une reproduction des troubles de 1870 et à laquelle 300 soldats de la garnison prendront part.

REDDITION DE COMPTE

L'hon. juge Mercier a rendu jugement dans une cause du district de Pontiac. L'action était intentée par John-James Gilchrist à Joseph-T. Lawn. Les deux parties étaient propriétaires conjoints d'un hôtel à Campbell's Bay. Le défendeur était gérant. Le demandeur voulait une reddition de compte qui lui a été accordée.

Teignez votre vieille robe ou vos draperies avec les teintures Diamond

Achetez des teintures "Diamond" et suivez les instructions simples données dans chaque paquet. Ne vous imaginez pas que vous ne pouvez pas réussir parce que des résultats parfaits sont garantis avec les teintures "Diamond" même si vous n'avez jamais teint auparavant. Les robes fanées et usées, de même que les jupes, blouses, manteaux, chandails, bas, draperies, tentures, etc... redeviennent comme des neufs. Dites à votre pharmacien si le tissu que vous voulez teindre est de la laine ou de la soie, de la toile, du coton ou du mélange. Les teintures "Diamond" ne font jamais de stries, de taches, ne se fanent pas et ne passent pas.

WELLS RICHARDSON
Montréal

IL Y AURA 30 ANS DEMAIN

De la "Presse", le 2 février 1892

A la dernière assemblée de l'Association Immobilière de Montréal il a été décidé de s'adresser au conseil de ville pour demander que le nombre des échevins pour chaque quartier soit réduit à deux.

* * *

La cour suprême s'ouvrira à Ottawa le 16 courant.

* * *

Une dépêche particulière nous apprend que l'honorable M. Chapleau, en route pour La Havane, a été retenu deux jours à New-York par une indisposition.

* * *

L'honorable M. Casgrain, retenu chez lui depuis quelque temps par une assez grave indisposition a pu reprendre hier ses fonctions officielles.

* * *

Le Rév. Père Lacombe, O.M.I., qui avait fixé son départ pour le Nord-Ouest au 14 courant, d'après un télégramme de Mgr Taché, ne partira qu'à la fin du présent mois. L'archevêque de Saint-Boniface désire que le Père Lacombe le remplace comme son représentant à la grande fête du jubilé épiscopal du vénérable évêque des Trois-Rivières, le 25 courant.

* * *

Nous apprenons que les élèves des Pères Jésuites au collège Sainte-Marie vont donner, le 29 de ce mois, une très belle représentation. L'on y jouera avec grands décors le "Barbier de Séville".

Les enfants pleurent pour avoir le
CASTORIA
DE FLETCHER
L.M.s.n.A

HIS MAJESTY'S
CE SOIR, A 8 H. 15 PRECISES
E. Ray Goetz présente "L'Etoile Internationale"
Mlle IRENE BORDONI
dans
"THE FRENCH DOLL"
Une comédie nouvelle avec quelques chansons, adaptée par A. E. Thomas, du français par Paul Armont et Marcel Gerbidon, avec une troupe des favoris du Broadway.
Soirée et mat., de samedi: 50c à $2.00; mat. aujourd'hui: 25c à $1.50. Contrôle: Tél. Up 9490.
Semaine prochaine Walter Scanlon ténor célèbre dans "Irish Eyes"

Papineau
Papineau, près Ave. Mont-Royal
Aujourd'hui et jeudi—Grand programme double.
DORIS MAY dans "THE FOOLISH AGE"
SHIRLEY MASON dans "JACKIE"
"HURRICAN HUTCH", avec Charles Hutchison.

STRAND
Le meilleur programme en ville cette semaine.
EARLE WILLIAMS dans
"LUCKY CARSON"
ALICE CALHOUN dans
"RAINBOW"
HAROLD LLOYD dans
"MOVE ON"
Gazette Pathé, Wm. Eckstein, au piano. E

FETE DU SOUVENIR AU COLLEGE DE MONTREAL

Le collège de Montréal célébrera demain, sa fête annuelle à laquelle tous les anciens élèves sont invités.

Le matin, à dix heures, il y aura messe solennelle chantée par Mgr J.-A. Bélanger, curé de Saint-Louis de France et ancien élève du collège. A midi, le dîner traditionnel aura lieu au réfectoire. Après le dîner, promenade et causerie; à trois heures, les vêpres. Le sermon de circonstance sera fait par M. Olivier Maurault, p.s.s.

CAUSERIE SUR WOLFE

Une réunion du Women's Canadian Club aura lieu au Ritz Carlton, le mardi 7 février, à 4 h. 15 de l'après-midi. Le Dr J.-Clarence Webster y fera une causerie sur Wolfe.

PRINCESS
Deux fois par jour Vaudeville de haute classe.
DAPHNE POLLARD
La Jolie de Vieux au Vaudeville.
7—AUTRES BONS NUMEROS—7

ORPHEUM MAT.: 2.30 SOIR: 8.30
Les acteurs de "THE STORM" l'Orpheum dans.
Mat., 25-35-50. Soir, 25-35-50-75-1.00. 74-5 E

GAYETY
Aujourd'hui à 2.15 et 8.15
Le Nouveau Spectacle de Lew Kelly avec LEW (Lui-Même).
74-5 E

LOEW'S
AUJOURD'HUI
'THE BARBARIAN'
Une histoire canadienne
St. Clair Twins & Co.
Les meilleurs sièges, tous les soirs, 40c; galerie, 25. Matinées, 15c, taxe comprise, sauf les samedis, dimanches, jours de fête. 74-5 E

LOEW'S COURT
A L'AFFICHE
'DREAM STREET'
LE CHEF-D'OEUVRE DE GRIFFITH
Concours de danse tous les mardis soirs, soirée d'amateurs, prix en argent tous les vendredis; concours de bébés le samedi.
Aps. 11c—Ex. les dim. et jours de fête. Soirées 25c. Taxe comprise

ELECTRA
Ste-Catherine, près Amherst.
AUJOURD'HUI ET DEMAIN
CLARA KIMBALL YOUNG dans
FORBIDDEN WOMAN
en 8 parties
HAROLD LLOYD dans
NEVER WEAKEN
en 3 parties.
JEANNE LA ROSE, soprano.

Théâtre Canadien-Français
CETTE SEMAINE
"Les Nouveaux Riches"
pièce en 3 actes par Ch. A. Abadie et R. de Cesse. 74-5 E

MAISONNEUVE
ONTARIO COR LASALLE
Aujourd'hui et demain. Programme double: CORINNE GRIFFITH dans "What's Your Reputation Worth", et LYDIA BORELLI dans "Flirt of Paris". E

MOUNT ROYAL
143 LAURIER AVE. W.
AUJOURD'HUI jusqu'à VENDREDI
La sensation de la saison

"THE SHEIK"
Aussi
Charles Chaplin
dans son burlesque en quatre parties
"CARMEN"
Pas d'augmentation dans les prix.

ARCADE
Mercredi, jeudi et vendredi, 2ème semaine du grand succès.
Le Procès de la Marâtre
Drame en 2 actes, par H. Rollin et L. Petitjean.
Clara Kimball Young dans
"MID CHANNEL"
"HURRICANE HUTCH", 2ème épisode, avec CHS. HUTCHISON. Comédie. Orchestre. Vues expliquées en français. Vendredi soir, grand tirage. E

NEW GRAND
Aujourd'hui à Samedi
PEARL WHITE dans
"THE THIEF" et HAROLD GOODWIN dans
"OLIVER TWIST"
MATINEES 500 SEATS AT 10c 700 SEATS AT 15c
EVENINGS 500 SEATS AT 20c 700 SEATS AT 30c
MATINEE PRICES SUNDAY, HOLIDAYS AT EVENINGS
TAX INCLUDED

STUDIO DE DANSE PARTICULIER: SINCLAIR. Leçons particulières à toute heure, sur rendez-vous, 695 rue St-Urbain. Plateau 4152 298-n16

NAVIGATION

RMSP TO THE WEST INDIES
Départs tous les 15 jours
DE HALIFAX
A
Bermudes, St Kitts, Antigua, Montserrat, Dominica, Ste-Lucie, Barbades, St-Vincent, Grenade
Trinidad et Demerara
RETOUR A
Saint-Jean, N.B.
COURRIER, PASSAGERS, FRET.
La route de tourisme la plus attrayante pour le voyageur canadien.
PROSPECTUS SUR DEMANDE.
The Royal Mail Steam Packet Co.
HALIFAX, N. S.
53-M-6-1

WARD LINE

Départ Heddomadaire régulier pour
NASSAU, Bahama
Départ de New York tous les samedis, arrivant à Nassau, mardi, de bonne heure le matin.
Aussi service direct bihebdomadaire pour
CUBA et MEXICO
NEW YORK & CUBA MAIL S.S. CO., Foot of Wall Street, New York, ou à l'agent local.
1.2.6 E

CANADIAN PACIFIC
STEAMSHIPS LIMITED
CROISIERES aux ANTILLES
S.S. EMPRESS OF BRITAIN
De New York, 21 février
Un nombre limité de cabines. Retenez-les de bonne heure.
ST-JEAN-LIVERPOOL
1 fév. 2 mars 31 mars . . Montcalm
17 fév. 17 mars . . . . . Melita
10 mars 8 avril . . . . . Minnedosa
S.-JEAN-GLASGOW
22 fév. . . . . Pretorian
21 avril . . . . . Corsican
4 mars, 9 avril . . . . . Tunisian
S.-JEAN-ANVERS
(via le Havre et Southampton)
4 fév. 11 mars . . . . . Corsican
18 fév. 1 avril . . . . . Scandinavian
S.-JEAN-BOSTON-HAVANE KINGSTON
2 fév. 23 mars . . . . . Sicilian
S.-JEAN-LIVERPOOL GLASGOW
24 mars . . . . . Metagama
S.-JEAN-SOUTHAMPTON-ANVERS
15 avril . . . . . Melita
DEPARTS D'ETE SUR DEMANDE
POUR LE FRET SEULEMENT
Dates approximatives des départs
S.-JEAN, N.-B. — LONDRES — HAMBOURG
7 fév. . . . . Bolingbroke
18 fév. . . . . Batsford
S.-JEAN, N.-B. — AVONMOUTH
18 fév. . . . . Mottisfont
S'ad. aux agents locaux ou à J. E. Parker, agt gén. (service des passagers) 141, rue S.-Jacques. Tél. Main 7700. MONTREAL
CANADIAN PACIFIC RAILWAY
Agents du trafic

SAINT-DENIS Vendredi Soir, 3 février
LOUIS
GRAVEURE
Le célèbre baryton de concert
Billets en Vente Lundi Matin
chez Archambault et Lindsay.
Dir.: J.-A. GAUVIN. 75-1 E

BELMONT
Ave Mt-Royal et S.-Laurent
Aujourd'hui et jeudi. Programme double spécial.
"LIVE AND LET LIVE"
vue spéciale de William Christy Cabanne
EILEEN PERCY dans "WHATEVER SHE WANTS"
NICK CARTER dans "BIRDS of PREY"

REGENT
Aves du Parc et Laurier
Aujourd'hui jusqu'à samedi — 3 grandes attractions
"The Son of Walligford"
BERT LYTELL dans "THE MAN WHO"
TOM CARRIGAN dans "NICK CARTER DOWN EAST".

The Allen
Aujourd'hui
Double
Programme

"Je peux faire ta fortune, mais . . . !" alors
ELLE SE VENDIT POUR $50,000—
VOYEZ
ANITA STEWART dans "HER MAD BARGAIN"
TOM MOORE
avec HELENE CHADWICK dans "FROM THE GROUND UP"
par RUPERT HUGHES
Attraction Spéciale Supplémentaire
SIGNOR
ENRICO ARESONI
TENOR DRAMATIQUE
PRIX POPULAIRES, Taxe comprise
Matinée 25c
Soirée, tout le balcon 30c
Orchestre, 50c. Loges (rés.) 80c

IMPERIAL
Toute cette semaine: "GOD'S CRUCIBLE", comédie, gazette, petits. Grace Evans, baryton. E

DOMINION
PAPINEAU & MT-ROYAL
Programme très spécial aujourd'hui. HARRY CAREY dans "THE FOX" — 8 parties. En plus: "MAD WOMAN", avec toute une troupe d'étoiles, "MIRACLES OF THE JUNGLE", 11ème épisode. Comédie, gazette et autres vues.

HOTEL DE CRILLON
Hôtel de tout premier ordre
Place de la Concorde
PARIS

Capitol Entertainment
A l'Affiche
Signera-t-elle?

La loyale petite Eugénie Grandet... Ils lui dirent que ce n'était qu'une simple formalité d'affaires, puis ils attendirent, le coeur plein d'un sentiment d'avarice, qu'elle leur signe un effet d'un million de francs... Elle prit la plume et lut!!!
SIGNERA-T-ELLE
— VOYEZ —
'The Conquering Power'
mettant en vedette
RUDOLPH VALENTINO
D'après le fameux ouvrage "EUGENIE GRANDET" par le grand écrivain français BALZAC.
OUVERTURE—"Les Contes d'Hoffmann" Le fameux orchestre du Capitol, J. J. Shea, directeur.
Numéro de chant et danse intitulé
RUBENVILLE

AUJOURD'HUI JEUDI VENDREDI
MOULIN ROUGE
Coin Ste-Catherine et Amherst
Deux Grandes Vues Spéciales

TOM MIX
et son fameux cheval Tony, dans la meilleure vue jamais faite et intitulée:
"The Night Horsemen"
Aussi, cette merveilleuse, émotionnante histoire de course de chevaux qui est le plus grand succès de l'année:
"THE WHIP"
76-2 E

DODGE BROTHERS

annoncent

une réduction importante dans les prix de leurs autos avec effet retroactif au 1er janvier 1922

MONTREAL MOTOR SALES, Limited
230, rue Sherbrooke Ouest, Plateau 4367 " 3577

R. P. ARCHAMBAULT, S.J.

Grand Pèlerinage Canadien

A L'OCCASION DU
Congrès Eucharistique de Rome
ET DE
La Passion d'Ober-Ammergau
sous la direction spirituelle du
R. P. JOSEPH-PAPIN ARCHAMBAULT, S. J.
de la Compagnie de Jésus
et la direction adjointe de

M. LAGACE, M.A.

Monsieur Jean-Baptiste LAGACE, Maître-ès-Arts de l'Université Laval, Professeur de l'Histoire de l'Art à l'Université de Montréal, Vice-Président-Général de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal.

(Au cours du voyage, Monsieur LAGACE donnera des causeries artistiques et historiques pendant la visite des musées, des cathédrales et des différents monuments.)

Excursion en FRANCE, ITALIE, TRENTIN, AUTRICHE, TYROL, BAVIERE, ALLEMAGNE, HOLLANDE, BELGIQUE.

Séjour à Paris, Versailles, Tours, Bordeaux, Lourdes, Marseilles, Nice, Monte-Carlo, Gênes, Pise, Florence, Rome, Venise, Trente, Innsbruck, Ober-Ammergau, Munich, Nuremberg, Mayence, Cologne, Amsterdam, La Haye, Bruxelles, Bruges, Anvers, etc. PAS DE TRAJET DE NUIT EN CHEMIN DE FER.

Départ par le "Corsican" (paquebot à 2 hélices de 12,000 tonnes) le 20 avril.
Retour par le "Minnedosa" (paquebot à 2 hélices de 14,000 tonnes) le 1er juillet.

PRIX TOTAL $935 comprenant toutes les dépenses nécessaires telles que bateaux, chemins de fer, hôtels, repas, excursions locales, guides, voitures des hôtels aux gares et des gares aux hôtels, pourboires.

Programme-itinéraire fourni sur demande en s'adressant aux organisateurs.

THOS. COOK & FILS 526 rue Ste-Catherine Ouest, Montréal
Téléphone — Uptown 8680
Agence de voyages officiellement reconnue par un bref de Notre Très Saint-Père le Pape Benoit XV.

A LA SESSION DE QUEBEC

Suite de la première page

ments, il y aura toujours des aperçus différents, qui se formuleront au moyen d'organisations ministérielles et oppositionistes. Je n'ai guère besoin de rappeler ici l'opinion de M. Asquith sur cet état de choses, opinion d'ailleurs exprimée et suivie depuis la création du gouvernement responsable. Cet état de choses a été créé pour le bien de la société; il émane directement de l'imperfection de l'humanité et du besoin de cette discussion d'où jaillit la lumière.

L'OPPOSITION

"Le rôle que je suis obligé de remplir, aujourd'hui, s'il ne m'est pas agréable, est nécessaire, mais il serait plus profitable, j'en conviens, si un parlementaire bien avisé le remplissait à ma place. Inutile donc de dire que je sens bien les difficultés de ma position et que, si je ne devais compter que sur certaine presse pour porter au peuple que je veux honnêtement servir, l'écho fidèle de mon travail, je me sentirais déjà faillir devant l'ingratitude de la tâche. Il n'y a pas longtemps encore, alors que je réclamais le respect de la constitution dans la dissolution des Chambres et que je m'insurgeais contre la violation de la constitution servant à des intérêts de parti, des journaux, comme sortant de la forêt, montraient les violateurs comme les gardiens de la Constitution, et moi, comme le dénigreur des pères de la Confédération! Après cela, ne me reconnaitra-t-on pas un peu de courage et d'esprit public en me voyant encore debout pour discuter une question difficile, sans le concours d'experts, de comptables, etc.? Autrefois les comptes - publics étaient discutés, épluchés des semaines durant dans la presse, et le public se renseignait. Mais ce n'est plus cela sous le régime des octrois de tout genre, même à certaine presse, sous le régime du pouvoir absolu, du "crois aux puissants ou meurs avec ta famille", où pour être gorgés de faveurs, de positions honorifiques et de grasses prébendes, les fidèles sont obligés de chanter chaque jour à genoux devant le veau d'or les litanies grégoriennes du prince vénéré des "Townships":

"Te gubernatorem laudamus!

"Vos principes laudamus!

"Vos gubernatores laudamus!

"Examinons un peu la comptabilité des revenus et des dépenses ordinaires.

LES REVENUS

"L'hon. trésorier dit dans son discours: "C'est M. Marchand avec l'aide de M. Duffy et ses collègues, qui introduisit en 1897 la politique fiscale si seine et si simple qui nous sert aujourd'hui de guide : savoir, l'administration des affaires de cette province dans les limites de ses ressources: "Ne pas dépenser plus que son revenu."

"Je regrette d'être obligé de différer d'opinion avec l'hon. trésorier, car M. Marchand disait, le 7 février 1899, dans son discours budgétaire: "Il faut augmenter le revenu sans l'imposition de nouvelles taxes."

"Or, le gouvernement de l'hon. Trésorier a augmenté ses revenus au moyen d'un système de taxes que les Marchand, les Turgeon, les Dechêne, les Gladu, ont proclamé **"injuste, arbitraire, vexatoire et contraire aux principes de saine administration."** Et pour encore mieux répondre à l'hon. Trésorier, je lui citerai la propre déclaration que faisait dans cette Chambre son prédécesseur, l'hon. M. Mitchell, le 2 janvier 1921: **"Le gouvernement s'est efforcé dans le passé de prélever autant d'argent qu'il le pouvait au moyen d'impôts, afin d'emprunter le moins possible."**

C'est exactement la même déclaration que faisait le gouvernement de Boucherville en 1893 pour restaurer le crédit de la province, affaibli par les nombreux emprunts du régime Mercier.

"Est-ce que l'hon. Trésorier prétendra que M. Mitchell dit une fausseté en faisant une telle déclaration? Alors, lequel des deux a fait l'erreur?

"Le gouvernement a administré la province depuis un quart de siècle en reniant tout son passé d'opposition, toutes les réformes qu'il avait préconisées et au moyen d'un système d'impôts qu'il avait condamné avec la plus grande violence. Il a augmenté ses revenus en majorant les taxes qu'il avait dénoncées comme injustes et révoltantes, puis il en a créé de nouvelles. Il a été jusqu'à imposer une taxe sur les pauvres pêcheurs. Cette taxe d'un demi pour cent a été abolie l'été dernier devant les protestations des pêcheurs de la Gaspésie. Voilà comment les députés de la Gaspésie et des Iles de la Madeleine protégeaient leurs électeurs. Au lieu de chercher à organiser l'industrie des pêcheries, on n'a pensé qu'à taxer.

"Le gouvernement a exploité les marchands de bois, de manière à menacer notre industrie forestière qui, si elle n'avait eu le marché de la guerre pour s'affermir, serait aujourd'hui tout près de la banqueroute. Après avoir trompé les colons pour se faire une grosse clientèle de marchands de bois, l'état créancier pressure maintenant ses gros clients débiteurs. Il les tient à la gorge, il en est maître. L'été dernier, il a consenti à baisser ses droits de coupe pour éviter une catastrophe qui aurait affecté ses revenus. Il a fait payer des centaines de milliers de piastres à des municipalités pour l'entretien de chemins détériorés par des gens qui ont donné en 1920-21 un million et demi de piastres au gouvernement, mais rien aux municipalités; il a fait payer des agronomes en partie par les conseils de comtés; par ses retards à rencontrer ses échéances et à payer ses comptes, les municipalités ont payé plusieurs milliers de surintérêts aux banques; ses employés sont mal payés; les employés des palais de justice sont maltraités, des greffiers étant payés $800.00 à $1,000 par année; le plus complet désordre existe dans les cours de police; la société en souffre et la justice est compromise; le dégoût de cet état de chose a remplacé le respect dû à la vraie justice. Et l'on entend tous les jours des gens parler du palais de l'injustice en parlant du palais de la justice. J'aurai occasion de revenir sur chacun de ces sujets.

REVENU, PASSIF, DETTE

"Le gouvernement nous a rendu ses comptes et il nous demande de lui voter des subsides pour l'exercice actuel. Quels sont ses chiffres? Si nous examinons la nature et la quantité des augmentations des dépenses, ainsi que l'aménagement de notre budget, nous devrons nous rendre compte que la plupart des causes de l'augmentation sont permanentes et vont jouer d'une façon automatique. Dans le volume du trésorier, il y a comptes et mécomptes. Les opérations de l'année accusent un revenu de $15,914,521.17 avec une dépense ordinaire de $14,634,688.12, donnant un surplus de $1,290,433.05. Le passif de la province est de $55,336,426.05 et son actif, de $14,938,483.21. Le passif dépasse donc l'actif de $43,397,953.84. En 1897, il était de $37,844,310.81 et le 30 juin 1921, de $50,540,305.85.

"La dette consolidée était en 1908 de $28,604,052.48 ; le 30 juin 1920, elle était de $40,708,113.55 ; le 30 juin 1921, elle s'élevait à $51,652,113.55. La balance nette de la dette consolidée, au 30 juin 1921, était de $10,745,843.55 plus élevée que la balance nette de la dette consolidée au 30 juin 1920.

"Le gouvernement ne contredira pas ses propres chiffres.

PAS DE TAXES POUR UN SURPLUS

"Il reste à savoir si le gouvernement a bien tenu ses livres et comment il a fabriqué son annuel surplus avec les taxes qu'il a imposées. Je nie au gouvernement le droit de taxer le peuple pour se fabriquer des surplus. Le gouvernement a le droit de me taxer pour l'administration de la province et non pour encaisser des surplus. Le gouvernement doit chercher des sources de revenus pour équilibrer son budget. Voilà tout. Le gouvernement ne peut justifier son surplus, s'il n'a pas répondu aux besoins de la province et si le peuple a souffert et si la société n'a pas été suffisamment protégée, si des injustices ont été commises envers les bons serviteurs du gouvernement ou de la province à cause de l'insuffisance de l'administration du gouvernement ou à cause de son refus de pourvoir.

"En feuilletant les comptes publics, je constate que des favoris émargent au budget de tous les départements,et que quelques-uns des plus puissants fonctionnaires doivent se faire des salaires de petit prince, quand les humbles crèvent de faim. Je ne parle pas des quelques employés dont la compétence particulière justifie leur emploi un peu partout et qui ne sauraient être trop bien rémunérés.

"Il y a des détails intéressants dans les dépenses aussi de certains officiers. Les dépenses d'avocats sont extraordinaires, tellement que le gouvernement a honte d'en faire inscrire le montant dans les procès-verbaux.

"Pourquoi le gouvernement fait-il entrer dans la colonne des recettes ordinaires l'intérêt payé par les municipalités en vertu de la loi des bons chemins; $305,930.07, quand il met dans sa colonne de paiements extraordinaires les $5,081,844.03 pour les mêmes chemins? Les dépenses totales sont de $31,019,420.74, et le revenu total est de $30,974,898.79, soit une différence de $44,520.85. Et nous avons un surplus! Le 30 juin 1921, le gouvernement était en compte avec la province de $1,739,321.29, et en 1920 il était en compte de $1,783,842.24, soit une différence de $44,520.95. Cette différence peut-elle nous faire accepter la conclusion du trésorier? Je ne le crois pas.

"Le gouvernement a, par mandats spéciaux, en violant la constitution et en méprisant les droits du peuple, dépensé $822,245.70, sans l'assentiment de la Chambre.

"Les mandats émis et non payés au 30 juin 1921, s'élevaient à $806,426.50. En voilà un gouvernement qui paye ses comptes! La différence entre le montant des mandats non payés en 1920 avec celui de 1921, fait une réduction de $200,000.00!

"Le gouvernement tire ses revenus ordinaires de la manière que nous trouvons aux pages 6 et 8 des comptes publics de 1920-21."

Ici M. Sauvé cite les nombreuses taxes qui ont contribué à former le bilan des recettes de tout près de seize millions.

"Le gouvernement, continue M. Sauvé, répond: "C'est dans la province de Québec que la taxe par tête est la moins élevée.

"Il y a plus de 25 ans qu'on dit cela. Il faut tenir compte de l'étendue de notre territoire et de sa population. Il faut tenir compte de ce que les autres provinces ont fait. Dans l'Ontario, le gouvernement dépense $7,000,000 pour l'instruction publique, audelà de $5,000,000 pour les institutions de bienfaisance, plusieurs millions par année pour son organisation hydro-électrique, qui offre des avantages considérables à la population en distribuant la houille blanche à bon marché dans toutes les campagnes intérieures. Nous n'avons pas cela ici.

"Le gouvernement de Québec ne parle pas des taxes municipales de notre province, ni des taxes scolaires. Il ne parle pas du passif de nos municipalités qui s'élevait en 1918 à $185,640,500, en 1919 à $207,488,833. Et en 1920, eh! bien, le gouvernement n'en a pas encore publié le rapport. Nous n'avons pas encore la statistique pour 1920. Etrange organisation! Comment peut-on bien se renseigner sur la situation?

"Les obligations de nos municipalités rurales augmentent toujours. Une partie de leurs taxes est due aux erreurs commises dans la politique de la voirie, erreurs que j'ai maintes fois dénoncées et que le nouveau ministre de la voirie voit assez pour travailler à les réparer.

A QUI LE MERITE ?

"Notre province est riche et d'une étendue incomparable. Elle offre à l'initiative de notre intelligente et vertueuse population un vaste champ d'opération. Le gouvernement a bénéficié de l'ère de prospérité qui a traversé le pays depuis quelques années. Les millions faits durant la guerre et que dénonçaient les organes du parti libéral fédéral rapportaient des millions au gouvernement de Québec. Voyez les revenus provenant des corporations commerciales, successions, licences, une grande partie des $3,000,000.00 dont se vante le département des Terres est dû aux grosses affaires durant la guerre, alors que le bois se vendait à des prix fabuleux. Ce n'est pas le gouvernement qui a fait cette prospérité. La production agricole est due à la même cause, et le gouvernement ne peut s'en approprier le mérite.

COLONISATION

"La colonisation a fait des progrès à cause du commerce de bois et de la cherté des produits. Mais je dis, monsieur, qu'il s'est fait des transactions dans l'échange des lots de colonisation qui ne sont pas à l'honneur du gouvernement ni à l'avantage de la province. Je reviendrai prochainement sur ce sujet. Allez dans la Matapédia, et vous verrez un grand nombre de lots abandonnés par les colons à pulpe, comme on les appelle. D'ailleurs, le rapport du ministre des Terres montre que des milliers et des milliers d'acres de terres sont redevenues la propriété de la Couronne. L'abbé Caron dit que le chômage facilite le retour à la terre. Tant mieux.

"Certes, je veux reconnaître que le gouvernement n'a pas fait que du mal. Il a fait du bien. J'ai approuvé sa politique d'éducation, et je l'approuve encore, bien que je réclame des modifications dans l'enseignement primaire et l'inspection scolaire.

"Il s'est fait beaucoup d'échanges de lots dans l'Abitibi. Des députés ne cessent avec le ministre de vanter cette région où l'on trouve des "Klondykes".

"On parle bien du progrès agricole, du succès de la Colonisation, des nombreux colons qui défrichent le sol vierge ou de ceux qui s'enfoncent dans la forêt pour y fonder des paroisses, mais quand je demande au gouvernement d'apporter ses preuves, de dire la vérité, il recule. Par exemple, il déclare que le nombre de cultivateurs n'a pas augmenté d'une unité depuis 1919 à 1920. Nous avions 143,958 cultivateurs en 1919 et juste 143,958 en 1920. Pas un seul n'est mort, ou s'il en est mort, la providence les a remplacés tout simplement. Si le budget était équilibré avec une telle exactitude ou précision, le nouveau trésorier aurait raison de vivre encore cent ans et de mourir trésorier à l'âge de son patron Jacob.

"La statistique confirme un peu la déclaration de l'abbé Ivanhoe Caron à savoir que "ceux qui sont dans cette région sont des cultivateurs des vieilles paroisses qui achètent des premiers habitants" qui la plupart—(pas tous) s'enfoncent plus au loin dans la forêt".

"Nous aurons à discuter cette question de colonisation au cours de la sessionet à voir si nous n'avons pas fait fausse route en livrant tant de forêts vierges à la hache des colons, quand nous avons dans les régions ouvertes des milliers et des milliers d'acres de bonne terre qui n'attendent que le bras du colon pour confier leur trésor de moissons.

L'ETATISME ET SES MILLIONS

"Je désire maintenant toucher quelque peu au revenu extraordinaire provenant du commerce d'alcool par l'Etat. Le trésorier, après le premier-ministre, soutient que cette politique est à base de tempérance et qu'elle correspond au désir et aux besoins du peuple.

"Je réponds que le gouvernement a méprisé le voeu exprimé par le referendum en faveur du vin et de la bière, et qu'il administre la loi de manière à ce qu'elle puisse être révoquée le plus tôt possible. Aujourd'hui l'Etat vend des liqueurs enivrantes, et les étrangers qui veulent s'enivrer viennent dans notre province. C'est cela qui est vrai. Mais ce n'est pas le point que je veux discuter aujourd'hui. Le gouvernement déclare qu'il a vendu pour neuf millions de piastres de liqueurs et qu'il a fait un bénéfice de quatre millions. Pour atteindre ce résultat mirobelant qu'a-t-il fait ? La politique qui lui a créé cette nouvelle source de revenue repose-t-elle sur un principe de saine morale ? Les autorités compétentes en pareille matière philosophique, des autorités religieuses, gardiennes de la morale, ont-elles approuvé cette politique, condamnée même par des chefs du parti libéral à Ottawa ? J'espère qu'on me comprend bien, et qu'on ne cherchera pas à défigurer mon argument pour essayer de le réfuter et de jeter de la poudre aux yeux des naifs ou des fanatiques.

"La politique de revenu inaugurée cette année par le gouvernement est à base d'Etatisme. L'Etat commerçant de liqueurs, l'Etat percepteur d'impôts sur le progrès et les initiatives, vient de rendre ses comptes. Et il dit: "J'ai taxé de manière à me créer un revenu ordinaire de $15,841,813.22 et j'ai coupé des bourses, ruiné des maisons de commerce, découragé des initiatives, enivré assez de monde, j'ai fait pleurer assez de mères et d'épouses, j'ai gorgé assez d'ivrognes, j'ai causé assez de scandales, j'ai trahi assez la cause de la tempérance, j'ai volé assez un peu tout le monde pour vendre en huit mois $9,000,000 de liqueurs, me faisant un bénéfice net de $4,000,000.

"L'étatisme est-il désirable? J'affirme qu'en 1899, des autorités ecclésiastiques se sont opposées à cette politique de l'Etat commerçant d'alcool. Ces autorités se basaient sur la philosophie chrétienne et sur les lois de la saine morale, pour s'opposer à cette politique.

"Est-ce que la loi du christianisme a changé ses enseignements ? La société ou la raison ont-elles perdu leurs droits? Comment le mal, sous un régime bleu, a-t-il pu devenir un bienfait sous le régime rouge? Si les autorités religieuses, s'appuyant sur la morale, proclament que cette politique d'étatisme n'offre aucune objection de principe et que je n'ai pas raison de m'opposer à son application, eh ! bien, je l'accepterai. Et je déclare qu'au pouvoir, j'assurerais à l'Etat un revenu annuel de vingt-cinq à quarante millions dont la moitié irait directement aux municipalités et l'autre moitié au gouvernement."

UN POINT D'ORDRE

L'hon. M. Taschereau intervient ici pour soulever un point d'ordre. Il attire l'attention de l'Orateur sur le fait que le chef de l'Opposition discute la loi des liqueurs alors qu'on en est sur la discussion de la situation financière de la province. C'est contraire aux règles parlementaires. Un député n'a le droit de discuter une loi adoptée que s'il en demande le rappel.

M. Sauvé répond qu'il ne fait que parler incidemment de la loi des liqueurs en parlant des revenus qu'elle rapporte.

"Le gouvernement, continue M. Sauvé, va-t-il faire avec les fabricants de liqueurs douces, de cigarettes, de drogues, de cigares et de bonbons ce qu'il fait avec les brasseurs? Est-ce la politique de l'avenir?

"Parlant récemment de l'assistance publique, le gouvernement a cru devoir se servir d'une lettre venant d'une haute autorité. En a-t-il reçu de semblables pour son commerce de l'alcool. Je le défie de les montrer. Mais quand je lui demande de produire des lettres qu'il a reçues de prêtres et d'évêques à ce sujet, il refuse en disant que le tout est confidentiel.

"Je dis que la Chambre a besoin d'être éclairée sur l'opinion de ces autorités, et je me demande si ces autorités ne se doivent pas de renseigner les représentants du peuple, l'Assemblée Législative aussi bien que le gouvernement. Je demande aux gardiens de la morale, aux pasteurs des chrétiens, chargés d'éclairer les législateurs sur la législation étatiste du gouvernement. S'ils restaient silencieux ou se contentaient de nous montrer des autorités sans tirer de conclusion, ils n'auraient pas le droit ensuite de nous reprocher l'adoption et même l'expansion de cette politique. C'est alors qu'on dira: "Nos forêts pour l'Etat et non pour les marchands de bois; les poissons à l'Etat et non aux pêcheurs; les mines à l'Etat et non aux spéculateurs."

Le chef de l'Opposition termine par quelques remarques sur les devoirs qui lui incombent dans la position qu'il occupe. Il déclare que, s'il n'a plus d'illusions, il a assez de coeur pour aimer sa province et pour la bien servir.

L'HON. J.-E. CARON

C'est l'honorable J.-E. Caron, ministre de l'agriculture, qui s'est chargé de répondre au chef de l'Opposition. Il l'a fait par un discours bourré de faits et d'arguments qui ont été accueillis par les applaudissements enthousiastes de la députation libérale.

"Comme les années passées, dit l'hon. M. Caron, je viens d'entendre le chef de l'Opposition critiquer le gouvernement par devoir. Je constate, par le ton de son discours, que ce n'est pas par conviction qu'il l'a fait, mais bien pour accomplir un devoir, et nous avons tous pu nous rendre compte que ce n'est pas avec une grande conviction qu'il accomplit ce devoir pénible.

"Pour ceux qui l'ont entendu l'été dernier, il est certain qu'il y a quelque chose de changé dans sa façon d'agir. Ce n'est pas ainsi qu'il parlait aux électeurs de cette province l'été dernier, dans des discours violents dont les éclats et les échos sont parvenus jusqu'à nous. Il y a évidemment quelque chose de changé chez lui. J'avoue que j'aime mieux son discours modéré d'aujourd'hui que ceux qu'il a prononcés l'été dernier, quand il attaquait le gouvernement avec une violence extrême."

M. Sauvé interrompt l'hon. M. Caron: "Les ministres n'y étaient pas."

"C'est probablement, dit l'hon. M. Caron, parce que les ministres n'y étaient pas que le chef de l'Opposition était alors si violent!" (Appl.)

Le ministre de l'agriculture défend ensuite le gouvernement actuel qui continue avec succès la politique inaugurée par M. Marchand, politique d'équilibre financier qui a valu à notre province l'excellent crédit dont elle jouit. On a taxé, c'est vrai, mais ces taxes n'ont atteint que ceux qui étaient en état de payer. Certaines taxes avaient été imposées qui n'auraient pas dû l'être, comme celle sur le poisson, aussi le gouvernement s'est-il empressé de rappeler cette taxe dès qu'il a constaté qu'elle n'était pas opportune.

L'hon. M. Caron se flatte de ce que, sur les quatorze millions de revenus que le gouvernement retire chaque année, plus de huit millions sont dépensés pour l'agriculture ou du moins pour les districts ruraux. Si quelques-uns ont à se plaindre de taxes, ce ne sont certes pas les cultivateurs, qui n'en ont pratiquement pas à payer au gouvernement de Québec. Ces taxes ont eu pour résultat de donner des surplus qui sont avantageux; le peuple en profite, puisque le crédit de notre province en est meilleur.

On a tort, selon l'hon. M. Caron, de nous citer l'exemple d'Ontario qui dépenserait plus que nous pour assurer le progrès de cette province. Ontario a commencé avant nous à faire des chemins, et cependant tous peuvent dire aujourd'hui que notre province est plus avancée qu'Ontario sous le rapport de la voirie.

M. Sauvé : "Combien de milles de macadam y a-t-il dans Ontario ?"

L'hon. M. Caron répond qu'il ne connait pas les statistiques à ce sujet, mais qu'il est positif que notre province est plus avancée que l'Ontario sous le rapport de la voirie.

Quant à la loi des liqueurs, le ministre de l'agriculture proclame que notre province ne veut pas de la prohibition et qu'elle veut le commerce de l'alcool avec des restrictions raisonnables. Le gouvernement de Québec n'est pas partisan de l'étatisme, sauf dans les questions où la morale est en jeu.

"Le chef de l'Opposition, dit le ministre de l'agriculture, nous fait un crime d'avoir ruiné les marchands de liqueurs ! Nous n'avons pas ruiné ces marchands, je ne le crois pas, mais nous avons ruiné leur commerce, oui, et nous en sommes fiers. Nous avons découragé les initiatives dans le commerce de l'alcool et nous le ferons encore, tant que nous le pourrons. (Appl.)

"Les profits des marchands de liqueurs atteignaient jusqu'à quinze millions par année, qui étaient en somme payés par les citoyens. Le gouvernement se contente d'un bénéfice de quatre millions qu'il consacre à l'instruction publique, à la voirie, etc. Tant mieux.

"Le chef de l'Opposition prétend que cette source de revenus est impure. Allons donc ! Les revenus que le gouvernement retire des amendes imposées par les cours de police ne proviennent pas toujours de sources absolument exemptes de contamination, et cependant aucun gouvernement n'a de scrupule de s'en servir pour payer les frais de l'administration de la chose publique. On n'exploite pas le mal, on essaie de l'empêcher le plus possible, puis on se sert du mal pour faire le bien !"

L'hon. M. Caron a été longuement applaudi par les députés ministériels.

M. Smart, député de Westmount, conservateur, a proposé l'ajournement du débat.

LA FERMETURE DE BONNE HEURE

En dehors du débat sur le budget, il y a eu peu de choses. On a voté sans discussion et à l'unanimité la seconde lecture du bill de M. Vautrin pour amender les statuts refondus relativement à la fermeture des magasins de bonne heure. Ce bill a été référé au comité des bills publics.

NOUVEAUX BILLS PRIVES

Les nouveaux bills privés suivants ont été présentés:

Par M. Thériault, loi constituant en corporation la municipalité de la paroisse de Saint-Pierre-d'Escourt, comté de Témiscouata;

Par M. Smart, loi concernant les membres des "Congregational Societies";

Par M. Tourville, loi concernant la succession de feu Joseph-Aimé Massue;

Par M. Bercovitch, loi concernant la succession de feu l'hon. T. Berchtaume;

Par M. Tessier, loi annexant certains lots de la deuxième division du comté de Matane à la municipalité de Saint-Octave-de-Métis;

Par M. Tessier, loi constituant en corporation la ville de Mont-Joli.

INTERPELLATIONS

Plusieurs des interpellations auxquelles le gouvernement a répondu n'ont qu'un intérêt purement local. Il s'agit d'échanges de lots de terre dans le comté de Nicolet.

En réponse à M. Dufresne, le ministre de la Voirie a fait déclarer par l'hon. M. Perrault que le gouvernement a payé les sommes suivantes aux municipalités dans les comtés dont les noms suivent, en vertu de la loi des bons chemins de 1912:

Joliette, $156,482.68.
Rouville, $199,721.15.
L'Assomption, $98,010.48.
Berthier, $239,068.43.
Argenteuil, $150,674.58.
Deux-Montagnes, $420,143.32.
Labelle, $178,773.32.

CONSEIL LEGISLATIF

Le Conseil Législatif a tenu hier une courte séance de routine. Il a adopté en troisième lecture, sans amendement, le bill Taschereau amendant les Statuts Refondus relativement à la Commission des Services Publics de Québec.

Plusieurs bills publics et privés, adoptés par l'Assemblée Législative, ont été présentés au Conseil. Ces bills publics sont celui amendant la loi de la chasse,celui amendant la loi des mines, celui amendant les Statuts Refondus concernant les compagnies de chemins de fer, celui concernant les hôtels et maisons de logement et celui amendant la loi établissant un nouveau district judiciaire à Amos.

Les bills privés présentés au Conseil sont: le bill constituant en corporation la Société des Missions Etrangères de la province de Québec, le bill autorisant Nellie-Blanche McGowan à changer son nom, le bill autorisant le Barreau à admettre Max Liverman au nombre de ses membres, et les bills autorisant le collège des médecins et chirurgiens à admettre MM. Léopold Desforges et René Therrien au nombre de leurs membres.

Plusieurs pétitions annonçant des bills privés ont été présentées par les honorables MM. Choquette,Chapais et Girouard.

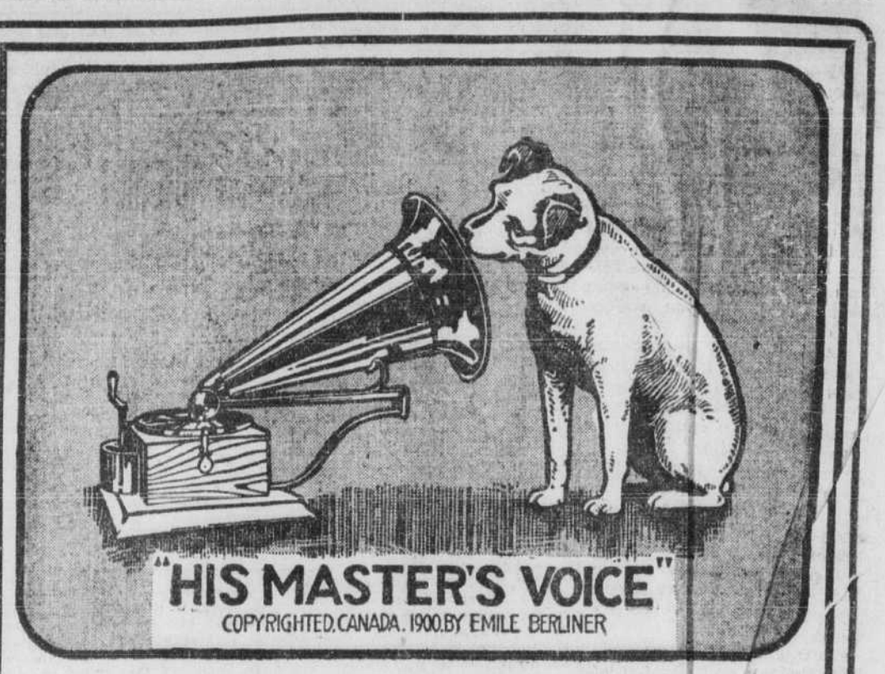

Les Records Victor
"La Voix de son Maître"
pour Février
En Vente Aujourd'hui

DANSE

My Sweet Gal — Fox Trot	Trio All Star et leur orchestre	18835	$ .85
I'm Laughing All the Time — Fox Trot	Trio All Star et leur orchestre		
Gypsey Blues — Fox Trot	Paul Whiteman et son orchestre	18839	.85
When Buddha Smiles—Medley Fox Trot	Paul Whiteman et son orchestre		
Just a Little Love Song—Fox Trot	Paul Whiteman et son orchestre	18842	.85
Ty-Tee—Fox Trot	Paul Whiteman et son orchestre		
Granny, You're My Mammy's Mammy—Fox Trot	Orchestre Club Royal	18843	.85
All That I Need is You—Fox Trot	Orchestre Club Royal		
I Want My Mammy—Mandy 'N' Me—Fox Trot	J. C. Smith et son orch.	18845	.85
Stealing—Fox Trot	Joseph C. Smith et son orchestre		
It Must Be Some one Like You—Fox Trot	Fanfare Champion Jazz	216354	.85
Oh Joy !—Fox Trot	Orchestre de Scott		
Popular Songs of Yesterday—Medley Valse No 1	Orch. Hackiel-Berge	35713	1.50
Popular Songs of Yesterday—Medley Valse No 2	Orch. Hackiel-Berge		

CHANSONS POPULAIRES

Si tu voulais (Tosti) (ténor avec orchestre)	Paul Dufault	263121	.85
Je Savais (Catherine) (ténor avec orchestre)	Paul Dufault		
Quand on est vieux (baryton français avec orchestre)	Hector Pelletier	263122	.85
De la blague (Trobitsch-Christine) (baryton français)	Hector Pelletier		
Georgia Rose	Trio Sterling	18837	.85
Tomorrow Land	Trio Sterling		
I've Got My Habits On	Melle. Patricola	18838	.85
Happy Hottentot	Melle. Patricola		
There Is a Wideness In God's Mercy	Quatuor Trinity	216355	.85
(1) Softly Now the Light of Day (2) Seven Fold Amen	Quatuor Trinity		
When Shall We Meet Again	Edna Brown-Elliott Shaw	18841	.85
Mississippi Cradle	Edna Brown-Elliott Shaw		
Second Hand Rose	Fanny Brice	45269	1.25
My Man (Mon Homme)	Fanny Brice		

RECORDS DE MUSIQUE VOCALE ET INSTRUMENTE

(1) Run, Run, Run (Concone) (2) Jumping (Gurlitt) (3) Running Game (Gurlitt) (4) Air de Ballet (Jadassohn)	Orchestre Victor	18840	.85
Waltzes 1, 2 and 9 (Brahms)	Orchestre Victor		
Guards Brigade Marche	Fanfare Militaire Métropolitaine	216350	.85
Military Cross Marche	Fanfare Militaire Métropolitaine		

RECORDS A L'ETIQUETTE ROUGE

For Ever and For Ever !	Emilio de Gogorza	66010	1.50
Alice, Where Art Thou ?	Jascha Elma	74713	2.25
Quatuor en D Majeur—Allegro Moderato	Quatuor Flonzaley	74732	2.25
Ol' Car'lina	Amelia Gabl-Curci	66010	1.50
Les Saltimbanques—C'est l'amour	Orlie Harrold	66010	1.50
Canzonetta	Huia Lashanska	66010	1.50
Sweet and Law	Huia Lashanska	66010	1.50
Querida (Ma Chère)	Titta Ruffo	87310	1.50
Taming of the Shrew—1ère Partie	E. H. Sothern et Julia Marlowe	74743	2.25
Taming of the Shrew—2ème Partie	E. H. Sothern et Julia Marlowe	74743	2.25
Fêtes Bohémiennes (No 4 de "Scènes Pittoresques")	Arturo Toscanini et l'Orchestre de la Scala	74710	1.50
Where My Dear Lady Sleeps	Reinald Werrenrath	66010	1.50
Danse Russe	Efrem Zimbalist	64910	1.50

Demandez à entendre jouer ces Nouvelles Sélections sur le

Victrola

Chez l'un des Marchands "La Voix de son Maître"
ou à l'un de nos Trois Magasins de Montréal

355 rue Sainte-Catherine Ouest — Près rue Victoria. — Tél. Up. 572.
279 rue Sainte-Catine Est — Près rue St-Denis. — Est 2972.
417 rue Sainte-Catherine Ouest — Près rue Mansfield. — Tél. Up. 2418.

HIS MASTER'S VOICE, Limited
Berliner Gram-o-phone Co., Limited, Montréal.
21240

Argent? Non!--bonne Santé
ce sont les
Cinnaform pastilles
qui soulagent le mal de gorge et sont un étonnant médicament pour l'amygdalite ou esquinancie. Elles détruisent les germes dans la gorge qui sont la cause de tant de maux. 12F
Dans toutes les pharmacies. 50c. le Flacon, Petit Flacon 25c.
NATIONAL DRUG & CHEMICAL CO. OF CANADA, Limited

Meilleures et Mieux Connues

LES TREPOINTES A COUSSINS HURLBUTS sont meilleures pour les enfants. Convenables de forme et habilement faites de matériaux de haute qualité, elles garantissent le développement juste des os tendres des pieds et offrent de l'espace pour la croissance de chaque orteil.

Plus d'un million de mères savent cela — et elles savent aussi que les chaussures Hurlbut sont économiques, pour l'usure elles coûtent moins cher par jour.

Remarquez comme la forme naturelle de la chaussure donne de l'espace pour la croissance de tous les orteils.

Voulez-vous ce qu'il y a de mieux pour votre enfant ?.... Alors mentionnez les Hurlbuts

Ecrivez pour la brochurette du service reconstituant Hurlbut et nous vous dirons le nom du fournisseur le plus près de chez vous.

Chaussures pour Enfants
SEMELLES EN COUSSINS
HURLBUT
FABRIQUEES EN CANADA
PAR
La Cie Hurlbut, Limitée.
PRESTON, ONT.

Les enfants pleurent pour avoir le
CASTORIA
DE FLETCHER
L.M.S.D.A

Foisy Frères, Inc.,
210-216 Rue Ste-Catherine Est
TELEPHONE: EST 1644
Assortiment complet de
Victrolas et Records
"La Voix de son Maître"

His Master's Voice — TRADE MARK
N.S. Valiquette LIMITE
471-477 STE. CATHERINE, EST
APPELEZ EST 4182 ET NOUS VOUS L'ENVERRONS SANS DÉLAI
L'ASSORTIMENT COMPLET DE "VICTROLAS" ET DE DISQUES "HIS MASTER'S VOICE"

AUX ASSISES DE SAINTE-SCHOLASTIQUE

Suite de la première page

Le prisonnier dit alors encore d'une voix forte: "Sur mon âme, je ne suis pas la cause de ce meurtre. Je vous jure que je ne suis pas coupable."

L'honorable juge Monet prononça ensuite la sentence suivante:

LA SENTENCE

"Riopel vous avez été convaincu du crime de meurtre par douze de vos concitoyens. Ce verdict est conforme à la preuve. La loi ne me donne pas d'alternative, et la sentence que j'ai à prononcer contre vous, c'est la sentence de mort fixée par cette loi. Vous êtes donc condamné par la Cour à être pendu le 16 mai 1922, dans l'enceinte des murs de la prison du district de Terrebonne, à Sainte-Scholastique."

Le prisonnier, restant toujours debout et levant de nouveau les bras au ciel, s'écria avec force: "J'en appelle au peuple! Je ne mérite pas la corde. Je le jure."

Les huissiers et constables ordonnèrent de nouveau le silence et Me Donat Lalande demanda alors à la Cour la permission de présenter une motion pour un cas réservé à la Cour d'Appel, pour les motifs qu'il communiquera à la couronne.

L'honorable juge acquiesça à cette demande et cette motion sera plaidée dans le cours du présent terme.

Avec une émotion intense, partagée d'ailleurs par toute l'assistance, et avec beaucoup de difficulté, l'honorable juge dit alors: "Messieurs les jurés le drame est fini, je vous félicite du verdict rendu, qui est le seul que vous pouviez rendre en cette cause.

Puis la Cour fut ajournée au 2 février.

LE REQUISITOIRE

A 1 h. 45 hier après-midi, Me J.-A.-C. Ethier commençait son réquisitoire au jury. Dès le début il adressa les compliments de la Couronne à Me Lalande, pour la brillante plaidoirie qu'il avait faite hier matin et il fit remarquer qu'il ne s'agissait pas pour eux, pas plus que pour la Couronne, d'une question de sentiment, mais que pour arriver à rendre un verdict dans la présente cause, ils avaient les deux preuves requises, savoir: la preuve directe et la preuve de circonstance.

La preuve directe a été faite par les dépositions des témoins Alfred Clermont et du Dr Derome, et la preuve de circonstance, par les exhibits et les différents faits qui ont entouré le crime et qui ont été établis par les autres témoins. Le savant avocat de la Couronne décrit comment Alfred Clermont, témoin principal contre Riopel, a fait l'emploi de son temps dans la soirée du 24 novembre et comment sa mère et lui ont veillé, puis, peu après s'être endormis, ont été assaillis par Osias Riopel. Il fit remarquer dès ce moment la contradiction entre la déclaration que Riopel a faite au grand connétable Lamarche et la preuve apportée par Madame Riopel et ses deux fils. Riopel a admis qu'à 8 heures et demie, il avait vu un homme autour de la maison de Clermont, tandis que les témoignages de la famille Riopel sont à l'effet qu'après 8 heures l'accusé n'est pas sorti. Et c'est là que l'on trouve, d'après la poursuite, le mobile du crime, savoir la jalousie et la vengeance.

Il est certain, dit l'avocat de la Couronne, que lorsque Riopel est arrivé à la maison Clermont, le jeune Clermont s'est trouvé dans l'obscurité après avoir ouvert la porte, et que Riopel ne savait probablement pas sur qui il frappait à ce moment. Et les blessures nombreuses infligées à Clermont, les chairs coupées en tous sens, indiquent que l'agresseur devait être enragé. Me Ethier en profite pour réfuter un des arguments de la défense, reprochant au jeune Clermont de n'être pas allé au secours de sa mère. D'après la preuve, il est sorti en dehors de la maison, cherchant la hache pour essayer de répondre aux coups qu'il venait de recevoir. Ne l'ayant pas trouvée, il s'ensuivit une lutte à bras le corps, au cours de laquelle le jeune Clermont mit sa main ensanglantée dans le dos de Riopel, fait qui a été corroboré par l'examen du docteur Derome sur la chemise produite comme exhibit, et qui confirme tout le témoignage de Clermont.

Le procureur de la Couronne demande aux jurés si le jeune homme a l'air du criminel, s'ils le croyaient capable de rendre un faux témoignage? "C'est une chose impossible, dit le procureur de la Couronne, et le témoignage de Clermont est corroboré en son entier par les principaux faits des autres témoins, et toute sa conduite est basée sur le bon sens". Examinant ensuite l'attitude de Riopel, après la découverte du crime, Me Ethier demande aux jurés pourquoi Riopel a sursauté lorsqu'il a entendu des plaintes dans l'écurie de Clermont, en y arrivant avec Martineau, puisque Martineau lui n'a pas fait ce mouvement. C'est que Riopel, à ce moment, croyait que le feu avait brûlé ses deux victimes, et qu'il était certain que tous les témoins du drame étaient disparus.

D'après l'avocat de la couronne, c'est durant les vingt minutes écoulées pendant que Martineau est allé chercher le curé, que Riopel est allé tenter de rachever sa victime, le 25 au matin, confirmant la version du jeune Clermont, lorsqu'il décrit qu'il a senti comme une chaleur, le matin du 25, alors qu'on lui coupait un orteil et qu'une main tenait plus tard de lui couper le cou. Il n'y a pas de doute que le sang trouvé sur les vêtements de Riopel et près des pistes qui se dirigeaient chez ce dernier, est du sang humain, c'est la preuve irréfutable apportée par les expériences du Dr Derome. Comment expliquer aussi les remarques de Riopel, quinze jours avant le crime, lorsqu'il dit à Madame Sanscartier, qui si jamais le feu prenait chez Clermont, sa femme ne voudrait pas le laisser aller. C'est qu'alors il commençait à mûrir son projet. L'attitude de Riopel après la découverte du crime, son défaut d'amener le jeune Clermont chez lui pour le soigner, son silence après les accusations répétées de sa victime, sont autant de preuves qui servent à établir la culpabilité de Riopel.

Examinant ensuite la preuve apportée par la famille Riopel, l'avocat de la couronne trouve qu'il y a trop de précision dans leur témoignages et que tout cela semble une histoire arrangée.

En terminant l'avocat de la couronne fait remarquer aux jurés qu'il ne peut y avoir de doute pour eux, qu'il y a eu mort humaine, que des ossements humains ont été trouvés dans les débris de la maison Clermont, que ces ossements sont ceux de Madame Clermont. Aucun doute non plus concernant des traces de sang tant sur la neige que sur Riopel, et comme les jurés sont appelés à rendre leur verdict suivant leur conscience et suivant la preuve, ils ne peuvent venir à une autre conclusion qu'à celle de trouver Riopel coupable du meurtre qui lui est reproché.

L'avocat de la couronne termine en disant: "Ce n'est pas agréable de demander la tête de l'un de mes concitoyens, mais si j'étais convaincu qu'il n'était pas coupable, je vous demanderais moi-même de le renvoyer dans sa famille, et comme je suis convaincu de sa culpabilité, je vous demande, au nom de la société, de rendre un verdict dans ce sens."

Après le réquisitoire de Me Ethier, la Cour fait suspendre pour dix minutes et à 3 h. 30 le juge Monet commençait son adresse.

L'ADRESSE DU JUGE

Le président du tribunal remercia d'abord l'avocat de la défense des remarques élogieuses qu'il a faites à son adresse, lui disant en retour jusqu'à quel point il avait rempli la tâche dont il avait été chargé. Les deux avocats ont été dignes, honorables, bien que dans leurs remarques, ils arrivent à des conclusions différentes. Me Lalande demandant l'acquittement de son client, tandis que l'avocat de la Couronne, dans son remarquable et formidable réquisitoire, concluait à la culpabilité de Riopel.

"Ils ont fini leur tâche, dit le savant juge, ils ont fait leur devoir, et nous sommes les derniers à remplir le nôtre.

"Votre devoir, messieurs les jurés, est beaucoup plus important que le mien, car sur les questions de faits, je me contente d'expliquer et c'est vous qui décidez." L'honorable président du tribunal explique ensuite aux jurés qu'ils sont obligés de suivre ses instructions en ce qui concerne l'application de la loi; mais en ce qui concerne les faits, il peut leur donner son opinion sans qu'ils soient obligés de la suivre. "Vous êtes les juges absolus de la preuve, dit-il, vous pouvez mettre de côté les témoignages". L'honorable juge explique ensuite ce que l'on entend par meurtre et que dans la présente cause, il ne peut être question d'homicide car il est certain qu'il y a eu meurtre.

La couronne dit que c'est Riopel, et Riopel répond: "Je ne suis pas coupable."

Passant ensuite à examiner la preuve de la couronne, l'honorable juge dit que le principal témoin dans toute la cause, c'est le jeune Clermont et le juge trouve que son témoignage dans son entier a été donné avec une grande assurance et qu'il ne s'est contredit en aucune façon. Il rappelle alors aux jurés quelle simple description il a donnée à l'avocat de la défense, lorsque celui-ci lui a demandé ce qu'il voulait dire lorsqu'il a mentionné qu'il faisait le mort. "Faire le mort, dit-il, c'est ne pas bouger". C'était pour empêcher que Riopel continuât à le frapper.

L'honorable juge demande alors comment il se fait que Riopel n'ait pas jugé à propos de prendre le deuxième cheval qui était dans l'écurie de Clermont pour aller chercher le curé. La défense prétend qu'il a fait un acte de générosité en offrant son cheval. C'était peut-être de la perfidie de sa part, car il s'est empressé de dire à Martineau de ne pas aller vite, car son cheval avait le souffle. Cela, c'est après avoir constaté que l'une des victimes vivait encore et parce qu'il désirait avoir plus de temps pour l'achever. L'attitude de Clermont à l'arrivée de son curé, qui commence par dire: "Je n'ai rien à me reprocher" et qui, après avoir vu Riopel, dit à ses témoins: "Amenez-moi dans un lieu sûr et je vous raconterai tout", et finalement son accusation terrible contre Riopel, lorsque le montrant au prêtre du bout du doigt, il disait: "C'est lui qui a tout fait cela"; le silence de l'accusé qui ne dit pas un mot en réponse à une si terrible accusation, constituent aussi un autre élément de preuve assez sérieuse.

"Ne croyez-vous pas, dit le juge aux jurés, que c'est dans la nature humaine qu'un homme faussement accusé bondisse de colère devant son accusateur?"

L'honorable juge passe alors à l'examen de la preuve de la défense et déclare qu'il fait une distinction entre le témoignage des deux enfants qui ont été donnés d'une façon parfaitement honnête, et établissant qu'à neuf heures et demie ils dormaient, et le témoignage de Madame Riopel, qui se contente de dire que son mari n'est pas sorti.

Personne ne peut établir l'heure du crime, mais Madame Riopel admet qu'elle a pu dormir entre dix et onze heures, mais que si son mari avait tenté de sortir, comme elle occupait le bord du lit, elle se serait certainement éveillée. "C'est à vous, messieurs les jurés, dit le juge, de prendre toute cette preuve en considération, c'est à vous de vous demander si Madame Riopel peut se tromper, si son témoignage est assez certain pour détruire le témoignage positif et formel du jeune Clermont. En outre de la preuve positive de la Couronne, il y a la preuve de circonstance qui, ajoutée à la première, ne peut laisser de doute sérieux dans l'esprit de personne. Les pistes se dirigeant de l'endroit du crime à la maison de Riopel sont aussi une preuve accablante contre l'accusé.

"C'est l'amour qui a été le mobile du crime, et la femme Clermont a été victime de sa vertu".

L'honorable juge recommande aux jurés que le doute dont ils peuvent faire bénéficier l'accusé, doit être un doute sérieux et raisonnable, qui s'impose à la conscience d'un homme. "Délibérez, dit-il, sérieusement avec votre conscience. Il ne s'agit pas de sympathie. Vous êtes le pivot de la société et c'est encore plus votre conscience que votre serment qui doit vous guider. Si vous rendez un verdict contraire à votre conscience, le remords vous suivra toute votre vie comme un détective s'acharne à la découverte d'un coupable. Vous représentez la société et il faut des exemples pour que les crimes ne se répètent pas aussi souvent. S'il est vrai que vous devez penser, comme l'a fait remarquer l'avocat de la défense, au triste sort de la famille Riopel, il ne faut pas oublier non plus la femme Clermont, brûlée dans l'incendie, et le triste sort du jeune Clermont presque à moitié mort, portant des plaies faites avec un instinct de barbarie qu'on ne s'explique pas dans un pays civilisé."

Le juge invite ensuite les jurés à se retirer dans leur salle de délibération et la séance est suspendue pour une demi-heure.

LE VRAI CREDIT QU'IL FAUT A UNE NATION

Au dîner du Young Men's Canadian Club, hier soir, au Windsor, M. Charles-A. Bowman, journaliste d'Ottawa, était le conférencier et il a traité de la question du crédit dans une démocratie. Le crédit peut être analysé comme suit, dit le conférencier: le vrai crédit c'est l'estimé raisonnable et exact de l'habileté à produire et livrer les marchandises telles que commandées, à l'endroit indiqué.

M. Bowman explique aussi la grande différence qui existe entre le crédit réel et le crédit financier, l'un comprend la livraison des marchandises et l'autre, celle de l'argent. La fonction principale du crédit financier est de mettre en mouvement et diriger le crédit réel.

Il commente au long le fameux manuel du major Douglas sur le crédit, le pouvoir et la démocratie.

Le vrai sens de la démocratie, en rapport avec le crédit, dit le conférencier est d'organiser des banques, des chambres de compensation qui devraient avoir le pouvoir au moyen d'une législation particulière d'accorder du crédit aux manufacturiers et à ceux qui y ont droit.

Il termine en disant que le total de la production du Canada est de 6,000 millions de dollars et le total de la consommation est la moitié de ce montant. Le Canada n'est donc pas un pays pauvre et son crédit comme nation est excellent.

M. LAUER, PRESIDENT DE LA SOCIETE S.-GEORGES

M. J.-Herbert Lauer a été élu président de la Société S.-Georges, à la réunion annuelle de cette organisatoin, tenue sous la présidence de M. H.-E. Webster. Les autres officiers élus sont: 1er vice-président, George-J. Crowdy; 2ème vice-président, H.-W. Stroud; 3ème vice-président, P.-L. Roberts; directeurs: C.-A. Jaques, E.-W. Sayer, C. Stanfield, W.-H. Chapman, C.-T. Hare, J.-W.-C. Taylor, T. Harling, R. Percy Sims, A.-D. Thornton, A.-E. Cook, Ernest Cousins, Dr George Hall et H.-E. Webster.

Au cours de l'année, cette société a dépensé plus de $6,000, pour venir en aide aux anciens soldats blessés. Son actif, y compris les propriétés qu'elle possède, rue Lagauchetière, et ses lots du cimetière Mont-Royal, est de $137,406. La société a de plus porté secours à tous ceux qui en ont fait la demande et qui avaient réellement besoin d'aide. Elle comprend actuellement 514 membres, dont 123 sont membres à vie.

PRIS SUR LE FAIT

(Du correspondant de la PRESSE)

Sherbrooke, 1er.—Un nommé G.-E. Thayer a été arrêté par la police, hier matin, alors qu'il était en train d'enfoncer une fenêtre du magasin de M. Louis Echenberg, rue Wellington. Il s'est avoué coupable devant le magistrat Mulvena et a été condamné à deux ans de prison.

VIOLENT TREMBLEMENT DE TERRE ENREGISTRE PAR LES SISMOGRAPHES

New-York, 1er.—La terre, dans sa course vertigineuse dans l'espace, a tremblé sur sa base hier, pendant quelques minutes, et a secoué ses pôles, comme pour se mettre mieux en équilibre. Le résultat en a été que quelques millions de tonnes de roc solide, sur les côtes occidentales des Etats-Unis, ont glissé dans l'océan Pacifique. On n'en a pas encore précisé l'endroit, mais on dit que c'est entre Washington, D.C., et Berkeley, Californie, probablement à quelques cents milles de l'embouchure de la rivière Columbia, suivant les professeurs de géologie et de sismographie, d'après les observations faites à l'aide d'instruments scientifiques. Le tremblement de terre a tellement affecté les sismographes que certains appareils ont été dérangés de leurs bases et à Berkeley, une puissante machine, immobile depuis nombre d'années, a été mise en mouvement. Le professeur Lynch, de l'université Fordham, dit que la terre tremble ainsi afin de rajuster sa position.

A San Francisco, on rapporte que le tremblement de terre s'est fait sentir de bonne heure hier, sans causer aucun dommage. A Eugène, Orégon, des personnes ont été réveillées par la violence du choc.

A l'université Harvard, les appareils sismographiques ont été dérangés, tant le choc a été violent. A Denver, Colorado, le sismographe du collège Régis a enregistré le plus fort tremblement de terre depuis 15 ans.

A Victoria, C.-A., la station sismographique Gonzalès a enregistré une secousse qui a commencé à 5 h. 18 du matin, avec maximum d'intensité six minutes plus tard. La secousse s'est fait sentir pendant deux heures. Le séisme a été enregistré comme très violent à l'université Dalhousie, à Halifax, N.-E., et l'observatoire fédéral à Ottawa.

MAGOG

Notre curé, l'abbé F.-X. Brossard, était retenu, ces jours derniers, à sa chambre par la maladie. Nous apprenons avec plaisir qu'il est maintenant rétabli.

—Un service solennel a été célébré dans l'église Saint-Patrice, à la mémoire de Sa Sainteté Benoit XV. Officiaient: l'abbé F.-X. Brossard, curé, assisté des abbés Fraser et Capistran, comme diacre et sous-diacre.

—Mlle Eva Gingras, fille de M. Daniel Gingras, de Katevale, est décédée à l'âge de 16 ans. Elle laisse outre son père et sa mère, neuf frères et soeurs.

—Lundi est décédée presque subitement Mme Emile Bilodeau. Elle laisse son époux et six jeunes enfants.

Véritable Aspirine

ATTENTION! Dites toujours le mot "Bayer" en achetant de l'Aspirine. Si vous ne voyez pas le mot "Bayer" sur les pastilles, ce n'est pas du tout de l'Aspirine qu'on vous donne. Pourquoi risquer?

N'acceptez que le paquet intact de Pastilles d'Aspirine "Bayer" contenant le mode d'emploi et la dose, étudiées par des médecins pendant 22 ans et que des millions de personnes ont prises avec profit dans les cas de

Rhumes	Mal de Tête	Névralgie	Rhumatisme
Mal de dents	Névrite	Lumbago	Douleurs

Boîtes commodes de 12 pastilles de "Bayer"—aussi bouteilles de 24 et 100—dans toutes les pharmacies

Aspirine est la marque de fabrique (enregistrée au Canada) du Monoaceticacidester de Salicylicacide manufacturé par Bayer. Bien que l'on sache qu'Aspirine veuille dire fabrication Bayer, pour protéger le public contre les imitations, les pastilles de la compagnie Bayer portent étampée leur marque de fabrique générale, la "Croix Bayer".

Bayer Company Limited, Windsor, Ont

Oh, maman, le FRY a bon goût quand on a froid!

Mères! Essayez tout simplement ce qui suit; Aux enfants qui reviennent de l'école, donnez une bonne tasse de Cacao FRY pour les réchauffer et les ravigoter. C'est le temps où (ils s'enrugent de faim) et c'est long entre le dîner et le souper! sans compter qu'une tasse de FRY si facile a faire renferme tous les elements d'une complete nutrition. Si votre enfant est nerveux, pale, anemique, vous vous apercevrez qu'une tasse de FRY, donnée régulièrement agira comme un tonique merveilleux. Il va sans dire que tout le monde aime le FRY; la saveur en est délicieuse, et, réellement, c'est la nourriture la plus économique que vous puissiez acheter. Rappelez-vous que:

"Rien ne peut remplacer le FRY"

136F

THE HOUSE OF QUALITY

Liquidation de Février de Belles Fourrures

A PRIX REDUITS DAVANTAGE

Si vous songez à acheter des fourrures—venez vous convaincre que c'est MAINTENANT le temps de les acheter, et ce chez Fairweathers.

L'inventaire nous a fait voir que malgré les énormes ventes du mois de janvier, notre stock de belles fourrures est encore trop considérable et bien assorti. Chaque manteau et chaque article en fourrure actuellement en stock a subi une autre réduction de prix.

Cette vente comprend plusieurs manteaux qui viennent de sortir de l'atelier et offrent des modèles qu'on ne verra généralement pas avant l'automne prochain.

IL FAUT NECESSAIREMENT QUE CE STOCK SOIT MATERIELLEMENT REDUIT D'ICI A DIX JOURS

Fairweathers n'emploie que les meilleures peaux, et par conséquent chaque manteau et article en fourrure en stock est ce qu'il y a de mieux dans le genre.

Manteau en Seal de l'Hudson
Modèle demi-ajusté, collet châle et manchettes en kolinsky, 45 pouces de long. Régulier $650.00 . . . . . **$289.75**

Manteau en Seal de l'Hudson
42 pouces de long, collet châle et manchettes en beau chat sauvage naturel. Rég. $600.00, pour **$297.50**

Mante en Seal de l'Hudson
Effet Dolman, 46 pouces de long, collet châle et manchettes en kolinsky. Rég. $750.00, pour **$397.50**

Echarpe en Renard Argenté Naturel
Grande écharpe genre animal. Rég. $375.00, pour . . . **$187.50**

Echarpes en Hermine
Belles petites cravates en hermine de choix. Rég. $35.00, pour . . **$19.75**

Le temps propice pour la vente des fourrures est passé — aujourd'hui nous sommes forcés de vendre nos fourrures — sans nous occuper du prix coûtant ni de la perte.

Manteau en Lapin Seal de l'Hudson
30 pouces de long—collet et manchettes en opossum bête puante. Prix régulier $200.00, pour . . **$129.75**

Tout ce qui nous reste de
Vêtements d'Hiver pour Dames doit être Vendu immédiatement.
Costumes, manteaux, robes, jupes, blouses, chapeaux, corsets, brassières, sous-vêtements, chandails et négligés.
Tout notre stock à
33⅓% à 66⅔% de Rabais

Manteau en Seal de l'Hudson
36 pouces de long—grand collet et manchettes en martre d'Alaska. Rég. $450.00, pour . . . **$250.00**

Manteaux en Seal de l'Hudson pour jeunes filles
Collet châle et manchettes en opossum Ringtail naturel — longueur 26 pouces. Rég. $350.00, pour **$197.50**

Manteaux en Rat Musqué Naturel
36 et 40 pouces—grandeurs 34 et 36—collet châle et manchettes en seal de l'Hudson. Rég. $250.00, pour . . . **$149.75**

Mante d'après-midi ou de Soirée — Modèle Français
En velours noir, garnie d'écureuil kolinsky et de passementerie. Prix régulier $300.00, pour . . . **$97.50**

Etoles en Seal de l'Hudson
Genre châle, garnies de taupe, écureuil gris et martre d'Alaska. Rég. $150., pour **$87.50**

Fairweathers Limited

TORONTO — Rue Sainte-Catherine, près Peel. — MONTREAL

MOLIERE FUT LE CREATEUR D'UN GENRE

Causerie de M. H. Chamard à la célébration du tricentenaire par l'Alliance Française.

LA COMEDIE DE MOEURS

L'Alliance française a célébré, hier soir, au Ritz Carlton, le tricentenaire de Jean-Baptiste Poquelin Molière. Le conférencier de la soirée fut M. Henri Chamard, professeur en Sorbonne, qui parla de Molière, créateur de la comédie de moeurs.

La causerie fut suivie de la représentation du premier acte du "Misanthrope" par MM. René du Roure (Oronte), Henri Letondal (Alceste), Jean Flahault (Philinte).

M. Gonzalve Desaulniers a présenté le conférencier en disant qu'il convenait que le Canada comme la France célèbre le tricentenaire du plus grand poète comique français.

Molière a été le créateur véritable de la comédie de moeurs, dit M. Chamard. Il a lui-même donné une définition de la comédie telle qu'il l'entendait, dans l'"Ecole des femmes" et "L'impromptu de Versailles", pièces de 1663. D'après lui, la comédie est une représentation des fautes et des ridicules de l'humanité, des faibles et des travers de l'homme. C'est aussi peindre une époque.

Corneille avait tenté ce genre, mais l'avait abandonné pour ne se livrer qu'à la tragédie. Ses successeurs immédiats, ceux qui occupèrent la scène dans l'intervalle,avant que vienne Molière, au lieu d'observer leurs contemporains, imitent même à l'excès les Italiens et surtout les Espagnols. Rien n'était naturel, mais tout artificiel. Ce n'était plus ou pas encore du comique, mais c'était de la bouffonnerie, du burlesque.

Molière rompit avec cette tradition littéraire et livresque. Il observa ses contemporains et y trouva matière à faire rire mais aussi à corriger.

"Les précieuses ridicules" fondaient le genre. Cette comédie fut créé en novembre 1652. Molière y rit d'un travers tout particulier à son époque: la préciosité. Mais il avait un autre but que celui d'amuser, il voulait aussi sauver l'esprit français menacé par ce travers.

"L'école des maris" (1661), "L'école des femmes" (1662), "Tartuffe" (1663) sont plutôt des comédies de caractère. Il est cependant assez difficile de marquer entièrement la différence entre ces deux genres. Dans la comédie de caractère on trouve des traits généraux, permanents, dans des personnages réels. Ainsi si l'hypocrisie est un travers de tous les temps, l'hypocrisie religieuse était surtout caractéristique de l'époque de XVIIme siècle. On ne peut imputer à Molière l'intention misérable d'avoir voulu décrier la religion qu'on serait mal venu à faire à dans un placet au roi ses véritables intentions: rompre en visière aux vices les plus répandus de son siècle et chercher à corriger en divertissant. Mais on récusait alors à Molière le droit même de porter au théâtre un vice de la vie courante.

Dans "Le Misanthrope", Molière dépeignit les milieux mondains. On doit reconnaitre que Molière a dépeint toutes les classes de la société, toutes les conditions sociales.

Il a mis en scène des gens du peuple, des marchands, des gens d'affaires, des gens de loi, des gens de lettres, des médecins et il a entrevu une profession qui commençait de paraître à la fin du règne de Louis XIV: le financier. C'est une galerie de personnages où Molière a laissé à chacun son langage propre, de telle sorte que Molière a fait connaître Molière grief de son style. Il a pris tour à tour celui de ses personnages.

"Le Bourgeois-Gentilhomme" est aussi une comédie de moeurs. Molière y ridiculise la prétention d'un homme de s'élever au-dessus de sa condition. Ce travers avait déjà été étudié par LaFontaine et par Boileau.

M. Chamard trouve dans Molière un art qui dépasse celui des plus grands maitres.

On ne doit pas non plus négliger la valeur historique des comédies de Molière.

La comédie de moeurs, a ajouté M. Chamard, a été un genre fécond, beaucoup plus que la comédie de caractère, dont les traits, généraux, permanents, changent peu. La peinture des moeurs varie sans cesse. Aussi voit-on que cette comédie soit reprise au XVIIIe siècle par LeSage, et au XIXe siècle par Emile Augier, Alexandre Dumas, fils, et combien d'autres noms illustres.

M. Chamard parlera ce soir, au Royal Victoria College, de la pensée française chez Rabelais.

Mal de Tête dû à de Légers Rhumes

Les Pastilles Laxatives BROMO QUININE soulagent vite les maux de tête causés par le rhume. Un tonique laxatif et destructeur de germes. Les véritables portent la signature de E.-W. Grove. (Assurez-vous qu'on vous donne les BROMO) 30c. Fabriquées au Canada.

MIROIRS DE REFLEXION

On en a une démonstration dans le fait que Padarewski et Hoffman se sont entendus jouer sans toucher le piano. Ceci fut accompli à l'aide du piano Steinway Duo-Art, avec des rouleaux qu'ils avaient faits eux-mêmes. La reproduction fut si parfaite dans tous les détails, mouvements, jeux et pédales, etc., qu'ils furent eux-mêmes étonnés de la perfection de l'instrument. Le Duo-Art est le seul piano qui ait réussi à atteindre le point où l'élocution et la musique sont combinées, et une démonstration en sera donnée avec plaisir par C.-W. Lindsay, Limited, 512 rue Sainte-Catherine Ouest, à tous ceux qui le désirent.

PROJET QUI N'AURA PAS LEUR APPUI

Les membres du Board of Trade combattront l'idée d'un canal international.

DANS LE S.-LAURENT

L'assemblée générale annuelle des membres du Board of Trade a eu lieu hier après-midi. L'assistance était nombreuse. En l'absence du sénateur Lorne-C. Webster, président sortant de charge, le fauteuil était occupé par M. William-M. Birks, président-élu.

Ce dernier lut une lettre, datée des Bermudes, et dans laquelle l'ex-président déclare qu'il regrette infiniment de ne pouvoir assister à l'assemblée annuelle. M. Webster ajoute qu'il continuera comme par le passé à s'occuper attentivement de toutes les questions qui intéressent les membres du Board. Il présente ses compliments aux nouveaux directeurs.

Dans son discours d'inauguration, M. Birks dit que les membres doivent être reconnaissants à M. Webster pour le travail efficace qu'il a fait. Il est aussi heureux de souligner la nomination du Dr McDougald comme président de la Commission du havre de Montréal, et il espère que le gouvernement sera aussi bien inspiré pour le choix de ses deux associés.

Le secrétaire, M. H.-Stanley Cook, présenta son rapport qui fut adopté à l'unanimité.

Les membres du Board discutèrent ensuite certaines questions d'intérêt particulier et général. M. Fitzjames-E. Browne expliqua l'attitude prise avec le gouvernement de Québec pour empêcher que des industries qui ont l'intention de s'implanter dans notre province, soient obligées de le faire en Ontario, parce que là, elles peuvent obtenir des exemptions de taxes, des sites gratuits et d'autres privilèges, choses interdites par les lois de la province de Québec.

Après que M. A.A. Hodgson et quelques autres eurent discuté assez longuement la question de l'augmentation de la contribution annuelle, M. Robert-W. Wilson amena sur le tapis la question du creusage du Saint-Laurent pour permettre aux navires océaniques de se rendre jusqu'aux grands lacs. "L'idée de ce projet, dit-il, semble être de détruire nos canaux canadiens pour construire un canal international." Il croit que le Board devrait surveiller attentivement les intérêts de Montréal, car le plus considérable actif de notre ville est la route fluviale qui s'étend à l'est et à l'ouest.

M. Robert Reford proposa de retenir les services d'avocats et d'ingénieurs pour prendre les intérêts de Montréal dans cette affaire de canalisation. Quant à lui, il est persuadé que le projet du canal international n'a germé que dans le cerveau de certains fermiers de la région des lacs et de l'ouest qui ne cherchent qu'à payer le moins cher possible pour le transport maritime de leurs produits.

LES MARCHANDS DE FRUITS ET LEGUMES

Les marchands en gros de fruits et légumes se sont formés en association affiliée à l'Association des Marchands de Montréal. Un bureau spécial a été formé dans le but d'étudier certaines questions les intéressant tout particulièrement: termes de crédit, échange de sacs, discontinuation des ventes sur les quais et aux jonctions des chemins de fer. Ces questions intéressent plus particulièrement les marchands de pommes de terre, mais on a décidé de former une section qui comprendrait tous les marchands en gros de fruits et légumes.

Les membres du Conseil exécutif sont MM. R. Hill, de M.-J. Hill, Regd.; D. Courchesne, de Courchesne, Larose, Limitée; A. Maillinson, de The Premier Potato Co., Ltd.; M.-D. Weiner, de Armstrong, Cuchureau & Co.; L. Laurence, de Laurence et Routhier; F.-W. Ward, de la Farm Produce Supply.

La prochaine assemblée sera tenue, vendredi après-midi, à 4 heures, à l'hôtel Place Viger.

FILLETTE TROUVEE DANS UN CORRIDOR

Mme James French domiciliée 440, rue Saint-Hubert, appartement No 2, reconduisait une de ses amies à la porte de sa demeure, hier soir, lorsqu'elle fut surprise d'apercevoir un enfant dans le corridor. C'était une jolie fillette paraissant âgée d'une couple de mois et elle était enveloppée dans une chaude couverture. En voyant approcher les deux femmes, elle leur sourit. Mme French la prenant aussitôt dans ses bras la porta dans sa demeure. L'officier de service au poste No 3 fut prévenu, et il dépêcha le sergent Poirier sur les lieux. La fillette fut ensuite confiée à la matrone de la police, aux quartiers généraux de la police. Une note attachée aux vêtements de l'enfant, contenait ces seuls mots: "C. Grenier; Gardez-la moi pendant deux mois, et je viendrai la chercher."

UNE CHUTE DOULOUREUSE

Mme Firmin Gauthier, 68 ans, 1313, rue Notre-Dame ouest, en tombant en bas d'un escabeau à sa demeure hier, s'est fracturé la hanche droite. Elle a été transportée à l'hôpital Western.

PAS LE MEME

M. Roméo Lafleur, fils de M. Urgèle Lafleur, demeurant au No 813 rue Demontigny Est, n'a rien de commun avec l'individu du même nom condamné pour vol rapporté dans les journaux du 27 courant.

LE COIN DE COLETTE

NOTRE COURRIER

D.—Etant mariée en séparation de biens et ayant un enfant, puis-je disposer, par testament, de mon linge et de mes cadeaux de noces, en faveur de ma mère?—UNE QUI VEUT SAVOIR.

R.—Oui, du moins, en ce qui regarde les cadeaux de noces, de ceux qui n'ont pas été données expressément à votre mari.

D.—Veuillez me dire comment je pourrais avoir des informations au sujet d'un terrain qui m'appartient à Sainte-Marguerite et si cela me coûterait quelque chose?—JE SUIS MAL PRIS.

R.—Il faut écrire au secrétaire trésorier de la municipalité où est censé être ce terrain (le nom n'est pas nécessaire, le titre et le nom de la paroisse suffisent comme adresse). Vous aurez sans doute à payer les frais de recherches qui ne peuvent être très élevés dans tous les cas.

D.—Veuillez me dire quelles sont les dispositions nécessaires pour être détective, faut-il savoir les deux langues, y a-t-il des examens à subir et à qui faut-il s'adresser?—JE VOUS SUIS TRES RECONNAISSANT.

R.—Il faut sans doute être actif, inteiligent, courageux et avoir du flair; la connaissance des deux langues est nécessaire; je ne pense pas qu'il y ait d'examen régulier à subir; adressez-vous au chef des détectives provinciaux, aux bureaux du gouvernement à Montréal.

D.—J'ai un bail par lequel j'ai loué pour 5 ans à la Banque des Marchands, un immeuble, or si la banque de Montréal qui a fusionné la banque des Marchands veut garder cet immeuble aux mêmes conditions, puis-je m'y opposer, vu qu'il est stipulé sur le bail que le locataire ne pourra sous-louer? — ANXIEUX.

R.—Il ne s'agit pas là d'une sous-location, puisque l'immeuble doit servir aux mêmes fins; je crois que vous ne pouvez vous opposer légalement à la continuation du bail; c'est une simple opinion, cependant.

LE PLAT DU JOUR

GATEAU DE POMMES ET RIZ

Cet entremets, qui pourrait aussi être nommé souffié, est très facile à préparer.

D'un côté on fait du riz au lait, de l'autre on cuit une purée de pommes.

Pour le riz, on prend trois cuillerées à bouche de bon riz Caroline qu'on fait crever et cuire avec du lait. Pour la purée de pommes on aura six belles pommes, étant épluchées on les fait cuire à la vapeur pour ensuite les passer.

On compte 2 onces de sucre pour

La dernière mode. — Une idée pour transformer une robe trop courte. Les robes s'allongent, c'est un fait incontestable, au désespoir des femmes économes, qui voient devenir inutilisables des robes à peine portées. Avez-vous une ancienne robe de satin ou de serge, encore en bon état?

Transformez-la en ajoutant dans le bas une haute bande en satin ou en velours, suivant le cas, et sur laquelle vous reproduirez, grâce à votre aiguille, une broderie légère, en métal or, à moins que vous ne préfériez la soie de couleur.

les pommes et le riz, on ajoute cette quantité de sucre en poudre quand on mêle le tout ensemble. Ensuite, on laisse un peu refroidir pour lier la composition avec deux jaunes d'oeufs. Les blancs sont battus en neige et ajoutés dès qu'ils sont bien montés.

Le moule est garni de caramel, on y met les pommes au riz qui devront cuire au bain-marie pendant ¾ d'heure. La meilleure cuisson au bain-marie se fait au four.

DETTES DE CES MUNICIPALITES

Emprunts effectués par la commission métropolitaine pour quatre municipalités.

UN RAPPORT

La commission métropolitaine, pour aider financièrement certaines municipalités sous sa juridiction, a dû emprunter une somme de $1,250,000. Sur cette somme, $1,014,452 ont été absorbés pour le compte des municipalités de Pointe-aux-Trembles, de Saint-Michel, de Montréal-Nord et de Laval de Montréal. Ces municipalités seront appelées à remettre au trésor de la commission, la somme déboursée pour chacune d'elles. Il reste à la banque, au compte de la commission, une somme de $233,269.

La somme de $1,014,452 se répartit comme suit:

Pointe-auxTrembles, un montant de $500,000, réparti comme suit: coupons, $269,943; change $8,987; hypothèques, $38,411; comptes payables, $109,060; créanciers divers, $35,215; frais légaux, $21,544; intérêts, $20,580; frais divers, $2,014; Saint-Michel, une somme de $199,264, répartie comme suit: coupons, $119,694; change, $11,915 comptes payables, $51-284; créanciers divers, $9,072; frais légaux, $1,317; intérêts, $4,038; frais divers, $1,978. Montréal-Nord une somme de $294,867, répartie comme suit: coupons, $119,879; change, $11,733; comptes payables, $120,158; créanciers divers, $27,247; frais légaux, $1,775; intérêts, $13,099; frais divers, 974. Laval de Montréal, une somme de $20,262, répartie comme suit: coupons, $9,480; créanciers divers, $3,296; frais légaux, $6,957; intérêts, $26.05; frais divers, $501.

Ces frais divers comprennent toutes les dépenses secondaires, papeterie, annonce, audition, évaluation, travaux de réparations, dépenses qu'on impute aux municipalités.

Ce rapport, qui sera complété cette semaine, doit être présenté à la Législature, à l'occasion du bill de la commission métropolitaine. Les commissaires eux-mêmes ont l'intention de se rendre à Québec dès le commencement de la semaine prochaine. La commission tiendra une réunion, vendredi soir, à 8 heures, à l'hôtel de ville.

Ces chiffres sont soumis par M. Victor Pelletier, vérificateur des finances à la commission, dans un rapport du secrétaire trésorier, M. E.-T. Samson.

CASTORIA

Pour Bébes et Enfants

EN USAGE DEPUIS AU DELA DE 30 ANS

Porte Toujours La Signature de Chas. H. Fletcher

L.M.V.-6-A

CRISE AUSTRALIENNE

Londres, 1er. — L'Australie souffre d'une grave crise industrielle due au coût élevé de la production.

Une crème qui arrête le catarrhe

Dégage immédiatement les voies respiratoires et les narines

Si vos narines sont embarrassées et votre tête lourde par suite du catarrhe ou du rhume, procurez-vous du Baume à la Crème d'Ely à n'importe quelle pharmacie. Appliquez un peu de cette crème pure, antiseptique, (qui détruit les microbes) dans vos narines, et laissez-le pénétrer les passages de la tête et des membranes. Soulagement instantané!

Comme ça fait du bien. Le cerveau devient lucide. Les narines se dégagent et l'on respire librement. Vous ne reniflez et ne graillonnez plus. Le catarrhe et le rhume de cerveau disparaissent comme par enchantement. Ne restez pas oppressé et souffrant quand le soulagement est si facile.

CREAM BALM CO.,
Walkerville, Ont.

PORC FRAIS strictement pur, Telle est la
SAUCISSE CONTANT
301-M.s.n

Contre Indigestion, Constipation, Etc.

EX-LAX

Un Chocolat POUR ENFANTS ET ADULTES
15c et 35c

TEMOINS ENTENDUS A L'EXAMEN VOLONTAIRE

Adrien Senécal et Georges Boivin alias Baker, ont subi leur examen volontaire, hier après-midi, devant le juge Cusson, sous l'accusation d'avoir causé illégalement la mort de Ferdinand Paquette, le 17 décembre dernier, au moyen de drogues. Les inculpés n'ont pas été envoyés immédiatement pour procès. A la demande de leurs avocats, Me Dagenais et Me Jos. Cohen, des témoins seront interrogés en défense, vendredi à 2 heures de l'après-midi.

Remède domestique qui arrête la toux rapidement

Le meilleur que vous ayez jamais employé contre la toux. Un approvisionnement facilement et rapidement préparé. Economise environ $2

Vous serez peut-être surpris d'apprendre que le meilleur remède contre une toux sérieuse, est un remède facile à préparer à la maison en quelques instants. Il est bon marché, mais pour la rapidité des résultats, il bat tous ceux que vous avez déjà essayés. D'habitude il arrête la toux ordinaire ou un rhume de poitrine en 24 heures. Son goût est agréable—les enfants l'aiment et il est pur et bon.

Versez 2½ onces de Pinex dans une bouteille de 16 onces; ensuite remplissez-la avec du sirop de sucre ordinaire granulé. Ou encore servez-vous de mélasse clarifiée, de miel ou de sirop de blé d'Inde, à la place du sirop de sucre, si vous le désirez.

Vous ferez ainsi 16 onces—assez pour la famille—mais il n'en coûte pas plus que pour une petite bouteille de sirop préparé.

Et comme remède contre la toux, on ne peut se procurer réellement rien de supérieur à n'importe quel prix. Il va directement à la place malade et apporte vite un soulagement durable.

Il fait cicatriser rapidement les membranes enflammées qui tapissent les passages de la gorge et des bronches, arrête le désagréable chatouillement dans la gorge, détache le phlegme et en très peu de temps la toux disparaît entièrement. Splendide contre bronchite, enrouement, coqueluche, asthme bronchial.

Pinex est un composé hautement concentré d'extrait de pin de Norvège et connu pour son effet cicatrisant sur les membranes.

Pour ne pas être désappointé, demandez à votre pharmacien "2½ onces de Pinex" avec le mode d'emploi et n'acceptez pas autre chose. Garanti donner satisfaction absolue ou l'argent est remis promptement.

THE PINEX CO.,
Toronto, Ont.

"Petit gland produit grand chêne". On peut être bien vêtu et avoir un bel intérieur à peu de frais — en ayant recours aux services de teinture et de nettoyage de Dechaux pour les vêtements, tapis, portières et rideaux.

Téléphone: Est 5000

Dechaux Frères
LIMITEE
628 rue Beaudry, Montréal

UN NOUVEAU MALHEUR!

Tous les matins, à mon réveil, je croyais qu'il allait m'arriver malheur....

Ecrit Mme M. et elle ajoute: "Je me demande si une autre femme n'a jamais eu des moments de faiblesse comme ceux que j'ai eus. J'étais si profondément découragée que, sans mes enfants, je crois que j'aurais mis fin à mes jours. Nuit et jour, ma vie n'était qu'un cauchemar. J'avais peur de me mettre au lit parce que je restais éveillée presque toute la nuit. Si ja parvenais à m'endormir je faisais des rêves terribles. Je ne pouvais plus manger. J'étais réellement à bout de forces. Plus rien ne m'intéressait.

Je consultai plusieurs médecins qui me prescrivent différents remèdes pour me fortifier mais ces remèdes ne me firent aucun bien. Les médecins me dirent que je souffrais de dépression nerveuse. J'étais toujours fatiguée. Je sentais tous les jours, que mes forces m'abandonnaient graduellement. Le moindre effort me jetait dans un abattement complet. Je compris que je m'en allais petit à petit. Je sentais que j'allais mourir et mon état était si pitoyable que je ne m'inquiétais plus de savoir si j'allais vivre ou mourir. C'est alors que j'entendis parler de Carnol et de sa haute réputation comme tonique. J'hésitai d'abord à en prendre parce que j'avais la certitude qu'il ne me ferait aucun bien. Finalement je l'essayai et j'obtins des résultats merveilleux. Aujourd'hui je suis bien et parfaitement heureuse. Je mange de bon appétit et je dors profondément. Mes amis ne voulait pas croire que le Carnol seul avait opéré ce miracle. Je ne suis plus découragée maintenant et chaque journée est une journée de bonheur. Ce que le Carnol a fait pour moi, il peut certainement le faire pour vous".

Le Carnol est en vente chez votre pharmacien. Si vous pouvez affirmer en toute conscience, après l'avoir essayé, qu'il ne vous a fait aucun bien, renvoyez la bouteille vide au pharmacien et il vous remettra votre argent. 2-122

CARNOL LIMITED,
Montréal.

Assurance-Automobiles

Feu—Vol—Transport, Etc.

"La Prévoyance" assure votre automobile contre la perte ou les dommages occasionnés par: l'Incendie provenant de quelque cause que ce soit, y compris l'explosion, la combustion spontanée et la foudre; le Vol ou Larcin; les Accidents du wagon de chemin de fer, ou du vaisseau dans lequel se trouvait votre automobile, ainsi que les accidents de tous genres.

Pour plus amples renseignements s'adresser à "La Prévoyance" 189 rue St-Jacques, Montréal. Tél. Main 4310-4311-4312-4313
J. C. GAGNE, Directeur-Gérant.

La Prévoyance

GOODWIN

Notre plus grande vente de

Guingans et Chambrays

Canadiens - anglais — américains

16,000 verges à .25 la verge

La qualité est supérieure à tout ce que nous ayons pu offrir dans des ventes précédentes.
Les dessins sont des plus nouveaux et comprennent un grand nombre de quadrillés et de rayés ainsi que des couleurs unies.
Dessins pour bébé, la soeur ou la maman. Dessins pour garçonnets aussi. Couleurs pâles, mi-foncées et foncées. Toutes les couleurs sont garanties inaltérables. 27 et 32 pouces de largeur.

Commandes par poste ou téléphone acceptées.

Faites vos achats chez Goodwin—Au deuxième.

TRES SPECIAL

600 TAIES D'OREILLERS BRODEES

A .75 CHACUNE

Bordures ourlées à jour ou festonnées.
En coton irlandais au beau fini toile.

Faites vos achats chez Goodwin. — Au deuxième.

Pour 1.99 vous n'avez jamais eu chez Goodwin de telles Bottines pour Garçonnets

A NOTRE MAGASIN du SOUS-SOL

Jeudi matin, à 9 heures, nous mettrons en vente 290 paires de bottines, pointures 3 à 5, en les plus jolis modèles.

Bottines brunes ou noires, pesantes ou légères, toutes bien faites et durables.

Venez de bonne heure pour être plus certain d'avoir la pointure et le modèle que vous désirez.

290 paires n'est pas un nombre très élevé quand le prix est seulement . . 1.99

Faites vos achats chez Goodwin
—Au magasin du sous-sol.

Pour celles qui portent des chaussures étroites

Souliers de Satin Américains 4.95

Souliers une lanière, en satin brun ou gris d'une superbe qualité.
Semelles finies à la main, talons Louis et "bébé" Louis. Largeurs: AA et A. Pointures: 3 à 8.
—Au rez-de-chaussée.

MEUBLES

La Vente de Février chez Goodwin

Foyers agréables à prix économiques.
Nous garderons gratuitement en magasin, jusqu'à demande, les meubles achetés.

Les prix de tous les meubles qui sont à notre troisième étage sont considérablement réduits pour notre vente de février.

Devenez membre du Club des Amateurs de Beaux Meubles et vous pourrez effectuer vos paiements par versements périodiques, et aussi profiter des bas prix de notre vente de février. Les meubles sont livrés dès après le premier versement, si désiré.

CHAMBRE A COUCHER 295.00

Un Spécial de Février

En noyer, acajou ou vieil ivoire. Style Louis XVI. Bureau, chiffonnette, coiffeuse vanité et lit.

Mobiliers Chesterfield 159.00

Nous recommandons ces mobiliers, construits à nos ateliers, comme le summum du confort et dé la solidité. Chesterfield et deux fauteuils, avec couverture de damas bleu foncé.

Mobilier Chesterfield 225.00

Couvertures de velours bleu. On peut dire de ce velours qu'il est inusable. Mobilier solide et confortable. C'est un spécial de février à 225.00

Salle à Manger 157.50

Style Louis XVI en chêne anglais antique. Buffet, vaisselier, table et six chaises. Seulement 4 mobiliers en vente.

Salle à Manger 169.00

Buffet, vaisselier, table et six chaises à siège de cuir. En fini noyer ou chêne ciré.

Salle à Manger 225.00

Valeur exceptionnelle. Grand buffet, vaisselier, table carrée et six chaises en fini noyer foncé.

Faites vos achats chez Goodwin—Au troisième.

Mobilier Chesterfield 249.00

Un autre achat spécial de mobiliers Chesterfield avec couverture de velours.

Mobilier Chesterfield 295.00

Deux meubles, Chesterfield et fauteuil, avec cadre en noyer, et couverture rose genre du Barry. Un mobilier unique pour le prix.

Goodwin's LIMITED

LES RAVAGES DE LA GRIPPE

PLUSIEURS CAS ET DECES ONT ETE ENREGISTRES AU SERVICE DE SANTE

Les précautions à prendre pour prévenir une épidémie.—Soumissions qui sont demandées. — Les travaux publics. — Des poursuites.

LA CONSTRUCTION A MONTREAL

Le docteur S. Boucher, directeur du service municipal de Santé, nous communique ce matin qu'au cours de la semaine dernière la grippe a causé sept décès, et que 22 cas ont été rapportés au bureau d'hygiène. Il n'y a pas d'épidémie à Montréal, mais à cause des ravages de la maladie à New-York et dans la Nouvelle-Angleterre, le docteur Boucher conseille aux citoyens d'être prudents, et, en conséquence il rappelle les conseils les plus pratiques pour prévenir l'épidémie.

Ces conseils s'appliquent surtout aux édifices publics, où le danger de contagion est le plus grand. Voici quelques-unes des mesures à prendre :

"Les édifices publics doivent être pourvus de crachoirs placés dans des endroits en vue, remplis tous les matin d'eau de javel et vidés tous les soirs; on les nettoyera avec une solution fraîche et on les remplira pour le jour suivant.

"Tous les édifices publics doivent être tenus secs et chauds à la température de 60 degrés, tant qu'ils sont habités; ils doivent être complètement aérés le soir et de bonne heure le matin avant l'ouverture du bureau. Les planchers doivent être nettoyés le soir et désinfectés avec une solution de créoline de 1 à 3 pour cent.

"Les employés qui, dans les édifices publics, sont indisposés ou qui présentent des symptômes de rhume de cerveau ou de poitrine, doivent immédiatement se rapporter à leurs patrons, qui doivent les renvoyer chez eux.

"Eviter de se servir de serviettes, de vases à boire, en commun, et de toute autre ustensile qui sert à d'autres; éviter rigoureusement de cracher ou d'éternuer sur les planchers, ou en d'autres endroits exposés à l'air ou vers d'autres personnes."

DES SOUMISSIONS

M. L.-O. Pion, surintendant du service des achats et ventes, a demandé des soumissions pour la fourniture de 25 wagons de foin, de qualité extra, No 2. La livraison doit être prompte, afin d'éviter toute charge de surestarie.

Les soumissions doivent être ouvertes le 3 février par le comité exécutif.

LES TRAVAUX PUBLICS

A la suite du départ de M. A.-E. Doucet, qui était directeur du service des travaux publics, cette branche de l'administration municipale est dirigée par les deux adjoints du directeur, MM. S. Fortin et Arthur Parent. M. Fortin a sous sa juridiction les services suivants: service technique, inspection des bâtiments, voirie, égouts, incinération, aqueduc, chantier municipal et garage.

M. Arthur Parent a sous ses ordres, les services de l'éclairage, des édifices municipaux, les parcs et traverses, et celui des marchés.

A partir d'aujourd'hui, les employés municipaux sont engagés au jour le jour. L'organisation ci-dessus est en vigueur jusqu'à nouvel ordre.

LA CONSTRUCTION

Au cours du mois de janvier, le service de l'inspection des bâtiments a accordé 82 permis de construction s'élevant à un montant total de $216,460. Les constructions nouvelles, au nombre de 49 permis forment la somme de $167,750, et les réparations, la somme de $48,710.

Parmi les constructions nouvelles, on remarque les suivantes : 26 maisons donnant 55 logements; 3 garages, 2 entrepôts, 1 magasin ; pour les réparations ; 15 maisons donnant 15 logements.

En janvier 1921 la ville avait accordé des permis pour une valeur totale de $303,255, dont $295,600 pour les constructions nouvelles, et $97,655, pour les réparations.

DES POURSUITES

La ville poursuit une centaine de compagnons-plombiers pour ne s'être pas conformés au règlement municipal, qui les oblige à obtenir un permis avant de pouvoir pratiquer leur métier. Ce permis est de un dollar. Le règlement 318, clause 10, stipule: "que nul ne pourra exercer le métier de plombier dans les limites de la ville s'il n'a pas obtenu une licence suivant les dispositions du règlement concernant les taxes et les permis, et si son nom n'est pas inscrit au bureau d'hygiène."

LA PIERRE A BORDURE

Le comité exécutif a discuté le contrat à donner pour la fourniture de pierre à bordure. La ville a besoin pour ses travaux de 40,000 pieds de pierre à bordure, devant servir en grande partie pour les améliorations à apporter au boulevard Saint-Joseph. Un certain nombre de soumissions a été reçu. Il fut question de savoir si on allait exiger que la pierre fut retirée des carrières qui se trouvent dans la ville.

Un des entrepreneurs offrait de faire le travail en partie à Montréal. Mais, le comité, dans le but de procurer de l'ouvrage aux ouvriers de la métropole, est d'avis que le travail devrait se faire entièrement à Montréal, bien que le soumissionnaire en question assurait que la ville épargnerait un certain montant, peut-être $4,000 à $6,000. On étudiera cependant les deux plus basses soumissions.

COMMISSION DE POLICE

La commission échevinale de police présidée par l'échevin Georges Vandelac, tiendra une séance vendredi après-midi, à l'hôtel de ville.

L'AGENT LE SORT PAR LES JAMBES DE SA CACHETTE

Un individu qui a dit se nommer Eugène Barker, et venir des Etats-Unis, a été arrêté vers 2 h. 15, la nuit dernière, par le constable Hébert, du poste de police No 5. Au dire de l'agent, l'inculpé était monté au 5ème étage de l'édifice Summer, rue du Maire, par l'échelle de sauvetage, et s'était introduit dans la manufacture Silver, en passant par une fenêtre. Le constable l'a, dit-on, trouvé caché sous une table et l'a sorti de là en le tirant par les pieds. L'inculpé traduit devant le juge Cusson, sous une accusation de tentative de vol, a protesté de son innocence. Enquête plus tard.

IL FAUT SE MEFIER DES INTERMEDIAIRES

La Commission des Liqueurs est à faire une enquête pour établir le bien-fondé de plaintes qui lui sont parvenues, à l'effet que des personnes prétendant jouir d'influence auprès des commissaires promettent l'obtention de permis moyennant certaines sommes d'argent que leur versent les pétitionnaires.

A ce sujet la Commission par l'intermédiaire de son secrétaire M. Lucien Giguère déclare que:

"Encore une fois, la Commission met les intéressées en garde contre ces procédés malheureux.

"Il n'est pas à l'avantage des personnes favorisées de payer de gratifications à qui que ce soit, car dans chaque cas une déclaration solennelle est exigée du pétitionnaire à l'effet qu'il n'a pas payé, n'entend payer et ne paiera pour les privilèges octroyés. Si donc, par la suite, la preuve était faite qu'un détenteur de permis a versé de l'argent à un intermédiaire, pour son influence, le permis serait irrévocablement rappelé."

UNE SOIREE DE CHARITE POUR LES SANS-TRAVAIL

Une foule d'ouvriers de tous métiers, en quête d'ouvrage, assiegeaient les bureaux de l'Association des sans-travail, situés au No 61 Craig est. Le président, M. Bellerose, et le secrétaire, M. Alphonse Pinard, ont annoncé que, dans le but de venir en aide aux plus nécessiteux, parmi les chômeurs, un grand bal de charité sera donné par l'Association des sans-travail, le mardi, 7 février prochain, dans la salle Stanley, 92 rue Stanley et que cette fête est mise sous la présidence du maire de Montréal.

LE CONGRES DES MANUFACTURIERS DE CHAUSSURES

Il s'est ouvert cet avant-midi, au Windsor, et durera deux jours.

DISCOURS DU PRESIDENT

L'ouverture du troisième congrès annuel de l'Association des manufacturiers de chaussures du Canada a eu lieu cet avant-midi, à l'htel Windsor, sous la présidence de M. Joseph Daoust, de la maison Daoust, Lalonde et Cie, de cette ville.

Parmi les membres présents, nous avons remarqué MM. F.-S. Scott, Jos. Daoust, S.-H. Parker, Luc Routhier, Jos. Tanguay, Fred. Marois, Ralph Locke, F.-W. Knowlton, Bert. Ainslie, Albert Tétrault, D.-F. Desmarais, M. Lachance, T.-H. Rieder, A. Ashcroft, L.-P. Deslongchamps, Lucien Borne, Lionel Théoret, S. Roy Weaver et plusieurs autres.

Le rapport du secrétaire indique que l'association compte maintenant 111 membres alors qu'elle n'en comptait que 99 le printemps dernier. Ces membres représentent 85 pour cent de la production canadienne des chaussures de cuir.

Le rapport du gérant laisse voir qu'il y a dans la province de Québec plus de 100 manufactures de chaussures qui produisent environ les deux tiers de la marchandise fabriquée au Canada.

Dans son discours d'ouverture, le président, M. Daoust, après avoir remercié les membres de l'association d'être venus en aussi grand nombre au congrès, dit qu'on a critiqué injustement les manufacturiers au cours de la dernière année, parce que l'on ne comprend pas pourquoi les chaussures se vendent plus cher qu'en 1914, alors que les peaux se vendent aux prix d'avant-guerre. Il ne faut pas oublier que les peaux sont achetées dans les paroisses par de petits commerçants qui les revendent à d'autres, possédant des établissements plus considérables, dans les villes. Ces derniers ont plus de dépenses qu'ils n'en avaient autrefois.

Vient ensuite le tanneur. Ce dernier paie plus cher qu'autrefois pour sa marchandise, si on prend en considération l'augmentation des taxes, des taux du fret et de la main d'oeuvre. Le charbon qui est d'un usage considérable dans la tannerie, coûte deux fois plus cher qu'avant la guerre. D'un autre côté, les gages ont monté de 60 à 75 pour cent.

Quant au manufacturier, il a vu ses dépenses augmenter considérablement depuis quelques années. C'est ainsi qu'il doit payer la main-d'oeuvre 50 pour cent plus cher qu'avant la guerre. Il en est ainsi pour les autres dépenses comme celles d'emballage, de fret, de combustible. Les dépenses des voyageurs sont 75 pour cent plus grandes qu'en 1914. En dépit de toutes ces augmentations, les chaussures ne coûtent pas plus de 35 ou 40 pour cent plus cher qu'avant la guerre.

M. Daoust a terminé ses quelques remarques en disant que le prix des chaussures ne saurait diminuer tant que les dépenses contingentes ne diminueront pas.

Les autres conférenciers de l'avant-midi, ont été MM. L.-P. Deslongchamps, John Myles et G.-C. Jackson. Le premier a traité des dispositions inéquitables de la loi des faillites: le second, des problèmes de crédit, et le troisième, de l'empaquetage et de l'expédition des chaussures.

Les conférenciers de cet après-midi sont MM. Arthur Surveyer, F.-W. Knowlton et A. Bélanger.

Les membres de l'Association auront pour hôtes d'honneur à leur grand banquet de demain soir, au Windsor, sir Lomer Gouin, ministre de la Justice, et l'hon. J.-A. Robb, ministre du Commerce.

MORT DE L'ANCIEN EVEQUE DE DIJON, MGR LE NORDEZ

Paris, 1er.—On annonce la mort de Mgr Le Nordez, ancien évêque de Dijon, qui, en 1905, a été la cause directe de la rupture des relations diplomatiques entre la France et le Vatican qui ont été heureusement rétablies depuis. En 1901 le ministère Waldeck-Rousseau fit adopter la fameuse loi des Associations, dirigée surtout contre les associations religieuses de France, dans le but de contrecarrer l'influence croissante du clergé. Au cours des débats, à la Chambre des députés, il devint évident que l'abolition du Concordat était imminente et le pape Léon XIII adressa une lettre à l'archevêque de Paris déplorant l'adoption de cette loi qui privait les catholiques du libre exercice de leur religion.

Ce n'est toutefois qu'en 1905 qu'eut lieu la séparation définitive entre l'Eglise et l'Etat et c'est à ce moment que l'évêque de Dijon prit la défense des prérogatives dont l'Eglise avait joué jusqu'ici en France. Mgr Le Nordez donna alors sa démission, et alla passer ses derniers jours dans son village natal de Montbourg, dans la Manche.

UN BON RESULTAT

Winnipeg, 1er. — Il est dit que la guerre aux sauterelles a permis de sauver 17 millions de boisseaux de blé dans le Manitoba.

UN DEUIL CRUEL POUR LE Dr ALBERIC MARIN

Nous avons le profond chagrin d'apprendre la mort de Mme Alberic Marin, née Laure-Germaine Roy, épouse du docteur Alberic Marin, de cette ville, survenue ce matin, à 8 heures, à la demeure de son mari, 295 rue Saint-Denis. La regrettée défunte était née à Saint-Pie de Bagot, et n'était âgée que de 28 ans. Elle a succombé à une attaque foudroyante de grippe, compliquée de méningite, après une maladie de trois jours seulement.

Feu Mme Marin laisse dans le deuil son mari, M. le docteur Alberic Marin, et une petite fille de huit mois; puis sa mère, Mme veuve Barthelémy Roy, de Saint-Pie de Bagot, ainsi que deux frères, MM. Guillaume-Amédée Roy et Jacques-Emile Roy, aussi de Saint-Pie de Bagot. La date des funérailles sera annoncée plus tard.

Nous offrons au docteur Marin et à la famille de feu Mme Marin l'expression de notre vive sympathie.

UN CONSEIL DE BENONI

Bénoni voyage. C'est même au début d'une de ses randonnées, alors qu'en gare il attendait un train, qu'il lui arriva de donner à un particulier un très judicieux conseil lequel, aussi, comportait un avertissement. Ce conseil? Voyez la "Presse" de demain. Bénoni se charge de vous en parler.

CONVOCATIONS

AUJOURD'HUI

Ce soir, à 8 h. 15 précises, dans la grande salle du Royal Victoria College, M. Henri Chamard, professeur en Sorbonne, fera une causerie sous les auspices de la Section des langues modernes de l'Université McGill. Il parlera de "l'éveil de la pensée moderne chez Rabelais".

LA TRAGEDIE DE SNOWDON

L'ABBE DELORME DEMANDE A VOIR L'HON. M. TASCHEREAU

Il expose à notre représentant les moyens qu'il a pris pour mettre fin aux rumeurs. — Un appel aux journaux et au public.

LE TRAVAIL DES DETECTIVES

Un message avait été remis au représentant de la "Presse", ce matin, lui demandant d'appeler M. l'abbé Delorme à sa résidence entre 8 et 9 heures, ce qu'il fit sans tarder. Au cours de l'entretien téléphonique, M. l'abbé Delorme apprit au journaliste qu'il avait quelque chose d'important à lui communiquer et qu'il voulait le voir vers 10 heures.

Quelques heures plus tard, notre représentant se présentait au No 190 rue Saint-Hubert et était fort courtoisement reçu par l'abbé qui travaillait dans son bureau. "Je voudrais, lui dit le frère de la victime de Snowdon, que vous publiiez intégralement les textes que je vais vous dicter, l'un répétant le téléphone que j'ai envoyé au Procureur général, dans la matinée de dimanche, l'autre un appel aux journaux de Montréal."

—"Avec plaisir, monsieur l'abbé."

—"Alors commençons. J'aimerais que ces textes fussent publiés bien en vue, en gros caractères pour qu'ils soient vus de tous.

"Voici la reproduction exacte de mon téléphone au Procureur-Général:

"Monsieur le Procureur-Général,

"Honorable Monsieur, c'est l'abbé Adélard Delorme de Montréal qui vous parle, mi-frère de feu Raoul Delorme, tué dans la nuit du 6 au 7 courant. Pardon si je vous dérange. Voulez-vous m'écouter cinq minutes? Je prends la liberté de vous téléphoner pour vous représenter que voilà plus de trois semaines que je suis entre les mains des officiers de votre département ainsi que devant l'opinion publique, sous le soupçon d'une accusation des plus infâmantes pour ma famille, le clergé auquel j'appartiens et moi-même.

"Il me semble que la lumière devrait avoir été faite avant aujourd'hui, pour moi ou contre moi. C'est une requête de justice que je vous soumets.

"Je réclame toute la sévérité des lois en même temps que le bénéfice d'être disculpé au plus tôt des soupçons outrageants dont je suis le point de mire.

"Que justice se fasse immédiatement. L'enquête est ajournée sine die et que fait-on de ma réputation durant ce temps-là. La justice a-t-elle le droit de me jeter en pâture comme cela à des journaux et à un public qui semblent raffoler d'histoires à sensation (on veut mêler à cette question la religion et la moralité)

"J'insiste, monsieur le procureur, pour que, d'une façon ou d'une autre, cette enquête se termine sans délai, toujours suivant votre droiture, votre jugement et votre sagesse.

"Je suis satisfait du consciencieux et immense travail que vos dignes officiers font dans cette cause mystérieuse.

"De grâce, finissez-en avec moi de tous points de vue.

"Quand vous jugerez à propos de venir à Montréal, je serai très heureux d'avoir une entrevue avec vous" (Réponse du procureur: "Samedi prochain").

"Sincères remerciements pour l'attention que vous m'avez accordée".

M. l'abbé Delorme demanda ensuite à notre représentant de copier textuellement des déclarations écrites qu'il avait rédigées dans la matinée. Elles sont les suivantes:

"Je demande aux journaux la permission de nier énergiquement les calomnies et les médisances que l'on se plaît à colporter sur mon compte.

"1.—Je nie être allé à l'archevêché de Montréal pour obtenir l'appui des autorités diocésaines.

"2.—Je nie également m'être présenté auprès des chefs Lepage et Bélanger avec ces mêmes autorités diocésaines.

"3.—Je nie formellement avoir eu recours à l'argent pour acheter le silence de celui-ci ou celui-là.

"4.—Je nie de même toute entrevue avec juges, avocats, magistrats.

"Enfin j'accomplis à la lettre tous les devoirs de mon ministère.

AU TELEPHONE

Pendant cette entrevue, M. l'abbé Delorme fut souvent interrompu par de nombreux appels téléphoniques et plusieurs visites d'intérêt particulier.

"Vous voyez, dit-il, que malgré tout, j'ai beaucoup de besogne à faire; cependant je trouve le temps de voir à tout."

DES VISITEURS

Vers onze heures, deux visiteurs se présentèrent à la porte, portant des livres et des serviettes sous le bras. Ce sont, dit-on, les auditeurs qui vérifient les livres de la succession Delorme. M. l'abbé Delorme les fit entrer et leur dit de se mettre à leur aise. Le représentant de la "Presse" quitta ensuite son hôte, qui se remit au travail.

Le chef Lepage, le chef Lorrain, les détectives Lajoie et Pigeon ont eu une entrevue avec l'assistant du Procureur général, Me D.-A. Lafortune, C.R., M.P., ce matin vers onze heures, relativement à l'affaire Delorme. Interrogé après cette entrevue strictement privée, Me Lafortune a déclaré qu'il ne s'était passé rien d'extraordinaire.

UNE DECLARATION

Selon une déclaration faite hier par le coroner MacMahon, l'examen de l'estomac de Raoul Delorme, qui fut assassiné dans la soirée du 6 janvier dernier, révèle que la digestion s'était faite normalement avant sa mort. Les agents en concluent qu'il aurait dîné entre 6 et 7 heures, le soir du meurtre. Cette conclusion a une importance capitale dans la reconstitution des démarches de la victime car elle offre la piste conduisant à savoir où il aurait alors pris ce repas.

PAS DE SANG

L'analyse de la substance trouvée près de la casquette à la Côte Saint-Michel a démontré que ce n'était pas du sang. Cette découverte, selon les agents, précise la cause et détruit l'une des trois hypothèses. Ces trois hypothèses voulaient que Raoul Delorme ait été assassiné soit dans l'est, soit dans l'ouest, soit à la Côte Saint-Michel où le pseudo-sang fut trouvé. Cette dernière se détruit d'elle-même car la casquette n'y a été apportée là que volontairement ou simplement jetée plus tard à la suite d'un oubli, d'un subterfuge.

Le meurtre s'est donc commis dans l'est ou dans l'ouest de la ville comme l'indique l'itinéraire suivi par les assassins; ces derniers auraient transporté le cadavre du jeune Delorme de l'ouest jusqu'à Notre-Dame de Grâce, où ils l'auraient déposé; montant ensuite vers le nord ils seraient ensuite venus vers l'est par la Côte Saint-Michel pour revenir dans l'ouest par le bas de la ville. Ils ont peut-être suivi le tracé contraire. C'est pendant ce trajet qu'ils se seraient aperçus qu'ils avaient encore la casquette de la victime et l'auraient jetée dans le chemin, ou l'auraient simplement jetée là par subterfuge, pour faire croire que le crime s'était commis dans les environs. C'est donc de savoir si le trajet se fit est-ouest ou ouest-est que les agents s'occupent surtout depuis la découverte inattendue que le sang de la Côte était loin d'en être. Cette connaissance les mènera au point de départ.

POUR ENVELOPPER LA TETE

Les différentes pièces qui entouraient la tête de la victime lorsqu'elle fut trouvée à Snowdon sont aussi des éléments qui ont fourni de bonnes pistes. Immédiatement sur la tête il y avait une serviette de table. C'est une grande serviette toute maculée de sang, mais elle offre de particulier qu'elle est trouée à un endroit; ce trou a été fait par une brûlure, soit de cigarette, soit d'acide ou d'étincelle électrique; les agents déclarent que le trou est de la grandeur d'une bouche de radiateur. Le Dr Derome, médecin-légiste en fait en ce moment l'examen pour découvrir s'il est possible de trouver la cause de cette brûlure.

Par-dessus la serviette était enroulé ce qu'on a jusqu'ici appelé un "piqué". C'est une espèce de couverture grise, assez épaisse, couverte de taches de sang et d'autres taches qu'on prendrait pour de l'huile ou de la graisse. Cette pièce a cependant une caractéristique qui a jeté beaucoup de lumière dans toute l'affaire: ce n'est pas un "piqué" ni une couverture par elle-même, mais le quart d'un édredon, c'est-à-dire qu'un couvre-pied ordinaire fut coupé en quatre parties et que le "piqué" trouvé sur la victime est l'une de ces quatre parties.

Le couvre-pied fut coupé au moyen de ciseaux comme le montrent deux des côtés et la coupure est assez récente. La Sûreté, si elle ne l'a pas fait en ce moment, est sur le point d'en établir la provenance et de connaître positivement qui l'a cousu, qui l'a coupé et pourquoi, et qui a ou a eu les trois autres parties.

SOIGNEUSEMENT ATTACHE

Par-dessus le "piqué" était finalement épinglé le paletot du jeune homme, au moyen d'épingles de sûreté ordinaire. Tous les détectives s'accordent à dire que, par la façon dont la tête de la victime était enveloppée et dont les épingles étaient mises, on ne peut concevoir que ce travail soit d'un homme tant il était fait délicatement et soigneusement ; l'énervement ou la simple émotion provoqué par les circonstances d'un tel travail inclinent même les agents à croire que ce ne put être qu'une femme ou un homme excessivement délicat. On mentionne d'ailleurs certains noms à ce sujet.

DE LA CENDRE

Finalement on trouva un peu de cendre sur le paletot ainsi qu'une petite plume. On sait qu'il en fut trouvé de semblables dans l'automobile de l'abbé Delorme, mais sous le siège d'arrière, dans l'espace réservé aux outils et accessoires, mais non sur le plancher de l'automobile comme on l'avait d'abord annoncé. Cette différence changerait bien des hypothèses.

Le coussin de la voiture de l'abbé Delorme, sur lequel on trouva du sang, est un coussin ordinaire de maison, qu'on place habituellement sur les chaises. Ce coussin était sur le siège d'avant. En plus des petites taches de sang, il fut trouvé une autre grande tache que l'examen du Dr Derome a identifié comme étant de l'huile.

Il ne serait pas étonnant que le coroner émette des brefs de perquisitions dans un certain endroit gagnant plutôt vers l'ouest, d'ici quelque temps.

IL VEUT QU'UN DELAI PLUS COURT SOIT FIXE

(Du correspondant de la PRESSE)

Québec, 1er. — M. J. Gauthier, député de Montréal-Sainte-Marie, va présenter un projet de loi pour modifier le délai requis pour l'avis qui doit être donné en cas de renouvellement de bail de logement. La loi actuelle dit que cet avis doit être donné trois mois avant l'expiration du bail, c'est-à-dire le premier février, dans le cas de la majorité des baux, ou du mains des baux à l'année. M. Gauthier proposera que ce délai soit réduit à un mois, c'est-à-dire que la dénonciation des baux aura lieu le premier avril.

Il sera secondé par M. Laurendeau, député de Maisonneuve.

PREPARATION COMMERCIALE NECESSAIRE

Une intéressante conférence de M. A.-W. Patenaude à la Montreal Publicity Association.

LUTTE A CONTINUER

Au lunch de la Montreal Publicity Association, à 12.30 h., à l'hôtel Queen's, M. A.-W. Patenaude, président de la compagnie canadienne des cours par correspondance et membre de la Commission centrale des écoles catholiques, a fait une conférence sur notre avenir économique, dont voici la substance :

Tous les ethnologues qui ont eu l'occasion d'étudier la race Canadienne-française ont été émerveillés de son extraordinaire vitalité, dit M. Patenaude.

Ce qui étonne le plus, c'est que malgré plus d'un siècle et demi d'immixtion anglaise, cette race a su conserver son individualité, ses coutumes, sa langue. Je n'hésite pas à affirmer que c'est à nos pires ennemis que nous devons d'avoir atteint un résultat aussi merveilleux.

Il est une loi à laquelle aucune race n'échappe—c'est qu'un groupement ethnique qui n'a aucun obstacle à surmonter pour conserver son indentité, sa culture, perd vite ses qualités d'énergie, de maîtrise et de direction.

C'est pourquoi j'affirme que si nous sommes ce que nous sommes nous le devons aux persécutions dont notre race fut victime de la part de nos maîtres d'autrefois et de nos compatriotes d'origine britannique d'aujourd'hui.

Depuis deux ans un revirement s'est produit dans l'opinion de nos voisins anglo-saxons. En 1917 commença la publication de toute une série d'oeuvres de propagande en faveur de notre race. Prenons garde que toute cette adulation ne soit pour nous un puissant narcotique qui nous endorme sur nos lauriers! Depuis cent cinquante ans nous avons combattu pour qu'on reconnaisse que nous n'appartenons pas à une race inférieure. Si, aujourd'hui, nous considérons que notre but est atteint et que nous cessons de lutter, nous tomberons vite dans une torpeur affaiblissante qui sera le premier pas vers la perte de notre individualité.

Si nous voulons vivre il faut continuer à lutter, et ne considérer les victoires passées que comme première étape dans l'accomplissement de notre glorieuse destinée. Notre langue et nos droits nous sont acquis, transportons notre lutte sur le terrain purement économique. Nous ne jouons pas un rôle suffisamment important dans l'industrie et le commerce du pays. Même chez nous, en pleine province de Québec où nous sommes en grande majorité, les maisons de commerce anglaises sont plus nombreuses et plus importantes que les nôtres. Si l'on veut assurer l'avenir de notre province et la survivance de notre patrimoine français il nous faut des financiers, des négociants, des capitaines d'industrie, des hommes d'affaires, des hommes d'argent!

On objectera que nous sommes des latins et que, par conséquent, nous ne sommes pas nés pour les affaires. La preuve que nous pouvons réussir dans le commerce ou l'industrie, c'est que nombre des nôtres — nombre malheureusement trop restreint — ont atteint au grand succès. Savez-vous comment s'appelait le premier multimillionnaire américain? Il se nommait Etienne Girard ! La plus grande fabrique de chaussures aux Etats-Unis appartient à un Canadien-français: Thomas Plante. La plus grande fabrique de corsets au monde appartient à un Canadien-français: Georges-Elie Amyot. 60% des chaussures fabriquées au Canada proviennent de manufactures appartenant à des Canadiens-français. Dans le commerce de l'épicerie en gros, les quatre plus importantes maisons du pays appartiennent à des Canadiens-français.

Nous ne sommes pas préparés pour la lutte intensive dans le domaine des affaires. Les collèges commerciaux vraiment dignes de ce nom n'existent que depuis une vingtaine d'années — et d'ailleurs, la majorité de nos hommes d'affaires d'aujourd'hui ont dû passer directement et sans préparation de l'école primaire au comptoir ou à l'atelier.

De louables efforts ont été faits pour remédier à cet état de choses : le jeune homme peut aujourd'hui suivre des cours d'enseignement supérieur de commerce—mais ces cours ne sont qu'à la portée d'une élite et le malheur est que les dures nécessités de la vie forcent la majorité des jeunes gens de notre race de gagner leur vie dès qu'ils ont atteint 15 ou 16 ans—les statistiques scolaires sont là pour le prouver.

Il importerait que nos jeunes gens puissent profiter de cours commerciaux dont le coût d'inscription serait minime, ce qui leur permettrait, tout en travaillant, de parfaire leur éducation commerciale ou de se spécialiser dans une branche quelconque du commerce.

Nous ne lisons pas assez! Nos revues techniques canadiennes-françaises ont fait des progrès marqués depuis quelques années—elles contiennent des articles fort bien faits et très intéressants—or, malgré cet effort fait dans le but de nous renseigner sur les nouvelles méthodes d'affaires, nos revues techniques ne sont pas lues comme elles devraient l'être.

Le taux avantageux du change met à notre portée à vil prix l'occasion de nourrir notre esprit du fruit du travail des grands penseurs et économistes et nous n'en profitons pas !

Puisque je me suis fait un devoir de conscience de m'exprimer franchement, même au risque de blesser quelques susceptibilités, permettez-moi de signaler une autre lacune dans notre organisation économique — c'est le manque d'associations comme celle-ci où l'on donne des causeries d'affaires.

NOTAIRE QUI EST DECLARE EN FAILLITE

Il est allégué que Me Fortunat Laberge a quitté le pays pour frauder.

INUTILES RECHERCHES

Le notaire Fortunat Laberge, de Châteauguay, district de Beauharnois et de Montréal, a été déclaré en faillite, ce matin, au greffe des faillites, par le régistraire, M. Arthur Delisle, sur la requête de William-Henry Dewitt, bourgeois, de Saint-Joachim de Châteauguay, représenté par ses avocats, Mes Bumbray et Fortin.

Les actes de faillite suivants ont été commis par le notaire Laberge, déclare la requête: le débiteur, Fortunat Laberge, notaire, avec l'intention de frauder, a quitté le Canada et a laissé son domicile et est absent de Châteauguay, ainsi que du Canada,d'après les informations prises par le requérant et ceci depuis au moins huit jours, et malgré les recherches, il est impossible de le localiser; le débiteur est parti pour une place inconnue, abandonnant son domicile et étant pour le moment sans résidence. A cause de ces allégués le notaire Fortunat Laberge a été déclaré en faillite et une ordonnance de séquestre a été rendue. Joseph-Alphonse Turcotte et Edward-Henry Merrill, syndics autorisés, ont été constitués séquestres des biens du notaire failli.

INUTILES RECHERCHES

Un de nos représentants s'est rendu, ce matin, au bureau du notaire Fortunat Laberge, chambre 11, No 97 rue Saint-Jacques, afin d'obtenir si possible des informations. Une jeune dactylographe lui a déclaré que le notaire Laberge ne serait de retour à son bureau que dans un mois. Le représentant de la "Presse" a alors demandé si M. le notaire J.-R. Laporte, qui occupe une autre pièce dans la même série de bureaux, était présent.

Le notaire Laporte était sorti et ne revint qu'à la fin de l'avant-midi. Aux questions de notre représentant, il répondit qu'il n'était pas associé avec le notaire Laberge. Il ajouta que Mme Laberge lui a téléphoné, ce matin, que son mari était malade.

Notre représentant s'est ensuite rendu au bureau du notaire Victor Morin, président de l'Association du Notariat Canadien pour la province de Québec. Mais M. Morin a déclaré ne rien savoir.

Il a dit que ce n'est pas l'Association du Notariat Canadien qui serait saisie du cas du notaire Fortunat Laberge, s'il y avait lieu, mais la Chambre des notaires. Comme le président de cette chambre, Me Camille Paquet, n'était pas à son bureau, quand notre représentant s'y est rendu, il a été impossible d'obtenir aucune information.

Il a été seulement appris par notre représentant que la Chambre des Notaires tenait une réunion à midi, aujourd'hui.

Me Biron, secrétaire de la Chambre des notaires, nous a déclaré que rien n'a été rapporté officiellement ni officieusement touchant le cas du notaire Laberge, à la réunion de cette chambre aujourd'hui.

DOUBLE CAPTURE FAITE EN TRES PEU DE TEMPS

Une femme vint se plaindre au recorder Semple, hier après-midi, que son gendre et sa fille ne travaillaient pas, qu'ils étaient sans le sou et qu'ils ne voulaient pas quitter sa maison, malgré ses ordres. Le recorder Semple avertit aussitôt les autorités du poste No 13, et les constables Blanchette et Demers furent chargés de prendre la cause en mains.

Quelques heures plus tard, le gendre en question était appréhendé par le constable Blanchette, sous l'accusation d'avoir des drogues sans excuses légitimes, tandis que la femme était arrêtée sous une accusation de vagabondage. Les deux prévenus ont avoué leur culpabilité, ce matin. Le recorder Semple ajourna la sentence au 7 février, et il félicita chaudement le constable Blanchette pour avoir agi avec tant d'adresse et de rapidité.

A LA COMMISSION DU PORT

LES COLLEGUES DU Dr McDOUGALD CHOISIS

M. EMILIEN DAOUST, dont le choix est annoncé comme membre de la Commission du port de Montréal.

M. Emilien Daoust et le docteur Milton-L. Hersey sont nommés.

BIOGRAPHIES

On annonce aujourd'hui d'Ottawa que les deux collègues du docteur McDougald à la Commission du port viennent d'être choisis par le gouvernement fédéral. Les nouveaux commissaires sont M. Emilien Daoust et le docteur Milton-L. Hersey, de Montréal. Ni l'un ni l'autre n'ont cependant encore été avertis officiellement de leur nomination. Ils le seront tout probablement dans le courant de la journée.

M. Emilien Daoust s'est déclaré très heureux de sa nomination. Il en a appris la bonne nouvelle par les journaux du matin. Il attend la confirmation aujourd'hui même. A notre représentant, il dit qu'il tâcherait de remplir ses nouvelles fonctions aussi bien que possible. M. Daoust continuera à s'occuper de la Librairie Beauchemin.

Le docteur Hersey n'étant pas à Montréal, aujourd'hui, notre représentant n'a pu l'interviewer.

L'un et l'autre des deux nouveaux commissaires sont bien connus dans notre ville où depuis longtemps ils exercent leur activité. Ce sont tous deux des hommes d'action et d'initiative qui ont démontré leurs grandes qualités d'administrateurs et leur parfait esprit civique.

M. EMILIEN DAOUST

M. Emilien Daoust est né à Pointe-Claire, en octobre 1865. Après ses études à l'école élémentaire, il entra à l'Ecole Normale Jacques-Cartier où il fut gradué. En 1882, il entrait au service de la Librairie Beauchemin. Il s'y occupa particulièrement

LE Dr MILTON-LEWIS HERSEY dont on annonce la nomination comme Commissaire du port de Montréal.

de la publication de livres français: livres de classe, livres de récompense et "L'Almanach du Peuple", dont M. Daoust et sa maison sont si fiers à juste titre.

Il devint vice-président et directeur de cette librairie. Il occupe encore ce poste. M. Daoust est aussi président de la Corporation de l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales, membre de la Chambre de Commerce, de la Section des Arts Graphiques de l'Association des Manufacturiers Canadiens.

Il fait partie du club de golf Montreal Country Club, du club Winchester et du Club de Réforme de Montréal.

Il a épousé, en 1904, Mlle Ida Tanguay, de Syracuse, N.Y.

LE Dr HERSEY

Le docteur Milton-L. Hersey est né à Montréal le 22 août 1869. Il est le fils de feu M. Randolph Hersey. Il reçut son instruction à l'école Royal Arthur, puis au Montreal High School, puis termina ses études à l'université McGill. Il possède les titres de bachelier ès arts et de maître ès sciences de l'université McGill, ainsi que le titre honoraire de docteur en lois de l'université Queen's. Le docteur Hersey est président de la Milton Hersey Company Limited, chimiste en chef du Pacifique Canadien; ingénieur pour les épreuves aux chemins de fer nationaux canadiens; chimiste pour le système du Grand-Tronc; chimiste pour la commission des liqueurs de la province de Québec; chimiste conseil pour le gouvernement de la province de Québec.

Il est membre du Board of Trade de da Montréal; président de la Suburban Water Limited de Montréal; président de la Wood Pipe Company. Il est aussi directeur des compagnies suivantes: Public Service Corporation de Québec; Electrics Limited, Montréal; Saint-Lawrence Sugar Refineries, Ltd.; Goodwin's Limited, Maritime Fish Corporation, Ltd., Canadian Tube and Steel Products, Ltd., Canada Grip Nut Co., Ltd., Dominion Manufacturers, Ltd., Toronto, Bras d'Or Coal Co., Ltd., Sydney, N. E., National Brick Co., de Laprairie, Ltd., Cooksville Shale Brick Co., Ltd., et Superior Brick & Tile Co., Fort William, Ont.

Le docteur Hersey est président de l'University Settlement; ex-président de la Montreal Association for the Blind; directeur de la Family Welfare Association; gouverneur de l'hôpital Général et de l'hôpital Western. Il est membre du Conseil de l'Instruction publique de la province de Québec; président du conseil de la Société d'Histoire Naturelle de Montréal; ex-président au Canada de la Society of Chemical Industry; mandataire au Canada pour l'International Society for Testing Materials; membre de l'American Society for Testing Materials; membre du Canadian Institute of Chemistry.

Il fait aussi partie des clubs suivants: club de Réforme de Montréal, membre du conseil; membre

A suivre sur la page 21

TARIF
des annonces classées de
LA PRESSE

TOUTES LES ANNONCES CLASSEES (2 centins par mot avec un minimum de quinze mots par insertion, pourvu que l'argent accompagne la demande; si entrées dans nos livres, 3 centins par mot, minimum de quinze mots)

EN-TETE NOIR: Une ligne en caractère noir gothique condensé 9 points (24 lettres à la ligne) 50 centins par insertion. L'annonce elle-même à tant du mot, suivant le tarif.

NAISSANCE: 50 centins chaque insertion suivant la formule. Parrain et marraine, 25 centins extra. Porteuse, 25 centins extra.

PROCHAIN MARIAGE: $1.00 chaque insertion suivant la formule.

MARIAGE: 75 centins chaque insertion suivant la formule (surplus 2 centins par mot extra)

DECES: 50 centins chaque insertion suivant la formule. (surplus 2 centins par mot extra)

MESSE DE REQUIEM: 75 centins chaque insertion suivant la formule.

SERVICE ANNIVERSAIRE: 75 centins chaque insertion suivant la formule.

REMERCIEMENTS: pour sympathies $1.00 chaque insertion suivant la formule. (Surplus 2 centins par mot extra).

Toute annonce de naissance, mariage, décès, etc., doit être endossée d'une signature responsable et de l'adresse de la personne donnant l'annonce.

Les abréviations, signe de piastre ($) et autres comptent pour un mot.

Toute annonce est sujette à l'approbation du bureau principal.

Nous avons plus de 300 succursales distribuées dans Montréal, la banlieue et dans les divers endroits de la province où vous pouvez confier vos petites annonces; nos représentants se chargeront de nous faire parvenir vos commandes aux mêmes taux que ceux du Bureau Chef.

LA PRESSE.

EMPLOIS DEMANDES, HOMMES, ETC

BON charpentier menuisier désire ouvrage à l'heure ou au contrat. 350 Garnier. St-L. 8367w.

BOULANGER, 18 ans d'expérience demande position. S'ad. à Dunham Bakery, Dunham, Qué. 76-3

COMPTABLE, 12 ans d'expérience, méthodes modernes, correspondance française et anglaise, peut prendre charge d'un bureau, fournir bonnes références, désire position permanente. E. R. 409, Marie-Anne-Est. 76-4

COUPLE français désire emploi comme concierge, bonnes références. S'ad. 159 rue Manufacture, Pte St-Charles. 75-3

JEUNE comptable désire position, 3 ans d'expérience dans le bureau, anglais et français, fournira de très bonnes références. S'adresser par lettre ou téléphone, 87 DeLaroche. St-Louis 594. 75-3

JEUNE HOMME 24 ans, demande, emploi chauffeur, distributeur, gardien de nuit ou autre. Casier 189, la "Presse", bonnes références. 76-2

SAXOPHONISTE demande position, 3 ans d'expérience. S'ad. par lettre J.-A.-C., 463d Orléans. 76-2

ON DEMANDE de l'ouvrage pour faire avec un bon truck Ford 1 tonne pour livraison. S'ad. 1950 Dandurand.

EMPLOIS DEMANDES, FEMMES, Etc

CUISINIERE désire ouvrage dans maison privée. S'ad. 172 St-André. Tél. Est 7426. Mlle Aubin.

FEMME de campagne demande emploi comme cuisinière ou bonne d'enfant, femme respectable, fournira bonnes références. S'ad. 117 Prince Arthur Ouest.

FEMME de confiance désire travaux généraux à la journée. S'ad. 535 Champlain.

FILLE de restaurant ou femme de journée désire position. S'ad. 200 St-Christophe.

JEUNE FILLE française demande emploi dans bonne famille. Bonnes références. Ecrire, donnant conditions, à Mlle Harriett, station D. 76-2

LAVAGES familles humides, 1.00 boîte 25 livres, séchées 1.25, linge uni repassé, liste exigée. Dominion Laundry. St-La. 6302. 59-26

MODISTE de première classe demande de l'ouvrage à domicile; ouvrage garanti. Tél. Est 9430w.

ON trouvera au No 119 Iberville une bonne fille assez âgée comme fille de chambre ou ouvrage général.

OPERATRICE demande emploi dans les pantalons, avec expérience. 373A St-Antoine. Uptown 6446.

PERSONNE recommandable pour tenir maison ou emploi, couchera chez elle, références. Téléphone Est 6158J.

PERSONE d'âge moyen désire se placer dans une famille privée, avec références. S'ad. 93 Aylwin, Hochelaga.

VOUS trouverez une femme pour divers ouvrages et sortir les enfants. 501 rue Beaudry.

VOUS trouverez personne honnête faisant du ménage. Est 2662w.

VOUS trouverez bonne femme pour ouvrage de maison. S'ad. 97B St-Ferdinand, St-Henri.

VOUS trouverez bonne femme de journée pour ouvrage général. S'ad. 244 Lagauchetière Est. Est 7789.

VOUS trouverez une bonne femme de journée en s'adressant 65 Sanguinet.

ELEVES DEMANDES

ANGLAIS, français, arithmétique, comptabilité, leçons privées; succès assuré; prix modérés. 91 Sherbrooke Est. Est 2641. 75-5

ANGLAIS, méthode simple, succès rapide. Prix modéré. Institut LaRoche, 195 Ste-Catherine Est. Est 7496.

COLLEGE Commercial Elle, 1 Carré St-Louis, tél. Est 2539. Sténographie anglaise et française, comptabilité, conversation anglaise, télégraphie et administration des gares enseignées par des experts jour et soir. 56-24

COURS public gratuit, piano, chant, violon, enregistrez-vous immédiatement. 1473 Papineau.

COURS THIBEAULT, classique et commercial Olivier Thibeault, avocat, élève Université de Paris: Français, anglais, brevets, cours individuels. Jeunes gens, jeunes filles. 287A St-Denis. Est 1958. 31,1,2

L'ESPAGNOL enseigné d'une manière très pratique par un Espagnol de naissance et d'éducation. Pour plus amples informations s'ad. à D. Cuetara, 875 St-Denis. St-L. 2058. 1,4

PROFESSEUR Vanderpoll, médaille d'or de Hollande, formation scientifique de la voix, résultats assurés. 3998 Ste-Catherine Ouest. West. 2106. 21,25,28,1,4,8

VIOLONISTE professeur, prix modérés élève de l'éminent virtuose Alfred De Sève. Emile Tardy, 72 Préfontaine. 52-25

MUSIQUE POPULAIRE ET RAGTIME

enseignée sur piano en trois à six mois. Succès garanti ou argent remis. Chansons populaires enseignées immédiatement. Pas de gammes ni exercices. Brochurette envoyée gratis ou venez pour démonstration. Ecole Américaine de Musique Populaire, 124, rue Stanley. Up 3250. 360 Ste-Catherine Est. Est 1806. 75-6 F

HOMMES, GARÇONS DEMANDES

AVANT-COUREUR expérimenté demandé, intelligent et actif pour annoncer troupe théâtrale, devra connaître province de Québec. Inutile de se présenter sans qualités voulues. 361 avenue Viger.

BEAUCOUP DE TRAVAIL

Venez à nos écoles si vous voulez être prêt à prendre une bonne position payante au printemps. Pour aider en ces temps durs, nous permettons à ceux qui sont sans travail de retarder leurs dus. Can. Schools of Telegraphy and Railroading, 314 rue Ste-Catherine O., Montréal. 74-1,M,v F

BONS latteurs demandés. S'ad immédiatement à 773 Cartier

BONS solliciteurs demandés. Présentez-vous immédiatement à 1882 Notre-Dame O., chambre 10. Ceux qui ont des relations avec les épiciers.

BOUCHER, près St-Denis, beau logement de 6 appartements, chambre bain, électroliers, possession immédiate, 2 autres logements rue St-Denis, près Laurier, 2ème et 3ème étage, 7 appartements, fournaise, électroliers, aussi garage. 494 Mentana, possession immédiate. S'ad. 1456 St-Denis. St-Louis 4478w.

BOULANGER et pâtissier demandé de 1ère classe. Ecrire casier 205 la Presse.

CHAUFFEURS — Apprenez à l'Ecole d'Automobile Coulombe, jour ou soir, licence garantie à l'Ecole Technique, avec de bonnes références. Vous apprendrez sans débourser d'argent et paierez par petits versements chaque semaine, après avoir passé l'examen. Coulombe, 593 Demontigny Est. Est 4344. 52-305

HOMMES, GARÇONS DEMANDES

CHAUFFEURS gagnez $60 par semaine. Apprenez à conduire et réparer les automobiles du meilleur professeur de Montréal, le seul ayant enseigné pour le gouvernement, enseignant électricité sur chars modernes, licence garantie en 2 semaines, position assurée. Cours spéciaux de 2 à 3 mois, cours jour et soir; voyez nos ateliers avant d'aller ailleurs. S'ad. Garage W. Desrosiers, 279 Visitation, en arrière de 700 Ste-Catherine. 70-8

COLLECTEUR demandé pour bureau de collection, ayant l'expérience dans le traçage. S'adresser P.-M. Beaudoin, 92 Notre-Dame Est, chambre 45. 76-2

COMMIS demandé avec expérience dans l'épicerie, honnête, références exigées. 842 Joliette.

COUTURIERS à la machine demandés avec expérience dans les manteaux et costumes de dames. S'ad. imm. 591 Ste-Catherine O., chambre 307. 75-2

COUVREURS pour couvertures en métal, corniches et tuyautage pour en dehors de la ville, salaire 75c de l'heure. Voyez M. Soulière, 374 rue Craig ouest. 75-3

FORGERON voiturier demandé immédiatement. S'ad. 730 Charlevoix, le soir 806 Charlevoix.

FORGERON voiturier demandé. S'ad. Bonin Garage, 74 rue Principale, Ville St Laurent.

1,000 garçons pour vendre des cierges, le plus haut percentage payé. S'ad. Mme Duceppe. 267 Mentana. 76-4

20 GARÇONS ou hommes demandés pour vendre des cierges, bon percentage payé. 1870 Chateaubriand. 74-5

GARÇON demandé comme messager. S'ad. A. Lauzon, boucher, 2083 Ste Catherine Est.

GARÇON demandé pour messages dans pharmacie, bon salaire, heures courtes. 1001 Laurier Ouest.

20 GARÇONS ou hommes pour vendre les cierges. Bon percentage payé. 1870 Chateaubriand.

HOMMES, garçons demandés. Pourquoi n'apprenez-vous pas le métier de presseur d'habits, très facile à apprendre, quelques semaines suffisent, grande demande; ouvrage à l'année. Salaire $45.00 à $65.00 par semaine, percentage payé en apprenant si vous travaillez le jour. Venez apprendre le soir de 7 à 10 hrs. Informations gratis. Le Collège des Presseurs United. Chas. Laforce, 76 St-Laurent. 70-10

HOMMES—Opérateurs demandés. On demande de bons opérateurs, de bons faiseurs de poches et de doublures, aussi un bon opérateur dans les pantalons, ouvrage permanent pour de bons ouvriers. S'adresser immédiatement Wm. Currie Ltd. 423 Notre-Dame Ouest. 75-2

HOMMES, garçons, faites $35 à $50 par semaine comme barbier. Grande demande, emploi facile. Système moderne. Commission payée en apprenant. Quelques semaines suffisent. Position garantie. Informations, Collège des Barbiers Moler, 62 Blvd St-Laurent. 153-M.s

HOMME demandé pour réparer les machines à coudre. Ecrire mentionnant l'expérience et le salaire désiré à Penmans Limited, Coaticook, Qué. 76-24

HOMMES de stock, aussi un monteur sur Stichdown. Canadian Stichdown, coin Ernest 3e avenue, Viauville.

3 HOMMES demandés immédiatemnet pour apprendre à conduire et réparer automobiles. Pas d'expérience nécessaire. Garage 55 St Denis. Entrée rue Viger.

HOMMES DEMANDES

$6.00—$12.00 par jour sont payés à nos étudiants qui réussissent. Apprenez la mécanique des tracteurs automobiles. Soyez un expert en ignition, éclairage, démarrage; renseignez-vous complètement au sujet de la mise au point, des réparations, de la conduite des moteurs, des tracteurs à gaz; gros salaires, emploi continu. Ecrivez pour avoir un beau catalogue gratis. La célèbre école Hemphill est l'école la plus considérable et la mieux outillée dans l'est du Canada. Hemphill's Big Auto Gas Tractor School, 128 Saint-Laurent, Montréal. 75-5 F

IMPRIMEUR connaissant les presses et la composition, pour diriger et travailler dans une petite imprimerie à la campagne, homme compétent, position permanente et d'avenir. S'ad. Edmond Sawyer, 18 Hôpital, Montréal. 30,1,2

JEUNES garçons demandés pour la salle d'empaquetage. S'ad. Premier Potato Co., Ltd., 3, Berri.

JEUNE garçon demandé pour ouvrage de bureaux, au No 88 Notre-Dame O. 76-2

JEUNE homme apprenti, 3, 4 ans d'expérience, demandé comme horloger chez P. Giguère, 470 Rachel Est.

JEUNE HOMME pour ouvrage général dans un commerce établi, bon salaire doit avoir quatre cents piastres de capital. S'ad. 357 Ste-Catherine Ouest.

JEUNE HOMME avec licence demandé pour conduire Ford Sedan. S'adresser par lettre, boîte 200 La Presse.

JEUNE HOMME, apprenez à conduire Ford, pour $5.00, licence garantie. 143 Ste-Elisabeth.

LATTEURS demandés jeudi matin avec outils à 8.30 heures, voisin 1445 Parthenais.

MECANICIEN de première classe dans machine Ford demandé immédiatement. De préférence un qui aurait déjà été en charge d'un groupe d'hommes. Références exigées. Ouvrage à l'année et bon salaire. Ecrire boîte 160 La Presse. 76-2

MECANICIENS D'AUTOS

Cours d'entretien et de réparation en deux mois, commençant le 6 février prochain, professeurs des plus compétents et atelier moderne. Pour tout renseignement, s'adresser à l'Ecole Technique de Montréal, 70, rue Sherbrooke O. Plateau 1513. 1,4 F

MESSAGER demandé, sad. immédiatement Pharmacie Robert, coin Craig et Saint-Laurent.

ON DEMANDE un charretier pour une tonnellerie. S'ad. A. Arshinoss and Sons, 1216 Hôtel de Ville. 76-3

PLATRIERS demandés, 478 Bélanger. Tél. Cal. 1125w.

PLOMBIER licencié demandé. S'ad. C.-O. Papillon, 1736 St-Jacques.

PRESSEUR expérimenté demandé dans les gilets pour hommes. S'ad. F. Steinberg, 863 St-Laurent, dernier étage.

PROFESSEUR pour enseigner le français à enfant, le matin, de 9 à 11 hrs. S'ad. B., 4213 Ste-Catherine O.

SAUVEZ 3 ans d'apprentissage. Apprenez le métier de barbier dans quelques semaines. Chance exceptionnelle. Prof. Garret, 235 Centre, Pte St-Charles. 76-4

SOLLICITEURS demandés. Toute personne possédant des relations et connaissances à Montréal, pourra se créer une bonne situation en travaillant avec nous; références exigées, salaire fixe payé chaque semaine. Adresse, chambre 605, 263 rue St-Jacques, Montréal. 76-6

SOLLICITEURS

commission très rémunérative, position permanente. S'ad. de 9.00 à 12.00 a.m., 706 Ste-Catherine Est, chambre 12. 74-6 F

SOLLICITEUR demandé, femme de préférence pour patente, nouvellement sortie sur le marché, faisant beaucoup d'argent. 2019 Papineau.

TAILLEUR de fourrure pour le mouton de Perse demandé, bon salaire, ouvrage à l'année. Shapiro et Herscovic. 781 boul. St-Laurent. 75-2

TAILLEUR de pierre et menuisier demandés. Hôtel Riendeau.

TEINTURIER d'expérience pouvant teindre sur échantillon, pour Edmonton. Bonne position. S'ad. Jenne, 1257B Messier. 76-2

TORDEUR

Un tordeur de ruban de soie de première classe, méthode suisse ou américaine, peut obtenir de l'ouvrage permanent et rémunérateur en s'adressant au bureau de placement de Belding Corticelli Limited, 183 rue Shearer. 72-7F

UNE COMPAGNIE financière établie aimerait à entrer en relations avec des hommes parlant et écrivant l'anglais et le français pour la représenter auprès de sa clientèle française. Ceux ayant un peu d'expérience et même ceux qui n'en ont pas mais pouvant fournir garantie en argent ou placer $500 à $1,000 auront la préférence. Les hommes ont le bénéfice de nos annonces et nous les aidons généreusement. Salaire garanti et commission. Ecrire à Casier 204, la Presse. 76-2

VENDEURS avec expérience demandés pour la fameuse bougie "Fan-Flame"; proposition avantageuse pour hommes sérieux. "Fan Flame Spark Plug Limitée", 120 rue St-Jacques. 51-29

VENDEUR pour vendre thé et café directement au consommateur. Ecrire immédiatement 202, La Presse.

VENDEUR demandé immédiatement pour débentures 7% avec boni 25% actions ordinaires. S'ad. Bureau Temporaire, 958B St-Denis, 9 hrs à midi et de 5 à 9 soir. 76-6

VENDEUR D'AUTOMOBILES

Nous avons une excellente proposition à faire à un vendeur d'automobiles, énergique et parlant les deux langues. Si vous êtes un homme d'action, présentez-vous à nos salles de vente entre 9 et 12 a.m. Gray Dort Motors, 4099 Ste-Catherine ouest, immeuble Arena. 75-4 F

HOMMES, GARÇONS DEMANDES

VENDEUR.— On demande un homme sérieux, honnête, possédant des qualités d'initiative et d'action, parlant l'anglais et le français, qui, non satisfait de sa position actuelle, désire améliorer sa situation en entrant dans une grande compagnie où son travail sera largement rémunéré. Homme marié préféré. S'ad. chambre No 30, 171 rue St-Jacques Montréal, ou 15 rue Champlain, Trois-Rivières. 31-306

VOITURIERS, menuisiers de première classe demandés; bons gages. S'ad. Omer Quintal Ltée., 74 avenue Papineau. 75-3

VOITURIER demandé pour le bois. S'ad. 437 Papineau.

VOYAGEUR demandé possédant des relations et des connaissances dans les Cantons de l'Est et à l'ouest de Québec jusqu'à Ottawa, devra connaître les deux langues, pour représenter une maison de literie et de meubles. Ecrire boîte 196 La Presse.

AGENTS DEMANDES

AGENTS expérimentés demandés avec bonnes recommandations. S'adresser entre 9 et 11 hrs a.m., à la Eureka Gasoline Saver Co., 21 rue Burnette.

AGENTS demandés, hommes ou femmes, articles légers, indispensable, dans chaque foyer, 100 p.c., commission. 76 St-Jacques, chambre 1, sous-sol.

AGENTS écrivez pour avoir catalogue et les plus bas prix sur le travail de pellicules, cadres, chromos et peintures perlées. United Art Co., Limited, 4 Brunswick Ave., Toronto, Ont. 25,M,s

AGENTS demandés pour solliciter assurance feu pour une forte compagnie anglaise dans Montréal et autres endroits dans les provinces de Québec et Ontario. Rémunération à titre de commission. Applications de personnes accordant un temps limité à ce travail aussi considérées. Répondez à casier No 1072, La Presse. 57-26

ASSOCIES DEMANDES

ASSOCIE demandé avec mille piastres de capital pour prendre part active dans l'exploitation d'une buanderie en marche. S'adresser 323 Fabre. 75-3

ASSOCIE avec capital de 300.00 à 500.00, entreprise théâtrale en activité. 361 ave Viger. 74-3

ASSOCIE demandé pour commerce en gros, fantaisie pour dames, avec capital de $5,000. Position très intéressante pour une dame ou jeune fille, aussi très rémunératrice. S'ad. Up. 3629

ASSOCIE avec $3500 pour une fabrique d'aliments. Ecrire Casier 194 la "Presse." 1,4

ASSOCIE demandé avec quelques milliers de piastres à placer dans commerce d'automobiles bien établi dans ville florissante non loin de Montréal. Affaire lucrative et sûre. Ecrire à case 1115, la Presse.

HOMME sérieux demandé pour être président et gérant d'une industrie prête à opérer, avec capital $4,000, aura le contrôle de son argent. Très bel avenir. Casier 336, Station B, Montréal.

OFFRE sérieuse. Nous avons une excellente position à offrir à une personne capable d'investir $2,500, sur bonne garantie. Salaire $1560 avec part dans les bénéfices. Pour détails, écrivez à boîte postale 522, bureau de poste, rue St-Jacques, Montréal. 74-6

PERSONNE demandée comme chauffeur mécanicien avec mille dollars. Salaire $1,300 par année avec part dans les bénéfices. Bonne garantie pour argent investi. Pour détails, écrire à Casier 155, la "Presse". 75-5

QUE VOUS AYEZ cent piastres ou plus à disposer, écrivez à boîte postale 2703, Montréal, vous recevrez proposition pour faire beaucoup d'argent sans quitter votre emploi. 75-20

FEMMES, FILLES DEMANDEES

APPRENTIE pour apprendre la couture et faire les courses, présenté par ses parents. 267 Peel.

BONNE prépareuse demandée avec expérience. S'ad. 632 Dorchester Est.

BONNE couturière demandée pour petite famille où on garde 2 autres servantes. Une personne expérimentée possédant les meilleures recommandations doit seule se présenter. S'ad. après 7 p.m., à 450 rue Mackay. 75-2

BRODEUSES demandées avec expérience; ouvrage sur la serge. S'ad. 260 Poupart. 75-2

COUTURIERES dans les jupes expérimentées demandées. Bon salaire. Position stable. S'ad. immédiatementt à The National Garment Mfg. Co., 389 Saint-Urbain. 75-2

COUTURIERES à la machine et finisseuses demandées avec expérience dans les manteaux et costumes de dames. S'ad. immédiatement, 591 Ste-Catherine O., chambre 307. 75-2

COUTURIERES à la machine demandées pour jupes et robes. Des ouvrières d'expérience seules doivent se présenter immédiatement à Rosen Cohen, édifice Dubrule, Place Philips.

COUTURIERES à la machine expérimentées demandées dans les robes de dames. Personne autre ne devra se présenter. Position stable. Bon salaire. S'ad. Montreal Garment Co., 268 ouest, rue Ontario.

COUTURIERES à la machine et faufileuses demandées dans les gilets pour hommes. Position stable, le meilleur salaire. Seules des personnes expérimentées devront se présenter à College Brand Clothes Co., Limited, édifice Dubrule, Square Philips, 8ième étage. 75-2

COUTURIERES à la machine expérimentées demandées dans les robes d'excellente qualité. Cleveland Dress Co., 459 St-Laurent.

COUTURIERES à la machine d'expérience demandées pour jupes et robes. S'ad. à la Royal Skirt Co., 421 avenue Union. 75-3

DAMES et filles demandées, bonnes vendeuses pour voyager dans Montréal, chambre 24, 357 Ste-Catherine Ouest.

DESSINATRICE — Jeune fille demandée comme dessinatrice de lingerie de dames S'ad. par lettre ou personnellement à John P. Black & Co. Limited, 123, Vitré Ouest. 76-2

DRAPEUSES et presseuses d'expérience demandées dans les robes de soies. Lemay & Cie. 300 Beaudry, 3ème étage. 76-2

FAISEUSE de patron demandée dans robes d'enfants et robes de maison. S'ad. 2441 St-Hubert ou 2185a St-Denis. 76-2

FILLES demandées pour confection de vestes d'hommes à la machine, seules des expertes doivent se présenter chez Rubenstein Bros., 3ième étage, 1488c blvd Saint-Laurent.

FILLES demandées pour empaqueter des bonbons. 887 Henri-Julien.

FILLE demandée parlant les deux langues pour magasin de gramophones. S'ad. à 301 rue Centre.

FILLE demandée pour nettoyage et pressage, d'expérience. S'ad. 1256 Papineau.

25 FILLES

Couturières à la machine expérimentées demandées dans les robes en serge pour dames. S'adresser à M. Barry, The Hampton Mfg Co. Ltd., rues Elmire, Colonial et Cadieux. 76-4 F

FINISSEUSES absolument de premier ordre demandées, à 149 Notre-Dame Ouest. 76-2

FINISSEUSES, pour robes et costumes. Ouvrage à l'année, aux personnes compétentes. 267 Peel.

FINISSEUSES demandées dans les habits pour hommes. 12 Craig ouest.

FINISSEUSES d'expérience demandées immédiatement pour manteaux et costumes. Bishinsky Bros., 297 Ste-Catherine Ouest.

FITTEUSES poseuses d'empeignes demandées. S'ad. Eastern Shoes, 45 rue Savoie.

JEUNE fille demandée sachant les deux langues, pour répondre au téléphone. S'ad. C.-O. Papillon, 1736 St-Jacques.

JEUNE FILLE connaissant le dessin, position permanente si qualifiée. S'ad. Vennat, 642 St-Denis.

JEUNE FILLE demandée pour aider aux soins du ménage, petite famille, immédiatement. 340 Marquette. St-Louis 8953.

JEUNE fille expérimentée pour saucer les chocolats. Midway Ice Cream Parlor, 393 St-Denis.

JEUNE fille demandée pour les travaux du ménage. Devra coucher chez elle. Petite famille. 2069 Hutchison. Rock. 3571W.

JEUNE fille demandée pour servir bonbons, crème à la glace, ayant un peu d'expérience. 727 Mt-Royal Est.

JEUNES filles demandées pour manufacture de tricot; ouvrage permanent. S'ad. A. Lefebvre, 227 Notre-Dame Est.

OPERATRICES demandées dans robes et blouses. S'ad. immédiatement 1276 St Laurent. 76-2

OUVRIERE de première classe demandée pour l'ouvrage général dans la confection pour hommes. Une fille d'expérience seule doit se présenter à 701 blvd St-Laurent, tél. Est 5518. 75-2

POSEUSES D'EMPEIGNES

et préposée à la machine "Amazeen Skiver" demandées. S'ad. chez Ames Holden McCready, Ltd., 201, rue des Inspecteurs. 73-6 F

FEMMES, FILLES DEMANDEES

PLIEUSES de chemises d'expérience demandées ainsi que des presseuses pour blouses et pyjamas pour garçonnets. S'ad. à M. Rose. The Standard Shirt Mfg Co., Ltd., 219 ave Delorimier. 76-2

PREMIERE modiste demandée, capable de prendre direction de l'atelier, personne capable et d'expérience, salaire exceptionnel. 182 Ste-Catherine O. 76-3

PREPAREUSE de chapeaux, bonne demandée immédiatement, connaissant parfaitement le métier, bon salaire. 182 Ste-Catherine O. 76-3

RHUMATISME

Curatol remède infaillible contre le rhumatisme. Argent remis si le traitement n'est pas satisfaisant. Consultation gratuite. Mme Trahan, 1074a, Henri Julien. St-Ls 1554w. 28,30,1 F

SAUCEUSES de chocolat expérimentées demandées, bon salaire. S'ad. à Princess Sweets, 1 Sainte-Catherine Est. 75-2

STENOGRAPHE demandée pour une maison d'affaires, une personne connaissant parfaitement le français et l'anglais, la sténographie française et anglaise, ainsi que la machine à écrire. Inutile de faire application sans avoir l'expérience et les connaissances nécessaires. S'adresser par lettre, mentionnant expérience et salaire désiré, Casier No 166, La Presse. 75-3

STENOGRAPHE expérimentée et n'ayant pas peur de travailler, désire position à modeste salaire. Tél. St-Louis 2630.

STENO-DACTYLO compétente demandée, sachant bien les deux langues. Mentionner expérience et salaire. Inutile de se présenter si l'on ne sait écrire en y mettant l'orthographe et la ponctuation. S'adresser par lettre seulement, à Chambre 101, 90 rue Saint-Jacques.

TIPPEUSES, poseuses d'empeignes, piqueuse de tours, prépareuses. Canadian Stichdown, coin Ernest et 3e avenue, Viauville.

TORDEUSE

Une tordeuse de ruban de soie de première classe, méthode suisse ou américaine, peut obtenir de l'ouvrage permanent et rémunérateur en s'adressant au bureau de placement de Belding Corticelli Limited, 183 rue Shearer. 72-7F

VENDEUSES de 18 à 26 ans ayant bonne apparence pour travail spécial. Bon salaire. Connaissance des deux langues nécessaire. Voir le gérant, Chambre 22, Edifice C.P.R. Telegraph.

VENDEUSES de chapeaux demandées connaissant les 2 langues parfaitement, salaire et commission. 182 Ste-Catherine O. 76-3

SERVICE DOMESTIQUE

BONNE servante demandée, ouvrage général, pas lavage. S'ad. Dr Beaudoin. 195 Decourcelle.

BONNE servante canadienne-française parlant l'anglais demandée pour famille de trois. Devra fournir recommandations. Tél. à Melrose 674w ou s'ad. à 74 avenue King Edward, N.-D. G. 76-2

CHEF de cuisine expérimenté demandé avec expérience. S'ad. Café St-Hubert, 400 Ontario Est.

CUISINIERE, bons gages, références requises. S'adresser à 12 Summit Crescent, télép. Westmount 1340.

CUISINIERE très bien recommandée trouvera place. S'adresser 847 Dorchester, coin St Mathieu. 75-5

FEMME ou fille demandée pour faire le ménage, devra coucher chez soi. 26 Ste-Catherine O. 76-3

FEMME d'âge moyen ou âgée demandée comme aide maternelle. Bon chez soi. W. 3947, 250 avenue Wood.

FEMME de chambre demandée, munie de recommandations de première classe. 125 rue Crescent. 76-2

FEMME pour ouvrage général dans un restaurant demandée, devra parler l'anglais, 449 St-Laurent.

FEMME capable demandée pour faire une cuisine bourgeoise et aider aux légers travaux du ménage, petit plain-pied. S'adresser le matin, 204 ave Harvard. 74-3

FEMME de journée demandée. S'ad. entre 4.30 et 5.30 hrs. 6 Rigaud.

FEMME demandée pour laver la vaisselle, sans travail le dimanche. 1610 Ste-Catherine est.

FILLE demandée pour servir les tables. S'ad. Café St-Hubert, 400 Ontario Est.

FILLE de 30 ans environ demandée de la campagne préférée, pour aider au ménage. 9 Bernard. St-Ls. 9442. 76-2

FILLE demandée pour prendre soin d'un enfant 6 ans. 592 Ontario E., porte à droite. 2 ème étage.

FILLE parlant l'anglais pour Ste-Agathe demandée pour petite maison. Bon chez soi. S'adresser à 154 avenue Laval 61-21

FILLE demandée dans petite famille, légers travaux. S'ad. entre 6 et 8 hrs p.m. Doit parler anglais. Mme J. Ross, 1484 St-Urbain.

JEUNE fille demandée comme servante générale. S'ad. 430 Seigneurs. Up. 9433.

JEUNE fille demandée pour aider aux soins du ménage dans petite famille; devra parler anglais. 1829 Clarke, près Blvd St-Joseph. 75-2

JEUNE fille, petite famille, pas lavages, devra coucher chez elle. S'ad. 1090 St-Denis.

JEUNE fille demandée pour aider aux soins du ménage. S'ad. 976 Berri.

JEUNE fille 16 ans, pas gros lavages, famille de 4, 868 Papineau.

JEUNE fille demandée pour ouvrage général, famille 3 personnes, 639 St-Hubert.

ON trouvera des servantes générales, cuisinières, filles de chambre et de table. S'adresser Bureau de Placement Provincial Gratuit, 61, Notre-Dame Est. Main 2133.

SERVANTE générale sachant faire la cuisine demandée immédiatement. Références exigées. Tél. Rockland 975. 75-2

SERVANTE demandée pour léger ménage, fille ou femme sérieuse, bon salaire, 196 Boul. St-Joseph Ouest. 75-2

SERVANTE générale demandée, lavage et repassage en dehors, bon salaire, références exigées. 662 Sherbrooke Est. 76-2

SERVANTE générale demandée pour famille d'une dame seule, inutile de se présenter sans les meilleures références. S'ad. 811, Chemin Côte St-Antoine. Melrose 1088. 76-2

SERVANTE demandée pour ouvrage général, références exigées. S'ad. à 98 Chemin Ste-Catherine, coin Villeneuve. 76-3

SERVANTE générale demandée sachant faire la cuisine, pas d'enfant, ni lavage, avec références. 1062 St-Denis.

SERVANTE demandée dans petite famille, pas de lavage, bon chez soi. S'ad. 155 Valois. 76-2

SERVANTE demandée. 685 Mentana.

SERVANTE générale demandée dans petite famille. S'ad. 2464 rue Ontario E.

SERVANTE générale demandée dans petite famille, références exigées, salaire 25.00 par mois. S'ad. 2533 St-Hubert. Cal. 464.

SERVANTE demandée dans petite famille, bonnes références exigées. S'ad. 21a Fulford.

SERVANTE générale demandée et jeune fille pour travaux légers de manufacture. S'ad. 699 Fabre.

SERVANTE générale demandée, famille de 6, références exigées. Rock. 13. 274 Wiseman.

SERVANTE demandée, petite famille, bons gages. 16 Garnier.

SERVANTE générale demandée, pas de lavage, références exigées. 470 Strathcona. Westmount 6068.

SERVANTE générale. S'adresser avec références. 127 Boulevard St-Joseph Ouest.

SERVANTE générale demandée. Devra aimer les enfants et avoir de bonnes références. S'ad. 1745, Hutchison, appt. 6.

CONSULTATIONS GRATUITES

De 9 à 9 hrs. Spécialités: Maladies vénériennes, syphilis, peau, organes-génitaux-urinaires. Ecrivez pour questionnaires. Envoi gratis. Traitement par correspondance. S'ad. Dr J.-L. Leprohon, Institut Médical LeRé, 276 Amherst. 74-6 F

CHAMBRES A LOUER

AMHERST 323, coin Demontigny, chambres double et simple sur devant, électricité, téléphone. 76-3

AVENUE LAVAL, 271, près Roy. Chambres doubles et simples, bien meublées, bien propres, améliorations modernes, eau chaude et téléphone, famille privée. 76-2

AVENUE LAVAL 29, grande chambre meublée, possession immédiate. 76-2

BERRI 177, appt 16, chambre meublée dans maison appartements, eau chaude à l'année, électricité, téléphone.

BERRI 134, jolie chambre bien chaude, garde-robe, bien ensoleillée, aussi petite avec lavabo, paisible.

BERRI, 146. Grande chambre à louer. Maison tranquille, tél., confort de chez soi. 75-3

BERRI 150, chambre richement meublée, maison privée, tél., électricité, eau chaude, personne tranquille seulement. 76-3

CHAMBRE A LOUER

AMHERST 296. Chambre à louer, tél., électricité, bain, eau chaude.

CRAIG Est 631, chambre confortable, 1.50 à 2.50 par semaine; personne striotement sobre.

DELORIMIER 1407, jolie chambre sur devant, très propre, chauffée eau chaude, moderne, possession immédiate. 75-5

DEMONTIGNY Est, 364, près St-Denis. Chambre, pension, sonnez la cloche du milieu. Tél. Est 6680F.

DEMONTIGNY Est 403 près St-Hubert chambre étage du bain, eau chaude, téléphone, monsieur seulement.

DORCHESTER EST, 449. Belle grande chambre devant, garderobe, téléphone, électricité, poêle à gaz, famille privée.

DORCHESTER Est, 198. Grande chambre, poêle à gaz, garde-robe dans chambre, bon marché, tranquille, sans écriteau.

DUPRESNE, 91. Grande chambre en avant avec poêle à gaz, possession immédiate. 76-2

HOTEL DE VILLE 439, chambre meublée avec poêle à gaz, 3.50 par semaine.

HUTCHISON, 71. Jolie chambre. Tout le confort moderne. Famille sans enfants. Plateau 486. 75-3

LABELLE 36. Grande chambre en avant, ayant droit à une cuisine pour couple.

MENTANA 440, joli salon double meublé, dans famille privée, usage de cuisine si désiré.

MT-ROYAL E. 845. Chambre meublée sur devant. 76-2

NOTRE-DAME, Viauville, 3971, grande et petit chambres, bien meublées avec usage poêle à gaz si désiré. Las. 2890w. 1,3

ONTARIO Est 389. Belle grande chambre bien éclairée, en avant, aussi petite, très confortable.

PANET 379, grande chambre sur le devant, électricité, usage de cuisine si désiré.

QUERBES, 125. Belle chambre à louer dans famille privée. Pension partielle, près des tramways, de l'église et de la rue Laurier. 76-10

RIVARD 730, coin Boul. St Joseph, salon double confortable, logement moderne, pas de déménagement, site idéal.

ROY, 509; près Parc Lafontaine. Jolie chambre chaude en avant, grande garde-robe, bien meublée, $4, possession immédiate, Est 7504.

ROY, 335; près St-Denis. Chambre sur devant, famille anglaise, $3 par semaine, messieurs. 76-3

ST-ANDRE, 470A. Chambre à louer. 75-2

ST-ANDRE, 119. Chambre double simple, messieurs ou dames, bien chauffée eau chaude, électricité, confort chez lui. 76-4

ST-ANTOINE, 463. Grande chambre, eau chaude, téléphone, famille privée. 76-2

STE-CATHERINE Est 1362, coin Poupart, 9 appts., chambre de bain, eau chaude, bonnes conditions.

ST-CHRISTOPHE 399, belle grande chambre sur devant, meublée double. Bon chez soi, tranquille.

ST-DENIS 16, grande chambre, richement meublée, une autre plus petite améliorations modernes. Tél. Est 2109. 71-6

ST-DENIS 536, chambre avec tout le confort. 74-3

ST-DENIS 137, chambre très confortable, garde-robe, lavabo, poêle à gaz; boudoir. 28,1

ST-DENIS 98, grande et petite chambre, téléphone, électricité, eau chaude, possession immédiate, prix modéré. 75-5

ST-DENIS 367, grande chambre sur devant, lavabo, 2 garde-robes, poêle à gaz avec fourneau.

ST-DENIS 476, petite chambre sur devant, commodité moderne, maison tranquille. 1,4

ST-DENIS 140, belle grande chambre au premier, en avant, eau chaude courante, maison tranquille.

ST-DENIS, 70. Grand salon, conviendrait studio, bureau, chambres, grandes et petites, maison propre, chaude et tranquille, gens distingués désirés.

ST-DENIS 173, belle chambre sur devant et autre, bon confort, prix modéré, téléphone, électricité.

ST-DENIS, 958B près Rachel une ou plusieurs chambres garnies famille française, confort chez soi, télp., etc. 1,2,4

ST-DENIS, 162. Appt. 1. Grande chambre, joliment meublée, dans maison à appartements. Convenable pour deux messieurs, un couple. Possession immédiate, aussi une petite chambre.

ST DENIS 125, grandes chambres avec poêle à gaz, premier étage, téléphone, électricité, possession immédiate. 35 et $6.

ST-DENIS 142, grande chambre sur devant, usage du bain, commodités modernes, personne tranquille.

STE-ELISABETH 131A, grande et petite chambres, près Ste-Catherine, 3 piastres avec téléphone. 75-2

STE-ELISABETH, 259, angle Ontario. Grande chambre, poêle à gaz, garde-robe, électricité, téléphone, maison chaude, paisible.

STE-FAMILLE, 113. Salon double et grande chambre, piano, téléphone, avec ou sans pension. 75-2

ST-HUBERT, 1049, près Duluth, magnifique chambre, lavabo, garde robe, famille privée. Est 6494. 1,4

ST-HUBERT, 461. Grande et petite chambre, confort chez soi, électricité, téléphone, eau chaude, possession immédiate. 75-5

ST-LAURENT, 164. Grande chambre avec poêle à gaz, électricité, bien éclairée.

ST-TIMOTHE, 481A, chez dame française, grande, petite chambres chaudes, couple ou autre prix modéré, cuisine si désirée.

ST-URBAIN 520, près Sherbrooke, grande chambre sur devant, très chaude, bien meublée, électricité eau chaude de poêle à gaz. 75-2

SHERBROOKE 258A Est, 2 chambres à louer, sur devant, un double salon, prix raisonnable.

SHERBROOKE est 69, grande chambre double, garde-robe, eau chaude, téléphone, plain-pied, prix modéré.

SHERBROOKE est 240, magnifique chambre sur devant, richement meublée, chaude, confort du chez-soi. Est 7427. 75-3

SHERBROOKE EST, 226. Grande chambre en avant, poêle à gaz, possession immédiate. 5.00; Est 266. 76-2

CHAMBRE sur devant avec électricité, bain, téléphone, 172 St André, près Ste Catherine.

CHAMBRE garnie à louer, usage de gaz si désiré, bon chez soi pour personne tranquille. 248 Panet. 76-2

CHAMBRE sur le devant, meublée, électricité, téléphone, bain; sonner cloche du bas. 532 Parc Lafontaine. 74-3

DEUX chambres pas garnies à louer, une cuisine, aussi une grande chambre. S'adresser au No 129 blvd St-Laurent. 76-2

GRANDE chambre à louer avec vue sur la rue, pouvant accommoder 1 ou 2 personnes, bain, eau chaude, téléphone, 508 Duluth Est, près Parc Lafontaine. 75-3

PETITE chambre avec poêle à gaz. 378 Notre-Dame O.

CHAMBRES DEMANDEES

DAME âgée demande chambre non meublée, St-Jean-Baptiste ou Boul. St-Denis, 1241 Papineau ou 2113 St-Hubert. Cal. 493.

CHAMBRES ET PENSIONS

AVE LAVAL, 128. Grande chambre avec pension, pour 2 personnes, famille privée. Est 2934w. 1,4

ST-DENIS, 909, 2 grandes chambres meublées ou non meublées; pension première qualité. Accommodation de chez soi. St-L. 9222.

PENSIONS D'ENFANTS

PENSION d'enfants tout âge, prix modérés. Mme Blanchard, 1403 St-André.

UNE dame respectable prendrait des enfants de tous âges en pension. S'ad. 539 ave Coloniale.

APPARTEMENTS A LOUER

A LOUER, bel appartement 5 pièces, chauffées, concierge. 177 Berri, possession 1er mai. Tél. Est 9834. 75-2

A MAISONNEUVE, 620 Valois, 4 appartements, $18; 628, 7 appartements, $30, chambre bain, gaz, électrolier, propre, occupation immédiate si désiré. DesRochers, 195 Dorchester Est. Vic. 359. Soir St Louis 7978.

APPARTEMENTS de 4 à 5 pièces, chauffés, plancher bois dur, fixtures électriques poêle à gaz, installation, eau chaude, chambre de bain, le tout très moderne, coin Ontario et St-Christophe, 3ème étage, aussi magasin chauffé. S'ad. R. Desautels, 424 Ontario Est.

AVE DU PARC 4 et 5 pièces; occupation immédiate. S'ad. 2668 Ave du Parc, Rock 173 66-15

BOULEVARD St-Joseph Ouest, 169-173. Très modernes, service de concierge 4, 5 et 6 chambres, $60.00, $80 et $85. Tél. St-Louis 4079 ou 7391.

MONTEE du Zouave, Nos 1, 5 et 9, 9 pièces, fournaise à eau chaude, prix $65.00. S'ad. à 96 Garnier. St-Ls 5979G. 76-4

APPARTEMENTS A LOUER

HUTCHISON 1745, appartement No 1, 7 pièces, parquet ciré, eau chaude toute l'année, très confortable, très ensoleillé. $80.00 par mois, sous-location, cause départ. Possession le 15 février. Pour information téléphoner Rockland 1287. 1,2,4

ST-HUBERT 133, appartement chauffé, 5 pièces et accessoires; personnes recommandées seulement. Notaire Ducharme. 180 St-Jacques. Main 7741. 75-3

APPARTEMENTS MEUBLES A LOUER

APPARTEMENTS meublés, 1 ou 2 pièces, cuisinette, eau chaude, tél. concierge. 111 Ste-Famille. 75-5

APPARTEMENT meublé à louer, 4 pièces, télép. Est 2467w. 74-6

SHERBROOKE Ouest 81; St-Denis 269; Parc Lafontaine 60; Dorchester Ouest 392. Loués au mois. Possession immédiate. Aussi studios, bureaux, garages privés.

MAISONS A LOUER

AHUNTSIC, 6335 St-Charles près station Péloquin, bas 7 pièces, $35.00. Calumet 2103J. Références. 76-3

AHUNTSIC, logement à louer 6 pièces, $25. S'ad. 6250 boul. des Ormes. 75-5

A LOUER, Boyer près Beaubien 1812B, 1812F, 3 appartements, électricité, 1816a, 1820, 1820A, 1814, 6 appartements, bain, électricité 1816E, 5 appartements. St-Louis 1840. 1761 St-Laurent. 76-2

A LOUER, 10-12-14 rue St-Cyril, Outremont, 7 pièces, plancher bois franc, électroliers compris, et fournaise eau chaude. Tél. Est 7646. 76-4

A LOUER logement chauffé 6 pièces; possession immédiate; aussi ameublement, tapis, etc., à vendre. 30A rue Labelle. Est 4421.

A LOUER, 5 grandes pièces, 3 au 2ème, 2 au 3ème, rue Maisonneuve 396, avec garage. S'ad. 244 Marquette. St-L. 7839.

A LOUER pour le 1er mai, logement et garage chauffé, 3ème étage, maison moderne, 6 grands apparts, chambre de bain, le tout bien éclairé, coin Fabre et Gilford, 70.00 par mois. S'ad. Dr Ernest Bélanger, 444 Gilford. St-Ls 3635.

A LOUER, Fabre 18, près Parc Lafontaine, 3 appts, possession immédiate. 590 Mt Royal. St L. 279.

A LOUER. Soubassement, 4 appartements chauffés. S'adresser 1219 St-Denis. 76-2

A LOUER, logement 6 grands appartements chauds, près église et école, prix modéré pour bons locataires. 2315 Chabot.

A LOUER, logement 3 appartements $12 par mois, possession immédiate. 960 Colonial.

A LOUER pour le 1er mai, plusieurs logis, 5, 6 et 7 pièces, des plus modernes, eau chaude, électricité, plancher bois franc, cave cimentée, coin rue St-Denis et 34ième Avenue. S'ad. 209 St-André. Est 36. 76-3

A LOUER pour 1er mai, 1 bas, 5 pièces, fixtures électrique, gaz. S'ad. 252 Montgomery. 1,3,4

A LOUER, 1569 Des Erables, près St-Jérôme, 7 pièces et chambre de bain, système de chauffage moderne en bon état, garage, près église St-Pierre Claver, à louer pour le 1er mai, prix 35.00. 796 Mentana. 75-2

A LOUER, 5 logements neufs, 5 appartements, chambre bain, fixtures électriques, $20. S'ad. 1766 Chambord, le soir. 1255 De Laroche. 76-2

A LOUER 354 Elm Avenue, près de rue Sherbrooke. Beau flat ou appartement chauffé. Très clair, châssis sur quatre côtés. Dix chambres. Jardin en arrière. En parfait ordre. Appelez Westmount 5808.

A MONTREAL-EST, 2 rue St-Cloud. Maison contenant cinq chambres à coucher, salon, boudoir, salle à dîner, cuisine aussi un garage, écurie (3 places) le tout $30.00 par mois. S'adresser à Main 7107. 76-4

A ST-HENRI, logement de 3 appts, ménage fait, 9.00 par mois, possession immédiate. 55 Dagenais. 75-2

ATTENTION. Nous louerons vos logements gratuitement pour vous. Voyez Durocher & Compagnie, 1345 avenue Papineau. Tél. St-Louis 4774. 71-11

AVENUE PAPINEAU, près Sherbrooke, 7 pièces, écurie, 6 places, remise pour entrepôt, cour seule. 478 Marquette.

AU CENTRE, maisons brique solide, chaudes, pas tramways, dîner chaud 15.00, 21.00. 45 St-Georges. 76-10

AVE DESJARDINS 940, à louer, logement 15 par mois, 4 appartements, possession immédiate. 76-2

AVE. PARC, près Bernard et arrêt tramway, à louer, deuxième ou troisième étage, 7-8 pièces, fournaise, planchers bois franc, loyer $60. St-Louis 8139w.

AVE DUROCHER, 8 appts, plancher bois dur, fournaise à eau chaude, électroliers, glacière, cave cimentée, 8 pds de hauteur. S'adresser à Est 6620W.

AVE DESJARDINS 942, à louer, 4 appartements $15 par mois, possession 1er mai. 76-2

A WESTMOUNT et dans toutes les parties de la ville, logements à louer, en parfait ordre. S'ad. Joseph-E. Lemire, N.P., chambre 3, 288, St-Jacques, Montréal. Tél.: Main 4895. 75-j.n.e.

BAS de maison à louer dans l'Ouest, 7 pièces et chambre de bain, eau chaude, électricité, gaz. Loyer 30. Angle Gaudry et Plymouth Grove. Up. 4709-w.

BAS de maison à louer avec écurie et hangar. 2121 Chemin Crémazie. 76-2

BAS à louer, 4 chambres, fournaise, eau chaude, $35.00 par mois. 1138 Delorimier. St-Ls. 1800J.

BEAU logement améliorations modernes 6 appts. 782 Ontario. S'ad. 407 St-Hubert. Est 6258.

BEAU logement, 8 pièces bien éclairées, belle localité pour médecin ou homme de profession, médecin établi. S'ad. 1218 Wellington, Victoria 1992.

BEAU logement de cinq grands appartements à louer, avec garage. 2065 Bordeaux.

BEAU logement, 9 pièces, améliorations modernes. 409 St-Hubert. S'ad. 407 St-Hubert. Est 6258.

BEAUBIEN. Logement à louer, six grands appartements bien éclairés, planchers en bois franc, électricité, eau chaude, voisin de l'église. S'ad. L. Rhéaume, 421 St-Germain. 76-2

BORDEAUX 2267, 2ième étage, 4 appts, chambre de bain, gaz, électricité. Bordeaux 2365, coin des Carrières, logement privé, 4 appts, avec épicerie, grande cave, chambre de bain, gaz, électricité, dans épicerie et logement, passage conduisant à la cour et remise ou place pour cheval. S'ad. 940 des Carrières. 76-4

BOULEVARD PIE IX, 938. Maison neuve très moderne, 9 appartements, électricité, système chauffage, garage, en face de l'église et des écoles. 75-3

BOULEVARD Gouin, Sault au Récollet. Splendide logement à louer, site idéal, possession immédiate. Main 3200. 75-2

BLVD PIE IX, près Lafontaine, à louer logement neuf très moderne, 8 appts, fini chêne, plancher bois dur, chauffé, fixtures, etc. Las. 725. 74-3

CHABOT, 7 appartements modernes, chauffage à eau chaude, grande cave cimentée, garage, 35.00 et 40.00. S'ad. 1964a Chabot. 76-2

CHAMBORD 1630, près Bellechasse, à louer, maison 1 étage, 3 grands appts, électricité, aussi écurie 3 places et grande remise. S'ad. 2275 St-André. 76-3

CHAMPLAIN 500, logis 8 appts, fixtures électriques, grande cour, louera pour adultes seulement.

CHATEAUBRIAND près Beaubien, 6 grandes pièces, gaz, électricité, très moderne, fixtures posées, garage si désiré. S'ad. 1765 Chateaubriand. 76-2

CHRISTOPHE-COLOMB, 123, près Marie-Anne, 5ième étage, sept chambres éclairées, bain et w.c. séparés. Tél. St-Louis 8308.

CHRISTOPHE-COLOMB, près Mont-Royal, plusieurs logements de 7 appartements, un bas avec fournaise eau chaude, avec en arrière construction pouvant servir de boutique pour peintre, plombier ou garage d'été. St-Louis 7630.

CHRISTOPHE-COLOMB, 3 appartements, chambre de bain, gaz et électricité. 3379 Christophe-Colomb.

DE FLEURIMONT, coin St Hubert, logement 8 appartements, chauffé, au-dessus d'une pharmacie. Spécial pour médecin ou dentiste, aussi 6 appartements système eau chaude avec garage chauffé, 3 places et autres, 402 De Fleurimont. Calumet 757. 76-4

DENORMANVILLE, 1901; 6 appts, chambre de bain, électricité, $25.

DE LAROCHE 1287, maison 6 appts, à louer, garage et écurie. S'ad. 1713 Chateaubriand. 75-2

DENORMANVILLE, 1901. Logement de 6 apts, électricité, 25.00 par mois, 2ème étage.

DROLET 618, 622, 624, 6 et 7 chambres, gaz, électricité, bain émaillé, 36.00, Notaire Clermont, 88 Craig O. Chambre 412 76-2

DUVERNAY 101, louera 3 flats chauffés à eau chaude, électricité, améliorations modernes, $22. La Reina Mineral Water, 101 Duvernay. Vic. 1531. 76-2

FACE au Parc Lafontaine, très moderne, 9 pièces, 50; 8 appts, 40; 6 appts, 30, 1861 et 1863 St-Denis, 4 appts très moderne, 19. J. O. Déziel, 628A Parc Lafontaine.

MAISONS A LOUER

ESPLANADE près Fairmount, 2 grands flats, 8 et 9 appartements, parfait ordre. Tél. Rock. 2842. 74-6

DUROCHER, près Bernard, 7 pièces, moderne, $60. S'ad. 725 Outremont. Rockland 2447w. 75-5

FABRE 292A près Mont-Royal, 2ième étage, 6 appts, chambre de bain, tank. 75-2

FLAT à louer Boul. St-Joseph Est 161, coin, 8 pièces chauffées, poêle à gaz, glacière, planchers bois franc, électroliers, 2 foyers. St-Louis 5545.

FLATS 7 appartements à louer, chauffés, sur Sherbrooke, face Parc Lafontaine. Gohier & Bigras, Main 3220.

GARNIER 310, près Mt-Royal, 6 appts, ménage frais fait; occupation immédiate ou 1er mars, devra acheter quelques articles. St-L. 4140m.

GRAND logement de 7 appts et autre de 4. 1444 Parthenais.

GRAND plain-pied chauffé, 12 chambres spacieuses, bien éclairées, beau ménage fait dernièrement. S'ad. au Dr Delorme, 2412 avenue du Parc. 75-5

HAUT de maison, 2 étages, 8 pièces, chauffé par propriétaire. S'ad. 111, St-Denis.

HENRI-JULIEN près St-Zotique, plusieurs beaux petits logements de 4 appartements, passage, chambre de bain, gaz, garnitures électriques. St-Louis 7030.

HUTCHISON et de L'Epée, loyers $50 à $60, 6, 7 et 8 chambres, plancher bois franc, fixtures, fournaises. Tél. Rockland 3193 ou écrire 2056 Hutchison. 75-2

HUTCHISON 156, 7 appartements, s'ad. 154 Hutchison. Plateau 4753. 76-4

LAVAL, 84, 11 et 8 appartements; Delorimier, 8 appartements; Cartier, 6 et 3 appartements; Gilford, 6 et 3 appartements 84 Laval. Est 2157w.

LE 1er mai, St-Hubert près Isabeau 3063, 2ième, 7 appartements, 3055, 3ième, 4 appartements modernes, garage si désiré. S'ad. 426 Visitation, 1 à 4 hrs p.m.

LOGEMENT 3 et 4 appts, gaz, électricité. 50 des Carrières. St-Ls 6150.

LOGEMENT à louer, 8B rue Hogan, 6 appts, chambre de bain, gaz, électricité, possession immédiate, 1605 Ontario Est. 75-5

LOGEMENT, 6 appartements avec gaz, et électricité, 25.00 par mois, 634 Maisonneuve.

LOGEMENT à louer, 8B rue Hogan, 6 appartements, chambre de bain, gaz, électricité, ménage fait, possession immédiate. 1605 Ontario Est.

LOGEMENT 5 appartements, chambre bain, 2e étage, gaz, électricité. 2143 St-Hubert.

LOGEMENT 4 appartements, 2 écuries, 2 hangars, grande cour, gaz, électricité. Possession immédiate. 693 Wolfe. 75-2

LOGEMENT à louer (un bas) 7 pièces avec garage. Le tout chauffé, 75.00 par mois. 138A Cherrier. E. 4456. 71-9

LOGEMENTS, 2 bas, 5 appartements, au Nos 21 et 19 rue Johnson. S'ad. 193 Colonial. Tél. Plateau 4486. 75-2

LOGEMENT chauffé, 10 pièces, plancher bois franc, électroliers, poêle à gaz, glacière, 2 chambres toilette. 2330 avenue du Parc.

LOGIS 4 appts à louer, aussi ménage presque neuf à vendre. S'ad. 353 Rivard. 76-2

LOGIS moderne de 6 pièces, chauffage eau chaude, bonne localité, possession immédiate. 705 Champlain. 76-3

LOGEMENT, 4 pièces, chambre de bain, électricité, gaz, très propre, très chaud, possession immédiate, 18.00. 2951 Saint-Dominique.

MAISON neuve avec ou sans garage, 7 appartements, fini première classe, planchers bois dur, réservoir à eau chaude, prêt pour avril. 2534 Bordeaux. 74-3

MAISON avec garage, écurie, remise. S'ad. 259 Dufresne.

MAISON à louer ou à échanger pour auto, balance en argent. G. Dufort, Station Monette. Montréal-Nord. 75-4

MAISON, 4 apparts dans un bas pour 2 personnes, références requises pour prendre possession immédiatement. Las. 1799.

MAISON à louer pour 1er mai, Montréal Nord, 5 minutes des chars, 4 appts. Informations, 216 Beaudry, tél. M. Drouin, Main 7553; le soir, Est 7500w.

MAISON 6 grands appartements, chambre bain, gaz, électricité, $35. S'ad. 550 Marquette.

MAISONNEUVE, 484. Maison meublée de 4 pièces, avec continuation du bail si désiré. Chance exceptionnelle pour jeunes mariés, cause départ pour la campagne. 75-2

MAISON à louer, 5 chambres, bain nouveau, possession immédiate si nécessaire dans quartier Maisonneuve à 2 minutes des chars Pie IX. S'ad. 1603 Bourbonnière ou Tél. Lasalle 3741w. 75-2

MAISON à sous-louer 4 apts, très propres, électricité, bain, vendra avec ou sans ménage. S'ad. 2903A St-Dominique. 75-2

MAISON à louer, 7 appartements modernes 35.00 par mois, 2867 rue St-Laurent. Cal. 1183w.

MAISON à louer, 265-267 Fabre, 6 appartements, chambre de bain, water closets à part, gaz, électricité à même la maison. S'adresser 267a Fabre. Tél. St-Louis 10137J. 76-2

MAISON à louer, 2 logements, 2 hauts, bien chauds, de 4 appartements chacun, propre, avec gaz et électricité, 860-864 Logan. S'ad. avec références, J. B. Morin, 343B Plessis, entre 10 et 5 hrs. Tél. Est 4390J. 75-2

MONTGOMERY, 159D, logement 3 appartements, gaz, électricité, ménage fait. 1605 Ontario est. 75-5

MONT-ROYAL Est 855, six bonnes pièces modernes, éclairées, partiellement chauffées, balcon, plate-forme, 40. Références exigées. 75-2

MOZART Est, 7 appartements, chauffage eau chaude, cave, garage pour 4 machines, écurie. Cal. 2227w.

MONTCALM 199, beau grand logement, neuf appartements, gaz, fixtures électriques, $38. S'adresser avec références, Propriétaire, 199 Montcalm, 3ème étage.

MONT-ROYAL, près St-Hubert, haut maison à louer, 6 et 7 pièces. S'ad. 408 Mont-Royal Est. St-Louis 6481.

NORTHCLIFFE Ave., 430, N.D.G., plain-pied moderne, 8 chambres, gaz, fixtures électriques, fournaise eau chaude, cave cimentée, chambre de bain séparée, cuves, cheminée, planchers bois dur, boiseries et portes en châtaignier, grand balcon. S'adresser 1651 Ave. du Parc. Tél. St-Louis 222. 76-2

NOTRE-DAME DE GRACE, rue Régent moderne, à vendre si désiré et aussi St-Henri. Adresse, 466 Ste-Emélie, Westmount 664w.

ONTARIO, 3179, six pièces, ménage fait, possession immédiate, prix $25.00. S'ad. 3181 Ontario Est. Mais. 76-4

PAPINEAU No 1485, 2ième étage, 8 pièces, $50.00; No 1487, un bas de 6 pièces, $45.00; No 1495, 3ième étage, 6 pièces, chauffés par le propriétaire, $45. J. B. Deschamps, 53 Marché Bonsecours. Main 2877. 76-3

PAPINEAU No 1475, un grand bas de 10 pièces, planchers en bois franc, loyer $80.00, chauffé par le propriétaire. J. B. Deschamps, 53 Marché Bonsecours. Main 2877. 76-3

PLACE GUAY. Logement de 9 chambres, 3 étages, chauffage eau chaude. Bien éclairé, $45.00. Appelez West. 8142. 75-2

PLAIN-PIED de 5 ou 6 pièces, au rez-de-chaussée, entre St-Denis et Delaroche, de Fleurimont et Bélanger, pour le 1er mai. Références. Tél. Cal. 1581J. 591 Casgrain. 75-2

PLAIN-PIED à louer, 7 pièces avec un garage, avenue Westminster, Montréal-Ouest. S'adresser Albert Prud'homme, 488 Ave Westminster. Melrose 1096J. de 7 à 9 hrs p.m.

PLAIN-PIED moderne, bas, huit pièces éclairées, garage, système chauffage, fixtures et réchaud électriques, manteau cheminée, plancher bois dur, chambre de bain tuile, cabinets séparés, cave cimentée, cour seule. S'adresser 17 Christophe-Colomb. 75-2

PLAIN-PIEDS 3e étage, aussi 2e étage, chauffés, 8 pièces, planchers bois franc, garnitures électriques, poêle à gaz, glacière, 50.00. S'ad. Dr Dalpé, 1565 Park Ave. 76-4

ROSEMONT, centre des affaires de Rosemont, $50 par mois. S'ad. Dr Millier, Lasalle 1802.

RUE Rivard, près Rachel, 5 grands appartements, chambre bain, grande plate-forme, $30.00; aussi entrepôt ou garage pour plusieurs voitures, bonne condition. St-Louis 8097.

RUE ST-VALIER, 1120. Maison à louer, 7 apts, chambre de bain, tank à eau chaude, cave cimentée, écurie, garage. 1488 Bordeaux.

RUE FRONTENAC 867, 4 chambres et bain, bas, fixtures électriques $13 50. S'ad. 282 Ste-Catherine Est. Tél. Est 1996.

RUE LAJEUNESSE, 5 appartements, gaz, électricité, possession immédiate, prix $18. 2298 Chateaubriand. 76-2

ST-ANTOINE 475B, 10 apparts, coin de rue, chauffage eau chaude, office privé, entrée spéciale 2 avenue Woodstock avec dépendances, pouvant servir de garage, visible entre 1 et 5. 75-2

STE-CATHERINE 1067, 2 logements, 1-3, 6 appartements, beau site pour bureau dentiste. S'adresser J. Chartier, 460 St André, Est 3086. 75-2

MAISONS A LOUER

ST-DENIS, plus haut que Boucher, 3 jolis plain-pieds, 9 pièces, fournaises, construction supérieure. Occasion à $12,800, $1,620 de revenus. St-Louis 1168. 75-2

STE-ELISABETH, 137, Beau logement, 7 pièces, cour seule, $40.00 par mois. S'ad. 7 Ste-Elisabeth. 75-2

ST-GERMAIN, 1013, 2 logements, 5 et 6 appartements, près usines Angus. Possession immédiate; loyer raisonnable. R. Lauzon. Main 1117. St-L. 9222.

ST-HUBERT, 800, sept appartements bien meublés ou vendra ameublement. Est 2105. 1,3

ST-HUBERT, 1001, logement moderne, 8 apparts, possession 1er de mai. 221 Boyer, St-L. 4359.

ST-JACQUES, 867. Chambre pour deux personnes, couple ou demoiselles; possession immédiate, convenable et chaude. 4.00. 76-3

ST LAURENT 8 appartements, partie meublée, loyer $36, vendra bon marché, possession immédiate. Est 8389J. 76-2

ST-TIMOTHEE 366, 6 appts., 25.00; 383 Fabre: 385 Fabre; 387 Fabre, de 9.00 à 12.00. S'ad. 517 St-Hubert.

SHERBROOKE Est 121, maison 12 pièces bien éclairées, un coin, système de chauffage, électricité, ménage sera fait. S'ad. Est 418.

SOUBASSEMENT chauffé 5 chambres, planchers bois franc, garnitures électriques, poêle à gaz, glacière, 35.00 par mois. S'ad. Dr Dalpé, 1565 Park Ave. 76-4

TRES beau logis à louer rue Marquette 620, 6 grands apts. S'ad. 847 Laurier E. 76-2

UN LOGEMENT de 2 étages, 11 appts 2847 Boul. St-Laurent. S'ad. William Gravel, 269 Querbes. Rockland 1099. 76-3

VERDUN à louer maison neuve, 6 grands appts modernes, bay window, grande véranda, bouilloire, eau chaude, fixtures électriques pour le 1er mai ou possession immédiate. 761C Evelyn, Verdun. Viet 215W.

VIAUVILLE, 5ième avenue, logements neufs à louer, 4 appartements, possession immédiate. S'ad. à 270, 5ième avenue, Viauville. 75-2

8 PIECES neuves, modernes, $80 par mois, rue St-Denis, entre Beaubien et Bellechasse. 2454 Drolet. Cal. 1681. 75-2

3 PIECES, $15 par mois, avec ameublement à vendre bon marché. 737 Ontario E.

3 LOGEMENTS modernes 6 pièces, près de l'église. 1642 Delorimier. St-L. 7490.

2 PETITS logements à louer, rue Aylwin. 3 apparts. S'ad. 67 Resther.

5 APPARTMENTS chauffés, à louer, près Parc Lafontaine, bain, planchers durs, avec ou sans garage, pour mai. S'adresser 409 Mentana.

5 PIECES, neuves, modernes, $35 par mois, St-Denis entre Beaubien et Bellechasse. 2454 Drolet, Cal. 1681. 75-2

MAISONS MEUBLEES A LOUER

MAISON meublée à louer, adresse 325 Viger. Tél. Est 5994.

MAISON meublée à louer, 4 appartements, bain émaillé, électricité, 3ième rue Casgrain, entre Bellechasse et Beaubien, libre. S'ad. 312, 4ième Avenue, Rosemont. Las. 3227.

STE-TIMOTHE, 616, maison meublée, 6 apts, près Sherbrooke, près chars.

PROP. DE CAMPAGNE A LOUER

MAKAYVILLE, propriété 9 pièces, grand terrain, dans maison Georges Baillargeon, Makayville, Côte Noire. 74-8

COTTAGES A LOUER

A LOUER, 551, Oxford, Notre-Dame de Grâces, cottage de 10 chambres, parfait ordre, possession immédiate ou mai, 100.00. Tél. West 2690. 71-9

COTTAGE, huit pièces, chambre bain tuile, plancher bois dur, 310 Maple Wood. Rockland, 4212. Main 6513.

ST-DENIS 885, cottage, 12 pièces, loyer $125.00; avantageux pour médecin, dentiste. Adresse Main 6725, 80 St-Gabriel, chambre 11. 74-3

SAULT-AU-RECOLLET, cottage deux plain-pieds, sur la rive, près de l'église de l'école et des trains. Renseignements St-L. 4798w.

GARAGES A LOUER

GARAGE à louer, en arrière des Nos 860-864 Logan, pour 2 ou 3 chars, belle entrée privée avec électricité et eau. S'ad. J. B. Morin, 343B Plessis, entre 10 et 5 hrs. Tél. Est 4390J. 75-2

GRAND garage pour 3 automobiles, entrée facile avec logement de 4 appartements dans le bas. 862 Logan. S'ad. J. B. Morin, 343B Plessis, entre 10 et 5 hrs. Tél. Est 4390J. 75-2

GARAGE

St-Henri Central Garage à louer, 20,000 pieds de superficie, capacité 200 chars. S'adresser 2012 N.-Dame Ouest. 76-6 F

MAGASINS A LOUER

A LOUER, une moitié de magasin avec une grande vitrine, système de chauffage, situé rue Mont-Royal, près de St-Denis. Tél. St-Louis 7722. 76-2

A LOUER. Le magasin Nos 318 et 320 rue Notre-Dame Ouest, Montréal, lot 60 x 110, bâtisse pierre et brique, quatre étages et une cave, occupé actuellement par un magasin de ferronneries. S'ad. J.-H. Wilson, Engr., 318 Notre-Dame Ouest, Montréal. 1,4,8,11,15,18

A LOUER, magasin coin ouest Mt-Royal et Chabot. T. Raymond, 1067 Mt-Royal est. St-Louis 8121J. 76-3

A LOUER 2 magasins situés dans le centre de la ville des Trois-Rivières, grandeur un de 27 x 50, un autre, un coin de rue, grandeur 27 x 37, système eau chaude chacun, grandes vitrines plate glass, bien éclairé, bonne place pour magasin, confections, pharmacie, marchandise sèche, ou n'importe quelle ligne de commerce, loyer $100 par mois chacun, possession immédiate. S'adresser George Mayrand, notaire, 90 St-Jacques, Montréal, ou L. P. Mercier, notaire, Trois-Rivières. 28,1

A LOUER magasin et logement 5 appts avec garage, 744 Centre. S'ad. 517 Centre. Vict. 1019. 74-4

BEAU magasin à louer, 68 pieds de long près des Pères du St-Sacrement, plancher bois dur, fournaise. 480 Mt-Royal. 75-3

BLEURY, 411; près Ontario. Magasin 25 x 96, ruelle 18 pds, convenable pour salle de vente d'automobiles, accessoires, films, etc. Autres informations, télp. St-L. 7700. 75-3

BOULEVARD St-Laurent, 316. Grand magasin avec soubassement, dimensions 22 x 125 avec entrée en arrière rue Clarke, sera libre 1er avril 1922. S'ad. 316 boul. St-Laurent.

CRAIG Est 667, magasin avec deux vitrines anglaises, trois chambres adjacentes, établi depuis 20 ans comme salon de barbier et magasin de cigares. Loyer $45. Téléphone Westmount 2779. 75-2

MAGASIN avec logement au-dessus, place de garage si désiré. 145 Cadieux. Références nécessaires. S'ad. 58 Boul. St-Laurent. 76-2

MAGASIN à louer, 1112 Rachel Est. Tél. Cal. 1729, possession immédiate.

MAGASIN à louer Mt-Royal, 1101; côté nord, voisin du coin Bordeaux, possession 1er mai. S'ad. 221 Notre-Dame Est. Main 4371. 75-2

MAGASIN à louer, cour et écurie, système chauffage. 30 Laurier et Clarke. S'ad. 32 Laurier ouest. Tél. St-Louis 1027.

MAGASIN 1642 Ste Catherine Est. A louer magasin, les fixtures, tablettes et les fixtures électriques, pour $50 par mois. A. P. Lacroix, 1260 Delorimier. St Louis 4708. 76-2

MAGASIN et logement pour épicerie, restaurant ou autre commerce en face écoles, 223 ave Papineau. Est 191.

MAGASIN à louer avec logement. Bonne place d'affaires, 378 Brebeuf.

MAGASIN avec fixtures à louer, plancher en tuile, bon site pour pharmacie ou autre commerce avec grand logement privé au dessus. 709 Craig Est. 76-2

MAGASIN à louer. S'ad. 1579 Chabot. St-L. 7033.

MAGASIN avec logement à louer, coin Champlain et Logan. S'ad. 870 Logan. Rock. 2250. 1,4

MAGASIN à louer rue St-Laurent entre Fairmount et Laurier, meilleur centre d'affaires, bon côté de rue, bonne place pour salon de modes ou tout autre commerce. St-L. 6460.

MAGASIN à louer avec 2 grandes vitrines. Possession immédiate. 1194 Mt-Royal est. 75-2

MAGASIN neuf, grande cave rue Mont-Royal, deuxième, pour manufacture, 186 Marquette. St-Louis 2426. 75-3

MAGASIN à louer 1387 Notre-Dame Est, magasin, entrepôt, garage, possession immédiate pour le gros ou manufacture avant 10 hrs a.m. Rock. 3932 ou 234 Iberville. 76-2

NOTRE-DAME Est 881, grand magasin, cour et remise, bon pour tout genre d'affaires; loyer modéré. 76-2

ONTARIO, beau grand magasin à louer bon pour tout commerce, loyer bon marché. 1617 Ontario Est. 76-3

RUE BEAUBIEN, 13; près coin St-Laurent, coin le plus commercial du nord. Cal. 1183w.

BUREAUX A LOUER

A LOUER, bureau avec salle d'entrer. Possession immédiate. La Sauvegarde, 92 Notre-Dame Est, Ch. 23. Tél. Main 1945. 1,3

BUREAU à louer avec salle d'attente, voisin du mien Notaire Gladu, 694A Mt-Royal Est.

BUREAU, partie à louer, usage téléphone. 80 St-Gabriel, Main 6735, chambre 11. 75-3

JE cherche petit bureau, une ou deux pièces, téléphone, centre — offres détaillées. Casier 201, la "Presse". 76-3

13 BEAUX bureaux à louer en bloc ou séparément, au No 339 ave Viger. Alb. Patenaude, 333 ave Viger. Est 1800. 74-6

A LOUER

A LOUER, No 132 rue Ste-Elisabeth, deux étages, adoptable pour manufacture légère ou emmagasinage, aussi à vendre à bon marché. Possession immédiate. 109 Ontario Est. Tél. Est 1121. 75-6

ATELIER à louer, rue St-André, près Ontario, front 15 pds profondeur, 50 pds aussi soubassement pour boutique. S'ad. 496 St-Christophe. 75-5

BOULANGERIE à louer avec dépendances, grande cour, aussi logement privé, au No 264 Wolfe. S'ad. 159 Plessis.

BOUTIQUE à louer. Belle grande boutique, bien éclairée, au premier étage, située 792 rue St-Christophe, entre les rues Cherrier et Roy. S'ad. le jour, Main 6558, le soir entre 7 et 8 à 805 St-Hubert, Est 5855w. 75-3

BOUTIQUE à louer, peut servir de magasin, convenable pour tous genres d'ouvrages. S'ad. 1218 Wellington. Victoria 1992.

BOUTIQUE 25 x 35 à louer, bien aérée, bien éclairée, avec hangar séparé. 705 Champlain. 76-3

BOUTIQUE de 20 x 85 pieds vacante dernièrement occupée par mécanicien, située 247 Sanguinet. Soucy, 253 Bleury. Plateau 1745 73-6

ECURIE de louage, transport, carrosse double, beau local, petit loyer, autre commerce en main, à sacrifice. 1318 Mont-Royal, coin Frontenac. 76-3

ETAGE à louer avec boudoir, 25 x 35. West. 464.

MANUFACTURE, 341 Frontenac, 3 étages, éclairée sur 3 faces, 10,000 pds de plancher, système de chauffage, possession immédiate. 1665 Ontario Est. 76-5

MANUFACTURE bien éclairée, 2 étages, 3,900 pieds plancher, située 150 Frontenac, possession immédiate. S'ad. Eastern Shoe Co., 45 Savoie. Est 1015.

MANUFACTURE de 30 x 70, premier plancher, avec cave de 7 pieds, installation de bouilloire de 20 forces, grande cour et hangar, puits artésien, à louer pour avril ou mai; on louera avec ou sans option. S'adresser à 865 rue Craig Est. Est 6595. 28,30,1,4,6,8,11,13,15

MANUFACTURE à louer, étage de 35 x 70, bien éclairée, aussi rez-de-chaussée 35 x 80, aussi garage en brique solide avec place pour 10 autos. 222 Plessis.

MANUFACTURE, 2 planchers à louer en béton armé, prix 150 00 par mois. S'ad. 61 Amherst, Est 876, possession immédiate si désirée. 75-2

MANUFACTURE 30 x 50, 4 étages, bien éclairée, système chauffage, vacant, 1617 Ontario Est. 76-3

MANUFACTURE à 2 étages, 100 pieds de front, environ 12000 pieds de plancher, avec cour et sortie en arrière ainsi que système de chauffage, le tout en bon ordre, situé au No 1570 Boulevard St-Laurent, près Mont-Royal. S'adresser Carrosserie Trudeau Limitée, 266 rue Visitation. 76-3

MANUFACTURE 3000 ou 6000 pieds bien éclairée, occupation immédiate ou plus tard. St-Louis 7442. 75-3

MANUFACTURE à louer. Une partie de manufacture. S'ad. H.-E. Bourassa, Limitée, 1495, Notre-Dame E., Montréal. Tél. Las. 3345. 75-12

PAPINEAU 968, magasin, boutique pour pâtisserie ou petite manufacture de 30 x 20, bien éclairée.

ON DEMANDE A LOUER

ATTENTION. Nous louerons vos logements gratuitement pour vous. Voyez Durocher & Compagnie, 1345 avenue Papineau. Tél. St-Louis 4774. 71-11

DEMANDE: un haut de huit pièces pour petite famille, près de boul. St-Joseph, Mance ou Hutchison, bonnes références. Maximum loyer $50.00. S'adresser tél. St-Louis 630. 75-3

DEMANDE un logement vide de 20.00 à 60.00 par mois, pour immédiatement. Ecrire casier 161 La Presse.

DEMANDE, 5 ou 6 appts, 2ème ou 3ème étages, famille sans enfants, paroisse St-George, bail pour 3 ans si possible, loyer n'excédant pas 30.00. S'ad. Charles Cloutier, Rock. 7896. 200 Van Horne.

JE DEMANDE un logis de 5 et 6 pièces pour 3 personnes pour mai, l'Annexe de préférence, locataire de 1er choix, 2560 Esplanade, réponse immédiate.

LOGEMENT demandé 6 à 7 pièces modernes, entre St Denis, Papineau, Sherbrooke, Mt Royal. Bonnes références. St. L. 7400w. 75-2

LOGEMENT demandé pour 1er mai, avec écurie, entre les rues St-Laurent Papineau Ontario Craig préféré. S'ad. P. Vézina, 23 Marie-Louise, tél. Est 918. 75-2

LOGEMENT demandé milieu ou haut, chauffé si possible, quatre, six appartements, près Parc Lafontaine, Cherrier désiré premier mai jeune ménage pas d'enfant. Bonnet, chambre quatorze, édifice Duluth. Main 2102.

LOGEMENT 5 ou 6 chambres avec écurie, pour mai, pas d'enfants, de Mont-Royal à nord ou 3496 St-Denis. 76-2

LOGEMENT demandé de cinq ou six pièces, de Gilford à Marie-Anne, et de LaRoche à Delorimier, avec garage préféré; libre en mars, si possible. Tél. Melrose, 1343. M. Dorais.

LOGEMENT demandé, 7 ou 8 pièces, chauffage, eau chaude pour famille sans enfant, bonnes références. S'ad. 8 Carré St-Louis.

LOGEMENT 1 bas, 6 ou 7 appts. moderne avec garage et une petite écurie pour mai, dans quartier Ste-Marie, Hochelaga, Maisonneuve. Las. 98.

LOGEMENT demandé 5 ou 6 pièces, à l'ouest de St Laurent, en haut de Mt-Royal. Tél. St Louis 6144. 76-2

LOGEMENT de 5 à 9 pièces demandé, entre Cherrier, Lagauchetière, St Denis et Amherst, bonnes références. Tél. Est 2748. 183 St Christophe.

LOGEMENT demandé pour 1er mai 5 ou 6 chambres, propre et moderne, couple sans enfant, entre Saint-Denis et Papineau, prix modéré. Répondez 402 St-Denis, apt 11, téléphone E. 2802w, le soir. 75-2

MAGASIN mercerie demandé ou partie de magasin rue Ste-Catherine ou Mont-Royal. Ecrire casier 487 la Presse. 76-2

MAGASIN demandé dans centre de la ville ou partie est, pour pharmacie, possession immédiate ou 1er mai. S'ad. par écrit, coin préféré, casier 157 La Presse. 75-3

MAISON demandée, un bas, 6 appartements avec garage, paroisse Immaculée Conception, fournira références. St-Louis 3576M.

MEDECIN désire louer un bureau dans famille sans enfants, situé dans bon centre ouvrier. Tél. St-Louis 5045. 76-2

ON demande 4 à 6 appartements, toutes commodités modernes, un 2ième ou un 3ième dans l'ouest préféré. Est 4340w. 75-3

ON demande à louer logement de 5 appts. Calumet 1137J.

ON demande à louer petit magasin, au moins 3 appts, pour épicerie, meilleur centre. S'ad. par lettre ou personnellement, A. H. C., 175 Montgomery, au 2e. 1,2,4

ON DEMANDE à louer, logis 4 à 5 appts pour 3 personnes, entre St-Hubert, Delorimier. Meilleures références, donné loyer 15. à 20. Est 4379J.

ON demande à louer logis 6, 7 appts, milieu préféré, entre Parc Lafontaine et Marie-Anne, Boyer, Papineau. St-Ls 4813.

ON DEMANDE à louer, pour premier mai, logement sept ou huit appartements, chauffage eau chaude, quartier St-Jacques, fournira bonnes références. Téléphoner Est 3687w, ou écrire: Canadian Sanitas Limitée, 9 St-Nicolas, Montréal. 75-2

ON demande à louer un logement de 9 chambres ou plus. 1338 Messier.

ON demande à louer un petit magasin. Est 5200.

ON DEMANDE à louer, Côte-des-Neiges de préférence ou nord de ville, petit cottage ou flat 8 appts, dans maison détachée ayant châssis de tous côtés, cave, système de chauffage, pas plus $40. meilleures références. 233 Boyer. St-Louis 5510w.

ON DEMANDE à louer plain-pied de 6 ou 7 pièces, Annexe ou Outremont de préférence, pour le 15 mars ou plus tard. Loyer 35. à 45.; une année payable d'avance si on le désire. Cal. 2119w.

ON DEMANDE un magasin avec 3 logements au-dessus, avec garage, loyer raisonnable. S'ad. Choquette, électricien, 61 Mt-Royal Ouest, St-L. 1317J. 76-4

POUR 1er mai, couple sans enfants désirerait logement moderne de 4 ou 5 appts chauds, entrée seule. Limites: Christophe C., Marquette, Gilford, Rachel; bonnes références. 725 Fabre; le soir ou St-L. 1675.

PETIT magasin avec logement 4 pièces, pour 1er mai. Lasalle 4048w.

ON DEMANDE A LOUER

RECOMPENSE de 5.00. Dame âgée et sa fille avec de très bonnes références demande à louer pour premier mai un petit logement de 3 ou 4 appartements entre St Denis, Papineau, Sherbrooke, Dorchester avec gaz et électricité. S'ad. Mme Desrosiers, 201A Wolfe, appt 1.

2 PERSONNES demandent logement 5 appts modernes, nord-ouest de la ville, prix modéré, 1er mai. Réponse immédiatement. Calumet 2461w.

INFORMATIONS DEMANDEES

DUSSAULT. — Informations seront reçues au sujet de M. Joseph Dussault, entrepreneur, par M. Daoust, 107 Delorimier. Affaire importante.

ON DEMANDE des informations au sujet des parents d'Adéline Dubreuil, autrefois de la province de Québec, et plus tard d'Attleboro, Mass, U.S.A. Adéline Dubreuil, mariée en première noces à M. Plante, et en secondes, à Eugène Marion. S. v. p. adressez toutes références à Pierre Gagner, Hebronville, Mass, U.S.A. 21,25,28,1,4

OEUFS ET VOLAILLES

OEUFS strictement frais pondus. S'ad. 135 rue Marquette, de 12 à 3 p.m. 75-2

PERDUS

ARGENT perdu hier soir sur la rue Fabre entre Mont-Royal et Gilford, un $10 et deux $5. Prière de remettre au No 333 Fabre ou téléphonez St-Ls 6450J. Récompense.

COLLIER de jais perdue mardi. Récompense rapporter à 623 Hôtel de Ville.

PERDUS, montre de monsieur, chaîne et petit camé, au patinoir coin Aylwin et Stadacona, le 29 janvier. Récompense libérale. J. Lafetière, 85 Aylwin. 74-3

PERDU, chien Irish Terrier blanc et noir, avec collier, sans licence, répondant au nom de Mousse. Récompense à qui le ramènera 482 Ontario Est. 76-6

PERDU pneu Ford avec jante (rim) ce matin, rue Sherbrooke. Récompense. St La 5324.

PERDUE, chienne English Bull dog, brune, queue cassée, prête à mettre bas, récompense. 354 Drolet.

PERDUE montre-bracelet en or, initiales W.E.P., sur les rues Bellechasse, St-Hubert. Récompense à la personne qui la rapportera, 1612A DeChateaubriand, Calumet 2845w.

PERDU, dans les chars Papineau, Mt-Royal ou St-Laurent, montre-bracelet, avec initiales. Récompense, 1953 Cartier. 76-3

PERDU samedi dans les environs du Chemin Ste Catherine, Bellingham ave, Outremont, petite chienne Airdale âgée environ 4 mois répondant au nom de Low. S'il vous plaît téléphoner Rock. 8279, retourner 51 Kelvin Ave., Outremont, récompense. 76-2

PERDU couteau à tabac rue Cartier, entre 2042a à 1940c. Récompense promise. Retourner à 1740c Cartier.

PERDU, il y a quelques jours, portemonnaie en argent avec monogramme M. C. H., de chez Morgan à la rue Villeneuve, dans tramway ave du Parc. Récompense. 1619, Jeanne Mance. Tél. St-Louis 4579. 75-2

TROUVES

TROUVEE. Trousseau de clefs trouvée le 29 sur rue Hôtel de Ville, entre midi et 1 heure. S'adresser à 130 St-Hubert. 75-2

DIVERS

ASSURANCE — Demande police assurance, maladies, accidents, non sujette à annulation. Ecrire avec détails à "assurance", Casier Postal 80, Ste-Anne-des-Monts. Co. Gaspé. 76-2

AVIS. Demande a été faite à la Corporation de la Cité de Montréal pour permission de Store Gasoline, sur le lot numéro cadastral 634, du quartier St-Georges, No 20 rue Osborne. Signature: Jas. Drury, No 20 rue Osborne. 76-2

AVIS de responsabilité—Après cette date, 1 février 1922, je ne serai responsable d'aucune dette contractée en mon nom, par qui que ce soit sans un ordre signé de ma main. M. Eloi Lacelle, 589 Delanaudière, Ville.

AVIS de responsabilité. — Après cette date je ne serai responsable d'aucune dette contractée en mon nom, par qui que ce soit, sans un ordre signé de ma main. Jean Dion, 118 Marquette. 31 janvier 1922.

AVIS—Demande a été faite à la Corporation de la Cité de Montréal pour permission de later une forgeriee, subdivisions Nos 2-117 du quartier St-Denis, No 2692 rue Papineau. Signature Louis Osteroff. Adresse, No 2692 rue Papineau. Montréal, 30 janvier 1922. 75-2

AVIS.—M. Kalike qui a acheté le magasin de M. E. Kesselman ne sera responsable d'aucune dette après trois jours. 74-3

CHAMBRES privées pour dames malades. Mme Boisvert, ayant agrandi son hôpital, prendra aussi dames âgées. 473 Defleurimont, tél. Cal. 1634. 75-3

REMERCIEMENTS à St Joseph et à la Ste Vierge pour faveur obtenue avec promesse de publier. 75-2

REMERCIEMENT à Thérèse de l'Enfant-Jésus, à St-Gérard de Magella et les Ames du purgatoire pour guérison obtenue avec promesse de publier. Mad. R. Binette.

SOUMISSIONS demandées pour construction d'une propriété de 6 logements sur emplacement de 50 x 45. Les plans et devis seront visibles au No 245 7ème Ave., Lachine. Agapit Huot. 74-6

AUTOMOBILES A VENDRE

A VENDRE, Cadillac. S'ad. M. Côté, Garage Martel, Park Ave.

CHALMERS 1921 "Speedster", 6 pneus Cord, 2 rims supplémentaires. En ordre comme neuf. Prix $1700.00. Généreux Motor Co., Ltd., 37 Ste Catherine. 75-6

CHEVROLET 490, auto de tourisme, à bon marché au comptant, en parfait état, modèle 1921. Garage Ritz, 40 Cathcart. Uptown 5672. 75-2

CHEVROLET 490, en parfait ordre avec beaucoup d'extra, occasion, $525. Demers, 1153 Marie-Anne. St-Louis 1887J.

COLE 1914, 7 places, pneus neufs pour 350.00. S'ad. 47 Ste-Timothée. Est 9242. 75-5

CYLINDRES rayés, réparés. Appareils de soudure autogène pour garage vendus et démontrés. Soudure des métaux, radiateurs réparés. Welding & Supplies, 1142 Ontario, près Delorimier. Lasalle 25w6. 37-49

FORD coupé à vendre en parfait état de fonctionnement, récent modèle. 1986 St-Jacques Ouest. 31,1,4

FORD truck de livraison 1918, frais overhaulé 200. Touring en bon ordre $200. Sédan 1921 avec beaucoup d'extra, 800. 30, Garnier. 76-2

FORDS 2 runabouts, 3 tourings, 2 light delivery, 2 châssis légers, 2 châssis d'une tonne à vendre à sacrifice. 135.00 à 275.00. Jos. Bonhomme Ltd, 200 Guy. 28,30,1,3

FORD. Prix spéciaux pour 8 jours seulement, sur tous nos chars usagés, remis à neuf. Tourismes, coupés, sédan, camions. Venez maintenant faire votre choix. $200.00 à $500.00. Nous donnons une garantie de 30 jours et des termes pour vous convenir. Ouvert le soir jusqu'à 10 heures. Genereux Motor Co. Ltd, 37 Ste-Catherine Ouest. 75-7 F

FORDS usagés, en parfaite condition, 200.00 à $500.00 comptant ou conditions faciles. Clermont Motor, 1160 St-Denis, St-Louis 2950 64-26

McLAUGHLIN, 7 passagers, capote d'hiver comme neuf en parfaite bonne condition, prix raisonnable. Adressez-vous le soir, de 7 à 8, Plateau 4493, 81 rue Hutchison. M. G. Drouillard.

OLDSMOBILE, modèle 1921, moins de 6 mois d'usage, parfaite condition, à bon marché. Rockland 3595w. 76-3

STUDEBAKER, 7 places 1918, en bonne condition pour 600.00. S'ad. 47 Ste-Timothée. Est 9242. 75-5

AUTOS USAGES A REDUCTION

Saxon 6 cyls. 400.; McLaughlin "45" 750.; Studebaker-6 700.; Cole 7 passagers 175.; Ford Taxi 400.; 2 Overland 450. chacun; Maxwell 1921, 800.; Studebaker 400.; Reo 2 tonnes 900.; White, 1 tonne 900.; Maxwell, 1 tonne 800. Venez nous soumettre une offre immédiatement. Entreposage gratuit. La Cie des Véhicules Moteurs & Cie, Montréal, Limitée. 471 Carré Phillips. 74-6 F

AUTOMOBILES A LOUER

20 limousines bien propres, pour mariage, baptême, funérailles à prix modéré. Tél. Upt. 6340 ou 6004. 73-6

MOTEURS ET YACHTS

MOTEURS Buffalo, Evinrude, Kermath. Vendus par E. Droiet, spécialiste en moteurs marins. 137 McGill, Montréal. 207-1.M,v,s

A VENDRE, DIVERS

ARBRES fruitiers et d'ornements à vendre, livrés au printemps. Charles-Henry Laberge, Chateauguay, Qué. 1,4

CARROSSE en rotin pour bébé, comme neuf, bon marché. 255 Delaroche.

DICTIONNAIRE généalogique de l'abbé Tanguay, 7 volumes. S'adresser Chs Lamotte, 106 rue St-Paul Est. 75-2

UN COFFRE-FORT, set de salon, piano, set de salle à dîner, fauteuils de société, armoire vitrée. S'adresser le soir de sept heures à dix heures à 141 Bréboeuf. 76-2

A VENDRE, DIVERS

TIMBRES de tous pays, meilleure valeur. 16 St-Jacques, chambre 2, après midi seulement. 1,4

ARTICLES DE MENAGE

A CEUX qui veulent de bons meubles. Profitez de la vente de liquidation du stock de Kennedy Furniture Company, en vente actuellement à notre magasin à moitié prix. Beaux sets de chambre kyonix de 100.00 à 140.00 pour 66.00, 67.50, 70.00, Ivoire de 172.50 pour 115.00, noyer noir, valant 175.00 à 200.00 pour 125.00. Sets chesterfields à prix dérisoires. Sets salle à dîner fumé de 175.00, pour 115.00, noyer noir de 190.00, 130.00, de 258.00, 172.00. Rugs axminster 3 x 4, 49.00, rugs tapisserie 3 x 3½, 10.00. Aussi tout notre stock entier en vente durant ce mois avec escompte de 33⅓%. Archambault, 949, St-Denis. 75-5

AMEUBLEMENT chesterfield, magnifique tapestry, la meilleure fabrication; ameublement de salle à manger, deux ameublements de chambre à coucher, tapis, ameublement de boudoir en cuir, gramophone en parfaite condition à bon marché à prompt acheteur. 1082 St-Urbain. 71-6

AMEUBLEMENT cinq apts. à vendre, tout complet, bien propre, très bon marché, cause de départ. 392A Hôtel de Ville. 74-3

AMEUBLEMENTS à vendre pour louer des chambres. Ontario est, près St-Hubert, Dorchester est, St-Denis, St-Hubert, aussi plusieurs autres. Ernest Pitt, 145 St-Jacques, soir E. Berthelet. Est 7448. 28,30,1

AMEUBLEMENT très riche, salle à dîner noyer noir, 3 sets chambre. 1 noyer noir kyonix, 1 autre plus modeste, Chesterfield extra riche, lampe piano, gramophone, boudoir tapestry, piano, tapis Axminster, cause départ. 2550 Ave du Parc, coin Bernard. 30,31,1,2,4

AMEUBLEMENT extra riche salle dîner noyer noir, set chambre kyonix, noyer noir, tapis Axminster, gramophone, piano droit acajou, peintures à l'huile, lampe piano, boudoir cuir, Chesterfield, tapisserie française, véritable occasion, cause mortalité. 416 Parc Lafontaine, coin Rachel. 30,31,1,2,4

AMEUBLEMENT de 4 pièces, continuation du bail, maison appartement, tél. Est 9401J. 74-3

AMEUBLEMENT 7 pièces à vendre avec continuation du bail, 500.00. 314 Duluth. S'ad. p.m., 833 St-Denis. 75-2

AMEUBLEMENT de maison 5 apparts situé au No 197 Marquette; le tout ou en partie. S'ad. sur les lieux. 75-2

AMEUBLEMENT 8 appts rue Dufresne, près Ste-Catherine, chambres toutes louées, continuation du bail 1922, loyer payé jusqu'à mai. 225 Manseau. Est 4094w. 76-2

AMEUBLEMENT acheté octobre dernier, chambre et salle dîner noyer, gros Chesterfield, set divanette, lampe, gramophone; sacrifiera immédiatement. 340 Marquette. 76-4

AMEUBLEMENT de 3 appts à vendre bon marché; loyer 15. 737 Ontario E.

AMEUBLEMENT, 5 pièces à vendre, bon marché, avec bail, ménage fait à neuf. 409 St-Christophe. 76-4

AMEUBLEMENT de 9 appartements à vendre, cause de maladie, bonne place pour louer des chambres, 341 St-Timothée. Tél. Est 1435w.

AMEUBLEMENT à vendre, 7 pièces, continuation du bail. 339 Ontario Est, apt. 3. 76-2

AMEUBLEMENT à vendre, complet, 6 apparts. 727a St-Denis, Est 1837.

AMEUBLEMENT 8 apts à vendre. S'ad. 155a Ste-Elisabeth. 76-3

AMEUBLEMENT de 4 appartements à vendre avec continuation du bail. loyer $15.00, téléphone Est 764. S'adresser à 527 rue Champlain. 76-4

AMEUBLEMENT de 4 appartements à vendre avec continuation du bail. loyer $25.00, téléphone Est 764. S'adresser à 261 rue St Dominique. 76-4

AMEUBLEMENT 9 apts, chambres toutes louées, continuation du bail; bien meublé; bon marché, gens sérieux. Départ. 63 Ste-Catherine Est.

ARTICLES de ménage, argenterie et bronze, 281B Beaudry près Ste-Catherine. Est 1640.

ATTENTION: couchette, 4.25; cuivre, 12.85; sommier, $3.40; matelas, 4.90; duvet coton, 7.50; oreillers, 0.95; bureau 15.50, 1216 St Denis, G. L. Rolland, 4e porte, Mont-Royal 67-12

ATTENTION à cette annonce! Couchette valant 12.00 pour 5.50; sommier, 2.90; matelas, 4.00; set de boudoir, 32.00. Nouveau magasin de meubles, 1621 rue Masson, Rosemont, coin deuxième avenue. 76-3

AUX jeunes ménages: ameublement complet 4 appartements, avec charbon, lit de plume, possession immédiate. 483 Chambly. 28,28,1,4

A VENDRE à grands sacrifices, 25 couchettes en fer et matelas, valeur $10 à 25, pour 5.00 et 12, et beaucoup d'autres meubles à des prix semblables, parce que nous écoulons la ligne, 64-70 St-Jérôme, entre Papineau et Parc Delorimier.

BEAUX rugs neufs. Joseph Lagarde, spécialité (tapis et prélarts). Nous sommes dans notre maison privée, pas de dépenses. Notre assortiment est complet. N'oubliez pas le nom. Joseph Lagarde, 1113 Bordeaux. 73-6

BEAU poêle et set de salon, couchettes, bon marché. 1882A Henri-Julien. 76-2

BIENVILLE 65, à vendre, plain-pieds de 5 grands appts, bain émaillé, gaz, électricité, ménage fait, 1 minute tramways Mt-Royal, St-Denis, église, belle localité, propre, habitera petite chambre sans payer.

BON ménage peu usagé, set chambre ivoire, complet 285., 150. Set chambre noyer noir, 375., 175. Salle dîner noyer noir 250., 115., boudoir tapestry, 5 morceaux 250., 100., lampe piano, 45., 20. Chance extraordinaire, cause départ. 2459 Park ave, appt 1., près St-Viateur. 30,31,1,2,4

CHESTERFIELD set soie damas bleu or, beauté exceptionnelle, parfaitement neuf, aussi chesterfield 2 gros fauteuils, riche tapisserie; set salle dîner, set chambre, 2 valises, cause départ. 350 Olivier, Westmount, ouest Greene. 1,2,4

CHESTERFIELD, 1 set salle à dîner, set de chambre à coucher à vendre, prix excessivement bas. 540A Amherst. 74-6

COUCHETTE complète, set salle à dîner, tapis, poêle, set de chambre, gramophone, fournaise. 217 Amherst. 76-4

COUCHETTE en fer avec sommier, très propre, sacrifiée. 470a Mentana, St-L. 3565J.

ELECTROLIERS six pièces, $7.50 et plus, échantillons moitié prix; accessoires électriques en gros. Chambly Electric, 332, Mont-Royal est. 25,28,1,4,8,11

GARDE-ROBE, lit-meuble, set chambre, Chesterfield, table toilette, le tout à sacrifice. 534 Fullum. 76-2

GLACIERE en parfait ordre, bon marché. 431 Hochelaga. 75-3

GRANDE réduction de 33⅓ à 50% sur tous nos meubles, tapis, etc., durant cette semaine. S. Bord & Sons, 1352 rue Ste-Catherine est. 1,2,4

JOLIE berceuse acajou solide, poêle à gaz, lit de plumes, horloge. S'ad. 1182 St-Denis. 1,4

LIT émaillé complet, $6.00; 2 tapis en peluche, $2.00 et $5.00; manteau, $3.00. 981 St-Urbain, Montréal.

MACHINE à coudre pour tailleur. 143 Démontigny Est, troisième étage à droite.

MACHINES à coudre Singer neuves, seulement $2.00 par mois; autres usagées, $10.00, $15.00 chacune, Kelly's, 2148 St-Laurent, St-Louis 10377. 74-6

MENAGE 6 apts, à vendre, 2 sets chambres émaillé blanc, presque neuf, sacrifice. 265 Sanguinet, coin Emery. 75-2

MENAGE à vendre, continuation du bail, 6 appartements. 265 rue St-Urbain. 76-2

MENAGE 7 appts. avec bail compris, bon revenu, vendra à sacrifice. 385 Ontario Est, appt. 1.

MEUBLES à vendre bon marché, poêle à gaz et poêle à l'huile, 551 Cadieux. 75-2

MOBILIER Chesterfield, bras à ressorts, $95; magnifique lit en cuivre complet, .25; mobilier de chambre à coucher en noyer, 75; lampe de piano avec abat-jour, 17; mobilier de living room, 35; mobilier de salle à manger en noyer, carpettes. Forcé de vendre immédiatement. Véritables aubaines. 225 Esplanade, vis-à-vis le Parc Mance. 73-4

MOBILIER salle à manger, 9 morceaux, noyer noir 150.00, set chambre noyer noir 125.00, davenport chêne fumé 55.00, cabinet cuisine, 25; tortue, 2 ronds 10.00, lit extension complet 8.00, lit cuivre complet 20.00, fournaise passage 15.00, poêle combiné 75.00, sleigh pour enfant 6.00. 2976 Ste-Catherine Est. Lasalle 3747. 75-4

MOBILIER complet, tapis, ustensiles ménage. On vend séparément. 143 Amherst. Est 897. 75-3

MOBILIER de 8 chambres à vendre à bon marché pour cause de maladie, 4 chambres louées. 162 St-Georges. 76-3

MOULINS à laver électrique améliorés, tordeurs tournant. $50.00, 65.00, 85.00, 90.00, 105.00, 120.00, 125.00, 135.00, voir M. Desaulniers, 1186 Berri, maison privée, près Mont-Royal. St-Louis 319.

POELE en acier avec réchaud, No 9, chauffage bois et charbon, waterfront. 1136 Berri.

PUPITRE à vendre (desk) en chêne, s'adresser chambre 42. 30 St-Jacques, Montréal.

ARTICLES DE MENAGE

SET de chambre 4 morceaux, fini noyer, 89.95. Spécial pour cette semaine. S. Bords & Sons, 1352 Ste-Catherine est. 1,2,4

SIDEBOARD bon à vendre, bon marché. 1678 Cadieux.

SIX appartements meublés à vendre à sacrifice, continuation du bail. 92 Amherst.

SOMMIER Waldorf presque neuf, porte-chapeaux chêne, couchette, lit de plume, etc. 2971 Notre-Dame Est. Las. 2890w.

MEUBLES ET TAPIS

Vente annuelle de janvier, de 10 à 50 pour cent de réduction. Moïse Laurin, 815 Ave Mont-Royal Est. 72-6 F

MEUBLES—VALEUR SPECIALE

Marchandises emmagasinées non réclamées, à sacrifice. Chance exceptionnelle pour jeunes mariés. National Stove, 1046 Est, Ste-Catherine. 68-25 F

FOURRURES

A BAS les anciens prix. Balance de nos manteaux fourrures, vendus au prix fin de saison. Votre chance. Salon Fourrures, 500 St-Hubert. 75-6

A BAS prix, manteau seal Chapal, grand collet doublé soie, vendra 100.00. 457 Gilford près Fabre. 78-2

A BAS PRIX, Magnifique manteau en seal de l'Hudson, garni supérieure qualité Alaska, jamais porté, bargain, 481 St-Denis, plus haut Sherbrooke. Vendra un tiers du prix coûtant. 76-6

A SACRIFICE cette semaine, magnifiques manteaux mouton Perse unis, depuis 85.00; garnis d'Alaska, depuis 115.00. Manteaux seal depuis 75.00 garnis Alaska depuis 95.00. Votre chance. Salon Fourrures, 500 St-Hubert, près Ontario. 75-6

ATTENTION — Manteau mouton pleines peaux, luisant, gros frisé, garni Alaska, valeur 400, vendra 275.00. 457 Gilford près Fabre. 76-2

ATTENTION! Manteaux mouton, seal, Alaska, 85.00, 125.00, 150.00. Venez voir nos occasions. 297, St-Denis. 75-6

AUBAINE, manteau mouton, pleines peaux frisé égal, très luisant avec collet collerette et poignets Alaska, sacrifiera $150.00, manteau seal avec Alaska $75 195. Decourcelles. West 6262. 76-6

AUBAINE manteau mouton Perse pleines peaux, large collet manchettes Alaska de 195.00, manteau seal français, large collet manchettes opossum, australien, écureuil gris Alaska, Fitch naturel, de 75.00, réparation de fourrures de toutes sortes, prix modéré, travail garanti. P. A. Asselin, 273 Amherst. 74-6

AUBAINE, pardessus pour hommes. En drap beaver anglais, meilleure qualité avec magnifique collet en loutre jamais porté. Bargain. 481 St-Denis. 63-14

AUBAINE. Manteau mouton, seal français, Hudson, parures de fourrures, à prix excessivement bas. 152 Parc Lafontaine 53-35

BEAU manteau mouton 40, garnis Alaska, 125.00; manteau seal garnis Alaska, 110.00. 743 Laurier Est. 76-3

BEAU set pour enfant 8.00, collet opossum teinte 10.00, autre collet et parure 8.00. réparations, bon marché. O. Legendre Cie, 473 Rachel Est. St-L. 4217.

CASQUE de loutre $10, étole, manchon mouton de Perse, 40. 1274 St-Hubert.

FOURRURES, échantillons manteaux seal et mouton avec collet Alaska, étole, véritable occasion. Vendra immédiatement. 340 Marquette. 1,4

MANTEAU mouton, garni Alaska, 38 x 40, pris pour dette. 215 Joliette. 75-3

MANTEAU poney russe pour dame, en bonne condition, bon marché, A. Desautels, 380 Amherst. 76-3

MANTEAU mouton, 40 x 40, garni Alaska, besoin d'argent, 354 Wolfe. 76-2

MANTEAU drap beaver pour monsieur, doublé rat musqué et collet mouton de Perse. 91 Sherbrooke Est. 1,4,6

MANTEAU en poney russe, très chic modèle garni d'opossum—taupe ou naturel $125. Pour un beau manteau à un prix raisonnable, nous vous recommandons fortement ce modèle. Cummings & Cummings Limited, rues St-Paul et St-Sulpice. 17,25,1

MANTEAU MOUTON SEAL, $95

S'ad. Salon Fourrures, 500 St-Hubert. 75-5 F

VETEMENTS, ETC., ETC.

A BAS PRIX. Costumes de raquetteurs presque neufs, ainsi que divers articles. Cal. 366.

BEL habit serge bleue porté 2 fois, grandeur 42, cause mortalité, 235 Delaroche.

CHAPEAUX bloqués à neuf, pour hommes, 1.00; grand assortiment chapeaux neufs, 2.00. McComber Limitée, 103 Ste-Catherine Est. 420 St-Paul Ouest. 75-16

MAGNIFIQUE robe crêpe de Chine grise perlée à la main; manteau d'hiver neuf; chemises pour hommes; cause; deuil. 2173 Park Ave, apt. 6. St-L. 4221w. 28,30,1

PLUSIEURS jolies toilettes soirée, buste 36, modèles parisiens, vendues cause départ. S'ad. 143 Amherst. 75-3

PIANOS ET AUTRES INSTRUMENTS

A TRES bon marché, pianos droits usagés, remis à neuf. Langelier Ltée, 368 Ste-Catherine Est. 74-6

BEAU piano, meubles au complet, automobile Chevrolet, prompt acheteur sacrifice, départ. Près Mt-Royal, 1473 Papineau. 75-2

BONS gramophones usagés, tels que Columbia, Pathé, Craig, etc., en parfaite condition, à partir de $15.00. Langelier Ltée, 368 Ste-Catherine Est. 74-6

GRAMOPHONE. Achetez votre Victrola et records chez P.-A. Phaneuf. Conditions faciles. 610 est, Mont-Royal. 70-26

GRAMOPHONE, un gros cabinet, moteur double avec 50 sélections, le tout pour $40.00 comptant ou termes. 562 Mt-Royal Est. 75-6

GRAMOPHONE—Superbe gros cabinet de $235.00, genre Victrola, moteur double, garanti; sacrifiera 55.00 avec 40 sélections, diamant. 306 Visitation, près Ste-Catherine Est 71-6

GRAMOPHONE magnifique cabinet, 300.00; ressorts doubles, quantité sélections, diamant, aiguilles, sacrifiera pour 50.00. 906 St-Valier. 74-3

GRAMOPHONE 325.00 pour 45.00, avec 80 sélections, besoin, bargain extraordinaire. 42 Galt, près 1387 Wellington. 75-5

GRAMOPHONE, cabinet style Victor, pur acajou, servi seulement 4 mois, parfaite condition, coûte 265.00 avec 30 sélections, sacrifiera 60.00. Visible jour ou soir. 234 Christophe-Colomb, plus haut Mt-Royal.

GRAMOPHONE cabinet 48 pcs de hauteur, vrai acajou, coûté 250.00 sacrifiera 65.00 avec records; cause départ. 450 Mentana, plus haut Mt-Royal.

GRAMOPHONE acajou, table luxe, fort moteur, reproducteur universel, 50 sélections, 400 pour 135. Véritable occasion. 340 Marquette. 76-4

GRAMOPHONE gros acajou, 50 sélections, ameublement riche, 4 appartements; véritable aubaine, sacrifiera immédiatement. 340 Marquette. 76-4

GRAMOPHONE, gros cabinet acajou, avec records, a coûté $200, sacrifiera $40. 15A Robin, coin Beaudry. 76-4

GRAMOPHONE 300.00 pour 50.00, lumière électrique, 50 sélections, sacrifiera cause maladie. 773 Ste-Catherine Est. 76-4

GRAMOPHONE, magnifique cabinet, style Victor, vrai acajou, usage 3 mois, coûté 345, vendra bon marché avec 20 sélections. S'ad jour ou soir. 1731 St-Urbain, plus haut Mt-Royal

GRAMOPHONE 500.00 pour 175.00 très riche cabinet quantité records arrêt automatique. sacrifiera cause maladie. 773 Ste-Catherine Est. 1,3,4

GRAMOPHONE $300, vendrais 145, arrêt automatique, lumière électrique, régulateur danse, 1000 aiguilles, 75 sélections. 1285 Wellington. 76-12

GRAMOPHONE, gros cabinet, 34.50, avec records, aiguilles, moteur double, occasion. 600 Casgrain, près Beaubien. 75-2

GRAMOPHONE — Magnifique cabinet style Louis XV, lumière électrique, arrêt automatique, 80 sélections, saphir, aiguilles, valant $325., sacrifiera $55. 256 Plessis. 75-6

GRAMOPHONE gros cabinet acajou solide, double ressort; joue tous records. Véritable occasion. 2550 ave du Parc. 30,31,1,2,4

JOLI Columbia Grafonola avec 30 records de 10 pouces à double face (60 sélections) à votre choix. $63.00, $8.00 comptant et $1.50 par semaine. C. W. Lindsay Limitée, 394 Ste-Catherine Est, angle St-Hubert. 76-3

JOLI piano droit Bord en bonne condition, 7 octaves, caisse finie ébène, a coûté $450.00. Une aubaine à $195.00. $10.00 comptant et $1.75 par semaine. C. W. Lindsay Limitée, 394 Ste-Catherine Est, angle St-Hubert. 76-3

JOLI orgue de salon Heggin en bon ordre, 6 octaves, caisse finie ébène, a coûté $145.00. Une chance maintenant à $48.00, $7.00 comptant et $1.25 par semaine. C. W. Lindsay Limitée, 294 Ste-Catherine Est, angle St-Hubert. 76-3

MAGNIFIQUE piano droit Lindsay en très bon ordre, 7½ octaves, caisse en noyer circassien, bonne tonalité, a coûté $550.00. Prix maintenant $300.00 seulement, $15.00 comptant et $2.50 par semaine. C. W. Lindsay Limitée, 394 Ste-Catherine Est, angle St-Hubert. 76-3

PIANOS ET AUTRES INSTRUMENTS

MAGNIFIQUE Sonora, caisse en acajou ou chêne, jouant les records à saphir ou à aiguille, avec 20 records de 10 pouces à double face (40 sélections) à votre choix $112.00, $10.00 comptant et $2.00 par semaine. C. W. Lindsay Limitée, 394 Ste-Catherine Est, angle St-Hubert. 76-3

PETIT piano à queue de marque bien connue ne prenant pas plus de place qu'un droit, caisse en vrai acajou, beau son. Bon marché à $795.00. Facilités de paiement. Layton Bros., 550 Ste-Catherine ouest.

PIANO droit Lindsay récemment réparé, caisse ébénacée, touches ivoire. Magnifique son. Une aubaine à $275 ou $15 comptant et $8 par mois. C. W. Lindsay, Limited, 512 ouest, Ste-Catherine. 75-2

PIANOS carrés. Venez les examiner et faites-nous votre prix. Langelier Ltée, 368 Ste-Catherine Est. 74-6

PIANO droit acajou, très peu usagé, vendrais à grand sacrifice. 2560 avenue du Parc. 30,31,1,2,4

PIANO droit "Mason & Rich" tout neuf, bon marché. S'ad. 2409 St-Denis.

PIANO droit Marshall, belle caisse en acajou, son parfait, $290 ou $20 et $8 par mois. C. W. Lindsay Limited, 512 Ste-Catherine O. 76-3

PIANO droit Canada, belle caisse en noyer, en excellent état, $315 ou $20 et $8 par mois. C. W. Lindsay Limited, 512 Ste-Catherine O. 76-3

PIANO droit Ariol, caisse ébénacée, son parfait, $265 ou $15 comptant et $8 par mois. C. W. Lindsay, 512 Ste-Catherine O. 76-3

PIANO droit acajou, son splendide, très peu usagé, véritable occasion, cause mortalité. 416 Parc Lafontaine, coin Rachel. 30,31,1,2,4

PIANO droit fini acajou, bon mécanisme garanti, vendra bon marché, pour comptant. 421 Roy. 75-5

PHONOGRAPHE — OCCASION

PHONOGRAPHE Empire en excellent état, $35 ou $7 comptant et $4 par mois. C. W. Lindsay, Limitée, 512 ouest, rue Ste-Catherine. 75-2 F

PHONOGRAPHE A BON MARCHE

Beau phonographe cabinet, gros modèle, $50 ou à conditions faciles. C. W. Lindsay Limited, 512 Ste-Catherine O. 76-3 F

PIANO DROIT

Piano Schuman & Sons cabinet grand, armature toute en fer, 7⅓ octaves, double mécanisme à répétition. Prix de vente: $285.00. Facilités de paiement. Layton Bros., 550 Ste-Catherine ouest. F

PIANOS POUR PRATIQUE

Nous avons deux très beaux pianos droits. Exactement les instruments pour commençants, chacun $55 ou à conditions faciles, si désiré. C. W. Lindsay Limited, 512 Ste-Catherine O. 76-3 F

PIANO A PRIX D'OCCASION

Piano Arion, magnifique caisse ébénacée, en excellent état. Tout l'intérieur a été récemment réparé. $265 ou $15 comptant et $6 par mois. C. W. Lindsay Limitée, 512 ouest, rue Ste-Catherine. 75-2 F

PIANO AUTOMATIQUE — OCCASION

Magnifique piano automatique Lindsay, caisse acajou, merveilleux son, 88 notes, $650 ou $50 comptant et 12.50 par mois. C. W. Lindsay, Limitée, 512 ouest, rue Ste-Catherine. 75-2 F

VICTOR No 10

En parfait état, belle caisse en chêne, $160 ou $15 comptant et $8 par mois. C. W. Lindsay, 512 Ste-Catherine O. 76-3 F

VICTROLA No 10

En parfait état, magnifique cabinet chêne, grand modèle, $160 ou $15 comptant et $10 par mois. C. W. Lindsay, Limitée, 512 ouest, rue Ste-Catherine. 75-2 F

EFFETS de BUREAUX et MAGASINS

BALANCES calculatrices Toledo, Dayton, seconde main, à 40% meilleur marché que neuves, garanties 2 ans. 9 St-Laurent. Main 2807. 69-11

BALANCES calculatrices pour boucher ou épicier aussi couteaux à jambon et un registre pour tenir les comptes bon marché. 98 Garnier. St-Louis 7887. 76-4

CAISSES enregistreuses "National" seconde main, garanties 2 ans; réparations, accessoires. "Agences Blackwell & Landry", 4 St-Laurent, Main 4357. 1-306

CAISSES enregistreuses neuves et de seconde main, National, Peninsular, American, garanties pour 2 ans. Aussi balances Brantford, couteaux à viande et fromage, réparage et accessoires. The Cash Register Service, Ltd., 48 et 56 St Jacques. Main 510. Samuel Poirier, directeur-gérant. 271—1.M,s

CAISSES enregistreuses National neuves et d'occasion pour commerce de tous genres. rix neuves $100 et plus. The National Cash Register Co., of Canada, Ltd, J. C. Laird, agent des ventes. Un seul bureau. Téléphonez Plateau 136. 122 Ste-Catherine ouest, Montréal, Québec. 76-24

CASH REGISTER n'ayant servi que 2 sem et une balance, sacrifice. 480 Rachel.

CLAVIGRAPHES, toutes marques, vendus, loués, échangés, réparés. Canada Typewriter Exchange and Supply, 58 St-Jacques.

SAFE à vendre, gros modèle à deux portes. S'ad. 355 Ontario Est. Tél. Est 1512. 265-M,n

CLAVIGRAPHES "EMPIRE"

Fabriqués à Montréal, vous épargnent: droits de douane et change. Garantis les plus durables des clavigraphes. Empire Typewriter Co. Limited. 126A, St-Pierre. Main 3972. 1,4,8,11,15,18,22,25 F

ANIMAUX DOMESTIQUES

BEAUX serins verts, garantis bons chanteurs, $5.00 et $6.00. 472 Dorion.

BEAU chien Airdale pure race, extra pour garde. 12.00. 256 Delaroche.

CHIENNE poméranienne sablé, avec pedegree, âgée de 1 an, très petite, bon marché. 190 Bennett, Maisonneuve.

3 VACHES Ayrshire, 3, 9, 12 ans, records 36, 52, 64 livres par jour chacune. Cause départ. 1054 Boul. Gouin Ouest. 76-2

CHEVAUX, VOITURES, HARNAIS

BEAU cheval noir, 1200, bien sain, pour 25.00 ou jument pour 4500, 241 Delaroche.

BELLE jument brune, 7 ans, pouliche de 8 mois, 50.00. 137 St-Maurice. 75-3

BELLE jument rouge 7 ans, garantie partout, 40; aussi beriot, 30. 461a Plessis.

CARRIOLE, 3 robes, carrosse, cheval et attelage à vendre $300. S'ad. 2631D Montcalm. Mme Vve Ethier. 75-6

BEAU cheval, 1200, sain, autre 1060, beriot, attelage d'express et boghei. 1327 Papineau.

CHEVAL pesant 1450, sain, sans défaut, $60, faut vendre. 407 Wurtele.

CHEVAL 1100, 9 ans, bon travaillant, $20, cause abandon d'ouvrage, 1082 St André.

CHEVAL jeune, sain, garanti, 35.; sleigh boucher Ste-Catherine, beriot, harnais, cutter. 1423 St-Denis. 75-2

JUMENT, 9 ans, 1000, $25; cheval 1350 lbs $70. 1065 St-André. 76-4

JUMENT brune, 7 ans, 1050, autre cheval, 6 ans, vite, 1150, garantis, 225 Delaroche.

JUMENT saine, gros train, à l'essai, 8 ans, Ste-Catherine, McLaughlin, harnais, robe, le tout 100. Est 8101. 325 Amherst.

JUMENT ambleur, toute attelée, cause mortalité, 1109 St-André, entre 6 et 9 p.m.

LORRY, sleigh simple pour $25.00, aussi cheval bon pour épicier ou boucher, prix 30.00. 125 Craig Est. 76-2

SLEIGH surry et 3 musk ox aussi cheval et attelage. 228 Parc Lafontaine. Tél. Est 376. 75-5

SLEIGH pour livraison de meubles, bon marché, 615 Mt-Royal Est.

SLEIGH pour livraison, épicier ou boucher, à vendre bon marché, 165a Lasalle, Maisonneuve. 74-6

TRES beau poney Welsh, 6 ans, 550 lbs, très commode pour la selle et voiture, harnais Gladstone, caoutchouté, beriot, selle, ensemble ou séparément. 1451 Papineau.

2 BONNES robes en chèvre, boghei doublé avec 4 caoutchoucs neufs, bon marché. 1897 Boyer.

2 CHEVAUX garantis pour tous genres d'ouvrage. 1594 Cadieux. 75-2

5 CHEVAUX, harnais et voitures. 179 Workman. Vic. 1943. 76-4

ON DEMANDE A ACHETER

ALLANBY'S achète au plus haut prix ameublements de maison et bureaux, show-cases, pianos, vaisselle, etc. Phone Est 8760. 73-5

BONS Victrolas achetés argent comptant. H. L. Coombs Co. Limited, 145 rue St-Jacques 161, Main 6180. Soir Uptown 6033. 297-306

L. PERKUS, 187 Craig Est 6699, achète et vend toutes marchandises neuves et de seconde main. Plus hauts prix payés. 67-m,M,s

JEUNE HOMME achèterait ou s'intéresserait dans petite manufacture chaussures, 2127 St-Jacques ou Est 2106.

ON DEMANDE A ACHETER

LIVRES usagés achetés au plus haut prix. Librairie Wilfrid Méthot Ltée, St-Denis et Ontario. Est 4978. 76-24

NOUS achetons toutes sortes de meubles et fournitures de bureau. Nous payons les plus hauts prix. 1228 Saint-Laurent. St-Louis 8536. 68-1.M,v

COMMERCE A VENDRE

A SACRIFICE, beau commerce pâtisserie, fleurs, vendra moitié comptant, balance à termes si désiré, 10 Mont-Royal Ouest. 75-2

ATELIER de photographie, bon poste de campagne établi depuis 17 ans. Conditions faciles. S'adresser 2173 Park ave. Apt. 6. 28,30,1,4

ATELIER photographe moderne. S'ad. 1033 Mt-Royal. St-L. 2033.

A VENDRE à grand sacrifice le plus beau restaurant de la rue Mont-Royal, restaurant grec. Pour un bargain, voyez O. Jutras, 1421 rue Papineau. 71-7

A VENDRE bon banc au marché Bonsecours pour provisions, beurre, oeufs, etc. Pour renseignements voyez O. Jutras, 1421 rue Papineau. 71-7

A VENDRE bonne maison meublée pour louer des chambres, vendra bon marché. Pour renseignements, voyez O. Jutras, 1421 rue Papineau. 71-7

A VENDRE, bonne boulangerie avec la propriété, à L'Epiphanie. Pour renseignements, voyez O. Jutras, 1421 rue Papineau. 71-7

A VENDRE bonne épicerie rue Ste-Catherine. Pour renseignements voyez O. Jutras, 1421 rue Papineau. 71-7

A VENDRE un stock de confection pour dames, situé dans le centre de la ville des Trois-Rivières, un coin de rue, belles vitrines. Stock environ $7,000, vendra pour 65c dans la piastre avec un peu de comptant, balance à terme, loyer $100 par mois, occasion immédiate. S'adresser à George Mayrand, 90 St-Jacques, Montréal. 28,1

A VENDRE stock de chaussures assorti, environ $4,500, magasin situé dans le centre de la ville de Trois-Rivières, loyer $100 par mois, vendra stock à 65c dans la piastre avec un peu de comptant, balance à terme, possession im- notaire, 90 St-Jacques, Montréal. 28,1
90 St-Jacques, Montréal. 28,1

A VENDRE, plusieurs épiceries faisant de bonnes affaires. Pour renseignements, voyez O. Jutras, 1421 rue Papineau, près Mont-Royal. 71-7

A VENDRE bon magasin général à Ste-Marie Salomée. Pour renseignements voyez O. Jutras, 1421 rue Papineau. 71-7

A VENDRE bon magasin général à Saint-Damase, comté Saint-Hyacinthe Pour renseignements, voyez O. Jutras, 1421 rue Papineau 71-7

A VENDRE. Le magasin Nos 318 et 320 rue Notre-Dame Ouest, Montréal, lot 60 x 110, bâtisse pierre et brique, quatre étages et une cave, occupé actuellement par un magasin de ferronneries. Pour prix et conditions, s'adresser à J.-H. Wilson, Enrg., 318 Notre-Dame Ouest, Montréal. 1,4,8,11,15,18

A VENDRE. Un magasin de chapeaux de dames, dans une bonne localité, établi depuis 8 ans. S'adresser à Mlle V.-L. Houde, 67 Central Square, Leominster, Mass. 71-6

A VENDRE magasin de modes, rue Mont-Royal, prix 1,000 piastres. Voyez O. Jutras, 1421 rue Papineau. 71-7

A VENDRE bon magasin de tabac et fruits rue Laurier. Voyez O. Jutras, 1421 rue Papineau. 71-7

A VENDRE, bonne épicerie et étal de boucher, quartier Emard, prix 4,500 piastres. Pour renseignements, voyez O. Jutras, 1421 rue Papineau. 71-7

A VENDRE, bon magasin ferronnerie et plomberie, rue St-Viateur. Pour renseignements, voyez O. Jutras, 1421 rue Papineau. 71-7

A VENDER à sacrifice, magasin de tailleur et Valet Service. Pour renseignements, voyez O. Jutras, 1421 rue Papineau. 73-5

A VENDRE, bonne épicerie et étal de boucher, rue St-Jacques, à St-Henri. Pour renseignements, voyez O. Jutras, 1421 rue Papineau. 71-7

BEAU magasin de modes à vendre, belles fixtures neuves, dans un beau centre d'affaires. 488 Mt-Royal Est. S'ad. sur les lieux.

BEURRERIE et fromagerie situées dans le village du Précieux-Sang, fait sur les plans du gouvernement; une terre à bois comprise avec. S'ad. Albert Millette, Précieux-Sang, Co. Nicolet, Qué. 74-5

BEURRERIE près Montréal, installation moderne, grande capacité. Vendra ou échangera pour propriété. Primeau, 90 St-Jacques. F

BOULANGERIE à vendre, bon marché, cause maladie, 2147 St-Hubert. 72-6

BOULANGERIE à vendre. Four dans un bâtiment séparé, résidence aussi séparée, bâtisses pour commerce d'engrais, vente environ 3,000 pains par semaine. Pétrin mécanique. Tous les accessoires de boulangerie. S'ad. au notaire O. J. Coderre, à St-Henri de Mascouche. 75-2

BLVD ST-LAURENT, 100. Maison s'occupant de location de chambres, établie depuis longtemps, 15 chambres, loyer $85. 341, Notre-Dame ouest. Main 6820.

BOUTIQUE de sellier et cordonnier établie depuis longtemps, bonne clientèle, bien outillée. S'ad. 67 Blvd Monk, ville Emard.

BOUTIQUE de barbier à vendre, 2 chaises, clipper électrique, show-case, bon marché. 2204 Charlemagne. 75-2

COMMERCE établi depuis 20 ans, dans les fixtures électriques, ainsi que machineries pour la fabrication, cause abandon des affaires. S'ad. W. Lacroix Cie, 2655 St-Hubert. 75-3

COMMERCE de forge, avec moteur électrique, cheval valant 500, stock compris, 40 milles de Montréal. Ecrire Casier 1113 La Presse. 75-5

EPICERIE à vendre rue Atwater 578, avec logement, bon coin commercial. 74-6

EPICERIE bien aménagée avec logement. S'adresser coin de l'ave Gordon et du Chemin Lasalle, Verdun. 1,4

EPICERIE avec licence de bière, situation centrale, Sacrifiera $1500 pour cause de maladie. Une aubaine réelle. Fontaine et Cie, 136 Cherrier, Est 8887. 76-4

EPICERIE à vendre, grande cave, loyer $15, évaluation 1500, possession immédiate. S'ad 26 Désery. 76-2

EPICERIE licenciée de première classe très bon centre, aussi petite épicerie non licenciée. Pour informations s'ad. 98 Garnier. St-Louis 7887. 76-4

EPICERIE avec licence de bière, bonne clientèle. S'ad. 226 Ste-Emélie. West. 2478. 75-5

EPICERIE à vendre avec logement. 644 Champlain. 31,1,4

EPICERIE, rue St-Laurent, bien bonne place, vendra pour 800.00 comptant, balance facile. St-Louis 7777.

ETAL de boucher, bon centre, pas de crédit, bargain sérieux. 2102 Notre-Dame ouest. 75-2

ETAL de boucher, bon coin d'affaires, établi depuis longtemps, cause, départ pour la campagne. 1863 St-Jacques. 74-3

ETAL de boucher à vendre, 246 rue St-Zotique, bonne place d'affaire. 76-4

FONDS de magasin général de campagne, la succession de feu A. E. Lancaster, Hudson, P., consistant en marchandises générales, garnitures de magasin, matériel roulant, créances, à vendre. Pour plus de détails, s'ad. à J. T. Ewart, curateur, Hudson, P.Q. 28,1,4

GLEN ROBERTSON, Ontario, place d'affaires, restaurant, logement, magasin ou boucherie, salon de barbier, etc. écurie, grange, et grand jardin, conditions faciles. S'ad. Est 2565.

HORLOGER-BIJOUTIER vendrait magasin, chance exceptionnelle pour prendre un commerce établi, condition: la moitié comptant. Téléphonez à Calumet 2150. 76-3

MAGASIN de tabac et barber shop, faisant grosses affaires, à vendre cause départ. S'ad. 200 St-Laurent.

MAGASIN à vendre. 3090 St-Laurent.

MAGASIN de papeterie, jouets et cigares à vendre, bonne chance pour prompt acheteur. S'adresser à J. Sheinfield, 148 Notre-Dame, Lachine. 76-3

RESTAURANT logement 5 chambres, 2953 rue Lafontaine, Viauville. 75-3

RESTAURANT, bonne clientèle, cause abandon des affaires, 325 Chambord.

RESTAURANT à vendre, 182 Cuvillier, à conditions faciles. 75-2

SALLE de pool et billard à vendre, aussi Pigeon-hole. Aucune offre raisonnable refusée. 2987 Ste-Catherine Viauville. 75-2

COMMERCE DE FARINE

grains, charbon et bois, établi depuis près de trente ans dans ville de près de 2,500 de population, à cinquante milles Montréal, facilités de transport par eau et chemin de fer. Ecrire casier 1106, la Presse. 21,25,28,1,4 F

PRETS SUR HYPOTHEQUE

A JETTE & CIE, 35 Jacques, chambre 10, courtiers en immeubles, experts en propriétés. (Etablis 1885). Prêts sur première et deuxième hypothèque; achats d'hypothèques et balances de prix de ventes. 74-306

A PRETER, 15,000, 10,000, 5,000, 1,500, autres montants. J.-A. Legault, notaire, 97 S.-Jacques, Main 8589. 202-306

PRETS SUR HYPOTHEQUE

PRETS en première et deuxième hypothèque. Achetons créances hypothécaires. Notaire Bohémier, 99 St-Jacques, Main 7363. 34-1,m,M,j,v

PRETS sur première et deuxième hypothèque, aussi achat de balances de prix de vente. Alcide Rivest, notaire, 120 St-Jacques, Main 1619. 233-M,s

$1,000 à prêter de suite, première hypothèque. S'ad. par lettre, 322, 4ième Avenue, Rosemont.

1,000 à 20,000, à prêter, première hypothèque, 6½, 7. Simard 315 St-André. Est 3583. 48-30

ON DEMANDE A EMPRUNTER

EMPRUNTERAIS immédiatement 2500, 7%, première hypothèque, bon placement. Notaire Guillet, 1807 Masson. Lasalle 3242. 76-2

EMPRUNTS demandés, première hypothèque, propriétés construites. J. A. E. Boileau, notaire, 30 St-Jacques. Main 7806. 1,3,6,8,10,13,15

NOUS avons besoin de 10 première hypothèques, de 2250.00 2500, 2750, propriété de rapport, neuve. Joseph Denis, 3820 Boulevard St-Laurent. Cal. 2719. 58-20

ON DEMANDE à emprunter $8,000 et $9,000 sur première hypothèque, pas d'agents. Ecrire, 165 la "Presse". 75-3

ON DEMANDE à emprunter 2,500.00 sur propriété neuve, 2 étages, bonnes garanties, pas d'agent, 2228 Delorimier.

$4,000. ON demande à emprunter $4,000 en seconde hypothèque à 7% pour 5 ans avec un bonus de $300, sur propriété de 1re classe située dans le centre de la ville des Trois-Rivières. Bâtisse en pierre, un magasin, un logis, 2 étages, système de chauffage eau chaude, grandeur de la bâtisse 25 x 50, terrain 25 par 67. Valeur du terrain $3,500, bâtisse $12,000, revenu annuel $1,920, la première hypothèque est seulement de $4,000. S'adresser George Mayrand, notaire, 90 St-Jacques, Montréal, ou L. P. Mercier, notaire, 25 Alexandre, Trois-Rivières. 28,1

$5,000. ON demande à emprunter $5,000 en seconde hypothèque à 5 ans avec un boni de $400.00 sur propriété de 1re classe, située dans le centre de la ville des Trois-Rivières, bâtisse en pierre, système de chauffage eau chaude, 2 étages, un logis, un magasin, grandeur de la bâtisse 27 x 50, terrain 27 x 68, valeur du terrain $3,700, bâtisse $14,000. Revenu annuel $2,040, la première hypothèque est seulement de $4,000. S'adresser à George Mayrand, notaire, 90 St-Jacques, Montréal, ou L. P. Mercier, notaire, 25 Alexandre, Trois-Rivières. 28,1

$6,500 On demande à emprunter en 1re hypothèque $6,500 pour 5 ans avec bonus de $400 sur propriété de 1re classe, un coin de rue, situé dans le centre de la ville des Trois-Rivières, bâtisse en pierre 2 étages, 2 magasins, système de chauffage eau chaude, grandeur du terrain 27 x 37, bâtisse 27 x 37. Valeur du terrain $3,000, valeur de la bâtisse $13,000, revenu annuel $1,800 par année. S'adresser George Mayrand, notaire, 90 St-Jacques, Montréal. Ou L. P. Mercier, notaire, 25 Alexandre, Trois-Rivières. 28,1

A ECHANGER

CHEVAL ambleur hackenay, pur sang, Ste-Catherine et boghei, attelage, 2 robes, une couverte de boghei, échangera pour automobile, 550 Fullum, près Ontario.

GRANDE terre à échanger, avec roulant pour propriété de ville ou toute autre valeur, conditions faciles. Calumet 448. 2524 St-Hubert. 73-6

ON DEMANDE à échanger une caisse enregistreuse neuve pour un truck automobile d'une tonne, balance en argent. Nazaire Couture, Thetford Mines, P.Q. 1,4

6 FLATS eau chaude, revenu 3,000.00; prendra en acompte 5,000.00; soit maison campagne, bord l'eau préféré ou terrain prêt bâtir. 521 St-Hubert. Est 8976. 75-2

A VENDRE OU A ECHANGER

A VENDRE ou échanger, bonne terre 84 arpents, avec bonne maison neuve, dans le village de L'Abord à Plouffe. Pour renseignements, voyez O. Jutras, 1421 rue Papineau. 71-7

A VENDRE ou à échanger, manufacture de portes et châssis et l'agence de l'auto Ford à Saint-Eugène, Ont. Voyez O. Jutras 1421 rue Papineau. 71-7

A VENDRE ou à échanger. Machine à tricoter Auto Knitter neuve, contre moulin à coudre, glacière. S'adresser 2182 St-Jacques, le soir après 6 heures. 1,4

A VENDRE ou à échanger bon magasin général avec la propriété, dans le comté de l'Assomption. Pour renseignements voyez O. Jutras, 1421 rue Papineau. 71-7

A VENDRE ou à échanger, bon moulin à scie situé à Ste-Julienne avec 1400 arpents de bois et terre de 200 arpents. Pour renseignements, voyez O. Jutras, 1421 rue Papineau. 71-7

CARTIER — 12 logements; échangera pour terrain, coin ruelle, prêt à bâtir, nord Mt-Royal, 170a Marquette. 76-3

COIN Lagauchetière et Montcalm, à vendre ou échangera pour une petite propriété, les logements et l'épicerie libres en mai. S'ad. Laframboise, 97 St-Jacques. 76-3

DROLET, 3 étages, 3 logements brique solide, bon ordre. Prix $6500. comptant $500.00. Laframboise, 97 St-Jacques.

DROLET, 3 étages, 3 logements, brique solide, prix $7,000, $500 comptant, échangerait. Laframboise, 97 St-Jacques. 76-3

ESPLANADE, beau cottage 8 pièces, faut vendre d'ici à 8 jours, libre en mai. Laframboise, 97 St-Jacques. 76-3

JACQUES-HERTEL, Côte St-Paul, 2 étages, bois et brique, 2 logements, 5 pièces, $4,000. $1000 comptant, balance facile. Laframboise, 97 St-Jacques. Main 741.

LEVIS, 3 étages, 6 logis, 4 de 4 pièces 2 de 5, $8,000. Comptant $1000. Laframboise. 97 St-Jacques. Main 741.

MASCOUCHE 110 arpents, terre forte 1ère classe, petite sucrerie très bien bâtie, 1 mille du village et station, près moulin, école, magasin, rivière, prix 12,000.00. Conditions faciles. Octavien Renaud, 553 rue Maisonneuve. Est 1784.

ROSEMONT, 6 logements, 6 appartements modernes, bas libre 1er mai. 170a Marquette. 76-3

RUE HAMILTON, Ville Emard, 3 étages, 2 logis de 4, 1 de 5, bois et brique, $6,000. $1,000 comptant, balance facile. Laframboise, 97 St-Jacques. Main 741.

TERRE à vendre ou à échanger, au Manitoba à 15 milles de Winnipeg, 240 acres de terre dont 60 acres de pacage, bien clôturés, et le reste prêt à ensemencer, avec maison, sept grands appartements, cave, étable, grenier à foin, remise, porcherie, grainerie, poulailler de 16 x 24, glacière 18 x 29 (actuellement remplie) citerne, coulée en arrière des bâtiments. Lac de 30 x 12, 8 pieds de profondeur. S'adresser à suite 903, 90 St-Jacques, Montréal. 75-3

UN LOGEMENT de sept pièces, moderne, No 29 Montée du Zouave. A. Gagnon, 103 St-Frs-Xavier. Main 6229. 76-4

15 LOGEMENTS comprenant 5 maisons, 3 étages, revenu près $2700, pour cottage Ahuntsic ou Outremont. A. Milotte, Main 4161. 75-3

A VENDRE OU A LOUER

BOUTIQUE possession immédiate pour réparations en bois tous genres. S'ad. le soir après 7 heures. 172 De Laroche.

COTTAGE, 41 Piedmont, à vendre ou à louer, moderne. Tél. Uptown 2914. 75-2

COTTAGE à vendre ou à louer, 8 grands appts, système de chauffage, cave cimentée, garage, grande cour, grand parterre rue Berri, près des Pères du Sacrement. 1612 St-Hubert.

MAISON à vendre ou à louer. S'ad. 1267 des Erables ou St L 9869. 75-3

MANUFACTURE à Maisonneuve, 18,000 pds de plancher ou par partie bien éclairée; chance exceptionnelle pour prompt acheteur, coin Ernest et troisième avenue, Viauville. Lasalle 2576. 76-4

POINTE-AUX-TREMBLES, sur le bord du fleuve, 2 minutes de l'église, 9 pièces, électricité, 22,000 pds de terrain, 3 minutes du tramway. Est 1018. 75-2

OCCASIONS D'AFFAIRES

AVEZ-VOUS besoin d'argent ? Voulez-vous vendre votre commerce, votre propriété, louer votre logement avec avantage ? Avez-vous besoin d'aide quelconque ? Venez nous voir; nos consultations sont absolument gratuites et vous repartirez satisfaits. Nos bureaux sont ouverts tous les jours de 9 avant-midi à 5 heures p.m. Voyez M. Renaud ou M. Cloutier, chambre 28, édifice St-Denis, 294 rue Ste-Catherine Est. 76-4

MACHINERIES pour chaussures, formes modernes, patrons, dye, rack, cuir à semelles, à empeignes, morceaux de machines, etc., à vendre à sacrifice; visibles l'après-midi, coin Ernest troisième avenue, Viauville, Lasalle 2576. 76-4

SI VOUS voulez vendre votre propriété ou votre commerce, vous trouverez toujours des acheteurs, en voyant immédiatement O Jutras, 1421 rue Papineau, près Mont-Royal. 57-26

PROPRIETES A VENDRE

A LA LONGUE-POINTE, 316 rue Notre-Dame, 3 flats loués 924 par an. Prix spécial 7,200. J. L. Clément, Main 6551. Rock. 470. 1,2,4

PROPRIETES A VENDRE

ERNEST PITT & CIE

145 ST-JACQUES

Main 7371. Le soir, Est 7448.

ACHETEURS, voilà des bargains, les premiers arrivés, les premiers servis ? $28 000, SOUVENIR, pierre et brique solide, 6 grands, chauffage, quelque chose de bien.

$23,000 CARTIER, dans le centre, 9 grands logements, 7 chambres, revenus 3,180.00, propriété toute neuve.

$16,000, CAZELAIS, 6 grands logements modernes, revenus 2,500, que voulez-vous de mieux ?

$16,000, PARC LAFONTAINE, 3 logements, 8 chambres, chauffage, pierre et brique, écurie et garage, c'est le propriété la meilleure marché dans cette localité.

$15,000, HUTCHISON, près Sherbrooke, 3 logements, 7 et 8 chambres, chauffage, très moderne, revenu 1800.

$15,000, VILLENEUVE Ouest, près Ave. du Parc, 3 logements, 8 pièces, pierre et brique, un bargain à ce prix.

$13,500, AVE DU PARC, 3 étages, 3 logements, 7 chambres, revenus $1740, bon marché.

$9,800, RUE ST-DENIS, près Roy, maison à 2 étages, grand logis, pierre solide.

$11,000, BELLECHASSE, un coin, 2 magasins, 7 logements. Revenus 1600. Comptant 3000.

$6,600, MESSIER, Maison 3 étages, 6 logements, 5 chambres, comptant $1000. Offre considérée.

$8,400, POUR un beau 3 étages, 3 logis, 6 chambres, rue Christophe-Colomb, près St-Zotique.

$10,000 ST-JEROME, près Papineau, 2 logements, 1 grand avec chauffage, très bonne construction.

$6,700 BORDEAUX, 2 étages, 4 logis, gros revenus, comptant $1,000. Offre considérée.

$6,500 MILTON, cottage, 7 chambres, pierre solide, avec chauffage, aussi plusieurs autres dans ces prix.

$3,200 ACHETE maison toute neuve, 2 étages, en brique, avec 1,000 comptant. Bargain à ce prix.

$6000 ACHETE un beau cottage, 8 chambres, écurie 2 places, avec $2000 de terrain et 1000 d'argent.

$2,900, CHAPLEAU, maison 1 étage, avec deux terrains et écurie 20 places. Comptant $500.

$8,500, CHAMBORD, près Parc Lafontaine, $7,800, Fabre, 3 étages, 3 logements, écuries, $8 200, Marie-Anne, près DeLanaudière, $11,000, Boyer, près Rachel, $4,600 Chabot, 3 étages, $4,600, Châteaubriand 2 étages, 3 logements, et une foule d'autres à deux étages. Renseignez-vous, vous serez satisfaits. Ernest Pitt et Cie, 145 St-Jacques, Main 7371. Le soir, E. D. Berthelet, Est 7448. 28,30,1F

ALMA 472-474, 2 étages, brique rustique, 26 pieds front, coin ruelle, 6 appartements. Bourret, ch. 39, édifice Dandurand. Est 7074. 31,1,3

ALMA, deux étages modernes, bois et brique, $4,200.00, comptant $800.00, balance $150 par année. Dr Cartier, 97 St-Jacques.

ALMA, 647a-676, 4 chambres, prix 2,500, comptant 700 à 800, bon ordre. 1006 Mt-Royal Est. Lavoie.

ATTENTION. Nous louerons vos logements gratuitement pour vous. Voyez Durocher & Compagnie, 1345 avenue Papineau. Tél. St-Louis 4774. 71-11

A VENDRE propriété rue Notre-Dame ouest, coin St-Omer, pour renseignements voyez O. Jutras, 1421 rue Papineau. 71-7

A VENDRE, bonne propriété rue des Erables, près rue St-Jérôme, 6 logements loués 1,332 piastres par année. Prix 8,500. Voyez O. Jutras, 1421 rue Papineau. 73-5

A VENDRE, St-Urbain, près St-Viateur, six logements, six, sept appartements, fournaise dans le bas. S'adresser 2329 St-Urbain. Tél. St-Ls 5820.

A VENDRE bonne propriété avenue du Parc, 3 étages, 3 logements, pour renseignements voyez O. Jutras, 1421 rue Papineau. 71-7

A VENDRE, propriété rue Chabot, 1536 trois étages, 3 logements, prix 5,000 piastres. Pour renseignements, voyez O. Jutras, 1421 rue Papineau. 71-7

A VENDRE propriété rue St-André près Bellechasse, 2 étages, 2 logements, prix 3,500 piastres. Voyez O. Jutras, 1421 rue Papineau. 71-7

A VENDRE propriété 1ère classe à Verdun, rue Lasalle, 3 étages, 3 logements. Pour renseignements, voyez O. Jutras, 1421 rue Papineau. 71-7

A VENDRE, propriété rue Champagne, coin rue Dufresne, 6 logements. Pour renseignements, voyez O. Jutras, 1421 Papineau. 71-7

A VENDRE, bon marché, propriété rue Cartier, près rue Masson, un magasin et cinq logements. Pour renseignements voyez O. Jutras, 1421 rue Papineau. 71-7

A VENDRE propriété rue Delisle, près rue Fulford, 3 étages, 5 logements, prix 5,500 piastres. Pour renseignements voyez O. Jutras, 1421 rue Papineau. 71-7

A VENDRE, bonne propriété, rue Christophe-Colomb, près de rue Marie-Anne 2 étages, 2 logements, prix 8,000 piastres. Voyez O. Jutras, 1421 rue Papineau 71-7

A VENDRE, bonne propriété, rue Stadacona, coin Cuvilliers, 2 magasins et 7 logements. Pour renseignements, voyez O. Jutras, 1421 rue Papineau. 71-7

A VENDRE, propriété, rue Casgrain, 2 étages, 2 logements, terrain 40 pieds par 100. Voyez O. Jutras, 1421 rue Papineau. 71-7

A VENDRE propriété rue Boyer près Bellechasse, 2 étages, 2 logements, prix 4,500 piastres. Voyez O. Jutras, 1421 rue Papineau. 71-7

A VENDRE propriété neuve à Verdun, 4me avenue, près de rue Wellington, 3 étages, 3 logements loués, 1080 piastres par année, prix 7000 piastres. Voyez O. Jutras, 1421 rue Papineau. 71-7

A VENDRE bonne propriété rue Boyer près Mont-Royal, 3 étages, 3 logements. Prix 8,000 piastres. Pour renseignements voyez O. Jutras, 1421 rue Papineau. 71-7

A VENDRE, bonne propriété, rue Chateaubriand, près Bellechasse, 2 étages, 4 logements. Prix 6,000 piastres. Voyez O. Jutras, 1421 rue Papineau. 71-7

A VENDRE bon marché, propriété rue Dorchester Est 763A à 767; trois étages, 4 logements. Prix: 6,000 piastres. Voyez O. Jutras, 1421 rue Papineau. 71-7

A VENDRE propriété de trois logements de 5 pièces, bois et brique. S'adresser 59 rue Bonaventure, 2ème. 76-2

A VENDRE, bonne propriété, rue St-Antoine, près rue Fulford, 4 étages, 2 logements. Pour renseignements, voyez O. Jutras, 1421 rue Papineau. 71-7

A VENDRE propriété à sacrifice rue Joliette, 3 étages, 3 logements, prix 4,200 piastres. Voyez O. Jutras, 1421 rue Papineau. 71-7

A VENDRE bonne maison un étage rue St-Valier, 6 appartements. Voyez O. Jutras 1421 rue Papineau. 71-7

A VENDRE bon cottage, Boulevard Rosemont, près Pie IX, huit appartements, terrain 52 pieds par 100. Prix 6,500 piastres. Voyez O. Jutras, 1421 rue Papineau. 71-7

A VENDRE bonne propriété rue Delorimier. Pour renseignements, voyez O. Jutras, 1421 rue Papineau. 71-7

BARGAIN, 2 propriétés, une 44-46 Bienville, brique 2 logements modernes, voisin coin St-André et cottage, 1355 St-André, voisin coin Bienville, 8 appts, système chauffage, cave cimentée, façade en pierre, tout logement libre 1er mai, 11,000, les deux, conditions faciles. Informations, 624 Demontigny Est. 75-3

BARGAIN. Propriété St Hubert, près 33ème, 3 étages, brique falencée, 2 murs mitoyens, cuisine d'été, écurie tôle galvanisée, rapportant 13%, $5,950, comptant $2,550. Accepterait auto Ford en acompte 3695 St Hubert. Calumet 575J, le soir 2291B Chateaubriand, Cal. 1347w.

BARGAIN, Delanaudière, près Dandurand, 3 flats neufs, garage, logis réservé. 1006 Mont-Royal Est. Lavoie.

BERRI, près Ste-Catherine, No 195, cottage 9 pièces, sous-sol loué $35 par mois, avec deux logements et garage chauffé pour 3 chars, front rue Labelle, le tout $16,500.00. Condition faciles. Johnson Champeau, 58 St-Jacques, Main 465. 76-2

BERRI, quatre étages, 14 app. $15,000; un bargain. Bigras, Main 3220; Rock. 223.

BOIS et brique, 2 étages, rapporte $372 par année $3,200, $1,300 comptant, balance 200.00 par année à 5 p.c., 553 Joliette. 74-4

BLOC, 130 pds front, 24 logis, 4,800 de revenu, rue William David, vendra à sacrifice pour clore succession. 996 Papineau. St-L. 9105.

BONNE petite maison à vendre, 4 appartements, bon solage, cave cimentée, $1,250. 26ième avenue, Rosemont. Informations. Demers, 1153 Marie-Anne. 75-3

BONNE propriété Bourbonnière 648, 650, 652 près Ontario, 3 logements modernes seulement 4,800, 1,200 comptant, vrai bargain, 216 Joliette.

BOURBONNIERE près Sherbrooke, 6 flats modernes rapportent gros revenus, vendra bonnes conditions, accepterait terrain en échange. Dr Cartier, 97 St-Jacques.

BOYER 2114, Bélanger 819, maison neuve, 1,500 comptant, logement libre premier mai. D. Legault, 2976C Boyer. Cal. 954w. 75-2

PROPRIETES A VENDRE

F.-X. LEWIS

ORLEANS. Terrain 45 x 102, avec maison 1 étage, 5 pièces, écurie 8 places.

ST-HUBERT, 2 étages, 2 logements, 6 pièces, fini acajou et émaillé.

BOYER, 8 logements, 7, 6 et 4 pièces, va rapporter 15 p.c.

MOLSON, 2 maisons 2 étages, 6 logements, 4 pièces, en bloc ou séparément. Aussi grand nombre d'autres, tous à conditions faciles. Voir immédiatement F. X. Lewis, 3188 St-Hubert. Calumet 1872J. 28.1 F

BOYER, près Mont-Royal, 2 maisons, 5 logements, front sur deux rues, le bas libre à l'acheteur, construction en parfait ordre, moderne, bon marché, 13,000.00. Petit, 694a Mont-Royal Est. 28,30,1

CARTIER, propriété 3 logements de 7 pièces chacun, construction première classe, grande cave, bain, électricité, gaz, revenu 1,020 par année. S'ad. 286 Charlevoix. Vic. 613. 75-2

CARTIER 725, 6 logis, façade en pierre, revenus 836, prix 7,500, conditions faciles. S'ad. 1463 St-Denis. 75-3

CARTIER 2120 à '26, plain-pieds à vendre, bonnes conditions, 7,600, peu comptant. Baux expirent mai prochain. J. A. Burns. Plateau 700. 21,24,28,1,4,8,11,15

CARTIER, 3 logements, un de 6 app. et garage, $5,000.00, revenu $708.00. Rue De Laroche, 3 logements, un de 6 app., $4,500.00, revenu $528.00. Rue Brebeuf, 4 logements de 4 app., $5,000.00. Revenu $720.00, chaque maison logement de libre pour 1er mai. Deux terrains rue Fullum, près Marie-Anne, bon marché. S'ad. notaire G. Mayrand, 1323 Delorimier. St-Ls 8141J, ou Jos. Lafrance, 19 St-Jérôme. St-Ls 6597. Faut vendre d'ici quinze jours.

CASGRAIN 2 étages 5 appartements, revenu 480.00, prix 3,600. S'ad. 755 Casgrain. 75-2

CASGRAIN 641, 3 étages, 6 logements 4 chambres, bain, revenu 1116, prix 8000. L. Charpentier et Fils, 3526 St-Denis. Cal. 2178. 75-3

CHATEAUBRIAND 2287, près Bélanger, belle résidence 2 maisons, 2 étages, 5 logements, parterre ombragé, garage, bonne place pour médecin, pour quelques jours seulement, cause mortalité. Cal. 1347w. 75-5

CHRISTOPHE-COLOMB, 5 logements parfait ordre, plomberie moderne, fournaise. S'ad. Charles Dubuc, 2402 Christophe-Colomb, près Bellechasse. Calumet 529w. 1,2,4

CHRISTOPHE COLOMB, près Beaubien, vendra magnifique 2 étages avec cave 8 pds. 996 Papineau. St-L. 9105.

CLARKE, trois étages modernes, possession 1er mai; prix $10,000. Rev. $1200. Bigras. Main 3220; Rock. 222.

CONSTRUCTION neuve, No 1988 Bordeaux, près St-Jérôme, conditions faciles. S'ad. 84, 41ème, Viauville. 76-2

CUVILLIER 629, 3 étages, 4 logements, revenu 768.00, prix 6,000. L. Charpentier et Fils, 3526 St-Denis. Cal. 2178. 76-2

DE GASPE 2591, paroisse St-Vincent Ferrier, 3 étages, 3 logements, revenu 732.00, prix 6300. L. Charpentier et Fils, 3526 St-Denis. Cal. 2178. 75-2

DELANAUDIERE, 4 logements, coin de ruelle, écurie 8,500, revenu 960.00. 100 Delanaudière. 75-3

DELANAUDIERE, près du parc Lafontaine, 2 flats 7 appartements chacun 7,000. W. Fleury, 164 St-Jacques. Main 3486. 76-2

DENORMANVILLE, près Bellechasse, 6 logements, 4 appartements modernes, bonne construction, louée 1104.00, accepterait terrain en échange avec 3,000 d'argent. Petit, 694a, Mont-Royal Est. 28,30,1

DE ST-VALIER, près Bellechasse, 4 logements, revenus $720, prix $6,500, un logement libre; chance exceptionnelle. 267 Durocher, Outremont. Rock. 2842. 71-6

DES ERABLES, 5 logements, revenu 100.00; prendrais un terrain ou bonne machine. Propriétaire: St-L. 3253J. 1736 des Erables. 76-3

DORCHESTER près Papineau, maison 3 étages en brique avec magasin, rapporte 960.00, vendra 6,800, logement libre, pas d'agents. 956 Dorchester.

DROLET, 2611, 4 logements, 3 appartements, revenu $576, prix $4,500. S'ad. 33 Mozart Est. 74-3

FABRE près Mt-Royal, 2 flats, 6 chambres, 25 x 102, logis réservé acheteur; Bordeaux près Sherbrooke, 4 logis, 3 chambres 1006 Mt-Royal Est Lavoie.

GARNIER, près Laurier, trois ou six logis, 6 chambres, bons revenus. Occasion. Campeau Denis, 68 St-Jacques. Main 6467. 75-2

GARNIER, près Mont-Royal, 3 flats, avec écurie, 5 places, cour cimentée, possession à mai. Petit, 694A Mont-Royal est. 1,3,4

HUTCHISON près Fairmount, trois logements, fournaises. Rapportera $1,800. Prix réduit, pas d'agents. S'ad. 789 Laurier Est. 76-3

HUTCHISON, 6 logements modernes façade pierre, revenus $3600, prix $27500, libre 1er mai, vendra trois. St-L. 7078, 4344J. 76-3

JEANNE-MANCE, 3 logements, 8 appartements, système, fixtures, cave. Un libre 1er mai. 170a Marquette. 75-2

MAGNIFIQUE propriété rue Marie-Anne, près Bordeaux, un logis de 10 apts, 2 de 6, avec garage 6 machines. 996 Papineau. St-L. 9105.

MAGNIFIQUES 3 étages, à vendre, 4 logis, système chauffage, logis vacant pour l'acheteur. 996 Papineau. St-L. 9105. 1,3,4

MAISON deux logements, 6 pièces chacun, Chabot, près Mont-Royal, information 1083 Mont-Royal. St-Louis 3321W. 75-2

MAISON de 9 logements, rue Maisonneuve, près Ontario. T. Raymond, 1067 Mt-Royal est. St-Louis 8121J. 76-3

MAISON à vendre, 2 étages, 2 logements, 25.00, conditions faciles. 2021 Delaroche. JOLIE jument bon marché. S'ad. 140 Delaroche.

MAISON, 2½ étages, tout brique, 2 terrains, bon marché, peu comptant, balance comme loyer. 4560 Notre-Dame Est.

MAISONS neuves Chateaubriand, Youville, 10% comptant, balance au mois. Raoul Jarry, 2828 St-Laurent. Cal. 2791. 76-4

MAISON bien finie, électricité, chambre de bain. Jardin, poulailler, près des chars. S'ad. sur les lieux. S. Bellerose, 2460 Kingsbury ou 26ème Ave. Blvd Rosemont.

MAISON à vendre, 93 Boulevard Monk contenant un magasin avec logement en arrière et un logement de six (6) appartements dans le haut, $4,500.00. S'adresser O. Roberts, Kanton P. Q., St-Hubert, comté Chambly.

MAISON à vendre, 2 étages, 2 logements, bonne maison, bon marché. 388 neuvième Avenue, Rosemont. 76-2

MAISON 6 logements, pouvant rapporter 10 p.c. à 11 p.c., située 338a, 344 Visitation près Ste-Catherine. S'ad. 11 rue Martineau entre 6 et 8 p.m.

MAISON, 3 logements neufs, fini bois naturel, planchers bois franc, 6,500, 1,000 comptant, pas d'agent. 3283 DeGaspé. 76-4

MAISON à vendre à bonne condition. Adresse 1611 Cadieux. 75-5

PROPRIETES A VENDRE

ALFRED PION

RUE MARQUETTE, 541 à 555, 4 maisons 2 étages. Revenu 12 p.c., $528.00 par année. Prix $4,500.00. Conditions faciles.

AVENUE DeLorimier, dans sa plus belle partie, 1138 à 1142, 3 étages très moderne. Prix $13,000.00.

RUE MASSON, Nos 61 à 69, 9 logements, revenu $1836.00. Prix $14,500.00.

AVE. DELORIMIER, 1970 à 1980, 2 maisons neuves de 3 étages, revenu à $1140.00. Prix $9500.00 chacune.

RUE BREBOEUF, Nos 208-210, magasin et logement, près Mont-Royal $3500.00, place d'avenir, peu de comptant.

COTTAGE, 753 Chemin Ste-Catherine, bien fini, 9600 pds de terrain. Espace pour bâtir 2 autres cottages. Prix $20000.00, partie comptant, balance 200.00 par mois. ALFRED PION, 70 rue St-Jacques. Tél. Main 7155. Rockland 3784. Est 6467M. 74-6F

MAISON, 5 et 7, Butternut, deux étages, deux logements, bois et brique, terrain 25 x 115 pieds. Prix, $3,300.00, $1,500.00 comptant. Pour information s'adresser à 2682 Esplanade. 75-2

MAISON à vendre, bonne maison construite depuis 2 ans, façade en pierre solide, coin et tout de fenêtre en pierre de taille, eau chaude, gaz, électricité, 3 logis 6 appts, cave cimentée, 1ère Ave. Verdun, prix 8300, revenu 1140 comptant, 2,000. S'ad. à 1314 Wellington, pas d'agent. 76-4

MAISON rue Drolet, 2 logements. Revenu 528.00, comptant 750.00, balance facile. 1021 St-Laurent. 1,4

MAISON en bois à vendre $16.00. $300 comptant, $10 par mois, avec intérêt 6%. No 2817 Chateaubriand. S'ad. 3207 Letang. Montréal. 75-3

MAISON à vendre, 2 étages, brique, moderne, 1,000 comptant, condition 10000. S'ad. 288, Hamilton.

MAISONNEUVE, près Adam, en face de l'église, 6 logis, 6 appts, pierre et brique solides, cave, seulement 14,500, comptant 5000.00, balance facile 6%, valeur réelle 18,000. Aussi 2 étages à 4000, bargain. S'ad. 500 Lasalle. Lasalle 4178w.

MESSIER 5 logements, 30 pds, gaz, fournaise, bail renouvelé pour mai, conditions faciles, pas d'agent. 600 sixième Avenue, Rosemont. 73-6

MT-ROYAL, près StAndré, à vendre magasin, 2 logements, libre immédiatement, sacrifiera. St-L. 7078, 4344J. 76-3

NOTRE-DAME Est, 9 flats, 8 appartements chacun, construction en bon ordre, près Carré Bellerive, louée 3,240.00, bas prix de 28,000.00. Petit, 694a Mont-Royal, Est. 28,30,1

ORLEANS, 426. Maison de pierre et brique solide, bon marché pour prompt acheteur. Calumet 1864.

OUTREMONT, 3 flats modernes, revenus $2,580, 7 et 8 pièces, $19,000. Durocher, 3 flats modernes, revenu $2,160, 7 et 8 pièces, $16,000. Perron, 725 ave Outremont. 1,4

OUTREMONT coin de rues, 29 x 100, tout bâti, 3 étages, chauffage, finition bois franc, garage pour 6 machines. Accepterait échange avec 6,000.00 comptant. Petit, 694a Mont-Royal, Est. 28,30,1

PARC CRYSTAL, paroisse St-Vincent Ferrier, terrains rue St-Denis, entre 33 et 34ième, côté est, 45c le pied. Vrais bargains sur les autres rues pour ceux qui veulent se construire un chez soi. Voyez Eddie Deery, propriétaire, 141 St-Pierre. Tél. Main 1414.

PARTHENAIS, près Mont-Royal, 12 logements, accepterait de l'échange avec 6,000.00 comptant. Petit, 694a Mont-Royal Est. 28,30,1

PARTENAIS, près Mont-Royal, 5 logements, électricité, gaz, parfait ordre, construction moderne. S'adresser Papineau-Couture-Massicotte. Main 7920, 97 St-Jacques. 75-3

PARTHENAIS, 2 logements, 3 et 6 apts, gaz, fixtures électriques, bain. 1201a Parthenais.

PARC Lafontaine, maison à vendre, trois flats, huit pièces, très modernes. S'ad. propriétaire. Rockland 1759. 75-2

PARTHENAIS, près Mt-Royal, 8 logis, revenus 2000.00 par année, vendra 18000, comptant 5000.00, balance en terrain, hypothèque 5000.00, près église, écoles, pas d'agent. 1444 Parthenais. 75-5

PLUSIEURS beaux 3 étages à vendre, situés près Mt-Royal, Garnier, Fabre, Delorimier, Marquette. A bas prix. 996 Papineau. St-L. 9105.

PLUSIEURS 2 étages, 2 logis, 6 apts chacun, rue Marquette, Cartier, Fabre, Chabot, St-Hubert, près Mont-Royal. 996 Papineau. St-L. 9105.

PREMIERE Avenue, Rosemont, maison bois et brique, 2 étages, 7 appts chacun, louée 720.00, prix 4,800.00. Conditions faciles. S'ad. 334, Cinquième Avenue, Rosemont. 75-2

PROPRIETE rapportant $1975.00 à vendre pour 18,000.00. Prendrai petite propriété de campagne en échange. Tél. St-Louis 9068. 28,1,2,3,4,6

PROPRIETE 2 étages, 2 logis, comptant 500.00, balance comme loyer. Main 7976. Plateau 3242.

PROPRIETE 3 étages compris un garage 110 x 25 et 2 logements privés 7 appartements chaque rue St Hubert 2452. Tél. Calumet 200. E. Desormeaux. 74-6

PROPRIETE 2 étages, 2 logis de 6 appartements, 1 de libre pour 1er mai. 2749 St-André. 21,1,3,4

PROPRIETE à vendre dans le centre de la ville, revenus 5,000 par année, prix 45,000, demande 10,000 comptant, balance facile. Ecrire Casier 186, la Presse. 75-5

PROPRIETE à vendre rue Lafontaine, près Valois, 3 étages, 3 logements, gros revenus. S'ad. 397 Nicolet. Lasalle 677w. 76-2

PROPRIETE 2 logements et magasin, 2274 et 2276 St-Hubert, façade pierre cave cimentée, écurie, garage; très bien loués; parfait ordre. Cal. 1528J. 75-5

PROPRIETE 756, 758, 760 Bordeaux, près Ontario, 3 étages, vendra pour 6,500, 1,000 comptant, balance 250.00 par année. 2412 St-Dominique. St-Louis 2786.

PROPRIETE à vendre coin d'affaires, magasin, 2 logis, terrain 27 x 100, bâtisse brique solide, cave cimentée, le magasin et 1 logis libre 1er mai. St L. 7422J.

PROPRIETE à vendre rapportant $1140 par année. Voir propriétaire, 1432 Parthenais. 76-4

PROPRIETE moderne à vendre à Montréal-Nord, près terminus des chars. Conditions faciles. S'ad. 354 Beaubien. 76-5

RIVARD près Rachel, 2 logements, 5 appartements modernes, louée 504.00, pour 4,500.00. Petit, 694a Mont-Royal Est. 23,30,1

ROSEMONT, 3ième ave, plus haut Masson, propriété 3 étages, 3 logements, un libre au printemps, 6 et 7 apts, bien finis, tank à eau chaude, bay-window, près école. Besoin d'argent. Cal. 591 ou 452 Beaubien.

ROSEMONT 3 étages, 3 logements, prix 5,500.00. Comptant 1500.00, balance facile, pas d'agent. 600 sixième Avenue, Rosemont. 73-6

RUE DELAROCHE, près Bélanger, bon marché, maison 29, 35, 2 logements, 6 pièces, avec ou sans lot à bâtir, près église, chars. S'ad 1182 St-Denis, coin Mont-Royal. 1,4

PROPRIETES A VENDRE

GOHIER & BIGRAS

30 St-Jacques. Main 3220. Soir, Rock. 222

DORCHESTER Ouest. Immense résidence, terrain 106 x 220, $84,000. Conditions faciles.

FORT près Dorchester, cottage huit chambres, $12,500.

ST-ANDRE près Mont-Royal, cottage et deux flats, $12,500, bons revenus.

ST-HUBERT, six grands flats, brique solide, 50,000. Rapportent 12%.

ALMA, 2 étages, 3 logis, bois et brique, rapportent $636. Prix $4,500.

WAVERLEY près St-Viateur trois logis, pierre, prix $9,800.

RICHMOND. Douze logis, rapportent $1698, prix $14,000.

SUZANNE, deux magasins et trois logis, rapportent $900. Prix $7,500.

CLARKE, trois étages, brique, rapportent $1,260. Prix $10,000.

HARVARD, N.-D. G., près Sherbrooke, quatre flats finis bois franc. Prix $22,000.

BERRI, 4 étages, 14 appartements, pierre solide, $15,000.

BLVD GOUIN coin des Ormes, cottage, chauffage, etc., prendrait échange.

LOTS vacants à Notre-Dame de Grâce, Côte-des-Neiges, etc.

Toutes ces propriétés à des prix d'occasion avant le 1er février. Gohier & Bigras, 30, St-Jacques. Main 3220. Soir, Rock. 222. F

RUE Christophe-Colomb, propriétés 3 flats de 7 appartements, conditions faciles, peu de comptant. S'ad. 3161 Christophe-Colomb. Cal. 502. 71-6

RUE DELORIMIER près Mt Royal, 3 logements, 3 étages, façade en pierre, revenu 1,260, prix 13,000. St Louis 3987J. 76-2

RUE Hogan. Propriété 2 étages, 4 logements, bon revenu, réelle occasion pour prompt acheteur. 190 Hogan. 75-2

ST-DOMINIQUE 2621, 2 étages, 2 logements, améliorations modernes, système de chauffage, 8 appartements garage, un logement disponible.

ST-HENRI 4 logis, brique moderne, revenu 792.00; prix $7,000. S'adresser 100 Délinelle. 75-5

ST-HENRI, maison 2 étages, brique bon marché, cause départ. S'ad. 141 Chemin Côte St-Paul. 75-5

ST-HUBERT, près Bellechasse, deux logis 6 chambres. Revenu $552. Prix $5,000. Campeau Denis, 68 St-Jacques. Main 6467. 75-2

ST-HUBERT, vendra, 2 étages, 2 logis, 6 apts, un réservé à l'acheteur, près Mt-Royal, 996 Papineau. St-L. 9105. 1,3,4

ST-URBAIN près St-Zotique, 2 étages, 2 logements, 5 appts, logis à l'acheteur. 707 Casgrain. 30,1

ST-URBAIN, près Bernard, 3 flats, 7 pièces, cave cimentée, fournaise, cuves à laver, plancher bois franc, avec garage cimenté, chauffé, bas libre pour l'acheteur, 14,000.00. Petit, 694a Mont-Royal, Est. 28,30,1

SHERBROOKE Ouest, N.D.G., 2 magasins, 4 logements, moderne, chauffé, construction neuve, revenus 9,600.00, bas prix de 45,000.00. Petit, 694a Mont-Royal, Est. 28,30,1

VENDRA propriété rue Delorimier, 3 étages, système eau chaude, 8 appartements, St L. 2317w.

2 BEAUX logis modernes, 6 appartements, situés rue Fabre, près Laurier. S'ad. 680 Fabre.

2 MAISONS, 4 logements, 6 appartements, salle de bain, gaz, électricité, moderne, plus deux terrains vacants. 2378 Boyer, près église, écoles. 1,2

3 LOGEMENTS de 5 pièces, à vendre rue Alma, près Beaubien, très bonnes conditions. Voir immé. 1849 St-Denis. 76-4

$1,500, 1 étage, 1946 Delaroche terrain 25 x 110, bonne condition, voir propriétaire 1704 Cadieux. 76-4

2020 à 2030 BORDEAUX, près Saint-Jérôme, 6 flats dont un six chambres, libre au 1er mai. Loyer $1272. Prix dix mille dollars, peu comptant, balance comme loyer. Dr A. Handfield, 785 St-Denis. Est 5197. 76-3F

"CHEZ VOUS" EN PAYANT LOYER

Propriété toute neuve au Sault-au-Récollet. Revenu $840. Comptant raisonnable. Balance due à moi, payable comme un petit loyer. H. Lamy, 6032 Chambord, Sault-au-Récollet. Station 44e Avenue. Logis à louer. 75-5 F

MAISON A $300 COMPTANT

Prix $2300, maison moderne en brique, 2 étages, 6 pièces, cuisine à rallonge et salle de bain. En bon état. Electricité. Possession en mai. Située 239 rue du Grand-Tronc, près Shearer. Grandes facilités de paiement. Ernest Bolton, 135 rue St-Jacques. Main 239. 75-2

PROP. DE CAMPAGNE A VENDRE

A LONGUEUIL, maison double à vendre bâtie sur terrain de 100 x 150 pieds avec système de chauffage dans les deux logements, cave cimentée et planchers en bois franc. S'adresser à 11 rue Quinn, Longueuil.

A VENDRE bonne maison de campagne à Comeau, grand terrain, conditions faciles. Paul Lefebvre. St Ls 8913J.

BELOEIL STATION. Belle résidence meublée, grand jardin, près de la station. 228 Parc Lafontaine. Est 376. 76-4

BONNE grande maison à vendre avec dépendance, hangar, garage et écurie sur grand terrain, voisin de la gare du Pacifique. S'ad. Wilfrid Desmarais, 43 Centrale, St-Joseph, St-Hyacinthe. 75-6

LONGUEUIL GARDENS, cottage en bois, deux étages, lots 50 x 86, dernier arrêt de Montréal-Sud. $1,500.00. $500.00 comptant, $15.00 par mois sans intérêt; pas de taxes. A. Moffatt. Main 739, 149 ave Gardenville, Longueuil.

ST-LIBOIRE centre du village, 2 jolies maisons bien finies avec 50 arpents de bonne terre, belle sucrerie, vendra séparément. Demers, 1163 Marie-Anne. 75-3

STE ROSE 165, Boulevard, propriété moderne, $15,000.00. Succession D. Ouimet, 43 Côte Place d'Armes. Main 7319. 14,17,19,21,24,26,28,31,1,4

COTTAGES A VENDRE

AHUNTSIC, 6348. A vendre logement, cottage brique 12 chambres, 2 logements, terrain 75 pds front; Est 2541. 1,3,4,6,7

AHUNTSIC, 6320 St-Charles, cottage pierre et brique, 8 appartements, 15,000 pieds de terrain. $7,000.00. Calumet 3328w.

AVE CHAMPAGNEUR, Outremont, No 480 cottage neuf à vendre ou à louer. Rock. 1662. 74-4

AVE. COLONIAL 59, Cottage de 8 pièces, gros bargain, prix $2,900; conditions faciles, possession 1er mai. Une chance à prompt acheteur, téléphone, propriétaire, Main 1851. 76-4

AVE N. D. GRACE près Northcliffe, cottage à vendre, semi-détaché, en brique solide, 9 appts., fini bois dur, chambre de bain, cabinet et vestibule en tuile, fixtures électriques, chemin conduisant au garage en brique; occupation immé. S'ad. jour Est 4957; soir, Melrose 717w. 75-5

AVENUE OLD ORCHARD, cottage moderne de huit appartements, menuiserie en chêne. Prix $12,500. Téléphonez Upt. 6672. 75-3

BELLINGHAM Road, cottage moderne, 2 chambres bain, etc., garage, vendra à bonnes conditions. S'ad. 29 Bellingham.

BLVD GOUIN, coin des Ormes, cottage, cave cimentée, chauffage, grand terrain, possession immédiate; prix pour trois, $8,500; hyp. $5,500. Bigras, Main 3220; Rock. 222.

BOULEVARD Gouin, 1368, Montréal-Nord, très beau cottage, 8 chambres, 15,107 pieds terrain. Prix, bargain. Echangerait propriété centrale. Rigler, 2477 Hutchison, Rockland. 4302w. 76-2

COTTAGE à vendre, Westmount, près Sherbrooke, 8 pièces, soubassement, 2 chambres de bain, planchers cirés $13,800. Mercredi, jeudi et samedi. Uptown 4706. 1,2,4

ESPLANADE près Fairmount, cottage 8 appartements modernes, cave cimentée, chauffage, en parfait ordre, possession immédiate si désiré, bon marché 9,500.00. Petit, 694a Mont-Royal est. 28,30,1

HENRI-JULIEN, près Rachel, cottage brique solide, 9 chambbres. Prix: $5,500. Campeau Denis, 68 St-Jacques. Main 6467. 75-2

LACHINE, beau cottage, 11 pièces, grand terrain, No 5, 26ième avenue, conditions avantageuses. Mme Roy, 956 St-Hubert. Est 6524w. 30,1

MAGNIFIQUE cottage moderne, 10 pièces, cave cimentée, système chauffage, cour, garage, coin ruelle, faut vendre. 196 Omer, "Quartier Mercier". Lasalle 1823. 76-2

OUTREMONT cottage moderne, bien situé, parfait ordre, garage chauffé. Gélinas. Est 250. 75-5

PARC LAFONTAINE 594, coin Delanaudière, 8 pièces, 3 places garage, logement au-dessus. St-Ls 2979. 74-7

ST-ANDRE, près Mont-Royal, cottage à deux flats, $12,500; possession 1er mai. Bigras. Main 3220; Rock. 222.

TURGEON, terrain de 3600 pieds carrés avec cottage portant le No 89, rue Turgeon (excellent fond graveleux) à vendre à prix raisonnable. S'ad. Henry, Westmount 414w. 76-2

COTTAGES A VENDRE

WESTBURY, N.D.G., cottage 7 appats, fini bois franc, garage; terrain 35 x 100. Prix $10,000. Bigras, Main 3220; Rock. 222.

NE SIGNEZ PAS CE BAIL

avant d'avoir visité ces cottages de 6 et 7 pièces en brique dans Pointe-aux-Trembles. Un petit paiement comptant et $22.32 par mois (comme un loyer), moderne sous tout rapport. Planchers en bois dur, cave en béton, fini noyer. C'est la plus grande occasion en maison sur l'île de Montréal. Il n'en reste que quelques-uns, dépêchez-vous. Demandez la brochurette illustrée. Pour voir les maisons, correspondez à la 1ère avenue, Viauville, et débarquez à la 3e avenue, Pointe-aux-Trembles. Agents sur place tous les après-midi. J. A. Davis & Co. Ltd, 86 Notre-Dame ouest, Main 4200 ou Main 225. 75-3 F

PROPRIETES DEMANDEES

ATTENTION. Nous louerons vos logements gratuitement pour vous. Voyez Durocher & Compagnie, 1345 avenue Papineau. Tél. St-Louis 4774. 71-11

AVONS plusieurs demandes pour deux, trois et six plain-pieds dans bonne localité. Campeau Denis, 68 St-Jacques. Main 6467. 75-2

CONFIEZ la vente de vos propriétés à Petit et Petit Limitée, vendeurs compétents, 694A Mont-Royal Est. 67 22

DANS Outremont ou nord de la ville, propriété de 2 ou 3 plain-pieds. Donnera en échange, cottage sur le bord du lac, pas loin de Montréal, et paiera le reste $2,000.00 sous les six mois. Ecrire Casier 149, La Presse. 1,4,8,11,15,18

DANS quartier résidentiel, 7 ou 8 chambres modernes, cottage ou flat, donnerais en acompte $2000 de parts actives et de contrôle dans une bonne compagnie avec présidence d'icelles, deux beaux terrains bien situés. Une automobile Chevrolet "490" remise à neuf en parfaite condition. Pas de comptant si possible. Ecrire: Boîte 163, La Presse. 75-5

DEMANDE à acheter petite propriété Boulevard St-Denis, pas plus haut que St-Zotique, 5 à 600 piastres comptant et balance comme loyer. Ind. où située et prix. Adresse postale, 256 stat. D, Montréal. 28,1,4

DEUX ou 3 flats modernes demandés immédiatement dans Annexe, Outremont ou Notre-Dame de Grâce. Ecrire: Casier 25, la "Presse". 75-3

J'ACHETERAI immédiatement propriété de 2 ou 6 logis. S'ad. de 6 à 8 p.m. 506 St-Urbain.

NOUS avons un client d'Holyoke, Mass. avec $25,000.00 comptant pour l'achat de propriétés, devra être claire d'hypothèque, vous aurez votre argent de suite si vos titres sont clairs. Durocher & Compagnie, 1345 ave Papineau. Tél. St-Louis 4774. 71-11

ON DESIRE acheter cottage moderne, à N.-D.-G. A. Germain, 760 Ste-Catherine. Est 5324. 76-4

ON demande à acheter propriété pour magasin chapeaux pour hommes. Walsh, McComber, 420 St-Paul Ouest. 28,31,1

ON demande à acheter maison 1 étage. Calumet 1137J.

OUTREMONT cottage 8, 9 pièces, boudoir premier plancher, garage, entrée côté. Est 250. 75-2

PROPRIETE de 1 étage demandée. S'ad. 665 Bordeaux. 75-3

SI VOUS voulez vendre votre propriété ou votre commerce, vous trouverez toujours des acheteurs en voyant immédiatement. O. Jutras, 1421 rue Papineau, près Mont-Royal. 63-26

TERRAINS A VENDRE

A VENDRE, Notre-Dame de Grâce, terrains rue Oxford et Marcil, vrai bargain. S'ad. 152 Hamilton, tél. Victoria 1888-237. 30,1,4

CADILLAC, terrain près chars électriques, coin ruelle, rue macadamisée, bargain. Forest, Est 793, soir Est 2860w. 75-3

CHAMPAGNEUR près St-Viateur, terrain 40 x 105. Prix très réduit. S'ad. 789 Laurier Est. 76-3

CHRISTOPHE-COLOMB, 2 magnifiques terrains, ensemble, 25 x 120, près de Fleurimont, écoles, église, chars tout près. Très avantageux pour constructeurs, strictement comptant, les deux 4250. Adresse, 236 Christophe Colomb. St-Ls 9699M. 76-2

CLARKE, près Ste-Catherine, terrain 47 x 145, central pour garage ou entrepôt. S'ad. J. D. Martin, 58 rue St-Jacques.

J'AI 10 beaux terrains situés au Sault-au-Récollet que je suis obligé de vendre à grand sacrifice avec conditions de paiement. Téléphone Est 8048. 28,30,1

PLUSIEURS beaux terrains à Ahuntsic près Blvd Gouin, tous prêts à bâtir. Il y a de bons marchés à faire. F. H. Lewis, 3188 St-Hubert. 28.1

POUR cause de sans travail, je vendrais 5 beaux terrains prêts à bâtir à 50% de réduction, 10% comptant, balance cinq ans, 5a Delanaudière ou téléphoner Est 7448. 28,30,1

PROLONGEMENT de l'avenue du Parc, coin N.-E. d'Ogilvy et Shaughnessy, 6 terrains de 12,696 pieds carrés (égouts entièrement pavés). Vendra à prix raisonnable. S'ad. à Henry, Westmount 414w. 76-2

RUE TRUDEL, Longue-Pointe, entre Notre-Dame et le fleuve, 900 pieds. Toute offre sera considérée. F. H. Lewis, 3188 St-Hubert. 28.1

TERRAIN à vendre ou louer St Germain coin de Beaujeu, à côté track du Grand Nord. S'adresser J. Chartier, 460 St-André. Est 3086. 75-2

TERRAIN à vendre à N.-D. de Grâce, coin Décarie et St-Luc, ou à échanger pour propriété. S'ad. 286 Charlevoix. Vic. 613. 75-2

TERRAINS, Boulevard St-Denis, $10.00 comptant, balance $5.00 tout les trois mois. Raoul Jarry, 2828 St-Laurent. Cal. 2791. 76-4

TERRES A VENDRE

AVANT d'acheter votre terre ou votre propriété venez voir notre liste; nous en avons dans les alentours de Montréal avec stock et roulant dans toutes les grandeurs à des prix extrêmement bons. Voir immédiatement Dalpé et Cie, 3159 St-Hubert. 74-4

ILE PERROT, voisin du village Vaudreuil, belle terre, 120 arpents, plan, pas rocheux, 20 arpents de beau bois, front à la rivière Ottawa, magnifique endroit de villégiature, à proximité du nouveau pont qui sera construit en 1922, un beau bien, avec tout le roulant. Echangera pour propriété de ville. Petit, vendeur de terres, 694a Mont-Royal, Est. 28,30,1

LABELLE, dans le village, 90 arpents, bon terrain pas rocheux, l'aqueduc, bien bâtie, 15 arpents en bois, 75 cultivables, bonne maison, bons bâtiments, quelques machineries, 1 cheval, 1 vache, 6,000.00, comptant 1500.00. Petit, vendeur de terres, 694a Mont-Royal Est. 28,30,1

MASCOUCHE, 110 arpents, près rivière, chars, 1 mille du village, maison, grange, étable, remise, très beau site, cause départ, le tout 6000.00, peu de comptant. Octavien Renaud, 353 rue Maisonneuve. Est 1784.

ST-ARMAND, comté Missisquoi, voisin des lignes du Vermont, 198 acres, bien bâtie, machineries au complet, 3 chevaux, 20 bêtes à cornes, 12 cochons. Echangera pour commerce de ville avec du comptant. Petit, vendeur de terres, 694a Mont-Royal Est. 28,30,1

ST-HENRI, Mascouche, 140 arpents, belle terre à foin, animaux, roulant, récolte. Echangera pour propriété ou clos de bois et charbon. Petit, vendeur de terres, 694a Mont-Royal Est. 28,30,1

SOUTH DURHAM, terre 350 arpents, 200 en culture, gros roulant, hypothèque 4,000, prix 16,000. Occasion exceptionnelle. Edouard Poirier, N.P., 432 Mont-Royal Est.

$1500 ACHETENT FERME

avec chevaux, volailles, 3 vaches, et voitures, outils, instruments aratoires compris, 50 acres dans section prospère, près d'un village florissant, riche sol argileux cultivé, pâturage, confortable maison de 6 pièces, grange de 50 pieds, porcherie. Pour clore affaires, $3860, seulement $1500 comptant, facilités de paiement. Détails à la page 21 du catalogue illustré traitant d'occasions en fermes canadiennes. Gratis. Strout Farm Agency, 206 F, Manning Chambers, Toronto, Ont., Can. F

TERRES DEMANDEES

CONFIEZ votre terre à des vendeurs compétents. Petit, vendeur de terres, 694A Mt-Royal Est, Montréal. 76-26

50 TERRES demandées avec stock et roulant, dans les alentours de Montréal. Avons plus d'acheteurs que de terres. S'ad. immédiatement Dalpé et Cie, 3159 St-Hubert. 74-4

MACHINERIES

MACHINES à bois pour manufacture de portes et châssis. Aussi bouilloire 100 c.v. A vendre bon marché. 379 Ave. Desjardins. Las. 222 ou Las. 2182w le soir. 1,3,4

Pourquoi Payer Loyer ?

A vendre—A conditions faciles, une maison à Verdun. Pour informations, s'adresser à 97 rue St-Jacques, chambre 5. 75-5FF

OCCASIONS INDUSTRIELLES ET COMMERCIALES

AUX MALADES

ABATTEMENT mental, maladies nerveuses, épilepsie, neurasthénie, dyspepsie, palpitation coeur, bronchite, rhumatisme, démangeaison, hémorroïdes, constipation, eczéma. Mme Martin, 206 Mont-Royal Est. 75-5

GROSSE GORGE

Goître traité sans opération ni douleur, traitement simple et facile. Pour informations, s'adresser Cie Resolutol, Boîte Postale 1024, Montréal. 72-5 F

COMBUSTIBLE A VENDRE

15 CHARS de bois de corde (franc) scié depuis 1 an, très sec, aucune offre raisonnable refusée. W. Paul, 586 St-Denis. 75-5

CHAUFFAGE IDEAL

Peut mettre votre poêle rouge en trois minutes. 20 sacs retaillés de formes pour 6.00. Byrason 50c en montant. S'ad. à Robin Frères, 791 Gilford ou St-Louis 1609. 69-14F

ENTREPRENEURS

BELGE, peintre, tapissier, blanchisseur, raccommodage mur, ouvrage heure ou contrat. 142 St-Denis. Est 1509. 75-20

MANICURE

PEDICURE. — Les pieds ont plus besoin de soins que les mains. Les ongles mal taillés causent des douleurs et déchirent bon bas. Faites-vous pédicurer par spécialiste français, à votre domicile, au prix de 0.75 cents. Pour appointement, téléphonez St-Louis 1537w. 28,1

MATERIAUX DE CONSTRUCTION

A BAS prix, bois de construction brut et préparé, moulures, Beaver Board, Linabestos. Langevin et Forest, 411 St-Dominique. Est 793. 75-6

AVIS aux constructeurs. En mains: ouvertures toutes sortes, des prix de campagne. Jos. Desrosiers, manufacturier, St-L. 6129 ou 8906w. 76-4

NOUS avons en mains plusieurs chars d'ouvertures, armoires, aussi finition en B.C., fir, lattes, bardeaux, le tout à bas prix. J.-P. Abel Fortin Ltée, 379 Desjardins. Tél. Las. 2385-222. 25,31,1,4

REPARATIONS

ADRESSEZ-VOUS à 523 DeLorimier pour réparations de meubles en général, plumes lavées et désinfectées, matelas refaits. Est 7443, Est 8525. E.-W. Huot. 76-3

MATELAS refaits, 75c en montant, meubles rembourrés, plume lavée, désinfectée. W. Watier, 174 Delaroche. St-Louis 3104. 55-28

MATELAS refaits, 50c en montant, ouvrage garanti. Plumes lavées, désinfectées. Place par excellence pour matelas, lit de plume. I. Piset, 129 Beaubien. Calumet 2240. 76-2

MONTRES et horloges nettoyées, garanties, 75c, $1.00; ressort, 75c, 1.00; soudure or, 15c, 25c; verre à montre, 25c. Alfred Maisonneuve, horloger-bijoutier, 481 Rachel Est. 28,1,4

NOUS réparons les meubles et faisons les polissages, ouvrage garanti. 255 Fabre.

TORDEURS REPARES

Nous faisons une spécialité de réparations de tordeurs et remplaçons caoutchoucs. Téléphonez: Est 1512. A.-S. Bissonnette, 355 est, Ontario, coin Berri. 171-M.a

ORIGINES DE LA PRESSE AMERICAINE

La presse aux Etats-Unis de 1704 jusqu'à 1783.

LA COLLABORATION

Hier soir, à l'université de Montréal, M. Noël Fauteux commença son nouveau cours sur "La presse aux Etats-Unis". Le premier journal américain, dit-il, fut le "Boston News Letters", publié le 24 avril 1704, par John Campbell, maître de poste.

Campbell, grâce à la position qu'il occupait, était à même d'être mieux renseigné que tout autre sur les nouvelles extérieures. Cependant, malgré tout son dévouement et toute son énergie, sa feuille ne prospéra pas et n'eut pas de vogue.

Le 17 juillet 1721, parut à Boston un journal d'un genre nouveau, le "New England Current", publié par James Franklin, qui avait comme associé son jeune frère Benjamin. Les Franklin et leur journal se heurtèrent aux groupes des ministres puritains. Le "Current" répondit à ces attaques. En 1722, ayant blâmé les autorités, la cour du Massachusetts déclara coupable Franklin, d'avoir publié des articles contre le gouvernement; il fut condamné à un mois de prison.

La même année, surgit le "New England Journal", qui publia tous les renseignements pouvant intéresser le lecteur.

Benjamin Franklin, après s'être brouillé avec son frère, s'associa avec un autre journaliste pour publier un nouvel organe; mais un troisième individu ayant eu vent de la chose, les devança dans leur entreprise. Franklin attaqua son rival qui finit par lui céder son journal et ses 90 abonnés; ce fut la "Pennsylvania Gazette". Peu après, Franklin devint l'imprimeur officiel de la législature de Pennsylvanie, et même l'imprimeur des monnaies.

Bientôt, la "Pennsylvania Gazette" était devenue un puissant instrument de progrès.

Le 8 novembre 1825, fut publiée une nouvelle feuille, la "New York Gazette", dirigée par William Bradford; elle eut un succès plutôt médiocre. Puis, apparaît le "New York Weekly Journal", dirigé par Zenger; ce journal obtint beaucoup de vogue. En septembre 1732, fut publié à Newport, par James Franklin de Boston, la "Rhode-Island Gazetete", qui ne vécut que 8 mois; puis arrive la "Newport Gazette", qui eut plus de succès, mais qui finit aussi par disparaître. On trouve aussi la "Virginia Gazette", à qui revient l'honneur d'avoir publié la première, le texte de l'indépendance des Etats-Unis.

La collaboration de l'extérieur, les correspondants à l'étranger, les correspondants de guerre, les syndicats et les features; tels furent les différents sujets traités par M. Georges Fauteux.

Outre la collaboration des rédacteurs ordinaires, il y a la collaboration de l'extérieur, tantôt à titre gracieux, tantôt rénumérée.

La collaboration de l'extérieur a son utilité, sa grande utilité; elle demande des gens expérimentés qui sauront traiter un sujet à fond, et renseigner le public sur des faits divers. Le collaborateur de l'extérieur est un spécialiste en certaines matières, dont il parle aux lecteurs du journal. Il doit le faire en termes intelligibles pour la masse, et être surtout vulgarisateur.

Tous les grands quotidiens ont à l'étranger des correspondants financiers, politiques, littéraires, qui les documentent et les informent par cablogramme et par courrier. Ces correspondants particuliers coûtent des sommes énormes aux journaux qui les emploient.

Pendant la guerre de 1870, et pendant celle de 1914 surtout, les correspondants de guerre ont joué un grand rôle. Cependant, pour ne pas nuire à la marche des armées, et pour ne pas dévoiler aux ennemis, les plans des gouvernements, ils sont soumis à une sévère censure.

Il y a aussi aux Etats-Unis, des syndicats qui vendent aux quotidiens américains ce qu'ils appellent des "features"; ce sont différents articles, articulets, dessins, cartes illustrées, photographies, qui sont envoyés à tous ces journaux, pour être publiés le même jour. Ces syndicats sont le principal cachet de la presse américaine. Nos journaux canadiens-français ont plus d'originalité et sont plus intéressants que les journaux anglo-canadiens et américains, parce qu'ils n'ont pas de ces "features".

CARTES D'AFFAIRES

AVOCATS

LAVERY & DEMERS, avocats (Sallustre Lavery, Rock. 3178, Maurice Demers), 19 St-Jacques. Main 4472. 65-153

MEDECINS

CLINIQUE PRIVEE du Docteur Prévost, des hôpitaux de Paris, Londres, New-York. Maladies intimes de l'homme et de la femme; voies urinaires, reins, vessie et maladies vénériennes, 460 St-Denis. Est 7580. 224-306

Dr F.-L. DEMERS, des Hôpitaux de Paris. Peaux, syphillis, maladie vénérienne. 1075 DeLorimier, près Rachel. Tél. St-Louis 486. 74-26

Dr A. LAMONTAGNE, maladies vénériennes, peau, voies urinaires, 234 St-Denis, en face de l'églisee St-Jacques. 54-20

Dr ALBERIC MARIN, des hôpitaux militaires vénériens, France, Angleterre, maladies de la peau, voies urinaires, syphilis. Est 6958, 295 St-Denis. 60-26

Vente très importante
AUTOMOBILES A L'ENCN

VENDREDI, 3 FEVRIER, A MIDI

dans nos Salles d'Automobiles,

108-110 NOTRE-DAME OUEST

Nous aurons 12 AUTOMOBILES à vendre à l'encan, y compris: 1 Dodge Tourisme, 1 Studebaker Tourisme, 3 Limousines, dont 1 Winton, 1 Berliet et 1 Pierce-Arrow, 1 Camion Ford, 1 Taxi Ford, 1 Hudson Tourisme, 1 Maxwell Tourisme, 1 Chevrolet Tourisme et autres.

U. H. DANDURAND Limitée

Main 1623 et 1318. Encanteurs.

Montreal Maternity Hospital

L'assemblée annuelle de la corporation de la Maternité de Montréal aura lieu à l'hôpital, 710, rue Saint-Urbain, le mercredi, 8 février 1922, à 4 heures, et une assemblée des gouverneurs immédiatement après.

GAIL. LUCAS,
Secrétaire Hon.

1er février 1922.

Avis de cession autorisée et de première assemblée aux créanciers

LA LOI DE FAILLITE

Dans l'affaire de
ALEXANDER REID, marchand.
Cédant autorisé.

Avis est par les présentes donné que Alexander Reid, marchand, 70 deuxième avenue, Maisonneuve a, le 20ième jour de janvier 1922 fait cession autorisée au soussigné.

Avis est aussi donné que la première assemblée des créanciers de l'actif susdit aura lieu au bureau du soussigné, le neuvième jour de février 1922, à 11 heures de l'avant-midi.

Pour vous donner droit de voter à la dite assemblée, il faut que la preuve de votre créance soit entre mes mains avant l'assemblée.

Les procurations qui doivent servir à l'assemblée doivent être déposées entre mes mains avant l'assemblée.

Soyez aussi avisé que si vous avez une réclamation quelconque vous donnant droit de figurer à titre de créancier, la preuve de la réclamation doit être produite entre mes mains dans les trente jours à compter du présent avis, parce que, à compter de et après l'expiration de la période fixée par le paragraphe 8 de l'article 27 de la dite loi, je distribuerai le produit de l'actif de la faillite entre les ayants droit, n'ayant égard qu'aux réclamations dont j'aurai alors reçu avis.

Daté à Montréal ce 31ième jour de janvier 1922.

JAMES L. REGAN,
Syndic autorisé.

Bureau de P. S. Ross & Sons,
142 rue Notre-Dame ouest,
Montréal.

INVENTIONS

Protégées en tous pays

Si vous avez une invention à développer et à protéger, une marque de commerce à faire enregistrer, veuillez communiquer avec nous.

PIGEON & LYMBURNER
AUTREFOIS
PIGEON, PIGEON & DAVIS
Edifice "Power" MONTREAL

176-M.a.s

MEDECIN SOUS LE COUP D'UNE FORT GRAVE ACCUSATION

Le docteur P.-E. Lalanne a comparu, cet avant-midi, devant le juge Cusson, sous l'accusation d'avoir pratiqué une opération criminelle sur une jeune fille. L'inculpé qui était défendu par Me Pierre Ledieu, a protesté de son innocence et il a été laissé en liberté provisoire en attendant l'enquête fixée au 9 du courant. Les garanties ont été fixées à $1,000.

D'après la défense, une jeune fille aurait porté plainte à Saint-Jean, disant qu'une opération criminelle avait été tentée sur elle et que deux hommes devaient lui apporter le médicament nécessaire à l'opération. Un des deux messagers aurait été arrêté à son arrivée à la gare et sur lui on aurait trouvé deux bouteilles dont le contenu analysé n'aurait été qu'un tonique fortifiant.

La plaignante aurait prétendu avoir été examinée par le médecin inculpé et que la prescription saisie sur le messager aurait été donnée à la suite de cet examen. Inutile de dire que le docteur Lalanne proteste hautement de son innocence.

SAINT-MICHEL DE NAPIERVILLE

Dimanche dernier, M. Stanislas Coupal a donné une veillée de famille. Il y eut euchre et chant. A minuit, un réveillon fut servi par Mlle Gertrude Coupal, accompagnée de ses frères. Parmi les invités on remarquait: MM. et Mmes Olivier Trudeau, Hilaire Lemire, Alex. Trudeau, Léo. Coupal, Aug. Pigeon, Emile Trudeau, Fridolin Blouin, Isidore Trudeau, Albert Raymond, Joseph Foucreau, J.-Bte. Trudeau, etc.

—Vendredi dernier, nous avons eu l'exposition des grains de semence. Il y avait foule.

—M. Wilfrid Sorel a été nommé bedeau en remplacement de M. J. Marcil.

NOTRE CLIMAT EST TRES SALUBRE EN HIVER

Les Laurentides constituent l'un des plus beaux terrains de jeux d'hiver du Canada.

Il y a des attraits splendides pour toutes sortes de sports d'hiver, tels que la raquette, le ski, glissoire et patinage presque dans toutes les parties de la région. Plusieurs hôtels et maisons de pension resteront ouverts tout l'hiver à Saint-Jovite, Sainte-Marguerite, Lac Masson, Mont-Rolland, Val Morin, Ivry, Sainte-Agathe et Lac Mercier. Ces endroits peuvent être atteints facilement et sans grandes dépenses, de Montréal par l'excellent service du Pacifique Canadien dont les agents se feront un plaisir, sur demande, de fournir tous les renseignements au sujet des commodités pouvant être trouvées à chacun de ces endroits pour aucun genre de sport d'hiver. r

Propriétés A Vendres

Rue St-Denis, près St-Zotique, 3 plain-pieds de 7 et 8 chambres, chauffage à eau chaude dans chacun, bonne construction et en bon état, cave cimentée, cuisines très spacieuses et bien éclairées, grand espace pour construire garage. Voyez-nous pour plus de détails.

Steel Realty Development Corporation Limited

Ch. 612 145 ST-JACQUES Tél. Main 492

Soirées—J. L. RACICOT, gérant des ventes St-Louis 3342

FETE CHEZ LES EMPLOYEES DE MANUFACTURE

Elles célébreront le 15e anniversaire de fondation de leur société.

LE 5 FEVRIER

Les membres de l'Association professionnelle des Employées de manufacture, affiliée à la Fédération Nationale Saint-Jean-Baptiste, fêteront, le dimanche 5 février, le quinzième anniversaire de fondation de leur société. C'est en effet en 1907 que Mme Henri Gérin-Lajoie, présidente de la Fédération,

Mlle HEDWIDGE LEFEBVRE, présidente de l'Association professionnelle des employées de manufacture.

aidée de Mlles Maria Auclair et L. Robert, jeta les bases de cette association, qui a pour but de venir en aide à toutes les ouvrières canadiennes-françaises, en leur fournissant des moyens de secours matériels, moraux et professionnels.

Pour commémorer cet anniversaire, le R. P. J. Valiquet, O.M.I., aumônier de l'association, célébrera une messe à 10 h. 30 et fera le sermon de circonstance, à la Maîtrise de l'église de Saint-Pierre, rue Visitation. Pendant la messe, la chorale Jeanne-Mance, sous la di-

Mme E.-O. HEBERT, vice-présidente de l'Association professionnelle des employées de manufacture.

rection de Mlle Hélène Lefebvre fera les frais du chant. Toutes les dames et les jeunes filles et surtout les membres de l'association sont invitées à cette messe du 5 de février.

Le mardi soir 8 de février, à 8 h., en la salle Sainte-Brigitte, coin Maisonneuve et Sainte-Rose, une grande séance aura lieu. Mlle Marie-J. Gérin-Lajoie fera une causerie dans laquelle elle redira l'historique de l'association. Il y aura aussi un tableau vivant représentant la devise de l'Association "Aime, travaille et prie". Un drame chrétien, "Le sang qui paie" sera interprété par des artistes distingués.

BRANDON DE DISCORDE A ELIMINER

Suite de la première page

leurs fermes. Il cite à ce propos le cas de plusieurs succursales qui ont pu obtenir des réductions considérables en achetant des engrais alimentaires et chimiques, du foin, des machines agricoles, du fil d'engerbage, etc., pour le bénéfice de leurs adhérents.

L'exemple des fermiers de l'ouest et en particulier celui des Grain Growers, vaut d'être suivi dans la province de Québec, dit-il, tant au point de vue de l'organisation coopérative qu'au point de vue des méthodes scientifiques de culture. En agissant ainsi et en évitant en même temps de froisser les sentiments politiques des cultivateurs, l'association, ajoute M. de Courval, verra s'accroître le nombre de ses adhérents et insensiblement se mettra en état de pouvoir, le cas échéant, présenter un front uni pour faire respecter et triompher la cause des cultivateurs.

UNE LECON

M. Boisclair dit: "Notre organisation ne nous sera utile qu'en autant qu'elle restera sociale. Nous nous faisons du tort en nous mêlant de politique. Nous en avons eu la preuve l'automne dernier. Je suis convaincu que notre association aurait progressé beaucoup plus si nous étions restés tranquilles. Vous avez pu le voir dans mon comté." M. Boisclair croit d'ailleurs que le mouvement agraire n'est pas sérieux, car des dix candidats agraires qui se sont présentés dans Québec, il n'y en avait pas un seul peut-être qui fut un véritable fermier.

"J'espère, dit-il, que les derniers résultats seront une leçon pour les autres candidats agraires qui auraient l'intention de se présenter à l'avenir".

Plusieurs autres délégués furent de son avis.

M. James-P. Brady a su habilement tirer avantage de cet aveu en démontrant qu'il importe aux fermiers de se bien organiser politiquement, afin d'empêcher les loups d'entrer dans la bergerie et d'éliminer en temps électoral les candidats hypocritement affublés des couleurs du parti agraire.

COMITE POLITIQUE

Bref, il fut décidé de confier à un comité l'organisation politique, mais ce comité sera, au point de vue financier, indépendant de l'association et devra subvenir à ses frais de propagande dans chaque comté de la province. Le comité politique se compose de MM. L.-P. de Courval, le docteur Sylvio Lafortune, J. Blanchard, A. Fournier, M. Armitage.

RAPPROCHEMENT

Le congrès a aussi nommé un comité composé de MM. H.-A. Clément, président; James-P. Brady, secrétaire-trésorier; A.-Z. Lemire et L.-P. de Courval, et l'a chargé de rencontrer des officiers de l'Union des Cultivateurs de la province de Québec dans le but d'opérer la fusion des deux associations.

Au cours de la séance, M. Narcisse Lalande, de Sainte-Geneviève, comté Jacques-Cartier, appuyé de M. Honoré Gauthier, a présenté un avis de motion à l'effet de demander aux autorités compétentes la construction de barrières à tous les passages à niveau afin de prévenir les accidents et les pertes de vie.

SEANCE DU SOIR

M. J.-Adélard Caron, de Curran, Ont., délégué des Fermiers Unis d'Ontario et M. Olivar Asselin, ont été les deux principaux conférenciers à la séance du soir.

M. Caron dit que les cultivateurs canadiens manquent d'organisation pratique et ont beaucoup à apprendre des cultivateurs européens sous ce rapport. Ils ont aussi à s'inspirer de l'organisation agraire des fermiers néo-zélandais et argentins qui ne se gênent pas de venir leur faire concurrence sur les marchés de Montréal et de Toronto.

L'organisation agraire canadienne manque d'ensemble, ce qui permet impunément aux gouvernements de favoriser de préférence les intérêts des industriels et des magnats de la finance au préjudice des intérêts du peuple.

Tant que, ajoute-t-il, les fermiers de Québec et des autres provinces ne s'uniront pas pour se bien organiser économiquement pour sauvegarder les intérêts de la classe agricole, l'agriculture ne fera pas de réels progrès.

RESSOURCES NATURELLES

M. Olivar Asselin a traité longuement de nos ressources naturelles. Nos pouvoirs d'eau, dit-il, s'ils étaient utilisés suivant leur capacité, pourraient alimenter l'énergie locomotrice de nos chemins de fer et ce serait un avantage considérable sur la houille grasse qui est devenue très dispendieuse.

D'autre part, nous sommes les producteurs de 90 pour cent de l'amiante extrait dans le monde entier. Il y en a aussi en Russie et en Rhodésie, où l'on commence à nous faire concurrence, malgré la difficulté du transport. Il importe de voir venir cette concurrence, et il serait sage, dit M. Asselin, de prohiber d'ici à quelques années l'exportation de ce minerai du Canada, afin de forcer les gros industriels américains ou étrangers à venir s'établir ici et intéresser par conséquent les autres pays et rendre plus tard ce commerce considérable.

Quant à l'industrie du bois, le conférencier croit qu'elle est encore rudimentaire, en notre province, puisque nous ne produisons que du papier. Nous devrions savoir travailler le bois et savoir en faire des objets d'art comme dans les autres pays. M. Asselin trouve étrange, par exemple, que l'Angleterre achète notre bouleau, et nous le renvoie ensuite sous forme de boîtes à parfum, etc., choses qui, avec les connaissances voulues, pourraient être fabriquées ici, notamment dans nos régions de colonisation où tant de petites industries pourraient être créés avantageusement.

Le conférencier estime que le fer est intimement lié aux chutes d'eau, et nous avons ces deux ressources en abondance. La province est peut-être la mieux pourvue. Nous avons 10 millions de forces, dont un quart est développé. Il a cité ensuite la Russie, et, au point de vue du développement, la France qui a développé 7,500,000 forces et se procure ainsi l'énergie électrique nécessaire sur toute son étendue. Il s'est prononcé enfin, comme nous le disons plus haut, en faveur de l'électrification des chemins de fer, parce qu'à l'heure actuelle l'électricité coûte moins cher que le charbon et procure plus d'avantage, telle la diminution de la main-d'oeuvre.

Parlant de l'agriculture, M. Asselin, déclare que c'était une véritable industrie, la plus considérable de toutes les industries, et qu'elle méritait d'être encouragée.

La séance s'est terminée par des projections lumineuses sur des sujets agricoles.

OFFICIERS ELUS

L'élection des officiers des Fermiers-Unis de Québec, qui a été précédée ce matin d'un long discours de M. J.-B. Levert, de Verner, Ont., candidat progressiste défait dans Nipissing, aux dernières élections fédérales sur les avantages de l'organisation économique, sociale et politique pour les cultivateurs, a donné le résultat suivant:

Président, A.-H. Clément, Buckingham, réélu; vice-présidents, Wilfrid Bastien, Saint-Léonard de Port Maurice, réélu; et J.-P. McLachlan, Locherber Bay; directeurs, Joseph McGocy, Farrellton; W. McKeehney, Wyman; Honoré Gauthier, Papineauville; A.-Z. Lemire, Wotton; Narcisse Lalande, Sainte-Geneviève, Jacques-Cartier; J.-E. Arnold, Granville; Emery Brosseau, Saint-Hubert; Jean Lachance, Ferme-Neuve; H. Laudon, Chichester; C.-H. Pye, Olverton; Joseph Lambert, Saint-Guillaume, d'Upton; A. Mongeon, Angers; John Trépanier, Louiseville, A. Palement, Saint-Hermas.

M. James-P. Brady, de Masson, a été réélu secrétaire-trésorier de l'Association.

Le congrès continue ses travaux cet après-midi et les terminera ce soir.

DESORDRE EN SILESIE

Berlin, 1er.—On signale de graves désordres à Petersdrof, en Silésie. Plusieurs Français et Allemands ont été tués.

LE RETOUR A LA TERRE

LES NOUVELLES CONDITIONS DE LA VENTE DES LOTS DE COLONISATION

Le gouvernement Taschereau protège le colon contre le marchand de bois. — Chacun chez soi. — Un moyen économique de se créer un foyer.

EMPARONS-NOUS DU SOL !

A la dernière Session de la Législature, l'hon. M. J.-E. Perrault faisait adopter la séparation complète du domaine colonisable du domaine des Terres de la Couronne.

Cette loi permet au colon d'être absolument maître de son lot comme de son bois et personne, sous un prétexte quelconque, ne peut venir l'ennuyer à quelque titre que ce soit.

NOUVELLES CONDITIONS

En vertu de la loi II Geo. V. ch. 43 sanctionnée le 19 mars 1921, les conditions de la vente des lots ont donc été modifiées. Voici les nouvelles conditions:

Le prix de la terre est de 60 centins l'acre. Un lot ordinaire compte 100 acres. Le prix total, $60., est payable en 6 versements égaux, le premier payable comptant, les autres annuellement, avec intérêt de 6%.

Cette vente est faite aux conditions suivantes, savoir:

NOS ECOLES de colonisation ne le cèdent en rien aux autres des vieilles paroisses.

1o.—L'acquéreur devra payer un sixième comptant et la balance du prix de la vente en cinq versements égaux annuels avec intérêt à 6% de la date de la vente;

2o.—Il devra défricher, chaque année, trois acres et pas plus de cinq acres pour cent, à moins d'être préalablement autorisé, par le ministre, à défricher davantage;

3o.—Il devra, chaque année cultiver le terrain qu'il aura défriché;

4o.—Il devra, dans les dix-huit mois de la date de la vente, bâtir une maison habitable d'au moins 16 pieds par 20, l'occuper et y résider personnellement et sans interruption de ce moment jusqu'à l'émission des lettres patentes;

5o.—A l'expiration de six années, il devra posséder sur le lot une grange d'au moins 20 pieds par 25 et une étable d'au moins 15 pieds par 20; les deux pouvant néanmoins consister en une seule et même bâtisse;

6o.—Le lettres patentes ne seront émises que lorsqu'une étendue de terrain, représentant trente pour cent de la superficie du lot, aura été défrichée en un seul bloc et mise en bonne culture en vue de récolte profitable. Cinq acres au moins, de la partie en culture doivent être labourables;

7o—Il ne sera coupé de bois avant l'émission des lettres patentes que pour le défrichement, le chauffage, les bâtisses et les clôtures, et tout bois coupé contrairement à cette condition sera considéré comme ayant été coupé sans permis sur les terres publiques.

8o—Tout le bois qu'il est permis à un colon de couper sur un lot de terre avant l'émission des lettres patentes, et dont il veut faire du bois de commerce, doit être manufacturé au Canada et toutes les dispositions de l'article 13 des règlements des bois et forêts actuellement en vigueur s'y appliquent.

9o—Cet octroi est aussi sujet aux licences de coupe de bois actuellement en vigueur et l'acquéreur sera obligé de se conformer aux lois et règlements concernant les terres publiques, les bois et forêts, les mines et les pêcheries dans la province.

10o—Le ministre de la colonisation, des mines et des pêcheries pourra ajouter au prix ordinaire du lot tout montant jugé convenable pour les améliorations appartenant à la Couronne et existant sur le lot vendu.

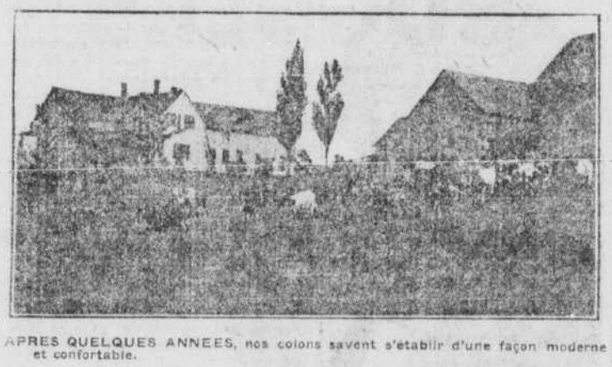

APRES QUELQUES ANNEES, nos colons savent s'établir d'une façon moderne et confortable.

ETRE MAITRE CHEZ SOI

Un ouvrier des villes, chargé de famille, peut donc se procurer un lot de 100 acres pour la modique somme de $60.00 payable en 6 versements.

N'est-ce pas la liberté à portée de sa main?

N'est-ce pas la fin de l'esclavage de l'usine pour lui et ses enfants?

N'est-ce pas une proposition qui mettra fin à ses tracas comme à ses misères?

N'est-ce pas le moyen sûr pour lui d'assurer à sa femme, à sa famille, un foyer, de quoi vivre indépendant et libre?

Combien de pauvres gueux seraient mieux sur un lot à travailler honnêtement qu'à flâner dans les rues des grandes villes et crever de misère et de faim?

Un coin d'une exposition régionale à Sherbrooke, tout à l'honneur de nos cultivateurs.

ENROLONS LES VAGABONDS

A propos de ces pauvres bougres, je lisais dernièrement dans un journal de France:

"Que ne donne-t-on au préfet de police des pouvoirs identiques à ceux du gouverneur du Congo Belge! L'arrêté qu'il vient de prendre serait accueilli avec satisfaction à Paris."

"Il ne faut pas, dit-il, que l'on voie dans les villes des paresseux, des fainéants, des individus sans métier avouable. La moralité sera fortifiée par l'éloignement des indésirables.

"Ceux qui ne justifieront pas de moyens d'existence seront, d'office, enrôlés par l'Etat.

"On étudie, en plus, et à leur bénéfice, le rétablissement de la peine du fouet.

NOS SPORTSMEN adorent nos grands lacs des régions de colonisation pour y faire la pêche et la chasse.

"Le travail ou le fouet: fâcheuse alternative pour ceux qui n'aiment que rêver au hasard de la promenade.

"Et toutes ces dispositions seraient bienvenues pour raffermir la discipline des personnages singuliers qui encombrent de plus en plus le pavé de la capitale."

Ce ne serait peut-être pas une méchante idée que d'enrôler les paresseux, les sans-métier, avoué pour les envoyer défricher nos domaines de colonisation: il y aurait moins de crimes dans nos villes et nos grands centres industriels.

L'oisiveté engendre le vice, et c'est ce qu'il faut éviter à tout prix, surtout quand seule une production intensive peut nous sauver dans le domaine économique.

Pour $60.00, un fils de cultivateur peut se procurer une terre toute aussi grande que la terre de son père, où il est né, et il n'en profitera pas s'il est sobre, économe et travailleur?

Etre maître chez soi, s'établir à son goût sur une terre riche et féconde qui ne demande qu'à produire, voilà la réalité qui s'offre à tout homme de bonne volonté, qu'il habite la ville ou la campagne.

MANQUE DE PRODUCTEURS

Dans un pays bien gouverné, il ne devrait pas être permis, par exemple, aux industries de s'organiser et de se développer aux dépens de la main-d'oeuvre agricole. En ces dernières années surtout des milliers de producteurs ont déserté le sol et sont venus augmenter le nombre des consommateurs dans les grandes et petites villes. Il y a une grande distinction à faire entre les producteurs des choses nécessaires à la vie et d'intérêt public, et ceux qui produisent des choses inutiles, des objets de luxe et de mode, des bagatelles. Dans nos villes, un trop grand nombre d'industries n'ont ainsi travaillé qu'à faire hausser le coût de la vie et à aggraver la pénible situation actuelle. Il est facile de comprendre que si l'on enlève systématiquement des bras aptes à la production des fruits de la terre pour les employer à produire et à vulgariser des objets de luxe, le coût des choses nécessaires à la vie ne pourra guère qu'augmenter toujours et considérablement. Et c'est ce qui s'est produit chez nous comme ailleurs.

En général, on comprend parfaitement que les prétendus progrès et développements industriels et modernes, s'ils ne sont pas mieux ordonnés et disciplinés, conduiront le monde à la famine, mais en pratique, on ne fait rien de sérieux pour faire disparaître la vraie cause du mal, on se contente de chercher des palliatifs et des expédients pour amuser et endormir le peuple. C'est à ce tournant que nous sommes arrivés aujourd'hui.

LA SOLUTION

Elle est très simple: provoquer une réaction, remttre la colonisation et l'agriculture à la mode. Entraver l'embauchage de la main-d'oeuvre. Exposer clairement à nos agriculteurs les illusions et la réalité de la vie des villes et leur faire comprendre qu'il est de leur intérêt, de leur devoir, de leur avenir, de rester fidèle à leur vocation agricole.

En toute justice pour notre gouvernement provincial, disons qu'il a été un des premiers à réagir, du moins partiellement, en se mettant à l'oeuvre pour organiser fortement notre agriculture. Quant à notre colonisation, elle verra de nouveau, croyons-nous, de beaux jours.

Tout le monde est appelé à faire sa part pour arracher notre pays à la grande crise qui le menace. Ceux qui savent cultiver la terre peuvent faire beaucoup. Qu'ils restent courageusement et fièrement à leur poste. Que ceux qui ont déserté s'empressent de retourner à leur noble leurs! Anciens semeurs! Anciens et fécond métier. Anciens laboumoissonneurs! vous ne pouvez sans émotion entendre l'appel de la terre désertée, vous ne pouvez pas voir d'un oeil sec ces chers instruments aratoires abandonnés qui attendent vos bras!

La colonisation vous tend la main pour faire de nouveau de vous un homme libre, utile et heureux.

Pour toutes informations, s'adresser à l'hon. M. J.-E. Perrault, ministre da la Colonisation, des Mines et des Pêcheries, à Québec ou au bureau de la Colonisation, 82 rue Saint-Antoine, à Montréal.

ECHOS DE SAINT-JEAN

(Du correspondant de la PRESSE)

Saint-Jean, 1er. — Les conseillers municipaux des villes de Saint-Jean et d'Iberville se sont réunis afin de discuter la question de l'approvisionnement de l'eau à Iberville par l'aqueduc de Saint-Jean.

—Le juge Bruneau est venu présider la Cour supérieure, samedi.

—Isidore Coache, âgé de 18 ans, de Napierville, a été acquitté, samedi matin, par le magistrat Cusson, de l'accusation de meurtre du jeune Aurèle Giroux.

—La Société d'Agriculture du comté d'Iberville a élu ses officiers pour l'année 1922: président, M. Médard Brais; vice-président, M. Thomas Bédard; secrétaire, M.J.-B. Bessette; directeurs, MM. Donat Kérouack, Oscar Charbonneau, Joseph Many, Edouard Fortin, Thom. Bédard, Henri Bessette, Elzéar Tétreault, Elzéar Goineau.

—L'exposition d'automne a été fixée aux mardi et mercredi, les 5 et 6 septembre.

—Le conseil du village de Saint-Alexandre se compose maintenant de MM. Hormisdas Tessier, maire; Théodule Villeneuve, Donat Kérouack, Ephrem Quintin, Adélard Fournier, Jos. Marin et Pierre Gaboriault, conseillers.

—Le club de hockey Saint Johns Yacht Club a vaincu celui des Dragons Royaux par un score de 5 à 4.

SAINT-HYACINTHE

M. Ephrem Scott, bourgeois, du village St.-Joseph d'Yamaska, est décédé à l'âge de 64 ans. Sa femme, née Eaurine Palady lui survit, ainsi que ses enfants, Ephrem, cultivateur, de Saint-Hyacinthe-le-Confesseur; Ernest, de Saint-Joseph d'Yamaska; Arthur et Eugène, de Montréal et Marie-Blanche, épouse de M. Jos. Marchessault, de St.-Joseph d'Yamaska. Il laisse aussi deux frères: Zoël Scott, bourgeois, de Saint-Joseph d'Yamaska et Edmond Scott, de Worcester, Mass. Il était le beau-frère de M. Hubert Palardy, de Montréal. Ses funérailles, qui ont eu lieu, mardi matin, ont été les premières à être célébrées dans la nouvelle église de St.-Joseph d'Yamaska.

—M. Hormidas Laplante, bourgeois de cette ville, est décédé, lundi matin, après trois jours de maladie, à l'âge de 62 ans. Jeudi dernier, il a assisté aux funérailles de son frère, François Laplante, et il a pris froid. Le défunt était le père de MM. Joseph et Napoléon Laplante, de la rue Laframboise, et de Madame Narcisse Perrault, de Pawtucket, R.I. Sa femme, née Mathilde Despars lui survit.

ECHOS MONDAINS

—Miles Thérèse Alain et Antoinette Lévesque, de Chicoutimi, sont en visite à Montréal, chez M. J.-G. Caron, rue Lasalle, Maisonneuve.

—Une fête de famille a eu lieu, ces jours derniers, à la demeure de M. Joseph Lachance, rue Beaudry, à l'occasion du 18e anniversaire de sa fille, Mlle Germaine Lachance. De nombreux parents et amis y assistaient. Une montre-bracelet et autres cadeaux furent offerts à l'héroïne de la fête. Parmi les invités: M. et Mme G. Lachance, Mme H. Lachance, MM. et Mmes A. Lachance, L. Girard, J. Turgeon, A. Ulric Gravel, R. Poitras; Miles Lévesque, Laberge, Primeau, M. Lachance, B. Lachance, C. Turgeon, R. Lachance, G. Lachance; MM. G. Ladrière, W. Turgeon, L. Girard, A. Girard, Roy, Perreault, L. et H. Lachance, M. et Mme Lachance.

—Samedi dernier, eut lieu chez M. et Mme Arthur Giard, une fête à l'occasion de l'anniversaire de leur fille, Jeannette, il y eut chant, déclamation, danse et le goûter fut servi. Les salons étaient décorés d'oeillets. Parmi les invités: MM. et Mmes Arthur Giard, Pierre Doré, Didace Gendron, Alberic Champagne, A. Giard, Arthur Houle, Henri D'Avril; Miles Marie-Anna Gendron, Olivine Moreau, Blanche Gendron, Germaine Pratte, Laurette Crevier, Blanche Plouffe, Géraldine Cardinal, Alberta Goudreau, Bernadette Aubertin, Yvonne Moreau, Blanche Desmarteau, Alice Cardinal, Jeannette Giard, Cécile Gendron; MM. Jean D'Avril, Bernard Gendron, Hildège Desrosiers, Pierre D'Avril, Léopold Piotte, Philippe Geoffrion, Armand Laperrière, Roméo Thouin, Arthur Bélanger, René Provost, Dollard Provost, Gérard Laperrière, Georges Cardinal, Frédéric Bélanger, Philippe Contant, Victor Archambault, Bédard Lalonde, J.-B. Beauchemin, Louis Allin, Adrien Giard, Roméo Giard, Hermas Benoit. M. P. D'Avril prononça quelques paroles en l'honneur de l'héroïne.

—A l'occasion de l'anniversaire de naissance de Mlle Noëlla Lemieux, il y eut une grande fête organisée par ses amis. Une montre ainsi qu'une gerbe de fleurs lui furent présentées. Etaient présents: Miles M. Guertin, E. Moquin, U. Brosseau, L. Poissant, G. Baillargeon, H. Moquin, G. Brossard, F. Brossard, A. Perras, T. Gagnon, N. Brossard, C. Poissant, T. Brossard, E. Beteurnay, L. Betournay, T. Cedillot, J. Gravel, L. Page, I. Page, G. Remillard; MM. L. Gagnon, H. Trudeau, T. Simard, H. Lemieux, E. Poitras, P. Boucher, A. Gagnon, G. Toupin, O. Perras, U. Lefebvre, H. Brosseau, E. Bourassa, D. Serres, A. Gravel, J.-J. Boyer, B. Lemieux, A. Brosseau, C. Poissant, O. Page, J.-A. Boyer, H. Page, R. Richard, P. Clermont, R. Charron, R. Lefebvre, J. Betournay, D. Moquin, D. Huberdeau, L. Brosseau, G. Perron, P. Bastien, C. Brossard, H. Lefebvre, G. Poissant, J.-P. Cédillot, O. Lefebvre, O. Moquin, N. Brassard, P. Brassard, J. Achim, H. Boucher, T. Boyer, E. Lebert, M. Martin, A. Pronovost, B. Page, P. Siegle, J.-L.-M. Provost.

—Samedi dernier, un impromptu a été organisé chez M. et Mme Napoléon Quenneville, à l'occasion du passage de M. et Mme Zéphirin Martin, de Terrebonne. Etaient présents: M. et Mme Raoul Garnon, M. et Mme A. Charette, Miles Jeanne et Donalda Quevillon, F. Delcourt de Terrebonne; Claire, Antoinette, Léontine et Etiennette Dame, Rosa et Bernadette Laurin, Eglantine Lachapelle, Antoinette Doyon, Lucia, Thérèse et Cécile Fortin, Yvonne, Bérangère, Béatrice, Eglantine, Jeanne, Gabrielle et Paula Quenneville, Simone, Albina, Yvonne Garnon, de Saint-François de Sales; MM. A. Garnon, Labelle, Paré, Barbeau, Laurin, Brosseau, Frenette, Danis, Maloum, H. Fortin, Léo, Ovide et Charlemagne Quenneville, D'O. et P Quevillon, Roch Martin, de Terrebonne; A. Garnon, de Sainte-Anne des Plaines; Roch Fortin, de Montmartre, Saskatchewan. A minuit, un goûter fut servi par Miles Quenneville et T. Fortin; la table était décorée d'orchidées, de narcisses et d'oeillets. Il y eut danse, parties de cartes, chant, musique par Miles C. Danis, A. Maheu, C. Fortin et M. Emile Maheu, violoniste.

—Samedi dernier, Mme A. Levesque, avenue Chateaubriand, recevait en l'honneur de sa fille, Jeanne. Il y eut musique, chant et danse. Mmes A. Chevalier, D. Racette, A. Poisson, E. Gravel, et A. Levesque servirent le goûter, aidées de Miles A. Lespérance, Alice et Juliette Levesque. Les invités étaient: Mmes H. Archambault, R. Levesque, Miles J. Ritchot, G. Chevalier, L. Lanthier, M. Delongchamps, G. Leclerc, M. Regimbald, J. Savard, A. Gravel, L. Sixtyn, B. Pouliot, E. Lanthier, L. Saillant, A. Daudelin, M. Robert, L. Ritchot, J. Dubuc, A. Wilkie, Y. Lanthier, J. Prévost, F. Trudeau, Marg. Delongchamps, J. Giguère, A. Rainville, G. Lebrun, J. Gravel, G. Pratt, R. Sixtyn, MM. D. Racette, D. Gauthier, P. Lauzon, E. Gravel, P. Ritchot, A. Poisson, R. Rodier, R. Savard, A. Regimbald, H. Baignée, H. Archambault, R. Lanthier, A. Perrault, A. Levesque, A. Leduc, E. Boudreau, E. Savard, L. Leclerc, S. Bordeleau, G. Phillipp's, M. Delongchamp, R. Gaulin, W. Whitemore, L. Jeannotte, G.-A. Leduc, R. Regimbald.

—Mlle Alice Normand est revenue d'Ottawa, où elle a passé une semaine.

—Dernièrement, il y eut réception chez M. R. Sicotte, rue Ambrest, à l'occasion de l'anniversaire de naissance de Mme Sicotte, (Azilda Saint-Pierre). Les salons étaient décorés de banderoles de toutes couleurs et de lumières électriques. On dansa. A cette occasion, Mme Sicotte a reçu plusieurs cadeaux. Les invités étaient: MM. et Mmes J. Sicotte, J.-S. Sicotte, A. Sicotte, Ars. Sicotte, D. Richelieu, A. Cahier, R. Buron, R. Dery,; Mmes A. Saint-Pierre, H. Saint-Pierre, R. Marsil; Miles R. Sicotte, E. Saint-Pierre, B. Saint-Pierre, S. Saint-Pierre, G. Martin, M. Martin, L. Lavigne, L. Lavigne, A. Leboeuf, L. Chastenais, M. Aluisée, E. Albert, D. Albert; MM. D. Sicotte, S. Sicotte, G. Saint-Pierre, M. Saint-Pierre, R. Martin, M. Boivin, A. Emond, L. Evearts, A. Chastenais.

—Dernièrement, a été célébré en l'église de Saint-Vincent de Paul de Montréal, le mariage de Mlle Bertha Gauvreau, fille de M. Ulric Gauvreau, à M. François D'Assise Laurendeau. M. Omerli Laurendeau accompagnait le marié, Mlle B. Gauvreau était accompagnée de son père. Après la cérémonie, les nouveaux mariés se rendirent dans la salle Lemieux au milieu d'un grand nombre de parents et d'amis pour y passer la journée. A la soirée, il y avit au-delà de trois cents personnes. Il y eut chant, déclamations et danses.

COURRIER DE JOLIETTE

(Du correspondant de la PRESSE)

Joliette, 1er.—M. Marcelin Pettigrew, industriel, de Québec, était à Jollette avec sa famille, la semaine dernière, pour assister à la profession religieuse de sa fille, Marie-Jeanne, au monastère du Précieux Sang. Mgr Guillaume Forbes présidait cette cérémonie, assisté par le R. P. Desjardins, C.S.V. et l'abbé Lamarche, aumônier du couvent. Mlle Pettigrew portera le nom de Soeur Saint-Coeur de Marie.

—Lors de sa dernière visite à l'Académie Saint-Viateur, Mgr Forbes a constaté avec plaisir que quatre cents élèves fréquentent assiduement cette école; 435 enfants sont inscrits. L'école Saint-Pierre, fondée depuis peu, compte plus de deux cent cinquante enfants. Sa Grandeur a béni les professeurs et les élèves et tous conservent un bon souvenir de cette visite.

—Mlle Maria Gélinas, de Brompton, Mass., U.S.A., a fait son entrée chez les religieuses adoratrices du Précieux-Sang, le 23 janvier.

—Plus de deux cents cultivateurs ont assisté à la conférence du département de l'horticulture de Québec, M. Charbonneau, agronome de Joliette, a félicité les assistants.

M. Talbot, spécialiste en culture fruitière, a donné une très intéressante conférence sur la culture des arbres fruitiers et a encouragé chaque cultivateur à avoir un petit verger de famille. A l'aide de projections lumineuses le conférencier a expliqué tous les stages de la végétation d'un arbre et fait voir les travaux d'entretien que nécessitent les arbres.

M. G. Billaut, spécialiste en culture potagère, a donné des renseignements très précis sur la manière de préparer les couches chaudes, demi-chaudes et froides.

—MM. les abbés Rodolphe Ducharme, Emilien Froment, Elphège Vincent et Aimé Liette, qui étudient la théologien au grand séminaire de Montréal sont en vacances dans leur famille.

—La semaine dernière, a eu lieu à l'académie Saint-Viateur la réouverture des cours gratuits. On y enseigne l'anglais, la mathématiques et la grammaire.

—M. l'abbé Félix Poirier, aumônier de l'hôpital Saint-Eusèbe, est en repos dans sa famille à Saint-Félix de Valois et M. l'abbé J. Desrosiers, ancien curé, le remplace comme chapelain.

—Jeudi soir, dans la salle du marché, sous les auspices des Chevaliers de Colomb a été donnée une série de vues animées sur le voyage des chevaliers de Colomb à Rome, leur réception au Vatican, leur entrevue avec Benoit XV. M. Horace Beaumier, grand chevalier, souhaita la bienvenue aux dames qui ont rehaussé cette soirée par leur présence. Il y eut chant et musique par M. et Mme Paul Courteau et Mlle Diane Lachapelle.

—Samedi, 28 janvier, à la cathédrale, a été célébré par M. l'abbé O. Ferland, vicaire, le marirage de M. J.-Azarie Boucher avec Mme Vve Euclide Landry, née M. Laterdresse.

—Mme veuve J.-V. Richard dont nous avons annoncé la maladie, est en pleine convalescence. Elle a souffert d'une attaque de rhumatisme.

SAINT-GREGOIRE

M. Gédéon Guillemette a été élu marguillier en remplacement de M. François-Noël sortant de charge.

—Ont été élus conseillers, MM. Jos. Caron, Emery Bergeron et Adélard Gélinas en remplacement de MM. Arsène Forest, Alf. Prince et Ludger Gauthier, pour la paroisse. Ont été élus pour le village: MM. James Héon, J. O. Hébert et Albert Duguay.

—Nous avons eu une belle retraite. Les RR. PP. Decelles et Francoeur, O.M.I., en furent les prédicateurs.

—La Soeur Sainte-Gertrude des Soeurs de L'Assomption était en visite chez chez son père M. Benj. Rouleau, ces jours derniers.

LES FUNERAILLES DE Mlle G. ASHBY

(Du correspondant de la PRESSE)

Lachine 1er—Les funérailles de Mlle Georgette Ashby, fille de M. J.-S.-A. Ashby, notaire et député de Jacques-Cartier à la Législature, ont eu lieu ce matin en l'église des Saints-Anges de Lachine, à 9 h. 30. Conduisaient le deuil: MM. J.-S.-A. Ashby, père de la défunte, Félix Ashby, son oncle, Mme Antoine Ashby, MM. W.-E. Ranger, maire de Lachine, A.-E. Sarra Bournet et J.-A. Meloche, échevins, Dr Poulin, député de Laurier-Outremont à la Législature, Mme Paul Ashby, Mme Félix Ashby, tantes de la défunte, M. et Mme P.-Z. Sainte-Marie, ses grands-parents, Mlle Marie-Anne et Judith Sainte-Marie, M. et Mme Chas. Laplante, Mme P. Sainte-Marie, M. et Mme Edouard Sainte-Marie, M. Joseph Dubuc, Mme Eugène Dupuis, Mlle C. Carrière, l'abbé P.-Henri Sainte-Marie, P.S.S.

Dans le cortège on remarquait MM. M. Bernard Saint-Marie, J.-A. Huot, M.D., Edouard Lefebvre, Ernest Delbellefeuille, Dr Cyphot, maire de Sainte-Anne de Bellevue, Francis Fauteux, avocat, Joseph Daoust, Dr J.-A. Guénette, G. Daoust, Camille Larivière, J.-E. Cardinal, N.P., J.-A.-E. Boileau, N.P., Joseph Ellie, échevin de Montréal, G. Corbeil, Beaulau, H.-C. Saint-Amour, maire de la ville Saint-Pierre, Z. Picotte, Jos. Murphy, L.-D. Trudeau, Michel Chouinard, D. Lalonde, J.-E. Therriault, Ulric Boileau, Damien Boileau, Odilon Bélanger, Octave Saint-Germain, Robt. Massy, Henri Lecavalier, Napoléon Robert, chef des pompiers, A. Trudeau, Rémi Carignan, Ovila Lariviére, Damase Courreol, Arthur Rangar, Dr J.-Bte Martin, Adolphe Leblanc, John Phillps, Marcellin Pilon, Joseph-W. Lepailleur, Armand Lepailleur, Alphonse Laplante, Georges Durocher, chef de police, Emile Robert, Edgar Leduc, J.-A. Meunier, N.P., Adolphe Robert, Arthur Larente, Arthur Désaire, Léopold Léger, Eusèbe Beaudoin, V.-H. Dupont, I.C., Adh. Demeault, Adh. Saint-Onge, Jos. Larche, J.-A.-B. Larche, Alfred Bélanger, Alderic Saint-Maurice, Alfred Aubin, Charles Sinard, Denis Martin, Adélard Martin, Henri Morin, Joseph Martin, Joseph Deguire, Josephat Dubois, J.-B. Lefebvre, F.-Henri Gatien, Rémi-R. Décary, Alphus Armstrong, Louis Clément, Charles A. Smith, Fred-A. Shackell, W.-Alfred Thesserault, Gervais Décary, J.-A. Teasier, notaire Boileau, Albert Saint-Denis, Alphonse Pelletier, avocat, Henri Morin, Albert Lecavalier, Albert Lejour, J.-D. Berard, J.-C. Arsenault, Louis Lejour, Napoléon Lejour, Jos. Bourbeau, H. Audette, Paul Larche, A. Beauvais, C.-C. Décary, J.-A. Clément, M.D., J.-A. Baudoin, M.D., R. oNormandin, J.-D. Legault, maire de Pointe-Claire, J.-A. Leduc, P. Viens, Oscar Guilbault, maire de Sainte-Geneviève, C.-A. Lavimodière, N.Y., A. Chauret, N.P., Albert Aubertin, F. Robineau, Alex. Duranceau, Chs Duranceau, Alex.-C. Clément, J. Dalbé, Viau, J.-A. Daoust, D.-C. Crevier, J.-A. Descarries, Hector Martin, J.-A. Durocher, Carlo Ianuzzi, Aquila Jasmin, avocat, J.-A. Robillard, avocat, Arthur Desaulniers, Antonio Décary, Dr F. Demers, W. Lecsard, Mme D.-A. Lafortune, A. Poirier, J.-E. Aumais, J. Bolleau, N.P.

Le service funèbre fut célébré par M. l'abbé Victor Therrien, curé. Le chant était sous la direction de M. Benoit Verdict, maître de chapelle. La famille a reçu de nombreuses offrandes de fleurs, de messes et de bouquets spirituels.

ECHOS DE LEVIS

(Du correspondant de la PRESSE)

Lévis, 1er. — Dimanche, à Lévis, il y a eu une initiation de nouveaux membres dans l'Ordre des Chevaliers de Colomb. Une messe solennelle a été dite dans la chapelle du Collège de Lévis par le directeur de cette institution, M. l'abbé Marie Louis Belleau. Le sermon a été fait par M. l'abbé J. C. Gosselin. Les degrés de l'Ordre ont été conférés aux candidats dans l'après-midi et le soir.

—Des jeunes filles vendront, cette semaine, à domicile, des cartes pour le euchre qui doit être donné à Lévis par les Voyageurs de Commerce au profit des pauvres. Les recettes de ce euchre seront données à la Conférence Saint-Vincent de Paul.

—Vendredi prochain, à l'occasion du premier vendredi du mois, il y aura deux heures d'adoration publique, à Notre-Dame, la première de 3½ hrs à 4½ hrs, pour les enfants et le soir de 7 hrs à 8 hrs pour les adultes.

—M. l'abbé Gagnon, vicaire, à Notre-Dame, a fait dimanche après-midi, la visite paroissiale dans quelques familles qui demeurent dans les endroits les plus reculés de la paroisse.

—Jeudi avant-midi des Dames feront les visites des familles qui demeurent dans les rues Victoria, Saint-Félix, Saint-François, Saint-Jean, Sainte-Catherine, Saint-Julien, Notre-Dame, Saint-Joseph, dans le but de recueillir du vieux linge qu'elles se chargent de refaire pour les pauvres.

—La communion générale des hommes à Notre-Dame, aura lieu dimanche prochain, à 6.30. A Bienville, il y aura communion générale des dames et jeunes filles, à 6.30 hrs, et communion générale des hommes à 7 h. 45.

Dimanche, est décédée à l'Hôtel-Dieu de Lévis, Mme Régis Emond, née Ludivine Pérusse. Les funérailles de la défunte ont eu lieu à Beaumont.

—Une quête sera faite, dimanche prochain, à Bienville, à domicile au profit des pauvres de la paroisse. Les recettes provenant de cette quête seront remises à la Société Saint-Vincent de Paul.

—La Chorale de Bienville donnera prochainement un euchre au profit des pauvres.

A RIVIERE-DU-LOUP

(Du correspondant de la PRESSE)

Rivière du Loup, 1er.—Un vieux citoyen de S.-François-Xavier de Rivière-du-Loup, M. William Hodgson, est mort subitement à l'âge de 74 ans et 4 mois.

—M. Ovila Saint-Georges, de Blaisville, vient d'être nommé chef du service des réparations aux usines du chemin de fer. Ce dernier remplace M. Baptiste Bernier, qui prend sa retraite.

—M. Jos. Parent a été élu promaire.

—Le Conseil a décidé d'emprunter du gouvernement provincial une somme de $500,000 pour construire des logements ouvriers.

COTEAU LANDING

M. O. Pharand, député, a été réélu président de la société d'agriculture du comté de Soulanges.

PASTILLES POUR LE RHUME

SMITH BROTHERS'

S.B.

COUGH DROPS

Mettez-en une dans la bouche au coucher.

Continuation de Notre Exposition d'Autos

Vous êtes cordialement invités à venir visiter Nos Salles d'Exposition durant cette semaine.

Les Derniers Modèles de voitures

Hudson---Essex---Franklin---

Nash et Chevrolet

sont actuellement en montre à nos établissements.

LEGARE AUTOMOBILE & SUPPLY CO. LIMITED

CINQ SUCCURSALES DESSERVENT LA PROVINCE — LEGARE — ADMINISTRATION 180 RUE AMHERST -- MONTREAL --

Une Bière de Riz du Genre Milwaukee

Frontenac Special

(Etiquette Bleue)

C'est la Budweiser, la Schlitz et la Pabst des Bières Canadiennes. La plus pure et la meilleure des bieres brassées dans l'Amérique du Nord.

Reconnue comme la Meilleure dans son Genre par

les Connaisseurs

LES FONDS SONT DEVENUS RARES POUR LA SPECULATION

AFFAIRES DE BOURSE

Wall Street, 1er. — Les haussiers ont tenté, mais avec très peu de succès, de déclancher un mouvement d'activité chez les valeurs favorites des derniers jours, et ils n'ont réussi tout au plus qu'à pallier le mauvais effet qu'a produit hier après-midi la publication du rapport trimestriel de la "U. S. Steel Corporation", dont les actions sont si importantes comme facteur spéculatif. Crucible Steel, Bethlehem Steel, Studebaker et N. Y. Cenaral étaient légèrement à la baisse, tandis que Kresge, Gulf States Steel, Manhattan Elevated, Lorillard Tobacco, National Lead, Texas & Pacific, Union Pacific, Mexican Petroleum, Central Leather, American Ice et American Can montaient d'un demi-point à trois points.

Les spécialités ont seules fait preuve de quelque activité, en deuxième heure de Bourse. American Ice, Butterick, Kayser, Remington et Electric Battery montaient de 2 à 3½ points; Davison, Texas Sulphur et Ind. Alcohol, d'un point. Sears-Roebuck a perdu 2 points. Studebaker et Chandler étaient affectés par une nouvelle réduction dans les prix des automobiles.

C. P. R. faiblissait.

En dernière heure de Bourse, la rareté des fonds pour la spéculation fit monter le taux du prêt à vue à 6%, ce qui entraîna une réaction. Gulf States Steel s'affaissa de 4 points; Pierce Arrow Pfd., de 3⅛ points. Les cuivres, "Coca Cola" et Gen. Asphalt faisaient cependant preuve de vigueur, à cours de hausse de 1 à 3 points. Vers la clôture, la cote s'est présentée comme suit:

Cours de Bryant, Isard & Co.:

Allis Chalmers Mfg. Co., 44.
Am. Bosh Magneto Corp., 33½.
Am. Can Co., 36⅞.
Am. Smelting & Rfg. Co., 45⅛.
Am. Sugar, 65.
Am. Sumatra Co., 28⅞.
Am. Woolen Co., 80½.
Anaconda Copper Co., 47½.
Asphalt, 57.
Atchison T. & S. Fe Ry., 95¼.
Atlantic G. & W. I., 25⅛.
Baldwin Loco. Works, 94⅞.
Baltimore & Ohio R.R., 33⅞.
Brooklyn Rap. Transit, 10⅝.
Beth. Steel B., 59½.
Butte & Superior, 26½.
Can. Pac. Co., 123.
Cent. Leather Co., 32⅞.
Cerro de Pasco, 33½.
Chandler Motor Car Co., 57¾.
Chicago Rock Island, 31.
Corn Products Rfg. Co., 102.
Crucible Steel Co. of Am., 60.
Cuban Cane Sugar Co., 9⅝.
Erie Railroad, 8⅝.
Famous Players, 77¼.
Gen. Electric, 142½.
Gen. Motors Co., 8⅜.
B. F. Goodrich and Co., 37¼.
Inspiration Copper Co., 38⅞.
International Nickel Co., 12¼.
International Marine, 15.
International Marine prf., 68.
International Paper 48.
Kelly Springfield Tire Co., 35⅞.
Kennecott Copper Corp., 27¾.
Keystone Tire & R. Co., 15⅞.
Mexican Petrol Co., 111¼.
Midvale Steel & Oil, 29⅛.
Middle State Oil Corp., 12.
Missouri Pac. Ry., 16⅛.
New York Central & H. RR., 73¾.
Northern Pac. Ry. 76⅝.
Pan American Pete & T. Co., 50½.
Pennsylvania RR., 33⅞.
Pierce Arrow M. C. Co., 14¾.
Punta A. Sugar Co., 35⅛.
Replogle Steel Co., 28½.
Reading Co., 71⅞.
Rep. I. & Steel Co., 50⅜.
Royal Dutch Co., 47⅞.
Sinclair Cons. Oil Corp., 19⅛.
Southern Pacific Co., 80⅞.
Southern Ry, 17½.
Stromberg Carb. Co., 37⅛.
Studebaker Corp., 88.
Texas Oil Co., 44.
Texas & Pacific Co., 28.
Union Drug, 70.
United Fruit, 130⅛.
U. S. Food Products Corp., 5⅜.
Un. Pacific R.R., 126⅛.
Un. Retail Stores Corp., 53¼.
U. S. Ind., Alcohol Co., 43½.
U. S. Rubber Co. 53½.
U. S. Steel Co., 85¼.
Utah Copper Co., 62.
Vanadium Steel, 33.

* * *

A MONTREAL

Un calme inconnu depuis longtemps n'a cessé de régner, aujourd'hui, en Bourse locale. Les fonds disponibles pour la spéculation se font de plus en plus rares. Banquiers et agents de change ne prêtent guère ou exigent de gros intérêts et des garanties extraordinaires. Tout cela décourage le petit spéculateur, et, du reste, les récentes faillites de financiers ne sont pas de nature à inspirer confiance. En attendant, le capitaliste averti absorbe les bonnes valeurs à vil prix, et un jour ou l'autre il réalisera des sommes considérables. Là comme ailleurs, c'est la loi du plus fort, avec celle de l'offre et de la demande, qui font la pluie ou le beau temps. Il est en tous cas certain que le marché ne pourra s'activer tant que nos banques n'ouvriront pas plus grandes leurs portes à la spéculation légitime. Ceux qui détiennent d'excellents titres les laisseront probablement en portefeuille, et l'on sait que le placement seul ne peut activer la cote.

Les fluctuations ont été aujourd'hui très étroites, ainsi qu'on pourra en juger à la lecture du tableau des ventes.

Cours de L.-G. Beaubien et Cie.

TRANSACTIONS DE 10 HRS A 11.30.

Abitibi—5 à 30.
Asbestos—10 à 47.
Brazil—10 à 29¾, 30 à 29½, 100 à 29¼, 45 à 29¼.
Car pfd—15 à 45.
Détroit—25 à 69.
Con. Smelting—50 à 19.
SS. pfd—30 à 43.
Dom. Textile—10 à 135½.
Lyall—5 à 35.
M. Power—100 à 87.
Span. pfd—15 à 72, 10 à 71½.
Illinois pfd—25 à 79½.
Winnipeg—65 à 33.
Dom. Glass pfd.—10 à 90.
Mt'l Cotton pfd—18 à 104.
B. C. Fish—10 à 24.
Car Com.—5 à 19½.
Can. Cottons—10 à 80½, 90 à 80.
B. F. 2nd pfd—10 à 23½.
Laurentide—5 à 74.
Mackay—50 à 82½.
Bell Tel.—25 à 107½.

Banques:
Nationale—2 à 120, 1 à 119.
Montréal—3 à 214.
Royal—5 à 199½.

Obligations:
Quebec Ry—5000 à 65⅜, 500 à 65½.
Cement Bds—3000 à 98.

Transactions de 11.30 à 12.30 hrs

Nat. Brew., 35 à 55½.
Brazil, 80 à 29¼, 25 à 29¼.
Brompton, 10 à 18.
Cor. Pfd., 20 à 18, 35 à 45.
Can. Smealting, 2 à 19½.
Price Bros, 108 à 33½.
Span. Pfd., 50 à 71½.
Détroit, 25 à 69.
Ottawa Power, 19 à 80.
Dom. Bridge, 15 à 58.
Banques Nationale, 2 à 119.

Communiqué par Geoffrion & Cie:

Abitibi	30	30	30	5
Brompton	18	18	18	10
Brazilian	29¾	29¼	29¼	305
Detroit Unit.	69	69	69	25
Laurentide	74	74	74	5
Mont. Power	87	87	87	75
Nat. Breweries	55½	55½	55½	35
Dom. Textile	135½	135½	135½	10

BOURSE DE MONTREAL

(Ventes du 31 janvier)

Abitibi—35 à 30½.
Asbestos Corp — 155 à 48; 5 x 47⅞.
Bell Telephone—5 à 107¼.
Brazilian—35 à 29½.
C. Converters—10 à 68¾.
Can. Steamship—70 à 15⅛.
Con. Smelting—25 à 19½.
Detroit Ry—25 à 69½; 15 à 69.
Lake of Woods—15 à 140.
Laurentide—10 à 74½.
Mont. Power—16 à 86¾; 50 à 87.
Mont. Tram.—9 à 146½; 20 à 146½.
Nat. Breweries—3 à 55; 2 à 55; 15 à 55⅛; 35 à 55⅛.
Ontario Steel—15 à 39¾.
Penmans — 10 à 98.
Shawinigan—10 à 105.
Steel of Can.—45 à 55.
Toronto Ry — 25 à 67; 100 à 67¼.

Actions privilégiées.—

Can. Steamship—20 à 43.
Spanish River—60 à 71½.

Banques:—

Commerce—21 à 181; 9 à 181; 8 à 181½; 3 à 182.
Hochelaga—4 à 147.
Montréal—59 à 214.
Nationale—10 à 120.
Royal—4 à 199½.

Obligations:—
Cedars Rapids—1000 à 96½.
Cité de Montréal septembre 1923 — 2 x 500 à 99⅛; 100 à 99.
Quebec Ry—100 à 66.
Wayagamack—500 à 73.

Emprunts de la Victoire:—
1922—2 x 50 à 99.70; 2 x 50 à 99.75; 1 x 500 à 99.75; 1 x 50 à 99.70.
1923—5 x 100 à 9.50; 2 x 50 à 99.50.
1924 Taxe—2 x 100 à 99.30; 1 x 5000 à 99.30.
1937—1 x 250 à 121.20.
1923—1 x 500 à 102.80; 2 x 100 à 102.70; 8 x 100 à 102.75; 1 x 900 à 102.70; 9 à 102.65; 1 x 50 à 102.50.
1934 Taxe—1 x 100 à 99.65; 2 x 50 à 99.60; 1 x 100 à 99.70; 5 x 500 à 99.75; 1 x 1100 à 99.65; 3 à 99.65.

La liste de ventes qui précède est relative à hier après-midi seulement. Voici un sommaire complet des opérations en Bourse de New-York.

LA COTE DES GRAINS

(Cote de la maison Bryant, Isard & Cie:)

CHICAGO

	Ouv.	Haut	Bas	1.45 P.M.
MAIS:—				
Mai	53⅞	54	53⅜	54
Juillet	55⅝	..	..	..
AVOINE:—				
Mai	39	39	38⅞	38⅞
Juillet	40	40	39⅝	39⅝
BLE:—				
Mai	119	119½	118¼	118⅝
Juillet	104⅛	104½	103⅝	104
WINNIPEG				
AVOINE:—				
Mai	45⅞	45¼	45⅛	45⅝
Juillet	45	..	..	..
BLE:—				
Mai	115⅝	115⅞	115¼	115¼
Juillet	112	112½	111½	111½

PRIX AU COMPTANT

A Montréal—Prix du Manitoba, No 1, $1.40; No 2, $1.35; No 3, $1.27.

Avoine du Manitoba, No 2, 0.62; No 3, 0.59.

Orge No 3, 0.75; No 4, 0.70.
Seigle, $1.15.
Maïs, 0.73.

A Toronto—Blé du Manitoba, No 1 nord, 1.23⅝.

Avoine du Manitoba, No 2 cw, nominal.

Maïs américain, No 2, jaune, 69; No 3 jaune, 68; No 4 jaune, 67. Tous sur voie à Toronto, prompte livraison.

Avoine d'Ontario, nominal.
Pois, nominal.

Orge, No 3 extra, preuve 47 livres ou mieux, 57 à 60.

Sarrasin, No 2, 78 à 80.
Seigle, No 2, 86 à 88.

Farine du Manitoba, première patente, 7.40, Toronto; seconde patente, 6.90, Toronto.

Farine d'Ontario, 90 pour cent patente, 5.00.

Son, la tonne, $28.

Foin, extra No 2, la tonne, $21.50 à $22.00; mélangé, la tonne, $18.00; paille, lots de wagon, la tonne, $12.

A Winnipeg—Blé No 1 dur, 118 3-8; No 1, nord, 118 1-8; No 2 nord, 115 1-8; No 3 nord, 105 1-8; No 4, 98 7-8; No 5, 90 7-8; No 6, 83 7-8; fourrage, 77 7-8; sur rails, 117 7-8.

Avoine No 2 c.w., 44 7-8; No 3 c.w. et extra No 1 fourrage, 41 7-8; No 1 à fourrage, 40 3-8; No 2 à fourrage, 38 7-8; résidus, 36 3-8; sur rails, 44 7-8.

Orge No 3 c.w., 51 1-8; No 4 c.w., 51 7-8; résidus, 45 5-8; à fourrage, 44 5-8; sur rails, 65 1-8.

Lin No 1 n.w.c., 191; No 2 c.w., 187; No c.w., et résidus, 161⅝; sur rails, 191.

Seigle No 2 c.w., 36 1-8.

A Minneapolis—Farine inchangée à 10c à la hausse; 7.25 à 7.60; envois, 40,940 barils.

Son, $20.00 à $21.00.

Blé No 1 nord, 1.33 1-4 à 1.37 1-4; janvier, 1.28 1-4; mai, 1.25 1-4; juillet, 1.17 1-4.

Maïs No 3 jaune, 41 3-4 à 42 1-2.
Avoine No 3 blanche, 32 3-8 à 32 7-8.
Lin No 1, 1.18 3-8 à 1.24 3-4.

LE MARCHE DU COTON

New-York, 1er—Les cotons futurs sont soutenus.

Mars	1641-42
Mai	1618-22
Juillet	1580-81
Octobre	1540-42

Le coton pour livraison immédiate est également soutenu.

Middling Uplands	1670

Liverpool, 1er—Le coton livraison immédiate a été calme et les prix plus faciles.

Middling américain	1150
Middling bon	995
Middling	920
Middling fully	955
Middling low	825
Ordinaire bon	700
Ordinaire	625

LORD SHAUGHNESSY VA REPRESENTER LE CANADA A CETTE CONFERENCE

Ottawa, 1.—Dans les cercles ministériels, on dit qu'il est probable que le gouvernement va demander à Lord Shaughnessy de représenter le Canada à la conférence de Gênes. On dit aussi que la question a été discutée avant le départ de Lord Shaughnessy pour l'Europe.

COURS DE WALL STREET

Cours fournis par la maison Bryant, Isard & Co.

	Ouv.	Haut	Bas	Midi
Allis Chalmers	43½	44⅞	43½	43¾
Am. Bosch Mag.	33½	..	..	..
Am. Can. Co.	37	37¼	36¾	36¾
Am. Smelt. & R.	44¾	45¾	44¾	45¾
Am. Sugar	65	65	64¼	64¼
Am. Sumatra	29	29	28¼	28¾
Am. Woollen	80¾	80⅞	80⅛	80¼
Anaconda Copp.	47⅞	..	..	..
Asphalt	56¾	..	..	..
Atchison	95½	95½	95¼	95⅝
Atl. G. & W. I.	25¼	..	..	..
Bald. Loco. Wks	95	95¼	94⅝	95⅛
Brooklyn Transit	10⅝	10⅝	10⅝	10⅝
Beth Steel B	59⅞	59⅞	59⅛	59⅝
Butte Superior	26⅞	26⅞	26	26
Can. Pac. Co.	123¼	123½	123¼	123
Cent. Leat. Co.	32	32	31¾	31½
Cerro de Pasco	34	34	33½	33½
Chandler Motor	58	58¼	57¾	57¾
Corn Products	102½	102½	102	102
Crucible Steel	60¾	60⅞	60	60
Cuban Cane Sug	9½	..	..	..
Davis Chem.	59½	60½	59¼	59⅝
Fam. Players	77	77⅞	76⅞	77⅞
Gen. Electric	142½	..	..	..
Gen. Motors	8¼	8⅜	8¼	8⅜
Gulf State Steel	75	76	74	74¾
Insp. Copper	38⅞	..	..	..
Intern. Nickel	12½	12½	12⅛	12¼
Intern. Marine	15	..	..	..
Int. Marine Prf.	68½	68⅝	67½	67½
Int. Paper	48	..	..	..
Kenn. Cop. Corp.	27⅝	27¾	27½	27½
K. T. and R. Co.	16	..	..	..
Mex. P. Co.	111⅜	111⅜	110⅝	110⅝
Mid. St. and Oil	29¼	29⅝	29	29¼
Mid. S. Oil Corp.	12	..	..	..
Mis. Pac. Ry.	16	16⅛	16	16⅛
N. Y. Cent. and H. R.R.	75¾	..	..	..
Nor. Pac. Ry.	76⅝	76⅞	76⅝	76⅝
Pan. Am. Pete and T. Co.	51¼	51¼	50½	50½
Penn. R.R. X ½	33⅝	34	33⅝	34
P. Ar. M. C. Co.	15⅝	15¾	15¼	15½
P. A. Sugar Co.	35½	35⅞	35⅛	35⅛
Rep. St. Co.	29¼	..	..	..
Reading Co.	71⅞	71⅞	71⅝	71¾
Royal Dutch Co.	48	48	47½	47½
Sin. Co. Oil Corp.	19¼	19¼	19	19¼
Sou. Pac. Co.	80¾	80⅞	80⅜	80⅝
Sou. Ry.	17½	..	..	..
Strom. Carb. Co.	37½	..	..	..
Studebaker C.	88	88⅜	87⅝	87⅝
Texas Oil Co.	23⅞	23⅞	23⅝	23⅝
Union Drug	69	69½	68⅞	69½
United Fruit	128½	131⅛	128⅛	130
U. S. F. Prod. C.	5⅜	5⅜	5	5⅜
Un. Pac. R.R.	127	..	..	..
Un. R. Stores C.	53½	53⅝	53	53
U. S. I. Al. Co.	43¼	44½	43¼	43¾
U. S. Rubber Co.	53½	..	..	..
U. S. Steel Co.	85⅜	85½	85	85
Utah Cop Co.	62⅝	..	..	..
Van. Steel	33	..	..	..

ASSEMBLEE ANNUELLE DU "TORONTO RY."

L'assemblée générale annuelle des actionnaires de la "Toronto Ry. Co." a eu lieu cet après-midi, à Toronto, sous la présidence de sir William Mackenzie. Ce fut plutôt une affaire de routine.

Le rapport financier, qui accuse un déficit, a été analysé récemment dans cette page.

RAPPORT FINANCIER DE TROIS COMPAGNIES DE SERVICE PUBLIC

Toronto, 1.—Le rapport des directeurs de la "Twin City Rapid Transit Company", pour l'année 1921, vient d'être publié. Les directeurs se déclarent satisfaits des opérations et de la condition de l'entreprise, bien qu'il y ait une diminution substantielle dans les profits nets. La position de la compagnie est meilleure, disent les directeurs, parce que le public est actuellement beaucoup mieux renseigné sur la nature d'une entreprise de tranport urbain, et qu'il commence à apprendre qu'il lui est impossible d'avoir un bon service en bas du prix coûtant.

Les profits nets après le paiement du dividende de 7 p.c., sur le privilégié, laissent un surplus de $487,304, ce qui permet de payer $2, sur chaque action ordinaire. Le revenu total a augmenté de 6.77 p.c. en 1921 et les frais d'exploitation ont augmenté de 12.21%.

La question de porter les taux de transport à 7c. le passage, ou quatre billets pour 25c est pendante devant les tribunaux.

Dans St-Paul, la compagnie a été forcée de revenir au passage de 6c.

Au début de l'année courante les salaires ont été diminués de 12 p.c. Le revenu total a été de $13,865,581 et les frais d'exploitation, $10,990,533.

LA "DULUTH SUPERIOR TRACTION"

Le rapport financier de la Duluth Superior Traction Co., pour l'année terminée le 31 décembre, indique un revenu total d'opération de $1,777,330 comparé à $1,913,579 en 1920. Le revenu net d'opération a été de $284,035 comparativement à $333,678. Taxes payées, il reste une recette de $176,615 en comparaison de $223,020.

Les revenus bruts ont diminué de 7.3 p.c., en comparaison avec l'année précédente et la recette nette transportée au compte de profits et pertes indique une diminution nette de 61.30 p.c.

LA "BARCELONA TRACTION"

Le rapport de la "Barcelona Traction Light and Power Company", compagnie contrôlée par des capitalistes de Toronto, pour le mois de décembre, indique une amélioration dans les recettes. Les recettes brutes pour décembre ont été de 3,820,393 pesetas et les recettes nettes de 2,561,712 pesetas. L'augmentation dans les recettes nettes est de 519,072. Le total des recettes brutes pour l'année a été de 37,700,430 pesetas, comparativement à 3,078,122 en 1920. Le total des recettes nettes a été de 24,025,387 comparativement à 20,790,538, soit une augmentation de 3,234,199 pesetas.

LA "SHAWINIGAN W. & P." VEUT DOUBLER SON CAPITAL

Québec, 1er.—Le comité des bills privés de la législature est à étudier un bill au sujet de l'augmentation du capital de la Shawinigan Water & Power Co., au chiffre de $40,000,000. La capitalisation actuelle de la compagnie est de $20,000,000, et selon les termes du projet les actionnaires pourront augmenter le capital par voie de résolution. L'avocat de la compagnie a déclaré que cette mesure était requise pour la construction de nouvelles lignes, de jetées et pour l'expansion générale de la compagnie. Sans ces $20,000,000 additionnels, elle ne pourra réaliser ses projets, a-t-il dit.

PROFITS ET PERTES DE LA "SOUTH. CAN. POWER"

Toronto, 1er. — Voici un état comparatif des recettes et dépenses trimestrielles de la "Southern Canada Power Co.":

		Augmentation
Décembre		
Brut	$75,333	$ 9,839
Frais d'exploitation	30,138	* 578
Net	$45,134	$10,417
Trois mois—		
Brut	$222,428	$32,457
Frais d'exploitation	93,037	* 2,485
Net	$129,390	$34,942

(*)—Diminution.

EMPRUNTS DU CANADA

Tableau des cours fournis par L. G. Beaubien et Cie, agents de change, 50 Notre-Dame Ouest, Montréal.

Prix sujets à intérêt couru.

Exempts de l'impôt sur le revenu. Intérêt 5%.

Echéance.	Dern. Offre	cote Dem.	Ventes de 10 a.m à 11.30 a.m.
1925		98.60	8500 à 98.50.
1931		98	
1937*	109.90	100.25	3000 à 100.25
1922		99.80	2000 à 99.80
1923	99.88	99.65	
1927		101.20	
1933	102.78	102.65	9000 à 102.65, 14000 à 102.70, 2000 à 102.65.
1937	104.85	104.25	5000 à 104.80, 5000 à 104.75.
Sujet à l'impôt sur le revenu Intérêt 5½%			
1924	99.80	99.60	3000 à 99.50.
1934	99.80	99.60	4000 à 99.65.

*Payable en fonds New-York.

Intérêt 5½%.

Echéance.		Prix.	Rendement.
1 déc.	1925	98.60	5.39
1 oct.	1931	98.20	5.23
1 mars	1937	100.90	4.95
1 déc.	1922	99.85	5.65
1 nov.	1923	98.80	5.60
1 déc.	1927	101.60	5.18
1 nov.	1933	102.70	5.19
1 déc.	1937	104.80	5.06
1 nov.	1924	99.60	5.65
1 nov.	1934	99.80	5.52

AU SUJET DE LA FAILLITE FAIRBANKS, GOSSELIN ET CIE

Rien de bien nouveau n'a transpiré au sujet de la faillite Fairbanks, Gosselin et Cie. Diverses rumeurs circulent quant à l'établissement du bilan. D'aucuns prétendent que le passif atteint les trois quarts de million, quand l'actif ne serait que de $300,000. Nous tenons de source autorisée que les liquidateurs sont à l'oeuvre, en une comptabilité des plus compliquées, et qu'ils annonceront probablement les résultats, au moins préliminaires, de leurs travaux, au cours de la semaine prochaine. Ce qui serait suivi d'une réunion des créanciers

Dominion Steel. — Préférence, trimestriel régulier, de 1½ p.c., payable le 1er février, aux actionnaires inscrits le 14 janvier.

GENERAL RAILWAY SIGNAL COMPANY OF CANADA Limited

Avis est donné par les présentes que l'assemblée annuelle des Actionnaires de cette Compagnie se tiendra au bureau-chef 84 Broadway, Lachine, P.Q., à midi, le 21 février 1922, pour recevoir les rapports et comptes-rendus et traiter des affaires générales de la Compagnie.

Par ordre,
C. LELUAU,
Secrétaire.

1.8.15.20 a

La Banque d'Epargne de la Cité et du District de Montréal.

L'assemblée générale annuelle des actionnaires de cette banque aura lieu à son bureau principal, rue Saint-Jacques lundi le treize février prochain, à midi pour la réception des rapports et états annuels et l'élection des directeurs.

Par ordre du Conseil de Direction.
A. P. LESPERANCE,
Gérant-général

Montréal, le 12 janvier 1922. 59-28a

UNE DIMINUTION DES REVENUS DU GOUVERNEMENT

Les perceptions des dix derniers mois accusent un déclin de 62½ millions.

ACCISE ET DOUANE

Ottawa, 1er. — Une autre diminution de près d'un million et demi de dollars dans les revenus du mois est accusée dans les chiffres des douanes et de l'accise pour le mois de janvier 1922, en comparaison du même mois de l'an dernier. Pour les dix premiers mois de l'année fiscale en cours, les perceptions totales accusent une diminution de plus de $62,500,000 en comparaison de la période correspondante de l'année fiscale précédente. Les totaux pour les dix mois sont:

1922: $191,395,250.77, contre $253,990,790.50 dans les dix mois qui ont pris fin le 31 janvier 1921.

Les droits sur les importations pour le mois de janvier ont tombé de $10,088,671.78 en 1921 à $9,054,054.41 en janvier 1922, soit une diminution de $1,024,617.37. Les taxes d'accise en janvier 1922 se sont totalisées par $5,480,616.94 contre $6,381,075.58 en janvier 1921, soit une diminution de $900,458.64. Les droits d'accise en janvier 1921 ont accusé une augmentation sur l'année précédente. Les totaux pour ces perceptions ont été de $2,440,693 en janvier 1922, et de $2,207,017.77 en janvier 1921, soit une augmentation de $233,675.41. Diverses cerceptions ont rapporté en janvier 1922, $110,380.24.

Pendant les dix mois qui ont pris fin le 31 janvier 1921, les perceptions ont été comme suit:

Droits sur les importations, $155,845,694.62 contre $97,692,028.75 en 1922; taxes d'accise, $67,111,903.09 et $61,840,911 en 1922.

Droits d'accise, $31,133,192.19 et $31,005,768.56 en 1922. Les perceptions diverses pour les dix mois qui viennent de se terminés se totalisent à $856,541.70.

UN EMBARGO SUR BETAIL ET PROJET D'EMBARGO SUR AMIANTE

Ottawa, 1er. — A cause d'une grave épidémie de fièvres aphteuses en différentes parties de la Grande-Bretagne, le ministère de l'Agriculture a donné ordre qu'à partir d'aujourd'hui toute importation de bestiaux, de ruminants et de porcs de Grande-Bretagne et d'Irlande était interdite.

Ainsi se trouvent annulés plusieurs permis d'importation du bétail de race d'Ecosse au Canada.

Québec, 1er—Comme mesure de représailles, par suite de la mise en vigueur du tarif d'urgence Fordney, lequel menace de devenir permanent, le gouvernement provincial serait saisi du projet d'établir l'embargo sur l'exportation de l'amiante brute aux Etats-Unis. Et l'on sait que le Québec produit 85% du rendement mondial et que nous exportons presque toujours sous forme de matière première. Que d'articles nous importons, où entrent de l'amiante du pays, et que nous pourrions fabriquer chez nous!

(Du correspondant de la PRESSE)

Québec, 1er. — Nous apprenons de bonne source que le gouvernement de Québec va faire adopter une loi décrétant l'embargo sur l'exportation de l'amiante non manufacturé. Il veut adopter sur l'amiante la politique qu'il a adoptée il y a déjà quelques années pour le bois de pulpe. Le but de cet embargo est de forcer les exploiteurs de nos mines d'amiante à fabriquer ce produit dans notre province.

Québec, 1er. — Votre correspondant apprend, à la dernière heure, que le gouvernement provincial n'a pas encore pris en considération le projet d'imposer un embargo sur l'exportation de l'amiante brut, comme mesure de représailles contre l'application du tarif Fordney. C'est ce que déclare l'hon. M. Nicol, trésorier provincial.

DIVIDENDES A TOUCHER

Liste des dividendes sur valeurs cotées en Bourse, fournie par L.-G. Beaubien et Cie.

X. D. le—				
31 janv.	Canadian Conver.	1¾%	15 fév.
31 "	Ont. St. Prod. ord.	1 %	15 "
31 "	" " " priv.	1¾%	15 "
31 "	Bank of Montreal	3 %	1 mars
3 fév.	Twin C. Rapid T.	$2.00	10 fév.
4 "	Penm. Ltd., ord.	2 %	15 "
10 "	Bank of Toronto	3 %	1 mars
13 "	Bnk of Commerce	3 %	1 "
12 "	Union Bank	2½%	1 "
15 "	Royal B. of Can.	3 %	1 "
18 "	Bank of Hamilton	3 %	1 "

X. D. le			Payables le
23 janv.	Russell Mot. ord.	1%	1er fév.
23 janv.	Russel Mot. priv.	1¾%	1er fév.
31 janv.	Canadian Conv.	1¾%	15 fév.
31 janv.	Cedars Rapids	¾%	15 fév.
31 janv.	Dom. Bridge	1%	15 fév.
31 janv.	Kaministiqua P.	2%	15 fév.
31 janv.	Mt. L. H. & P.	2%	15 fév.
31 janv.	Mt. L. H. & P. C.	1¼%	15 fév.
31 janv.	Can. Cement priv.	1¾%	16 fév.
4 fév.	Pen., Ltd., ord.	2%	15 fév.
29 avr.	Ont. St. Pr. Prf.	1¾%	15 mai

Les valeurs qui maintenant se vendent "X. D." deviennent payables comme suit:—

1er fév.	Brit. Em. St. 1er priv.	1¾%
1er fév.	Dom. Coal priv.	1¾%
1er fév.	Dom. Steel priv.	1½%
1er fév.	Imperial Bank	3%
1er fév.	La Banque Nationale	3%
1er fév.	Mt. Tram. Co.	$2.50
1er fév.	Penman's Ltd., priv.	1½%
1er fév.	St. Law. Fl. ord.	1½%
1er fév.	St. Law. Fl., priv.	1¾%
1er fév.	Standard Bank	3½%
1er fév.	St. Co. of Can. ord.	1¾%
1er fév.	St. Co. of Can., priv.	1¾%

(Lorsqu'une valeur est ex-dividende un samedi, elle le devient le jour précédent).

* * *

Cedar Rapids.—Dividende de ¾ de 1 p.c., payable le 15 février aux actionnaires inscrits le 31 janvier.

Royal Bank of Canada. — Dividende de 3 p.c., payable le premier mars aux actionnaires inscrits le 15 février.

Montreal Light, Heat and Power Consolidated.—Dividende de 1¾ p.c., payable le 15 février aux actionnaires inscrits le 31 janvier.

Au pair et l'intérêt couru:

OBLIGATIONS

7%

1ère Hypothèque

COMPAGNIE

P. T. LEGARE

(LIMITEE)

1929 à 1931

Cette maison, fondée sans argent en 1871, a traversé des temps pires que ceux d'aujourd'hui. Elle est aujourd'hui à la tête du commerce de matériel de ferme dans la province de Québec.

Versailles Vidricaire Boulais

MONTREAL QUEBEC OTTAWA

BUREAU-CHEF:

Imm. Versailles, Montréal. Tél: M. 7080

LE SOMMAIRE DES VENTES DE JANVIER EN BOURSE LOCALE

		Max.	Min.
2,572	Abitibi P. & P.	21	20
70	Do pfd	83¾	83¾
10	Ames Holden	15	15
235	Do pfd	25	22
679	Asbestos Corp.	50½	48
263	Do pfd	78	*76
6,186	Atlantic Sugar	27	23⅞
792	Bell Telephone	108	*105½
10,129	Brazilian T. L. & P.	32	28
360	B.C. Fishing	24¾	20
3,933	Brompton Paper	20¾	18
1,166	B.E. Steel	10⅛	9¼
5	Do 1st pfd	62	62
924	Do 2nd pfd	25⅝	22¾
435	Can. Car & Fdy.	20½	18½
261	Do pfd	47½	47
1,456	Can. Cement	*55½	*52¾
516	Do pfd	90½	90
589	Can. Converters	73	70
815	Can. Cottons	82¼	79
95	Do pfd	80	80
65	Can. Fairbanks pfd	*66¾	*66¾
2,029	Can. Gen. Electric	96	92½
10	Can. Pacific	134½	132
1,729	Can. S.S. Lines	15⅝	13
5,422	Do pfd	45½	40⅛
20	Carriage Factories	8	8
5,789	Con. Min. & Smelt.	20¾	18¾
2,144	Detroit United Ry.	72½	67
7,565	Dom. Bridge	61	51
248	Dom. Canners	27½	26
25	Dom. Coal pfd	*69	*69
631	Dominion Glass	58	54
128	Do pfd	90	89
205	Dom. Iron pfd	64	62
1,857	Dom. Steel Corp.	27⅝	26
541	Do pfd	*70¼	66
819	Dom. Textile	138	135
50	Do pfd	110	110
25	Goodwins Ltd	25	25
210	Hillcrest Collieries	64	*61½
230	Howard Smith	*74	*73½
35	Do pfd	*90	*90
1,394	Illinois Traction	30	24
220	Do pfd	80	73
40	Kaministiquia	81	81
232	Lake of Woods	141	140
5	Do pfd	105	105
2,387	Laurentide	75	73
1,763	Lyall Construction	38½	31½
1,587	MacDonald Co.	13½	10
2,229	Mackay	84	80
25	Maple Leaf Mill	*120	*120
100	Do pfd	97	97
48	Mont. Cottons	82½	82½
341	Do pfd	104¼	104
7,601	Mont. L.H. & P.	89	87½
10	Mont. Loan & Mort.	40	40
48	Mont. Telegraph	59	59
2,174	Mont. Tramways	149	146
4,767	Nat. Breweries	56¼	54½
26	Ogilvie Milling	185	185
21	Do pfd	105¼	105
250	Ont. Steel Products	40	35
26	Do pfd	84	84
1,260	Ottawa L.H. & P.	81½	79
35	Ottawa Traction	74	74
242	Penmans	101	99
5	Porto Rico	33	33
265	Price Bros.	33½	33
25	Prov. Paper pfd	90	90
2,447	Que. Ry. L.H. & P.	23½	22
390	Riordon Paper	5	4
1,804	Shawinigan	106	*104½
114	Sher. Williams pfd	90	88¼
1,093	Spanish River	*56	53
2,885	Do pfd	72	67½
45	St. Lawrence Flour	67	67
6	Do pfd	92½	92½
110	St. Maurice Paper	88	88
5,324	Steel Co. of Canada	59¾	*52
237	Do pfd	96	*93
1,634	Toronto Ry	72	66½
65	Tucketts Tobacco	*35	*35
5	Do pfd	78	78
17	Twin City	34½	34½
138	Wabasso Cotton	56	56
259	Wayagamack	39	36½
1,270	Winnipeg Ry.	34	32½
126	Woods Mfg. pfd	69	67

*—Ex-dividende.

UN RECORD DE LA "CONFEDERATION LIFE"

Le cinquantième rapport annuel de la "Confederation Life Association" constitue un commentaire remarquable des progrès réalisés au Canada durant l'après-guerre. Ce compte-rendu révèle en outre la prospérité croissante de la plupart de nos compagnies d'assurance, entre autres de la "Confederation Life", dont le chiffre total d'assurance en vigueur atteint maintenant $145,237,818. Détenteurs de police et bénéficiaires ont reçu $2,390,712, et, au cours de 1921, le chiffre d'affaires nouvelles s'est établi à $27,253,419, ce qui prouve la grande confiance du public en cette institution.

Selon M. J.-K. MacDonald président de l'Association, 1921 a été une année de progrès sans précédent. L'actif total s'élève maintenant à près de 30½ millions, alors que le surplus relativement au passif se présente à $2,368,183.

LES MINES

	Max.	Min.
Atlas	11	.....
Dome	6	.....
Dome Mines	23.23	23.23
Gold Reef	1⅞	.....
Hollinger	7.94	.....
Kirkland L.	31½	31
Lake S.	1.35	1.33
McIntyre	2.41	2.38
Moneta	11½	.....
New Ray M.	7	.....
P. Crown	15	.....
Por. V.N.T.	20¾	20½
Schumacher	34¾	33½
So. Keora	29	27
T. Hughes	29¼	28½
T. Krist	2	1⅞
Wasapika	2⅝	.....
W. Dome C.	7	.....
Baily	2¼	.....
Beaver	20	.....
Coniagas	1.35	.....
Crown Res.	11	.....
Gifford	½	.....
LaRose	34½	33½
McIn. Dar.	18	.....
Min. Corpn.	1.04	.....
Nipissing	6.20	.....
Peterson L.	5¼	.....
Temisk.	31	.....
Trethewey	6⅜	6
Rock Oil	¼	.....
The Petrol	18	.....
Vacuum G.	1⅞	.....

L'ARGENT DU YUKON

Dawson, 1er—La "Dawson News" déclare, à la suite d'une enquête, que la production des mines d'argent du territoire a augmenté et que chaque jour des veines riches sont mises à nu.

Québec — La Banque Nationale: un dividende régulier trimestriel de 3 pour cent pour le terme finissant le 31 janvier, payable le 1er février aux actionnaires enregistrés le 18 janvier.

Emprunt de la Maison

DUPUIS FRÈRES, LIMITÉE

8%

Un placement exceptionnellement avantageux. Rendement minimum de 8½ p.c., avec une garantie immobilière égale à 150 p.c. de la présente émission et un surplus de l'actif sur le passif d'environ 200 p.c. du présent emprunt.

Demandez un Prospectus

CRÉDIT NATIONAL LIMITÉE

145, rue St-Jacques
Montréal - Tél. Main 5165.

58-LM,v,D,a

TORONTO SUIT MONTREAL DE PRES DANS LE DOMAINE DES COMPENSATIONS

Les compensations bancaires des principales villes du pays accusent pour janvier, une diminution assez considérable, par rapport à il y a un an. Vancouver, Prince-Albert et Toronto (cette dernière surtout) enregistrent un gain. Décidément la Ville-Reine rivalise de mieux en mieux avec la métropole canadienne. Voici des chiffres des "clearings" mensuels, lesquels complètent ceux déjà publier.

	1922.	1921.
Montréal	$450,128,863	$494,702,024
Toronto	441,460,191	414,365,319
Winnipeg	173,841,793	234,762,892
Ottawa	27,783,821	25,298,519
Hamilton	21,207,146	26,290,242
Québec	22,070,005	25,915,954
Halifax	13,743,002	17,287,952
London	13,694,381	15,082,624
St. John	11,516,962	12,929,720
Windsor	11,489,379	13,685,093
Brantford	4,643,338	5,816,838
Peterboro	3,065,530	3,888,379
Fort-William	4,021,773	4,267,893
Sherbrooke	3,437,293	4,805,860
Kitchener	4,045,337	4,059,420
Kingston	3,247,822	....
Moncton	3,980,880	4,178,237
Brandon	2,356,978	3,025,132
Lethbridge	2,536,424	3,023,975
Régina	14,386,809	17,621,104
Moose-Jaw	5,107,764	6,777,067
Medicine-Hat	1,455,815	2,028,823
Saskatoon	7,009,457	8,455,627
Prince-Albert	1,463,690	1,996,653
Calgary	21,307,631	33,866,122
Edmonton	....	22,178,390
N.-Westminster	1,988,083	2,432,749
Vancouver	54,150,696	53,553,665
Victoria	8,906,373	....

* * *

LA BANQUE NATIONALE ELIRAIT DEUX NOUVEAUX DIRECTEURS

On nous affirme qu'une réunion des membres du conseil d'administration de la Banque Nationale a eu lieu hier à Québec et qu'il y a été question de nommer deux nouveaux directeurs qui seraient MM. Joseph Picard, de Québec et Zéphirin Hébert, de Montréal. Il nous a été impossible de faire confirmer cette rumeur en ce qui concerne M. Picard, mais M. Hébert a déclaré à notre représentant qu'il n'était nullement intéressé dans la Banque Nationale et que d'ailleurs on ne l'avait jamais invité à y placer des capitaux et à en devenir l'un des directeurs.

On sait que la banque a enrichi dernièrement son conseil d'administration de plusieurs nouveaux membres importants, ce qui devra contribuer à solidifier davantage sa position financière.

INTERETS ET DIVIDENDES PRESENTEMENT A TOUCHER

Les dividendes suivants sont payables aujourd'hui:

Steel of Canada, com.	1½%
Do. priv.	1¾%
Penmans, priv.	1½%
Standard Bank	3½%
Imperial Bank	3 %
St. Lawrence Flour, com.	1½%
Do. priv.	1¾%
Famous Players priv.	2 %
Monarch Knitting priv.	1¾%
Western Trust Co.	2½%
Banque Nationale	3 %
Dom. Coal priv.	1¾%
Dom. Steeel Corpd. priv.	1½%
Br. Empire 1er	1¾%
Mont. Tramways	$2.50
Russell Motors com.	1 %
Do. priv.	1¾%
Merchants Bank	1½%
Peter Lyall priv.	3½%
Robert Simpson	5 %

Les intérêts suivants sont aujourd'hui payables sur obligations:—Abitibi Ltd., Algoma Central Terminals, Ames Holden McCready, Canada Bread, Suburban Transit (Wpg.), Wayagamack Pulp & Paper, Montreal Tramways, Ontario Power Company, Quebec Railway, 1842, William A. Rogers, Woods Manufacturing.

LES HORS-COTE

(Cours de L.-G. Beaubien et Cie)

	Dem.	Offre	Ventes jusqu'à midi
New Riordon ord.	....	.60	
do. priv.	6	5	
Saguenay Pulp or.	3	....	15 à 2¾
Saguenay Pulp p.	3	....	100 à 2¾
Laurentide Power	77		
Hollinger Gold.	8.05	800	25 à 800
Cuba Can. Sugar	4		
Whalen Pulp priv.	....	31	
Tram. Power	16¾	15½	

MAISON RENE-T. LECLERC 1901

SERVICE PUBLIC

Manitoba Power Company Limited

Obligations 7% - 1941

Encaissement facultatif à New-York

Chaque obligation de $1,000 donne le droit de souscrire à deux actions ordinaires au prix de $10 l'action du 1er mai 1922, au 1er janvier 1923, ou $20 l'action du 2 janvier 1923, au 1er janvier 1924.

Circulaire sur demande

RENE-T. LECLERC

BANQUIER

MONTREAL—160, rue St-Jacques
QUEBEC—74, rue St-Pierre

(MAISON FONDEE EN 1901)

Hâtez-vous!

l'avenir prouvera

PROFITEZ DU COURS ACTUEL DU CHANGE

Nous offrons les obligations suivantes:

France

		normal	environ
Gou. Français	6%	$193	$79.50
Gou. Français	4%	193	56.00
Gou. Français	5%	193	70.00
Ville Paris (tir)	5%	96.50	38.00
Crédit Nat. (à tirage)	5%	96.50	43.00

Allemagne

Ville Berlin	4%	240	5
G. Allemand	5%	240	4¼

Autriche

Ville Vienne	4%	202.50	0.30
Ville Vienne	5%	202.50	0.30

Nous garantissons l'authenticité de tous les titres que nous vendons.

E. L. HARDY & Cie

SPECIALISTES EN OBLIGATIONS EUROPEENNES

119 St-Frs-Xavier

Tél. Main 2923 et 2296

MONTREAL

Bureau chef à QUEBEC

CORRESPONDANTS

New-York, Londres, Paris, Rome, Bruxelles, Athènes, Berlin, Vienne, Prague.

74-n a

LES REVENUS TRIMESTRIELS DE LA "U. S. STEEL CORP." ONT BEAUCOUP FLECHI

New-York, 1er — Le rapport financier couvrant le trimestre écoulé de la "United States Steel Corporation" démontre que la compagnie n'a réalisé qu'un sixième des profits qui seraient nécessaires pour qu'elle puisse payer le dividende sur son stock commun. Les profits bruts ont été de $19,612,033, contre $18,918,0508 dans le trimestre précédent et le revenu net de $11,322,012 a été réduit à $7,377,801.

Afin de payer les dividendes ordinaire et privilégié, les directeurs ont pris à même les profits accumulés la somme de $5,280,901. Des chiffres cités plus haut, il appert que seulement 21 sous ont été gagnés pour payer le dividende de $1.25 sur les actions ordinaires. Celles-ci se négocient présentement à 85, tandis que les titres privilégiés font 117. A ce prix, le rendement est peu élevé.

CE QUE PENSENT LES BOURSIERS

(Ecrit spécialement pour la "Presse" par Bryant, Isard & Cie)

Rien ne sert de crier sur les toits que les affaires de Bourse reprennent et que nous sommes au début d'une ère de prospérité spéculative. Il y a dans ce procédé quelque chose qui porte à hausser les épaules et les principaux facteurs actuels, en démontrent l'inanité. Prenons, en exemple, la clé de voûte de l'édifice industriel américain, la U. S. Steel. Ses recettes nettes en décembre ressortent à 21c de l'action ordinaire, et à $2.24 ses recettes de l'année, alors qu'elles atteignaient $16.62 en fin du précédent exercice.

Comment de si nombreux agents de change peuvent-ils dans leurs circulaires annoncer chaque matin la hausse immédiate et certaine?

OBLIGATIONS INTERNATIONALES

	Max.	Min.
Bordeaux 6%	82½	82¼
Lyon 6%	82¾	82⅝
Marseille 6%	82¾	82⅛
Canada (1926) 5%	97⅛	97⅛
Do. (1929) 5%	98⅞	98½
Do. (1931) 5%	96¼	96¼
Japon 4½%	87¾	87⅛
Do. 2me série	86⅝	86½
Do. (1931) 4%	73⅞	73⅞
Roy.-Uni (1937) 5½%	98½	98¼
Do. (1929) 5½%	101½	100⅞
Do. (1922) 5½%	100⅝	100 9-16

Toronto,—A une réunion des directeurs de la "British Empire Steel Corporation", tenue en cette ville, un dividende trimestriel de 1¾% a été déclaré sur le stock privilégié "B", lequel dividende doit être distribué le 1er février aux actionnaires inscrits le 13 janvier.

British Empire Steel Corporation, première préférence, "B", dividende No 2, de 1¾ p.c., payable le 1er février, aux actionnaires inscrits le 14 janvier

LE MARCHÉ MONÉTAIRE

Cote des devises étrangères de L.-G. Beaubien & Cie, banquiers et agents de change, près la Bourse de Montréal:

	Cours moyens New-York
Londres—livre sterling	$4.28
Paris—franc	0.0833
Bruxelles—franc	0.0794
Genève—franc	0.1949
Berlin—mark	0.0050
Vienne—couronne	0.0004
Rome—lire	0.0462

	Cours moyens Montréal
New-York	4⅞%
Londres	$4.51
Paris	0.0878
Bruxelles	0.0839
Genève	0.2080
Berlin	0.0055
Vienne	0.0005
Rome	0.0495

Wall Street, 1er.—La distribution des réserves bancaires à donné quelque résistance à l'argent, qui s'est offert à 5½ p.c. pour les plus longues échéances. Les prêts à vue se sont tous effectués à 5 p.c.

La livre et le franc français ont perdu quelque chose de leur hausse récente mais les autres devises alliées ont été fermes. Ont faibli les monnaies allemandes, danoises, suisses et norvégiennes. Les opérations dans les obligations ont été moins volumineuses, mais les bons de la Liberté qui ont été traités ont légèrement avancé. La nouvelle émission du Burlington au montant de $50,000,000 et les obligations de second ordre ont fait preuve de fermeté et d'une réelle popularité.

TRANSACTIONS IMMOBILIÈRES

Jos. Lussier a vendu à Evelina Monarque le lot pt 1284 du quartier Saint-Henri, mesurant 27.6 x 84.6, avec bâtisses ayant front rue Agnès, Nos 151 à 155, pour $10,000.

—Jos. Dupuy et al ont vendu à John Brown le lot 161-1158 du quartier DeLorimier, mesurant 25 x 73, avec bâtisses ayant front rue Cartier, Nos 2307 à 2313, pour $6,500.

—Wm.-Jas. Starr a vendu à Abraham Abrahamson les lots 11-179, 180 du quartier Laurier, mesurant 50 x 94, avec bâtisses ayant front avenue Laurier ouest, Nos 71 à 75, et rue Saint-Urbain, Nos 1900 à 1906a, pour $25,500 et autres considérations.

—Jos.-Rémi Tanguay et al ont vendu à Robert Gilmour le lot ½ N.O. 12-10-24 du quartier Laurier, mesurant 25 x 100, avec bâtisses ayant front rue Jeanne-Mance, No 2182, pour $12,000.

—Elisabella Dufresne a vendu à Henri Brochu les lots 158 et 159 du quartier Saint-Louis, avec bâtisses ayant front rue Sanguinet, Nos 57 à 61, et ruelle Goupil, Nos 10 et 12, pour $10,501.

—Filippo Dimario a vendu à J.-Alfred Beaulieu le lot ½ N.O. 153-158 pt S.E. 153-159 du quartier DeLorimier, mesurant 30 x 117, avec bâtisses ayant front avenue Papineau, Nos 1391 à 1397, pour $15,000.

RUGGLES

CHASSIS DE 1 TONNE

$1,585

F. A. B. LONDON, CANADA.

Carrosseries et cabs fournis sur demande moyennant supplément.

RUGGLES AUTHORIZED SERVICE

Tous les autres modèles à des prix proportionnellement bas.

Facilités de paiement si désiré.

209

RUGGLES MOTOR TRUCK CO., Ltd., London, Canada

E. H. CLARKE & Co. Limited

Consultez-nous sur vos placements et spéculations; notre commission et nos prix sont les plus bas.

Nous avons ouvert un département spécial pour notre clientèle canadienne-française.

288 ST-JACQUES

Tél. Main 227 et 228. Edifice Marcil Trust.

1.4

Si vous avez des obligations ou débentures à vendre adressez-vous au

Crédit Canadien

Incorporé

99 rue St-Jacques. Tél. Main 2926, 2927 et 1090

Téléphonez ou télégraphiez vos ordres à nos frais

70-M.s.n a

"OPERATIONS RAPIDES"

Sur de bonnes valeurs de New-York

Service de fils particuliers reliant New-York et les succursales

LES bonnes valeurs newyorkaises enregistrées fournissent presque tous les jours, à ceux qui sont en demeure de profiter des conditions techniques du marché, la chance de faire des opérations rapides d'une façon ou d'une autre.

Dans ce genre de négoce, même une minute de retard peut vous coûter un joli montant.

C'EST ici qu'on peut le mieux juger de la valeur de notre service de fils particuliers directs et rapides mis à la disposition de tous les négociants actifs.

Met en communication avec New-York en une fraction de minute. Commandes exécutées instantanément.

Main 8213

26 Téléphones

Pour avoir un service supérieur, consultez

Friedman, Markelson & Co.

Courtiers de Bourse.

30, rue de l'Hôpital - - - - MONTREAL

Siège Social: 45 Beaver St., New-York

Succursales:

1825, Broadway, New-York. 742 Main St., Hartford, Conn.

Fils particuliers reliant New-York et les succursales.

RESULTAT IMPORTANT

Suite de la première page

Le quatrième article contient l'entente sur la proportion navale, soit, 525,000 tonnes pour les Etats-Unis; 525,000 tonnes pour la Grande-Bretagne; 175,000 tonnes pour la France; 175,000 tonnes pour l'Italie, et 315,000 tonnes pour le Japon. Les puissances se sont engagées à ne pas dépasser ces chiffres. Le cinquième article fixe à 35,000 tonnes le déplacement maximum des vaisseaux de première classe qui seront acquis ou construits, en vertu des accords acceptés. Le sixième article dit qu'aucun vaisseau de première classe ne pourra porter des canons d'un calibre de plus de 16 pouces. Le septième article fixe le jaugeage des vaisseaux affectés au transport des machines aériennes: Etats-Unis, 135,000 tonneaux; Grande-Bretagne, 135,000; France, 60,000; Italie, 60,000; Japon, 81,000. Les autres articles signalent un grand nombre de détails dont les puissances signataires du traité auront à tenir compte. Le dix-huitième et le dix-neuvième articles sont particulièrement intéressants. L'un dit qu'aucune puissance ne pourra disposer d'un vaisseau de guerre de façon qu'il puisse être livré à une puissance étrangère. L'autre annonce que les Etats-Unis, la Grande-Bretagne et le Japon s'engagent à maintenir le "statu quo" relatif aux fortifications et aux bases navales. Le deuxième chapitre est intitulé: "Règlements relatifs à l'exécution du traité et définition des clauses". Il dit comment les vaisseaux de guerre mis à l'index devront être démolis ou transformés. La troisième partie du deuxième chapitre est particulièrement intéressante. Elle dit comment seront remplacés les vaisseaux de première classe et les navires affectés au transport des aéroplanes et du matériel de guerre aérien.

EN CAS DE GUERRE

Washington, 1er.—Le traité naval qui a été publié aujourd'hui comporte des ententes relatives au remplacement des vaisseaux des cinq puissances intéressées. Les détails sont fixés d'une façon fort précise. La quatrième partie du deuxième chapitre contient des définitions devant rendre plus claires les clauses du traité. Ainsi, quand il est question du déplacement régulier, ce mot doit s'appliquer à un vaisseau complètement construit. D'après les définitions données, une tonne signifie 2240 livres.

Le troisième chapitre est intitulé: "Clauses diverses". Il contient quatre articles supplémentaires relatifs à l'application du traité, si une des puissances contractante était menacée d'une guerre navale ou prenait part à un conflit sur mer. Ces articles fixent la durée de l'entente et les formalités nécessaires pour sa ratification. Le vingt et unième article dit que si les "exigences de la sécurité nationale de l'une des puissances signataires du traité sont matériellement affectées par un changement de circonstances", la puissance qui trouvera sa sécurité ainsi compromise, pourra demander une conférence pour prendre de nouveau en considération le traité naval et lui faire subir des modifications, si c'est possible.

Le vingt et unième article dit aussi que, "les Etats-Unis, en vue de dévelpopements techniques et scientifiques pourront après consultation, convoquer une nouvelle conférence aussitôt que possible après l'expiration de huit ans", à partir de la mise en force du traité. Le vingt-deuxième article dit que si une puissance devient engagée dans une guerre affectant sa défense navale, elele pourra, sur avis, suspendre ses engagements relatifs au traité pour la durée de la guerre. Mais certaines conditions devront être remplies. A la fin des hostilités, les puissances auront à s'entendre pour faire les modifications qui seront nécessaires au traité naval.

JUSQU'EN 1936

Le vingt-troisième article dit que le traité sera en vigueur jusqu'au 31 décembre 1936, et, si aucune puissance ne donne, deux ans avant cette date, un avis annonçant son intention de mettre fin au traité, il restera en force jusqu'à l'expiration de deux années, à partir de la date de l'avis que donnera une puissance pour mettre fin à l'Entente.

Quant à la ratification du traité, elle sera faite en conformité des méthodes constitutionnelles de chaque puissance.

UNE VIVE DISCUSSION

Washington, 1er.—Les préparatifs pour la présentation des traités naval et sous-marins à la séance publique de la conférence qui doit se tenir aujourd'hui ont été terminés hier après une vive passe-d'armes entre les délégués anglais et français au sujet des sous-marins.

D'un autre côté les Japonais et les Chinois ont presque terminé la rédaction du traité rendant Chan-Toung à la Chine.

En dépit de l'échange de paroles vives entre les représentants de la France et de l'Angleterre, le comité naval général a approuvé les deux traités en vertu desquels les puissances conviennent de diminuer leur effectif naval et d'imposer certaines restrictions pour l'emploi des sous-marins.

On a appris dans la soirée que dans leur accord final, au sujet du Chan-Toung, les Japonais et les Chinois avaient adopté en substance la proposition Harding stipulant que le chemin de fer de Tsingtao-Tsinanfou, sera acheté par la Chine.

L'HON. M. R.-B. BENNETT CONTESTE LA DECISION

Calgary, 1er. — L'hon. R.-B. Bennett, déclaré défait par M. Joseph-T. Shaw, député indépendant au parlement fédéral pour la circonscription de Calgary-Ouest, après le recomptage des bulletins par le juge Winter, de la Cour du district, par une majorité de 16 voix, a présenté un protêt à la Cour suprême de l'Alberta, alléguant que le recomptage a eu pour effet d'enlever le droit de vote à un grand nombre d'électeurs sans raison sérieuse.

LES PERMIS DE CONSTRUIRE A MONTREAL

Rue des Manufactures No 127, quartier St Gabriel, un entrepôt, 45 x 70, à un étage, coût $4,000. Propriétaire, W. Bastien. No 123 rue des Manufactures.

Rue Beaubien, quartier St Denis, une maison formant 2 logements et un magasin, 21 x 60, à 3 étages; coût $9000. Propriétaire, J.-J. Beauregard, No 453 rue Beaulieu.

Rue DeGaspé, quartier Laurier, addition d'un logement d'une maison; 25 x 30, coût $1500. Propriétaire, C. Verrette, No 708 rue DeGaspé.

Rue Davidson, quartier Hochelaga, addition de 2 logements à une maison, 24 x 35, coût $3000. Propriétaire, A. Bourassa, No 575 rue Davidson.

Avenue Hopper, quartier Bordeaux, addition d'un logement à une maison, 23 x 27, coût $3000. Propriétaire, A. Ashworth, avenue Hopper.

FEU Mlle C. ALLARD

Feu Mlle C. Allard

Saint-Rémi-de-Napierville, 31. Nous sommes au regret de annoncer la mort de Mlle Corinne Allard décédée le 30 janvier courant, à l'âge de 19 ans.

Elle laisse pour déplorer sa perte outre sa mère, trois frères, MM. les abbés Raoul et Aurèle Allard, prêtres de Saint-Sulpice, et Charles-Hector Allard de Joliette.

Le service funèbre sera chanté en l'église paroissiale de Saint-Rémi, jeudi matin, après l'arrivée du train de Montréal.

Nos plus sincères sympathies sont acquises à la famille en deuil.

ROBERTSONVILLE

Un joli euchre organisé par MM. David Villeneuve et A. Rancourt, a eu lieu chez M. Villeneuve. Il y eut aussi chant, musique et "tête à la tire". Parmi les personnes présentes, on remarquait: M. H.-L. Saint-Hilaire, Mlle A. Villeneuve, M. A. Saint-Hilaire, Mlle A. Huppé, M. W. Fortier, Mlle E. Fortier, M. R. Ieheux, Mlle E. Labbé, M. J. Bisson, Mlle D. Doryal, M. F. Villeneuve, Mlle E. Saint-Hilaire, M. Emile Saint-Hilaire, Mlle E. Pomerleau, M. W. Labonté, Mme E. Boiduc, Mme S. Bolduc, MM. L. Fortier, Ernest et Wilfrid Villeneuve, Ernest Saint-Hilaire, R. Labbé, A. Labonté, A. Rhéaume, J. Lefrançois, Edouard et Aimée Lessard, R. Gosselin, C. Carrier, A. Vallière, etc.

—M. Théodore Drouin et sa fille Diana sont pour quelques jours à Sherbrooke.

TRIBUNE LIBRE

LES CHIENS DE POILCE

Monsieur le Rédacteur en Chef du journal "La Presse", Montréal.

Sous le titre "Les Chiens de Police", l'éditorial (page de la rédaction de la "Presse") publiait ce jour un article très sensé et bien au point et qui concorde bien avec ce que conseillais dernièrement à un rédacteur d'un journal anglais pour la découverte de l'assassin de Raoul Delorme, en tentant une expérience avec un chien de police belge bien dressé.

Il y a plusieurs chiens de police belges (chiens bergers originaires de la forêt de Groenendael, près de Bruxelles, Belgique), à Montréal.

L'artiste Scheller, notamment, en possédait un beau spécimen.

Il y a quelques années, un Belge distingué, M. Georges Petit, attaché au ministère de l'Agriculture de Belgique, en avait amené plusieurs à Montréal. Je crois même qu'il en avait fait cadeau, de la part du gouvernement belge, à la police de Montréal, de 4 ou 5 spécimens bien dressés, mais la police a négligé de s'en servir.

Je me rappelle que Georges Petit se trouvant de passage à cette époque à Sainte-Agathe des Monts, a tenté une expérience avec un de ses chiens de police qui a été très concluante. On recherchait une femme mystérieusement disparue et en faisant sentir les vêtements de cette femme, le chien s'est lancé immédiatement sur une piste se dirigeant vers un lac où il plongea à diverses reprises. Des sondages effectués à cet endroit firent découvrir le corps de la malheureuse.

Il faut espérer que votre suggestion d'employer des chiens de police soit accueillie comme elle le mérite par la ville de Montréal.

FRANÇOIS WOLFF.

LES NOTRES A L'ETRANGER

Me Jean Bernier, C. R., qui a été pendant les dix dernières années un des avocats de la Compagnie du Pacifique Canadien à Montréal, vient de partir pour Mexico où il a accepté la position d'assistant - directeur - gérant des Compagnies: "Mexico Tramway Co.," "Mexican Light & Power Co., Ltd" et compagnies subsidiaires.

ACTEURS A $15

Berlin. —Les acteurs de Berlin menacent de se mettre en grève. Ils demandent un salaire mensuel minimum de $15 et un certain boni. Les gérants de théâtre disent qu'une grève les ruinerait.

LE MAL DE TETE BILIEUX ET L'ACIDITE STOMACALE SIGNIFIENT POISONS DANS LE FOIE ET LES INTESTINS

Un langue chargée, un mauvais goût dans la bouche, l'indigestion, une peau jaunâtre et de douloureux maux de tête, indiquent que le foie est paresseux et obstrué, les intestins embarrassés, ce qui fait que votre estomac est chargé d'aliments mal digérés qui surissent et fermentent. C'est le commencement de maux indicibles: gaz fétides, mauvaise haleine, peau jaune, hallucinations, tout ce qui rend malade. Un Cascaret ce soir vous mettra bien demain matin; une boîte de 10 cents achetée chez votre pharmacien tiendra votre foie actif, nettoiera et règlera vos intestins, adoucira votre estomac, rendra votre cerveau lucide et vous rendra bien portant durant des mois. Les enfants aussi aiment les Cascarets.

Les Cascarets travaillent pendant le sommeil

EXPOSITION

Ford

Un choix complet d'automobiles Ford est exposé à la plus grande station de Service Ford de l'Est du Canada.

Durant la semaine d'exposition d'autos privée, les visiteurs ne devraient pas manquer d'inclure cette exposition permanente dans leurs tournées.

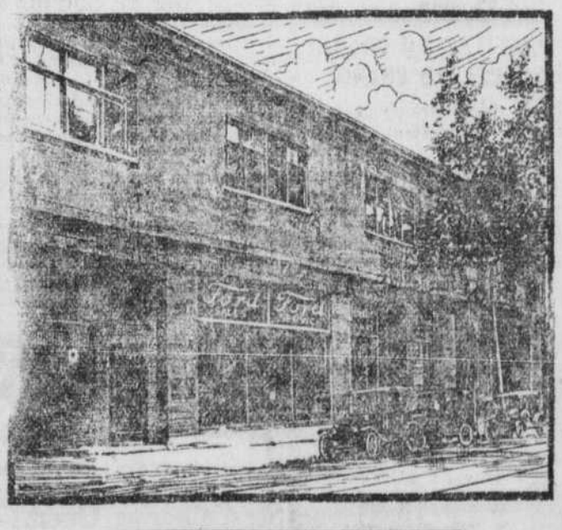

JUST MOTORS Ltd
5, ave du Parc. Plat. 2180

Article No. 7, Conclusion de la Série :

Red Star Refineries, Limited, Montréal

Une offre industrielle d'un mérite exceptionnel avec perspectives de beaux bénéfices.

Les experts déclarent qu'il n'y a pas de marché plus avantageux que Montréal pour l'exploitation d'une raffinerie d'huile indépendante.

Offre du stock privilégié à 8% avec boni sur le stock ordinaire.

Le raffinage de l'huile est une grande industrie fondamentale exploitée avec profit dans plusieurs grands centres de consommation. La consommation augmente rapidement et il y a place pour une plus grande production. Le public fera bon accueil à toute concurrence dans le commerce de la gazoline et des autres produits de l'huile.

Aucune industrie n'a rapporté autant de profits que l'industrie pétrolifère dans le cours des dernières années. Le raffinage partage ces profits exceptionnels sans les risques inhérents à la production de l'huile brute.

Toutes les corporations qui raffinent l'huile au coeur même d'un district de consommation plutôt qu'à sa source de production, en retirent de grands avantages. L'huile brute peut être expédiée des champs pétrolifères dans des navires-citernes et livrée directement dans les réservoirs de la raffinerie à Montréal.

Choix d'un site avantageux

La Compagnie a acheté un grand emplacement dans l'est de Montréal, avec faculté d'accès par chemin de fer et par bateaux, et elle est maintenant prête à procéder à la construction de la première unité d'une usine pouvant produire mille barils d'huile raffinée par jour.

Participer à cette entreprise c'est encourager des intérêts dans une industrie qui offre un minimum de risques industriels et un maximum de profits. C'est un commerce comptant ayant un marché tout prêt pour l'écoulement des produits. C'est aussi une entreprise destinée à progresser de plus en plus, et l'on prévoit que la première unité ne pourra pas seule longtemps répondre aux besoins. Les plans sont tracés de telle façon que des unités additionnelles de 1,000 barils pourront être ajoutées au fur et à mesure suivant les demandes.

Cette raffinerie n'est pas un essai dans ce genre. Des ingénieurs d'une réputation internationale sont chargés de l'exécution des travaux. Leur expérience dans la construction de raffineries leur permet de dire exactement ce qu'il en coûtera pour mettre la raffinerie en ordre de marche. Le problème de la main-d'oeuvre est de peu d'importance, car quelques experts et ouvriers suffisent à la besogne.

Le procédé de raffinage est simple et rapide, se faisant en 24 heures seulement, et les profits commencent à s'accumuler dès que l'usine commence à fonctionner.

Il n'y a pas de doute à entretenir sur le développement du Canada comme grand consommateur de gazoline et autres produits du pétrole. La vogue croissante de l'automobile en est une garantie suffisante. Il se fera aussi à Montréal un gros débit d'huile combustible pour les océaniques et autres navires. Cette perspective n'est encore que dans son enfance.

Un fait important qu'il ne faut pas oublier, c'est que l'industrie pétrolifère est exempte d'un des grands désavantages qui affectent la plupart des autres entreprises en ce pays.

Sa prospérité est due en partie à l'absence de concurrence de la part des pays étrangers, où l'argent est à la baisse et la main-d'oeuvre bon marché. Les contrées européennes qui lancent maintenant sur le marché d'autres produits à des prix inférieurs à ceux des manufacturiers canadiens, américains et anglais, ne produisent pas d'huile brute et ne sont d'aucune importance au point de vue du raffinage. En conséquence leur main-d'oeuvre bon marché et leur argent déprécié ne leur permettent pas de faire concurrence aux producteurs de ce continent, lesquels occupent une position prépondérante sur les marchés de l'huile brute et de l'huile raffinée.

Comment les fortunes s'acquièrent

Les grandes fortunes ne se sont pas édifiées par l'achat d'obligations de haute valeur. On commençait plutôt par en établir la base en faisant l'acquisition de bonnes valeurs spéculatives afin de pouvoir ensuite suivre avantageusement cette première méthode. Acheter des obligations à faible rendement, c'est très bien quand on ne désire qu'une annuité. Mais la plupart des gens veulent de plus grandes occasions. Ils veulent quelque chose qui promette une augmentation de valeur à mesure que l'industrie se développera, quelque chose qui promette plus qu'un intérêt fixe.

L'industrie pétrolifère démontre par ses records qu'elle excelle dans les possibilités de gros profits. En effet, elle n'a pas d'égale sous ce rapport. Le passé a démontré que pour toutes les compagnies d'huile l'avenir offre des occasions aussi avantageuses et tel est le cas de la Red Star Refineries Limited.

La question des profits—Splendides perspectives

La C. B. Roberts Engineering Company, de Boston, qui a construit les usines les plus modernes du genre sur le continent, a été engagée pour construire la raffinerie Red Star. Cette compagnie a ses propres experts, tant pour la construction que pour le raffinage de l'huile. Ils approuvent le choix de Montréal comme un des endroits les plus favorables à l'exécution de ce projet, quant au point de vue de l'approvisionnement constant et abondant d'huile brute et comme marché excellent pour l'écoulement des produits.

Dans une lettre à la Red Star Refineries Limited, discutant la question des perspectives de profits, ils disent: "Toutes choses prises en considération, nous pouvons vous assurer que le profit net de $3.25 par baril, moins les frais de vente, est bien conservateur et non exceptionnel. En déduisant 25 sous par baril pour les frais de vente, les opérations rapporteraient un profit net de $3.00 par baril, ce qui, sur une production de 1,000 barils par jour pendant 365 jours (car le travail est ininterrompu), assurerait un revenu annuel dépassant le million. 25 pour cent de tout le stock ordinaire autorisé pourrait par conséquent être distribué en dividendes après avoir payé 8 pour cent sur l'émission totale du stock privilégié.

Le Conseil des Directeurs

Les directeurs de la compagnie sont tous bien connus dans leurs sphères respectives.

L'honorable sénateur Napoléon A. Belcourt, K.C., P.C., LL.M., LL.D., le président, est un membre influent du barreau d'Ottawa, le doyen de la firme légale Belcourt, Ritchie, Chevrier et Leduc. Il est gradué de l'Université Laval et reçut en 1885 le titre honoraire de docteur en droit de l'Université d'Ottawa. Il fut admis au barreau du Québec en 1882 et au barreau de l'Ontario en 1884. Il fut élu membre de la Chambre des Communes en 1896 et réélu lors de deux élections générales subséquentes. Il eut l'honneur d'être nommé orateur de la chambre, de 1904 à 1906, et fut ensuite nommé membre du conseil privé en 1905. En 1907 il fut appelé au sénat où il siège encore. Il a occupé plusieurs positions judiciaires et politiques et a été un des délégués des Dominions autonomes à l'assemblée de l'Association parlementaire de l'Empire à Londres en 1916.

M. F. W. Stewart est un homme d'affaires favorablement connu du public, il a fait preuve de beaucoup de zèle et d'habileté pour le progrès des organisations commerciales dans lesquelles il est intéressé. Son travail comme président de la section de Montréal de l'association des manufacturiers du Canada est encore tout frais à la mémoire des hommes d'affaires de Montréal. Il est directeur-gérant de la maison Cluett, Peabody & Co., of Canada, Limited, une des plus grandes manufactures de chemises et de faux cols pour hommes sur le continent. Il a fait partie de plusieurs corps publics pour le progrès du bien-être public.

M. Henry W. Austin est un fabricant de gants bien connu, pendant plusieurs années il a été le représentant au Canada des fabricants français Perrin Frères et compagnie. Plus tard leurs intérêts s'amalgamèrent avec ceux de la fabrique de gants Kayser au Canada et M. Austin est maintenant le directeur-gérant de cette importante organisation industrielle.

M. Joseph-H. Stanford s'est créé une grande réputation comme marchand dans le commerce des provisions. Il est maintenant président et directeur-gérant de la maison Stanford Limited, dont les débuts furent modestes, mais qui est maintenant un des établissements les plus importants dans la métropole, fournissant des victuailles à une clientèle de choix. Il est également président de la compagnie Canada Cabinet Works, Limited. Il a également fait partie pendant plusieurs années de nombreuses organisations bien connues d'un genre éducatif et récréatif.

M. John MacNaughton, B.A., B.Sc., B.C.L., qui est associé avec le sénateur Belcourt comme conseil de la compagnie, s'est principalement occupé pendant quelques années de la loi des compagnies. Il est né au Nouveau-Brunswick et obtint le diplôme de bachelier-ès-arts et de bachelier en sciences de l'université du Nouveau-Brunswick (1905). En arrivant à Montréal, il a fait partie de la rédaction du Montreal Daily Witness, (1905-07) et après avoir étudié le droit avec MM. MacMaster, Hickson et Campbell, il suivit le cours de droit à l'Université McGill en 1910 où il obtint le titre de bachelier en droit en 1913, et il fut admis au barreau de la province de Québec l'année suivante.

M. J.-S. Giles habite à Lachute depuis 1896. C'est un des citoyens les plus respectés de la ville, il est également très avantageusement connu dans tout le voisinage. C'est un homme d'une habileté commerciale très prononcée, aux convictions solides et qui s'est toujours activement intéressé aux affaires de la ville et des environs. Il a toujours fortement préconisé les mesures qu'il croyait favorables au bien-être général de ses concitoyens. Il a également pris part à l'administration des affaires municipales, comme membre du conseil municipal. Il est l'éditeur et le propriétaire du journal "The Watchman", un journal hebdomadaire local, jouissant d'une très grande popularité.

M. T.-A. Hilburn, le vice-président et gérant-général de la Red Star Refineries est un homme d'une personnalité remarquable, d'une grande énergie qui lui permet de mener à bonne fin le travail qu'il entreprend, qui est pour le moment la construction d'une raffinerie à Montréal d'où sortiront les meilleurs produits du pétrole sur le marché. M. Hilburn vient du Texas et est un expert en huile d'une grande expérience ayant fait une étude approfondie de la question pétrolifère dans ses différentes phases jusqu'à ce que le produit soit fini et **"Rien que ce qu'il y a de mieux est son motto"**. Une direction compétente est assurée aux mains d'un homme d'un tel caractère et d'une telle habileté.

Finances

$1,000,000 d'actions privilégiées à 8%, valeur au pair $10 l'action. $2,000,000 d'actions ordinaires, valeur au pair $10 l'action. Le stock privilégié est cumulatif et constitue un 1er gage sur tout l'actif et les profits, car il n'y a aucune émission d'obligations.

Conditions

Action privilégiée au pair ($10) donnant droit à un boni de 40 pour cent sur le stock ordinaire. 50% du prix d'achat doivent être payés comptant et le reste dans les six mois par versements pour convenir à l'acheteur.

Red Star Refineries, Limited,

Suite 22 et 23 **Téléphone Main 905**

171 rue Saint-Jacques

Montréal, **Canada.**

Formule de Renseignements

Aux Red Star Refineries, Limited,
171 rue Saint-Jacques,
Montréal, Canada.

Veuillez m'envoyer de plus amples détails au sujet des Red Star Refineries, Limited, offrant des actions privilégiées avec un boni sur le stock ordinaire.

Nom . . . . . .

Rue . . . . . .

Ville . . . . . Province . . . . . .

Formule de Souscription

Red Star Refineries, Limited,
171 rue Saint-Jacques,
Montréal, Canada.

Veuillez trouver ci-inclus $ . . . . . pour ma souscription complète
partielle à . . . . . actions privilégiées des Red Star Refineries, Limited, avec lesquelles je dois recevoir un boni de 40% sur le stock ordinaire.

Nom . . . . . .

Rue . . . . . .

Ville . . . . . Province . . . . . .

NOUVELLES OUVRIERES

Le point de vue catholique et national sur la question du chômage.

AU CERCLE LEON XIII

M. l'abbé Edmour Hébert, directeur des oeuvres sociales catholiques donnera demain soir, sous les auspices du Cercle Léon XIII, à la salle des syndicats catholiques, 3-est, rue Craig, une conférence sur le sujet d'actualité par excellence: le chômage. Il parlera des causes du chômage, ses causes lointaines et rapprochées,des meilleurs moyens d'agir en temps de chômage de la part des patrons et des ouvriers, et des remèdes au chômage. Tous les ouvriers de la ville sont invités à cette soirée. L'entrée est gratuite et parfaitement libre.

PLATRIERS NATIONAUX

L'union canadienne No 3 des plâtriers de Montréal, à sa dernière assemblée, a initié trois nouveaux membres, et diverses questions de haute importance furent résolues. Cette union tiendra une autre assemblée, ce soir, à 8 heures, à laquelle tous les membres ont le plus grand intérêt à assister.

CHEZ LES RELIEURS

Les membres du comité de l'union internationale No 19 des relieurs, et les maîtres de chapelle tiendront une assemblée conjointe, ce soir, à 8 h., au bureau de l'agent d'affaires, 3 Craig est, pour affaires urgentes.

SYMPATHIES AUX POMPIERS

Le conseil de district des charpentiers-menuisiers, de Montréal, à sa dernière assemblée, a adopté une résolution de sympathies à l'adresse de l'union internationale des pompiers, à l'occasion de la mort tragique de deux de ses membres les plus estimés et les plus braves, le lieutenant Napoléon Desloges et le pompier Louis-Paul Presseau, tombés en héros, dans l'accomplissement de leur devoir, dimanche, 23 janvier 1922, lors de l'incendie des appartements Vimy et Harvard, à Notre-Dame de Grâce. Copie de cette résolution a été transmise aussi aux familles en deuil et si justement éplorées. Par ordre: A. Robert, secrétaire.

DANS LA FOURRURE

Une assemblée générale sera tenue conjointement par les unions No 66 et No 67 des travailleurs en fourrure de Montréal,vendredi prochain, à 8 h. à la salle du Commerce, 149 rue Berri. Il s'agit d'une question grave à décider. M. Albert Roy, vice-président international, sera présent et exposera la situation.

TRAVAILLEURS D'AQUEDUC

L'union des travailleurs en aqueduc, local No 16561, à sa dernière réunion tenue le 27 janvier, a voté une résolution de condoléances, à l'occasion de la mort du lieutenant Desloges et du pompier Presseau, morts en braves dans l'accomplissement de leur devoir.

DAMES AUXILIAIRES

La communication suivante est adressée à M. L. A. Girard, chroniqueur ouvrier de la "Presse".

A la dernière assemblée régulière du local No 52 des dames auxiliaires de la Fraternité Unie des charpentiers-menuisiers, il a été proposé et adopté à l'unanimité que des sympathies vous soient offertes, par ce local, dans le malheur qui vient de vous frapper, par la perte de votre épouse: Signé Mlle Germaine Arcand, secrétaire.

CONSEIL DES METIERS

L'élection des officiers, pour les postes contestés, aura lieu, demain soir, au conseil des métiers et du travail de Montréal. En outre, des rapports seront présentés sur la question du chômage, et sur l'entrevue des délégués du conseil avec les ministres provinciaux, à Québec.

TAILLEURS DE CUIR

Le local No 249 des tailleurs de cuir de la B. & S.W.U. convoque tous ses membres pour vendredi soir prochain, aux quartiers généraux, 1215 Sainte-Catherine est, pour affaires très importantes.

AUX EBENISTES

Une assemblée ouverte sera tenue vendredi prochain, par le local No 347 des ébénistes, à la salle ordinaire des réunions. Tous les membres et anciens membres y sont expressément invités avec tous leurs amis, unionistes ou non unionistes. Il s'agit d'une question très importante pour ce local.

SYNDICAT DES PEINTRES

Ce soir, à 8 h. 15, salle des syndicats catholiques, 3 est, rue Craig, assemblée régulière du syndicat catholique et national des peintres. M. R. Binette organisateur, présentera son rapport.

SYNDICAT SEMI-READY

Ce soir, à la salle Lavoie, 875, Ontario-est, s'assemble le syndicat catholique et national des employés de la confection, section Semi-ready. On continuera la discussion sur la question d'affiliation à la Confédération. Plusieurs autres questions de régie interne seront à l'ordre du jour. Par ordre de C. Bernier.

SYNDICAT DES CORDONNIERS

Les membres du syndicat catholique et national des cordonniers sont convoqués pour ce soir, à une assemblée très importante où l'on fera l'élection des membres du comité exécutif. L'assemblée a lieu au local ordinaire, 243, rue Maisonneuve. Par ordre de J. Desroches.

INDUSTRIE TEXTILE

Ce soir, à la salle Tremblay, 1597 Ste-Catherine est, grande assemblée du syndicat catholique et national des arrangeurs de métier et slashermen. On fera l'étude d'un projet de contrat de travail. Que tous les membres soient présents sans faute. Par ordre.

WAGONNIERS CANADIAN CAR

Les wagonniers de la Canadian Car and Foundry, membres du syndicat catholique sont priés d'assister à une assemblée d'urgence du syndicat qui a lieu ce soir, à 8 hrs, à la salle Ste-Clotilde, 78 Chemin de la Côte St-Paul. But: Etude des griefs des derniers mois. Il y aura entrevue des représentants du syndicat et de ceux de la compagnie vendredi après-midi.

SCIERIES MECANIQUES

Le syndicat catholique des scieries mécaniques se réunit ce soir, au secrétariat des syndicats catholiques, 3-est, Craig. Question importante. Ce syndicat organise deux assemblées de propagande: la première aura lieu à Ste-Cunégonde, dimanche prochain au soir; la deuxième aura lieu le 19 janvier, à la salle de l'Académie St-Edouard, Maisonneuve.

REUNIONS POUR CE SOIR, 1er MERCREDI DU MOIS:

TEMPLE DU TRAVAIL 303 Saint-Dominique: Union internationale No 58 des cigariers; Union canadienne No 3 des pâtriers.

QUARTIERS DE LA CONSTRUCTION, 417 Ontario Est: Union internationale No 144 des plombiers; Union internationale No 116 des ferblantiers-couvreurs; Union internationale des tailleurs de pierre.

QUARTIERS DES CORDONNIERS, 1215 Sainte-Catherine Est: Union No 266 des cordonniers de la B. & S. W. U.

SALLE DU COMMERCE, 149 Berri: Union internationale No 71 des selliers.

SALLE GODARD, 2371 rue Droiet: Club ouvrier Sainte-Cécile.

SALLE GARIEAU, 243 Maisonneuve: Syndicat catholique et national des travailleurs en chaussures.

SALLE DES SYNDICATS CATHOLIQUES, 3 Craig Est: Syndicat catholique et national des peintres; Syndicat catholique et national des employés des scieries mécaniques.

SALLE LAVOIE, 875 Ontario Est: Syndicat catholique et national des employés de la confection Semi-Ready.

SALLE TREMBLAY, 1597 Sainte-Catherine Est: Syndicat catholique et national des arrangeurs de métiers (Loom-fixers and slashermen).

SALLE SAINTE-CLOTILDE, 78 Chemin de la Côte Saint-Paul: Syndicat catholique et national des wagonniers de la "Canadian Car Co."

UNE DELEGATION DE LA VILLE DE HULL

(Du correspondant de la PRESSE)

Ottawa, 1er. — Une délégation du conseil de ville et de représentants des ouvriers de Hull a été nommée par le conseil de ville de Hull, hier soir, pour se rendre à Québec interviewer le premier ministre concernant différents projets affectant la ville de Hull. La délégation, qui partira, aujourd'hui ou demain, demandera au gouvernement de passer une loi pour mieux réglementer la cotisation payée par les propriétaires de domiciles situés sur des terrains en constitut. Les membres de la délégation sont le maire Thérien, l'échevin J.-F. Taylor, président du comité des finances, M. J.-W. Sainte-Marie, l'aviseur légal, M. J. Raymond, trésorier de la ville, le Dr Isabelle, ainsi que MM. Achille Morin et André Stafford.

Oh! Le mal de dos! Chassez le lumbago ou la raideur

L'huile St. Jacob fait disparaître toute douleur, et quand le dos vous fera mal, quand vous souffrirez de lumbago, de sciatique ou de rhumatisme, ne tardez pas à en faire usage. Procurez-vous une petite bouteille d'essai, à n'importe quelle pharmacie, de la bonne vieille huile St. Jacob, mettez-en un peu dans votre main et frottez-vous le dos juste à l'endroit qui vous fait mal; avant d'avoir compté jusqu'à cinquante toute douleur et sensibilité auront cessé.

Ne restez pas courbaturé! Une seule application de cette huile pénétrante et adoucissante est nécessaire. Elle chasse complètement la douleur. Elle agit comme par magie, mais elle est inoffensive et ne brûle pas la peau. Il n'y a rien autre chose pour faire disparaître aussi promptement les douleurs du lumbago, de la sciatique, du mal de dos ou du rhumatisme. Elle ne désappointe jamais.

ST. JACOBS OIL CO.
Walkerville, Ont.

LES HERITIERS DE CE PIERRE GAGNON SERAIENT A OTTAWA

(Du correspondant de la PRESSE)

Ottawa, 1.—Mme veuve Ambroise Gagnon, 106 avenue Guigues, serait la seule héritière de la fortune de douze millions de dollars laissée par le nommé Pierre Gagnon, anciennement de Québec, qui est décédé récemment à Boston.

D'après la famille Gagnon, Pierre Gagnon ne serait autre que le frère d'Ambroise Gagnon, le chef de la famille et ancien contremaître à la Ottawa Car Manufacturing Company qui est mort ici, il y a une quinzaine d'années. La dépêche de Boston publiée dans les journaux de samedi laissait entendre que Mme Cécile Brien et son frère M. Valère Gagnon, de Manchester, Etat du New Hampshire, prétendaient être les héritiers et qu'ils étaient à faire des recherches dans les archives de l'hôtel de ville de Boston dans le but d'établir positivement l'identité de Pierre Gagnon et leur lien de parenté.

Selon la famille Gagnon, Pierre Gagnon leur a rendu visite peu de temps avant son départ pour les Etats-Unis, il y a plusieurs années. Pierre Gagnon aurait dit en partant: "Je pars pour les Etats-Unis et si je fais fortune je reviendrai parmi vous, sinon vous ne me reverrez plus." Mme Ambroise Gagnon dit se souvenir parfaitement des paroles d'adieux prononcées par celui qu'elle croit n'être autre que son beau-frère.

La famille a commencé à faire des recherches en vue d'établir ses droits à la fortune laissée par Pierre Gagnon.

Les quelques renseignements concernant la mort et la fortune de Gagnon transmis par dépêche au Canada, portent à croire qu'il est mort sans testament.

LA QUANTITE DE BOIS REQUISE POUR PUBLIER UN GRAND QUOTIDIEN

Au lunch hebdomadaire des membres du Rotary Club, hier midi, à l'hôtel Windsor, M. Guy Tombs a parlé de l'industrie de la pupe et du papier au Canada. Il fit allusion aux progrès qui ont été faits dans cette industrie au cours de la dernière année, et remarquer qu'un grand journal quotidien dépense en moyenne chaque année, le papier produit par une superficie de 20,000 acres de terrain boisé. C'est suffisant, dit-il, pour donner de l'emploi à 1,000 hommes dans les bois, et faire vivre une petite ville de 5,000 habitants.

M. M.-J. Bryne a parlé quelque peu de nos pêcheries canadiennes.

DES MESURES CONCERNANT L'EDUCATION, EN IRLANDE

Dublin, 1er — Le nouveau gouvernement du sud de l'Irlande a pris des mesures efficaces en ce qui regarde l'éducation nationale. Les écoles primaires de l'Irlande seront en effet sous le contrôle d'une commission de 20 membres, comprenant des juges, des professeurs, des membres du clergé et d'autres personnages distingués nommés par le secrétaire en chef de l'Irlande. Les catholiques et les protestants seront également représentés, dans cette commission qui sera indépendante complètement de la secrétairerie.

M. Patrick Bradley, qui vient d'être nommé chef de l'exécutif de l'éducation nationale, est un fervent du gaélique.

CHAMBERLAIN
Le Seul Remède contre la Toux

qui jouisse d'une réputation mondiale comme soulagement sûr des toux, rhumes et du croup. Il est bon pour la toux enracinée chez les adultes. Il est bon pour la toux persistante d'après la grippe ou influenza. Il est excellent contre les toux, les rhumes et le croup chez les enfants. Ayez du remède Chamberlain pour la toux sous la main — c'est votre ami dans le besoin. 168

35c ET 65c

Remède contre la toux

La bonne apparence dirige le jugement — inconsciemment. Vous pouvez être bien vêtu, sans qu'il vous en coûte beaucoup, si vous avez souvent recours aux services de teinture et de nettoyage de Dechaux.

Téléphone: Est 5000

Dechaux Frères
LIMITEE
628 rue Beaudry, Montréal

L'EXQUISE EBENISTERIE N'EST PAS LA SEULE CARACTERISTIQUE DU PHONOGRAPHE SONORA

* * *

Puisque la sonorité est la caractéristique la plus nécessaire à un bon instrument, et puisque le Sonora a prouvé qu'il était supérieur à tous les autres phonographes sous ce rapport, nous attirons votre attention sur les merveilleuses créations dans le domaine de

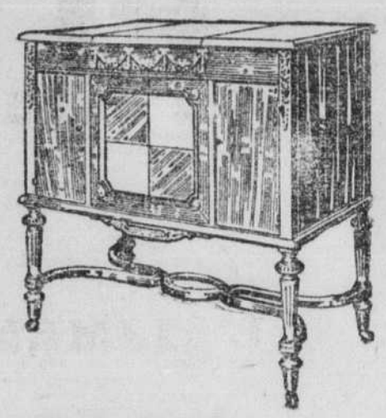

L'EBENISTERIE

* * *

Quand nous choisissons nos modèles, c'est dans votre intérêt. Nous n'ajoutons à notre stock que les modèles qui, par le dessin et le caractère, sont jugés aptes à représenter parfaitement une période, ou qui se conforment aux exigences de fabrication nécessaires pour assurer une parfaite reproduction du son.

* * *

Voilà pourquoi vous pouvez faire votre choix dans notre stock avec la plus grande confiance que vous aurez un phonographe choisi avec expertise.

* * *

$10.00 comptant feront entrer un de ces merveilleux instruments dans votre maison, et vous rendront possesseur d'un phonographe universellement reconnu comme le meilleur.

CHEZ LINDSAY
C.W. LINDSAY LIMITEE
512 O.-Rue Ste-Catherine-394 E.
2603 rue Notre-Dame Ouest, MONTREAL.

Chemises — du Fabricant au Client

Toutes les chemises faites dans notre propre fabrique, par des ouvriers habiles. Chaque chemise est propre, fraîche et neuve et se vend maintenant à un prix très spécial.

BATISTE ANGLAISE

Chemises en véritable batiste cordé anglais — chemises idéales pour les affaires.

Rég. $1.75

$1.17 net

ZEPHYRS

Nouveaux dessins et couleurs — tissus de belle qualité.

Rég. $3.00

$2.00 net

PERCALES

Excellentes chemises en percale — toutes confectionnées dans notre propre fabrique.

Rég. $4.50

$3.00 net

ZEPHYRS

Zéphyrs écossais de bonne qualité — nouveaux dessins et nuances.

Rég. $5.00

$3.34 net

TAFFETAS

Taffetas de soie et laine — de véritables belles chemises.

Rég. $8 et $9

$5.34 et $6 net

Henry Marks

148 RUE PEEL

HOTEL WINDSOR (magasin pour dames et messieurs)

JUMPERS

En serge, tricotine et gabardine, avec poches et ceinture marine et noire, quelques-uns brodés. Rég. $7.95 pour

2.95

Stober's
REGISTERED
292, RUE STE-CATHERINE OUEST (à côté du Princess)

ROBES

Excellentes robes en tricotine, serge et soie, marine et noire. Rég. $12.95, pour

5.95

Vente Après L'Inventaire

Depuis trois jours nous sommes à faire l'inventaire—nous avons trouvé quantité de vêtements désassortis, de jolis costumes, manteaux et robes, et nous avons l'intention de les écouler à sacrifice. Lisez les prix, puis venez vous convaincre. Vous ne trouverez nulle part ailleurs en ville des valeurs aussi extraordinaires.

Nouveaux modèles en georgette, crêpe de Chine et tricolette, toutes nuances. Valant jusqu'à $7.50 pour 2.95

En nouveau tissu Prunella marine et noir — modèles bien en avant de la saison. Rég. $12.50, pour 7.95

Un autre lot de blouses, nouveaux modèles et nouvelles couleurs. Presque tous les tissus. Valant jusqu'à $10.00, pour 3.95

Beaux chandails ouverts, tout laine, dans toutes les nuances désirées. Rég. $7.50 pour . 3.95

En magnifique crêpe Canton, garnies de perles, couleurs: marine et noir. Valant jusqu'à $29.50, pour 17.50

En velours Bolivia, aussi avec garniture en fourrure, couleurs: bleu, brun et gris —la plus merveilleuse occasion. Rég. $45.00, pour 17.50

DE NOUVEAUX MODELES DU PRINTEMPS viennent d'arriver — très exclusifs —venez les voir. PRIX SPECIAUX.

Stober's REGISTERED
292, rue Ste-Catherine O.
(à côté du Princess)
Ne manquez pas de venir!

La liquidation annuelle de février chez Woodhouse a commencé aujourd'hui

—Un vaste assortiment de meubles de haute classe—marqués à des prix incroyablement bas.

Venez de bonne heure profiter des valeurs extraordinaires mentionnées ci-dessous. Les matériaux et la fabrication sont ce qu'on peut trouver de mieux n'importe où. Venez voir cela! Ensuite vous ferez des comparaisons, et vous reconnaîtrez tout de suite la supériorité de nos valeurs.

Mobilier de salle à manger—9 pièces: buffet (avec miroir biseauté anglais) à dessus de 48 x 19"; cabinet à porcelaine, 33 x 15"; table ronde extensible 42"; chaises et fauteuil avec sièges mobiles. Fini fumé ou noyer. Rég. $150.

Très spécial $99.75

3 articles—Chiffonnier, bureau de toilette et table de toilette. Fini acajou. Rég. $100. Maintenant $59

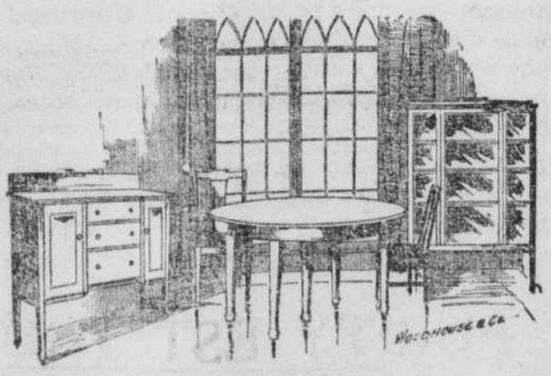

Lit complet émaillé en blanc, sommier en fer et bon matelas hygiénique. Très spécial $10.95

Mobilier de salle à manger — 9 pièces, style Adam, exactement comme la vignette. Buffet de 48 pouces avec grands placards et tiroir du haut à compartiments doublés en flanelle. Table ronde extensible de 42 pouces; chaises avec sièges mobiles en cuir. Très artistique. Fini noyer. Régulier $225.00. Prix de la liquidation de février $139.75

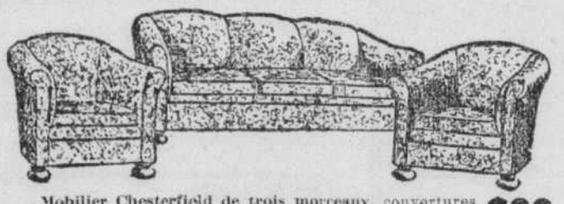

Mobilier Chesterfield de trois morceaux, couvertures en tapisserie, coussins à ressort Marshall, dossiers à ressort. Rég. $135. Très spécial $89

Mobilier de boudoir de 7 pièces—chêne solide fini fumé. Sièges à ressort recouverts en cuir. Exactement tel qu'illustré — quatre chaises, table, appui-livres. Rég. $50. Maintenant $36.95

Lit de cuivre—un très beau lit—coins boules, superbe fini Royal Polet. Régulier $30.00. Maintenant $15.95

Magasin ouvert de 8.30 a.m. à 7 p.m., à 9 p.m. le vendredi, à 10 le samedi.

Marchandises emmagasinées et assurées gratis jusqu'à demande

Transport payé jusqu'à 150 milles. Empaquetage gratuit.

Carpettes Wilton

4'6 x 6	Rég. $22.	—$16.50
6'9 x 9	Rég. $49.	—$36.75
9' x 9	Rég. $51.	—$38.25
9' x 10'6	Rég. $60.	—$45.00
9' x 12'	Rég. $72.50	—$54.38

Ce sont de très belles carpettes venant des meilleures fabriques des vieux pays. Dessins conventionnels, orientaux et autres. Belles couleurs riches, poil souple et épais. Très fortes et durables.

Carpettes Axminster

4'6 x 7'6	Rég. $21.	—$15.75
6'9 x 9'	Rég. $36.	—$27.00
9' x 9'	Rég. $52.	—$39.00
9' x 10'6	Rég. $55.75	—$41.82
9' x 12	Rég. $63.75	—$47.82

Ces splendides carpettes Axminster sont d'un poil tout laine — des valeurs exceptionnelles à leurs prix réguliers.

Succursale de Toronto: 384-6 rue Yonge.

Woodhouse & Co.

—les grands marchands de meubles anglais.

Vingt magasins en Grande-Bretagne.

79-83 rue Ste-Catherine Ouest
Tél. Plateau 4125-4071.
Montréal

Siège social: 29, Curtain Road, Londres, E. C., 2, Angleterre.

"PLUS PURE QUE L'AIR!"

LA CREME A LA GLACE

L'ALIMENT PARFAIT **Purity** TOUJOURS PURE

EST MAINTENANT "HEATHISEE"

Un nouveau procédé scientifique merveilleux pour améliorer la crème à la glace.

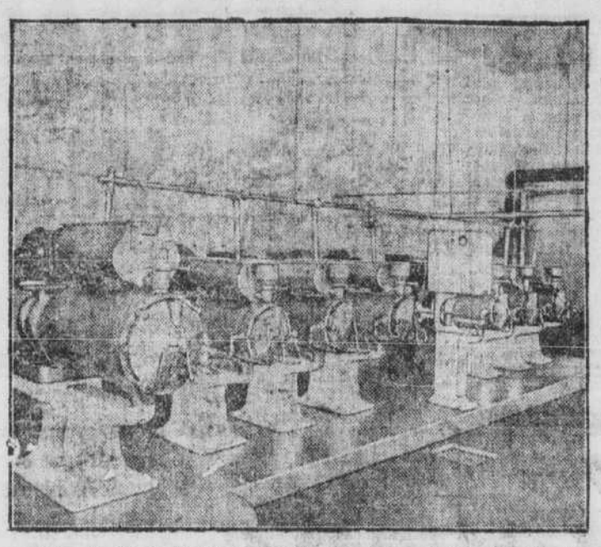

Salle de Congélation, Purity Ice Cream Co., Limited

Une des installations manufacturières progressives dont Montréal a bon droit de s'enorgueillir, c'est la fabrique de crème à la glace Purity, rue Mountain, où il se fait près d'un demi-million de gallons de crème à la glace Purity par année. L'installation est moderne sous tous rapports et est réputée de premier ordre au point de vue sanitaire. Elle a une superficie d'environ 30,000 pieds carrés et une capacité quotidienne de 6,000 gallons de cette crème à la glace si délicieusement différente.

La Purity Ice Cream Co. Limited fut fondée à la fin de 1920 et compte parmi les têtes dirigeantes de son exécutif plusieurs hommes d'affaires bien connus de cette ville.

Depuis que nous avons commencé à fabriquer de la crème à la glace nous avons toujours eu présent à l'esprit le tableau des petits se délectant de nos produits, dans les maisons où ils pénètrent.

Aussi dès le début nous sommes-nous efforcés de leur offrir la meilleure, la plus pure et la plus nourrissante crème glacée qui pût être produite.

Nos efforts ont été récompensés par le volume toujours croissant de nos affaires et la sincère amitié des habitants de cette région qui nous ont honorés de leur encouragement.

EN ACCORD AVEC LE PROGRES SCIENTIFIQUE

Toutes les initiatives prises par la science pour favoriser la pureté et la qualité de la crème à la glace, nous les avons suivies. L'application scientifique des principes sanitaires a été notre marotte, la pureté notre idéal.

Aujourd'hui nous vous faisons une révélation sensationnelle. Il s'agit d'une véritable révolution dans la fabrication de la crème à la glace.

CREME A LA GLACE "HEATHISEE"—PLUS PURE QUE L'AIR

L'objet de cette annonce est d'apprendre au public que nous avons adopté la "heathisation", une nouvelle méthode d'AMELIORER un bon comestible.

La pasteurisation fut un grand pas en avant, mais la "heathisation" va encore plus loin.

Ce procédé est aujourd'hui le couronnement des méthodes scientifiques modernes appliquées à l'hygiène des aliments.

CE QU'EST LA CREME A LA GLACE "HEATHISEE"

Pour vous faire comprendre ce qu'est la 'heathisation', il nous faut vous dire un mot de la fabrication de la crème à la glace.

On fait la crème glacée en agitant un mélange de crème, de sirop, sucre et essences aromatisantes dans une atmosphère propre à la congélation. L'air ainsi vivement déplacé s'introduit dans le mélange. Autrement on n'aurait qu'une masse solide comme de la glace, dans laquelle on ne pourrait planter une cuiller et qui serait impropre à la mandication.

Examinée à travers un microscope, la crème à la glace présente une masse de petites bulles d'air entourées de mélange glacé.

Le professeur Heath découvrit un moyen de chasser l'air des congélateurs et de le remplacer par une atmosphère stérile, propre et sans germes, cent fois plus pure.

ET LA CREME GLACEE EST MAINTENANT CENT FOIS PLUS PURE QUE L'AIR

Au lieu de millions de bulles microscopiques remplies d'air, la crème à la glace est maintenant remplie de cette atmosprère propre et pure, et toute trace de poussière et d'impureté disparaît.

La crème glacée Purity ainsi fabriquée est cent fois plus pure par suite de l'exclusion de l'air.

L'AMELIORATION NOUS COUTE DES MILLIERS DE DOLLARS

Ce nouveau procédé perfectionné de fabriquer la Purity en augmente le prix de revient de milliers de dollars par an, et cependant ELLE NE VOUS COUTE PAS PLUS CHER. Nous prenons volontiers à notre charge cet énorme surcroît de dépenses pour vous donner, à vous et à vos enfants, une crème glacée plus pure, meilleure et plus propre.

Sa pureté est centuplée, de même que sa saveur. Vous remarquerez la propreté, la fraîcheur et le caractère délicieusement crémeux de cette nouvelle crème glacée Purity.

Vous verrez aussi que l'arome est plus prononcé, mais ce que vous ne remarquerez pas, et qui existera tout de même, c'est le surcroît de valeur nutritive de la crème à la glace "Heathisée".

LA CREME GLACEE EST CHARGEE DE VITAMINES

Depuis quelque temps vous entendez beaucoup parler de vitamines — ces mystérieux éléments nutritifs sans lesquels un être humain ne peut vivre. La crème à la glace doit être riche en vitamines, et la science a constaté qu'ils se conservent mieux par la nouvelle méthode d'agiter dans une pure atmosphère les ingrédients de la crème glacée. Ainsi la crème à la glace Purity étant abondamment pourvue de vitamines, est la meilleure et la plus nourrissante.

La crème glacée selon les méthodes modernes est un aliment très pur et hautement nutritif. Elle gagne en popularité d'année en année, si bien que dans tous les pays où flotte le drapeau de la civilisation, elle est maintenant en usage et reconnue comme un des meilleurs et des plus purs produits alimentaires naturels.

VOUS TROUVEREZ PARTOUT DES MARCHANDS DE "PURITY"

Il y a un dépositaire Purity dans votre voisinage. Si votre fournisseur ne la tient pas, exigez qu'il en obtienne, ou allez où l'on en vend. Tout négociant peut se la procurer.

UNE DECLARATION DU PROF. W.-P. HEATH

On m'engagea à me livrer à des recherches sur la fabrication de la crème à la glace, il y a quelques années.

Je finis par découvrir le moyen de faire de la crème à la glace sans air en y substituant une atmosphère d'une absolue stérilité, propre et exempte de microbes.

Il en est résulté la crème à la glace "heathisée", cent fois plus pure que la crème à la glace faite avec de l'air, c'est-à-dire laméthode ordinaire

La Purity Ice Cream Company Limited, qui a toujours été une des fabriques de crème à la glace vraiment progressives du Canada, vous offre maintenant de la crème à la glace faite d'après cette nouvelle méthode. Achetez-en dans l'intérêt de votre santé.

De la crème à la glace pure est un produit alimentaire de valeur. Elle est riche de ces éléments générateurs de force nerveuse, énergie et sang pur. Elle est riche en précieuses vitamines, les éléments de nourriture si essentiels à la santé. C'est un aliment facile à digérer.

Elle est excellente pour les enfants. De plus, c'est autant une nourriture d'hiver que d'été. Mangez plus de crème à la glace et vous vous sentirez plus fort et en meilleure santé.

LA CREME GLACEE PURITY EST TOUJOURS LA MEILLEURE

PURITY ICE CREAM COMPANY, LIMITED

218, RUE MOUNTAIN, MONTREAL.

TELEPHONE:
Up. 5300
Up. 7596

MURPHY'S

Angle des rues Ste-Catherine et Metcalfe.

GRANDE VENTE DE CHAUSSURES POUR DAMES — JEUDI

Bottines, souliers lacés et souliers à une, deux et trois courroies et souliers de fantaisie. . .

JEUDI **3.99** LA PAIRE

DE 16 STYLES DIFFERENTS

Plus de 3,000 paires de chaussures de tous les styles à la mode comprenant le surplus de stock d'un important manufacturier canadien.

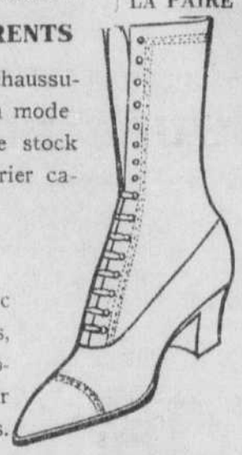

BOTTINES

En veau brun ou noir, avec talons cubains, pour dames, et un autre style pour adolescentes. En chevreau noir ou brun, avec talons Louis.

SOULIERS LACES

En veau noir ou brun, avec talons cubains, pour dames, et un autre style pour adolescentes. Brogues en veau brun, avec talons bas.

SOULIERS DE FANTAISIE

AVEC COURROIES "NOUVEAU GENRE"

Escarpins "Sally" en cuir verni, à talons cubains;

En cuir verni, avec trois courroies bouclées, à effet de mocassins;

En cuir verni, avec deux courroies bouclées, et fantaisie en blanc;

En cuir verni ou veau brun, avec une courroie, à deux boutons, et fantaisie en blanc;

En cuir verni, avec deux courroies et piqûres blanches;

En veau noir ou brun, avec deux courroies.

Le talon cubain est le plus populaire!

Complet assortiment de grandeurs dans chaque styles: 2½ à 7.

En vente au prix de la manufacture. Jeudi, la paire . **3.99**

—Au troisième.

LAINE "SPORTLENE"

DE "CORTICELLI

.19 *la balle ou* 6 *balles pour* 1.00

Laine par excellence pour chandails et tricots de fantaisie. Couleurs: gendarme, marine, noir, jade, reséda et vieux rose. La quantité en est limitée. Venez magasiner de bonne heure. Jeudi, .19 la balle, ou 6 balles **1.00**

—Au rez-de-chaussée.

33ième VENTE SEMI-ANNUELLE DE BAS

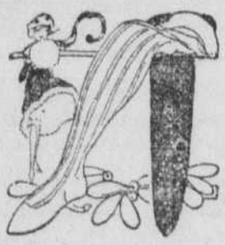

Valeurs spéciales pour jeudi, premier jour de la deuxième semaine de vente de février.

Bas pour Dames

560 PAIRES DE BAS BRUYERE, de première classe, sans couture, en des mélanges de vert et pourpre. 8½ à 10. Jeudi, la paire . . . . . **.74**

600 PAIRES DE BAS DE LILLE mercerisé, avec jambe cousue, pied sans couture, et large haut double. Noirs, marines, bruns, tan et gris, 8½ à 10. Jeudi, 3 pa pour **1.35**

BAS EN SOIE ARTIFICIELLE, ligne spéciale de Murphy; tan, noirs, blancs, marine, perle, amande, bruns et beige. 8½ à 10. Jeudi la paire . . . . . **.69**

1000 PAIRES DE BAS EN PUR FIL DE SOIE, avec jambe cousue, hautes épissures au talon, semelle et bout doubles. Couleurs: suède, marine, brun, noir, tan et amande. Jeudi, la paire **1.00**

Tissus Lavables

3 SPECIAUX POUR JEUDI

10,000 verges de tissus lavables de belle qualité, en vente à de très bas prix.

Un manufacturier qui avait besoin d'argent nous a sacrifié son surplus de stock.

5,000 VERGES DE GUINGAN CANADIEN

Guingan uni, rayé ou quadrillé, en un bon choix de patrons nouveaux et de combinaisons de couleurs. Excellent tissu à robes de maison. Largeur 27 pouces. PRIX DE VENTE **.25** LA VERGE

3,000 VERGES DE NANSOUK BLANC

Nansouk de belle et bonne qualité, d'une texture serrée, sans apprêt. Tissu idéal pour la lingerie. Largeur 36 pouces. PRIX DE VENTE **.23** LA VERGE

2,000 VERGES DE CREPE SERPENTIN

De très bonne qualité, en un bon choix de patrons de fantaisie. Tissu idéal pour kimonos, robes, etc. Largeur 31 pouces. —Au deuxième. PRIX DE VENTE **.49** LA VERGE

THE JOHN MURPHY CO. LIMITED

LA FETE NATIONALE DU POISSON

IMPORTANCE DES PECHERIES DU CANADA

Une des plus grandes sources de richesse que possède notre pays.

INDUSTRIE A DEVELOPPER

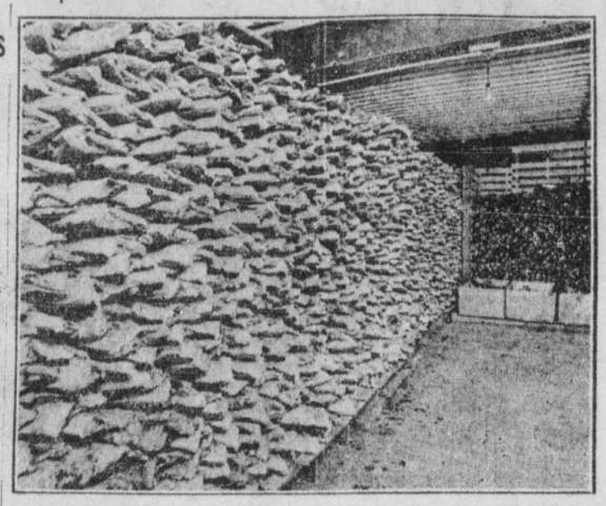

FLETAN CONGELE DANS UN ENTREPOT, A VANCOUVER, Colombie Anglaise. Il y a là 400,000 livres de poisson congelé prêt à être mis sur le marché. Le flétan est un des poissons dont il se fait un commerce des plus considérables.

C'est aujourd'hui la fête nationale annuelle du poisson. Dès la fondation de cette journée en l'honneur de notre industrie des pêcheries, la fête nationale du poisson a vivement attiré l'attention. La première fête a obtenu un grand succès et ce succès n'a fait que grandir d'année en année. D'ailleurs, il ne faut pas oublier que les pêcheries constituent pour le Canada une des plus grandes sources de richesses. Travailler à encourager cette industrie, à la faire se développer, c'est donc travailler à augmenter la richesse nationale.

Un de nos représentants demandait dernièrement à M. J.-A. Paulhus, propriétaire de la firme D. Hatton Company, quelle valeur peuvent bien représenter chaque année pour le Canada les produits de nos pêcheries. D'après le livre bleu du gouvernement fédéral, dit M. Paulhus, les produits de nos pêcheries mis sur le grand marché pour la vente sont d'une valeur d'environ $50,000,00 dans une année. Mais, ajouta M. Paulhus, il ne faudrait pas oublier d'ajouter une grande quantité de produits des pêcheries qui sont consommés sur place, etc., et dont la valeur peut être d'environ $10,000,000 par année. On peut donc dire que la valeur réelle de ces produits pour notre pays atteint un chiffre total de $60,000,000 par année. Sur ce chiffre total de $60,000,000 il y a un montant d'environ $20,000,000 qui représente le poisson canadien exporté à l'étranger. Comme on le voit, les produits des pêcheries canadiennes sont en effet une source de richesse pour le Canada. Et cette source de richesse deviendra de plus en plus profitable pour le Canada au fur et à mesure que se fera un développement de plus en plus intensif de l'industrie de la pêche. C'est donc un devoir pour ceux qui dirigent les destinées de notre pays d'encourager cette industrie, de lui faire une fête annuelle. La date en est fixée chaque année par l'Association Canadienne des Pêcheries. D'habitude, à l'occasion de cette fête, un dîner est donné dans un des principaux hôtels. Mais cette année, l'Association Canadienne des Pêcheries a voulu faire encore mieux que les années dernières, en pensant aux malheureux. Elle a donc décidé de supprimer le dîner de la fête nationale du poisson cette année et de remplacer ce dîner par un don de 10,000 livres de poisson au choix pour être distribué aux oeuvres de charité. C'est là une manière de célébrer la fête nationale du poisson dont on ne peut que féliciter la direction de l'Association Canadienne des Pêcheries.

Voici l'appel qu'adressait, l'an dernier, à la population du Canada le ministre des pêcheries à l'occasion de la fête du poisson:

"Afin de développer l'industrie de la pêche au Canada, et afin de placer notre pays en tête des pays producteurs de poissons, place qui lui revient de droit, nous demandons à tous les propriétaires d'hôtels, à tous les restaurants du Canada d'accorder la préférence aux poissons canadiens le jour du poisson".

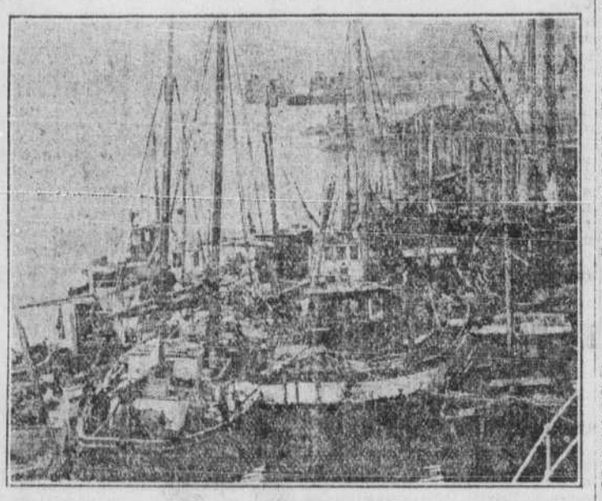

AU PORT DE PRINCE RUPERT, Colombie Anglaise — A des quais de ce port sont amarrés des bateaux destinés à la pêche du flétan sur l'océan Pacifique. Cette pêche rapporte de 12,000,000 à 15,000,000 de livres par année.

Cet appel est plus que jamais de circonstance.

Il sera sans doute intéressant pour nos lecteurs de lire quelques détails de l'institution de cette fête nationale du poisson au Canada. En 1916, M. J.-A. Paulhus adressait au "Canadian Fisherman", l'organe de l'Association Canadienne des Pêcheries, une lettre ouverte dans laquelle il suggérait l'établissement de cette fête. Cette idée fut trouvée si pratique et les résultats que pourrait donner une fête nationale du poisson furent jugés si excellents que l'on décida l'établissement de cette fête. L'on fixa au 29 février suivant la première fête nationale du poisson et cette fête s'est renouvelée depuis chaque année.

Il est à remarquer, à ce sujet, que cette idée de la fête du poisson a été jugée excellente non seulement par les Canadiens, mais aussi par les Américains. Ces derniers, qui ne font toutefois qu'imiter les Canadiens, n'ont établi chez eux la fête nationale du poisson que depuis l'an dernier. Depuis lors, il a été ouvert des négociations entre l'Association Canadienne des pêcheries et l'association américaine du même genre pour l'établissement de la fête nationale du poisson, qui deviendrait une fête internationale dans les deux pays, à une date fixe. Si cette idée est réalisée, les Américains et les Canadiens célébreraient cette fête le même jour. Jusqu'à présent, les négociations n'ont pas eu de résultat définitif, mais on croit que l'établissement d'une fête internationale du poisson au Canada en même temps qu'aux Etats-Unis sera chose convenue d'ici l'an prochain.

DANS UN ENTREPOT FRIGORIFIQUE DE LA COTE DU PACIFIQUE — Une bonne quantité de saumon que l'on vient d'y apporter pour être congelé. On fait une grande exportation de ce poisson dans l'Europe et dans l'Orient.

Rien que sur la côte de l'océan Pacifique, la pêche du flétan en rapporte bon an mal an de 12,000,000 à 15,000,000 de livres. La pêche du saumon dans cette partie du pays rapporte à peu près la même quantité de ce poisson. Le flétan se vend à l'état frais ou congelé. Pour ce qui est du saumon, il se vend pour la plus grande partie en conserve dans toutes les parties du monde, en France, en Grande-Bretagne, en Italie, etc. C'est le saumon rouge ou rose qui se vend dans ces pays. Le saumon blanc est exporté en grande quantité en Chine, mais surtout au Japon. Les Japonais sont de grands mangeurs de poissons. On expédie aussi au Japon des côtes de l'océan Pacifique, chaque année, des milliers de tonnes de hareng. Comme question de fait, presque tout le hareng des côtes du Pacifique est envoyé au Japon.

Aussi d'immenses établissements pour la mise en conserve et de vastes entrepôts frigorifiques sont-ils en pleine exploitation en Colombie Anglaise. Nous parlerons plus tard des établissements canadiens qui se trouvent du côté de l'Atlantique.

Pour conclure, disons-nous encore une fois, surtout à l'occasion de la fête nationale du poisson, que l'industrie des pêcheries est l'une des plus grandes sources de richesses pour notre pays, qu'il faut faire tout ce qui est possible pour encourager et développer cette grande et importante industrie. Et pour commencer, mangeons au moins de temps en temps du poisson canadien. Quand ce ne serait que pour varier notre alimentation, nous en retirerions des avantages qui ne sont pas à négliger.

LE SUFFRAGE FEMININ

La prochaine assemblée générale du comité provincial du Suffrage féminin aura lieu, le samedi 4 de février, à 3 h., au quatrième étage du magasin Almy. Cette réunion sera la dernière avant le départ de la délégation féminine qui doit aller à Québec, le 9 de février. Toutes les personnes qui s'intéressent aux questions féminines sont spécialement invitées.

Estomac en mauvais état, chassez l'indigestion avec la "Diapepsine"

En cinq minutes la "Diapepsine de Pape" soulage l'estomac en détresse. Quand vous avez mal à l'estomac, vous ne voulez pas un remède qui agisse lentement—ou un remède incertain—ou un qui puisse vous faire tort—votre estomac est trop précieux pour que vous lui causiez du tort avec des drogues dangereuses. La Diapepsine de Pape est remarquable par le prompt soulagement qu'elle donne; elle est inoffensive et elle ne manque jamais de régulariser les estomacs malades, acides ou gazeux. Gardez à la maison ce parfait médecin de l'estomac—gardez-le à portée de la main—achetez-en une grosse boîte de soixante cents chez n'importe quel pharmacien, et si vous mangez quelque chose qui ne vous va pas—si ce que vous mangez pèse comme du plomb, fermente, surit et forme des gaz, cause des maux de tête, des étourdissements et des nausées, si vous souffrez d'acidité ou que vos aliments ne digèrent pas—rappelez-vous que dès que la Diapepsine de Pape vient en contact avec l'estomac, tout symptôme d'indigestion disparaît. C'est le meilleur antiacide connu et la facilité avec laquelle il triomphe de tous les maux d'estomac et de digestion est une véritable révélation pour ceux qui en font l'essai.

Pape – Thompson – Pape
Windsor, Ont.

Que votre maison soit propre! Envoyez vos tapis, portières et rideaux chez Dechaux pour les faire nettoyer ou teindre plutôt que d'en acheter des neufs. Petits déboursés — gros résultats.

Téléphone: Est 5000

Dechaux Frères
LIMITEE
628 rue Beaudry, Montréal

QUELLE EST LA LOI SUR CE POINT?

A-t-on le droit d'acheter plus d'une bouteille d'alcool par jour?

UNE CAUSE-TYPE

Afin d'obtenir une interprétation légale de la clause de la loi des liqueurs de Québec, concernant la vente des spiritueux, des instructions ont été données aux agents de la Commission de préparer une cause-type. Ceci va entraîner une arrestation afin que le tribunal spécial décide.

Clause 24, section un de la loi on dit: "toute vente d'alcool ou de spiritueux faite par la Commission et livrée dans un de ses établissements, on expédie par elle dans tel ou tel endroit de la province, doit être limitée quant à la quantité à une bouteille, à moins que telle vente ne soit faite à une personne autorisée pour revendre ou pour des fins industrielles".

En vertu de cette clause il est généralement compris que l'intention de la loi était de limiter la vente à une bouteille par personne, par jour, mais il y a une ambiguïté actuellement quant à la limite du temps. On comprend généralement qu'une personne peut acheter une bouteille à un établissement et que son privilège finit là pour la journée. Il n'y a cependant rien de tel d'expliqué dans la clause. Beaucoup comprennent qu'une personne peut acheter une bouteille et retourner encore au magasin en acheter d'autres, plus tard, ce qui est une toute autre vente. Ceci cependant ne se fait pas quand le vendeur reconnaît l'acheteur qui revient une seconde fois.

Le but principal en cherchant à obtenir une interprétation est d'arrêter le système qu'ont certains individus qui vont d'établissement en établissement et font un seul achat. C'est un fait connu que les visiteurs étrangers obtiennent ici les services de bandes organisées qui vont de magasin en magasin, achetant une bouteille dans chacun, ce qui fait à la fin du jour un total respectable.

C'est cela que les commissaires veulent arrêter. Ces intermédiaires reçoivent une commission sur chaque bouteille, soit de 10 centins à 25 centins. L'agent a une auto à la disposition de son personnel et l'on fait la ronde. Dans la loi il y a une clause, 43, qui dit que la commission peut refuser de vendre de l'alcool à sa discrétion, excepté pour fins sacramentelles. Il est possible que cette clause puisse empêcher le système des multiples achats.

On rapporte encore des cas d'Influenza

Tout le monde devrait prendre des précautions pour se tenir en santé.

La propagation de l'influenza fait naître beaucoup d'anxiété chez les officiers de santé.

Elle est devenue presque une épidémie à Paris, tandis qu'on en rapporte des centaines de cas à Londres et dans d'autres villes d'Angleterre.

L'influenza s'est aussi déclarée à New-York, et, suivant le commissaire de santé Copeland, on en rapporte plus de trente nouveaux cas par jour, tandis que les graves cas de grippe, amygdalite et pneumonie sont bien plus nombreux que d'habitude.

La bonne santé est le seul moyen de se mettre à l'abri de l'influenza. Ceux qui dorment et mangent bien —dont le sang est pur—et qui tiennent leurs organes éliminatoires en bon état — souffrent rarement du rhume et semblent à l'abri des attaques des plus dangereux ravages de la pneumonie et de l'influenza.

De l'air frais, une alimentation rationnelle et des sels effervescents Abbey tiendront l'organisme en le meilleur état possible pour résister aux ravages de l'influenza. (ann)

BANQUEROUTE

Ne manquez pas de lire dans la "Presse" de jeudi notre grande vente de Banqueroute

H. ROSE, Mercerie et chapeaux
1575 Notre-Dame Ouest
Coin Green 75-2

Lamentable état de faiblesse guéri par les Pilules Rouges pour les Femmes Pâles et Faibles

Je n'éprouvais aucune douleur, mais j'étais languissante, me sentais chaque jour de plus en plus faible, nerveuse, toujours fatiguée et je n'avais pas d'appétit. Cela durait depuis plusieurs semaines et je me demandais ce que c'était, quelle maladie se préparait. J'ai pris des Pilules Rouges et en moins d'un mois ma condition avait été changée, c'est-à-dire que j'étais déjà plus forte. La santé m'est revenue meilleure que jamais. Mme Barthélemy Chapdelaine, St-Roch de Richelieu, P. Q.

Les Pilules Rouges pour les Femmes Pâles et Faibles sont avant tout un tonique et s'attaquent directement à la plus grande cause de tous les troubles organiques, l'anémie ou pauvreté du sang. Elles remplacent ce sang pauvre par un sang généreux, riche et pur; elles redonnent les forces disparues, rendent le courage et la gaieté, remplacent la tristesse et le découragement par de la confiance en la vie.

Les Pilules Rouges sont en vente chez tous les marchands de remèdes. Nous les envoyons aussi par la poste, au Canada et aux Etats-Unis, sur réception du prix, 50 sous la boîte.

CONSULTATIONS GRATUITES Nos médecins donnent des consultations tous les jours, dimanche excepté, de 9 heures du matin à 8 heures du soir. Si vous souffrez de maladies internes propres à votre sexe et n'avez pu vous faire guérir nulle part, venez les voir; leurs consultations sont gratuites. Si vous demeurez à la campagne, écrivez-leur et donnez-leur tous les détails nécessaires. Adressez vos lettres: Compagnie Chimique Franco-Américaine, limitée, 274 rue St-Denis, Montréal.

A. BERNARD

& CIE LIMITEE, FOURRURES EN GROS.

MOUTON DE PERSE

Nous avons reçu dernièrement une consignation considérable de peaux de Mouton de Perse de haute qualité avec lesquelles nous avons immédiatement confectionnés nos manteaux styles 1922-23.

Nous vous offrons aujourd'hui le meilleur et plus grand choix au Canada.

Unis ou garnis d'Alaska.—Tous les nouveaux modèles. —Grandeurs de 34 à 48 de buste.

PRIX POUR TOUTES LES BOURSES **$175.00** EN MONTANT

410, RUE ST-PAUL OUEST

UNE PORTE A L'EST DE SAINT-PIERRE.
MAIN 3425. OUVERT LE SAMEDI APRES-MIDI.

GRANDE ENCAN DE MACHINES PATHE

DE MACHINES NEUVES

LA MEILLEURE MACHINE

Pathé PHONOGRAPHES

avec 6 disques doubles

SAMEDI, le 4 Février

à 2.30 et 8 p.m. à

582 RUE SAINTE-CATHERINE OUEST

Salles de montre ouvertes chaque jour

W. M. KERNS, encanteur

FAIRBAIRN SALES CO.

1.3

LA SOLUTION D'UN PROBLEME DELICAT

(Service de l'"United Press")

Washington, 1er—M. Hughes, secrétaire d'état, a annoncé aujourd'hui que le problème de Chan-Toung, qui a donné lieu à des discussions si nombreuses et si délicates, avait été résolu. La controverse sur ce sujet est close.

LE TRAVAIL PLUS ACTIF A LA COMPAGNIE FORD

Windsor, Ont., 1. — La compagnie "Ford Motor of Canada" vient de mettre en vigueur d'allonger les heures de travail dans ses usines. Au lieu de faire travailler ses employés quatre jours par semaine, à raison de huit heures par jour, comme la chose se pratiquait depuis le mois de septembre dernier, on travaille maintenant cinq jours par semaine, et huit heures par jour, c'est à dire 40 heures par semaine, au lieu de 32.

COUR SUPERIEURE

Division de pratique, 1er février 1922. Séance de l'avant-midi: Président, l'hon. juge Bruneau. Jugements rendus dans les causes suivantes:

E. Vaillancourt vs Ida Lévesque-Lafraverse et al. Jugement pour $101.06. Coderre, j.

Max Singer et al vs J. Haig. Jugement pour $189.75. Coderre, j.

B. Sénecal et al vs H. Herman et Equitable Life Assurance Co. T.S. vs J.-E. Duhamel esqual intervenant. Jugement maintenant l'intervention. Coderre, j.

Félix Perreault vs Legaré Auto & Supply Co.; motion du demandeur pour possession d'effets; motion renvoyée, avec dépens. Coderre, j.

Dame T. Kaczurigls esqual vs C. P. Ry Co.; motion de la défenderesse pour cautionnement additionnel; accordée; cautionnement additionnel fixé à $150, un mois de délai, dépens à suivre.

S. Shultz vs la Commission des liqueurs de Québec. Exception à la forme; renvoyée avec dépens. Coderre j.

J.-H. Hirns vs Montreal Motor Corporation et J.-B. Craven, opposant. Motion de l'opposant pour remplacer cautionnement; accordée, sans frais. Coderre j.

Adélard Lavigueur, requérant. Requête pour autorisation à payer; accordée.

A.-E. Richard vs F. Laberge. Requête du demandeur pour ouvrir les portes du domicile du défendeur; accordée.

Lionel-E. Leveillé vs Merchants Cold Storage et Johnny Allard et al. T.S. Requête du défendeur pour casser saisie. Requête accordée, sans frais. Coderre j.

S.-H. Rovoling vs Legaré Auto & Supply Co. limitée. Motion de la défenderesse pour le renvoi de l'action faute de cautionnement; motion accordée, avec dépens, sauf recours. Coderre j.

31 janvier. Séance de l'après-midi: président, l'hon. juge Bruneau. Jugements rendus dans les causes suivantes:

Leonard Davies vs Lindsay-C. Hunter. Requête du demandeur pour ester en justice en séparation de corps et domicile; accordée, dépens à suivre.

G.-S.Currie es qual vs A.-M.Fenwick. Motion du demandeur pour détails; accordée, 10 jours de délai, dépens à suivre.

D.-W. Gagnon vs Albert Archambault et Siméon Beauchamp, mis-en-cause. Exception dilatoire; accordée; dépens à suivre.

Ulric Archambault vs Henry Timbers. Exception dilatoire;accordée; dépens à suivre.

Maxime Delorme vs J.-W. Windsor, limitée. Exception dilatoire, accordée; dépens à suivre.

André J.-H.Saint-Denis vs Saint-James Corporation et Cartier Realties et al. T.S. et Saint-James Realty and Investment Co., limitée, mis-en-cause. Inscription en droit partiel du demandeur preuve avant faire droit; dépens réservés.

Clare Bros. Co., limitée vs D. Price. Jugement pour $129.61.

Joseph Vézina vs Honoré Benoit. Motion du défendeur pour détails; accordée, 8 jours de délai, dépens à suivre.

Dame L. Charest vs Joseph Vincent et G.-V. Kireen, mis-en-cause. Requête de la demanderesse pour ester en justic in forma pauperis pour annuler actes de vente; accordée: dépens à suivre.

P. Pellegino vs R.-W.Baker. Motion du demandeur pour réunir causes; accordée, dépens à suivre.

Nirck Kononcti vs Canadian Car and Foundry Co., limitée. Requête du demandeur pour ester en justice suivant la loi des accidents; accordée, dépens à suivre.

Dame Albina Carrière et al vs Meyer Moscovitch. Motion de la demanderesse pour réunir causes; accordée, dépens à suivre.

L.-A. Gagnier vs H. Genman. Jugement maintenant saisie-revendication. Coderre, j.

Gaspard DeSerres et al vs A.Salham et al. Jugement pour $265.13. Coderre, j.

A Saint-Germain vs O. Gélinas et al. Jugement pour $367.78. Coderre, j.

Dame M. Paquin vs A. Janvier et S. Dzwrek alias Désilets, t.s. Jugement suivant la déclaration du t. s. Coderre, j.

L.-A. Weesburg vs G. Keffler. Jugement pour demandeur, Coderre, j.

The Page Wire Fence Co. of Canada Limited, en liquidation, et S.-H. Ward, jr., liquidateur, et Mlle Joséphine Simard, requérante. Requête pour autorisation à poursuivre Page Wire Fence Co. of Canada Limited, en liquidation; accordée.

Dans la même cause. Augustin Lemieux, requérant. Requête pour autorisation à poursuivre Page Wire Fence Co. of Canada Limited, en liquidation; accordée.

Charles Crook vs A. Levis et al., et hon. Narcisse Perodeau, opposant, et Réal Robillard, intimé. Motion de l'opposant pour règle nisi vs Réal Robillard; accordée, rapportable le 10 février prochain.

S. Shultz vs la Commission des liqueurs de Québec. Exception à la forme; motion renvoyée sans dépens. Coderre, j.

LES EVENEMENTS DE ROME

LE CONCLAVE VA S'OUVRIR DEMAIN

Aucune puissance n'essaiera d'exercer une pression sur le Sacré-Collège.

LES PREPARATIFS

Rome, 1er.—Les membres du Sacré Collège se réuniront demain en conclave pour élire le successeur de Benoît XV. Ils ne seront affectés par aucune influence extérieure. Les gouvernements d'Italie, de France et d'Espagne, qui réclamaient autrefois le droit de veto, ont annoncé semi-officiellement au saint-siège, qu'ils n'avaient aucun désir à exprimer. Le gouvernement italien a même démenti officiellement la rumeur disant qu'il appuyait le cardinal Maffi, archevêque de Pise. La note publiée par le gouvernement italien dit: "Le gouvernement n'a aucun candidat à proposer".

M. Charles-C.-A. Jonnart, ambassadeur extraordinaire de la France, au Vatican, a déclaré que son gouvernement resterait neutre. On lui a demandé ce qu'il avait à dire au sujet du droit du veto et il a répondu: Oh! c'est une chose du passé". Le marquis de Villasinda, ambassadeur d'Espagne au Vatican, a déclaré aussi que son gouvernement était neutre. L'Autriche n'étant pas représentée, les quatre pays dont l'intervention était possible au conclave n'exerceront aucune influence.

Le baron Beyens, ambassadeur de Belgique, au Vatican, a affirmé que le cardinal Laurenti, secrétaire de la congrégation de la Propagande, semblait gagner de nouvelles voix parmi les princes de l'Eglise. Cependant, il a fait remarquer que les prélats que l'on désignait avec le plus d'insistance comme papables étaient rarement élus. Le baron Beyens croit que le nouveau pape sera un italien dont le nom n'a pas été mis en grande vedette.

On rappelle que le droit de veto n'a jamais été reconnu officiellement par des documents, mais que l'Autriche l'a exercé ou a tenté de l'exercer, dans tous les conclave du dix-neuvième siècle, à l'exception de celui qui assura l'élection de Léon XIII en 1878. On sait qu'en 1903, l'Autriche s'opposa à l'élection du cardinal Rampolla.

PREPARATIFS COUTEUX

Rome, 1er.—Les préparatifs pour le conclave sont pratiquement terminés. On s'attend à ce que 59 cardinaux prennent part à l'élection du pape.

La huitième messe pour le repos de l'âme de S. S. Benoît XV a été célébrée à la chapelle Sixtine, hier, par S. E. le cardinal Vigo. Les cardinaux se sont ensuite réunis dans la salle du consistoire, pour mettre fin aux préparatifs du conclave. Les cardinaux auront à leur disposition 160 tables et autant de prie-Dieu.

Deux millions de lires ont déjà été consacrés à la préparation du conclave. Ceci ne couvre pas les déboursés des cardinaux étrangers. Les changements de décors faits à la chapelle Sixtine coûteraient 800,000 lires.

BILL DONT ON REMET L'ETUDE A PLUS TARD

(Du correspondant de la PRESSE)

Québec, 1er.—Le comité de législation de l'Assemblée Législative devait étudier, ce matin, le bill de la Commission des Ecoles Catholiques de Montréal, mais l'étude de ce bill a été remise à mardi prochain, à la demande de la ligue des propriétaires de Montréal.

INCENDIE AU BUREAU DES POSTES A OTTAWA

(Du correspondant de la PRESSE)

Ottawa, 1er.—Un léger incendie s'est déclaré à l'hôtel des postes, hier soir, à la suite d'une défectuosité dans le moteur faisant fonctionner l'ascenseur. Il a éclaté dans la chambre où se trouvait le moteur et les flammes se communiquèrent ensuite au puits de l'ascenseur. Les dommages s'élèvent à quelques centaines de dollars.

A LA COMMISSION DU PORT

Suite de la page 11

fondateur de l'Engineers' Club, Montréal ; membre des Chemists' Club, New-York ; Automobile Club of Canada, University Club, Montréal, l'Alliance Française de Montréal, Saint-James' Club, Montréal, Canadian Railway Club, Canadian Club, Montréal, Art Association, Montréal, Royal Montreal Golf Club, Kanawaki Golf Club.

Le docteur Hersey est membre du Conseil de l'Instruction Publique de la province de Québec. Il est président du Conseil de la Société d'Histoire Naturelle de Montréal; ancien président pour le Canada de la Société de l'Industrie Chimique; mandataire pour le Canada de l'International Society for Testing Materials, et membre de l'Institut Canadien de Chimie.

* * *

(Du correspondant de la PRESSE)

Ottawa, 1er. — La nomination des deux commissaires du port de Montréal est attendue, cet après-midi. Il semble entendu que le commissaire de langue anglaise sera M. Milton Hearsey. Quant au commissaire de langue française le choix se fera entre M. Hector Racine et M. Emilien Daoust, de la maison Beauchemin, Limitée. La nomination de M. Daoust paraissait, ce matin, la plus certaine. La nomination des commissaires du port de Québec est attendue dans quelques jours

LA MORT DU PRINCE JAPONAIS YAMAGATA

(Service de l'"United Press")

Tokio, 1er. — Le feld-maréchal prince Yamagata, est décédé aujourd'hui à Odawara. Cette mort met fin au régime du "Genro" (vieux hommes d'état) dont Yamagata était le chef. Une nouvelle ère politique se lève donc pour le Japon.

LES PROJETS QUI SERONT SOUMIS A LA LEGISLATURE

(Du correspondant de la PRESSE)

Québec, 1er.—Les heures de votation pour les élections provinciales vont être modifiées. La loi actuelle dit que la votation doit avoir lieu de neuf heures du matin à cinq heures du soir. On a constaté que ces heures ne conviennent pas aux ouvriers. Nous croyons savoir que l'hon. M. Lacombe va proposer devant la Chambre que les heures de votation soient de neuf heures du matin à sept heures du soir.

M. Hector Laferté, député de Drummond, a donné avis qu'il présentera un bill pour amender les statuts refondus relativement aux véhicules-moteurs.

L'an dernier, M. Laferté avait présenté un bill pour décréter que toute personne surprise à conduire un auto en état d'ivresse devrait être condamnée à la prison sans option d'amende, mais ce bill échoua. Il veut revenir à la charge cette année. De plus, il demande que le lieutenant - gouverneur en conseil ait le pouvoir de classifier les routes par rapport à la vitesse permise. Il veut encore que, dans aucun cas, la limite de la vitesse permise n'excède trente milles à l'heure.

Nous avons pris connaissance du bill Taschereau refondant la loi concernant les coroners. Il y a peu de changements radicaux et il n'y a pas d'augmentation de salaires. On ajoute aux pouvoirs actuels des coroners le droit d'engager des constables spéciaux à deux piastres par jour, ainsi que des interprètes à un prix qui sera fixé par le lieutenant-gouverneur en conseil. Les dépositions des témoins devront être prises au long à la main, hormis que les frais d'un sténographe soient payés par une partie intéressée. Le coroner aura le droit de recommander une enquête devant le même jury ou devant un autre jury, et alors le premier verdict sera annulé.

LES DEMANDES DU COMTE DE LABELLE

(Du correspondant de la PRESSE)

Québec, 1er. — Une délégation du comté de Labelle, dirigée par M. H.-A. Fortier, député de ce comté à la Chambre des Communes, est venue voir, ce matin, plusieurs ministres. Les délégués se sont d'abord rendus chez le ministre de la voirie pour demander que l'on commence immédiatement la partie de la route projetée Montréal-Mont-Laurier qui passe dans le comté de Labelle.

Ils sont allés ensuite demander au ministre de la colonisation de commencer immédiatement la confection de chemins de colonisation pour occuper les sans travail. Puis ils ont demandé au ministre de l'agriculture de faire accorder aux cultivateurs de ce comté des avantages particulières pour se procurer des grains de semence. Enfin ils sont allés demander au premier ministre de diviser le comté de Labelle en deux comtés pour les fis provinciales.

Cette délégation était composée de MM. Pierre Lortie, préfet du comté de Labelle; l'abbé Fauteux, curé du lac Saguay; Joseph Ouellette, Ephrem Sabourin, Ben Laurin, C. Raymond, A. Lépine, Joseph Vanier.

ECHOS DE LONGUEUIL

(Du correspondant de la PRESSE)

Longueuil, 1er. — Le cheval et le sleigh trouvés par nos constables samedi soir ont été remis à leur propriétaire. Ce dernier, M. Abondius Paquette, épicier, de Montréal, ayant vu la note qui a paru dans la "Presse" de lundi s'est rendu à Longueuil et a reconnu son cheval. Le bureau des détectives, averti par téléphone, a confirmé les prétentions de M. Paquette.

Après des recherches sérieuses, le chef de police Cousineau a appris que le cheval et la voiture avaient été offerts en vente à un marchand de notre ville.

Lundi, après avoir obtenu un mandat du recorder Robert, il arrêta un nommé Desormiers, alias Brisebois, alias Cusson.

Ce dernier a comparu ce matin devant le magistrat de police à Montréal.

Le recorder Robert a siégé, hier soir, pour décider de quelques causes de vagabondage ou d'infraction aux règlements municipaux.

—La traverse sur le fleuve qui part de la rue Aylwin est dans un état parfait et un grand nombre de personnes en profitent pour traverser à pieds.

Pour les autres, il y a des voitures de cochers, 1.. automobiles, et deux autobus qui donnent un service régulier.

UN BREF DE PROHIBITION A ETE EMANE

Pour empêcher le juge Husmer Lanctot de procéder dans une cause.

AUTOUR D'UNE ELECTION

L'hon. juge Coderre a permis l'émanation d'un bref de prohibition contre le juge Husmer Lanctôt, et M. H. Lambert, marchand. Le requérant était M. Emile Guyon, marchand, représenté par son avocat, Me Georges Robert.

Le requérant allègue qu'il fut arrêté, le 19 janvier, sur mandat signé par le juge A. Bazin, le 17 janvier, à la suite d'une plainte portée par M. H. Lambert, l'accusant d'avoir, le 18 octobre, dans le quartier No 20, encouragé, aidé, conseillé, facilité la commission d'un acte de supposition de personne défendu en vertu de la Charte de Montréal (article 240) et d'avoir ainsi agi avec connaissance et intention de commettre cet acte.

Il comparut devant le juge Leet, le 19 janvier, et fut admis à caution. Le juge, comme si l'infraction reprochée était une offense criminelle, fixa l'enquête préliminaire au 26 janvier. A cette date, il comparut devant le juge Husmer Lanctôt, mais il s'objecta à la juridiction du tribunal, déclarant que le juge Lanctôt siégeant comme magistrat de police, n'avait pas juridiction pour faire subir à l'accusé une enquête préliminaire, l'accusation portée en vertu de l'article 240 de la charte ne comportant pas une offense criminelle "indictable".

Il allègue que la dénonciation ne pouvait être faite en vertu de l'article 278 de la charte de Montréal et qu'ainsi le magistrat Lanctôt n'a pas droit de procéder à une enquête préliminaire en cette cause parce que d'après l'article 240, la faute commise est passible d'une amende, et à défaut de paiement de l'emprisonnement, et non de l'emprisonnement seul. Il allègue donc que le juge Lanctôt a excédé sa juridiction en ordonnant au requérant de comparaître de nouveau devant lui cet après-midi, 1er février.

Le requérant prétend que seule la Cour du recorder, en vertu de l'article 241, ou la Cour supérieure, en vertu de l'article 265, ont juridiction.

Me Georges Robert a exposé les raisons de son client de demander le bref de prohibition dont l'émanation a été immédiatement accordée par l'hon. juge Bruneau.

Le bref est rapportable dans les délais légaux.

LES QUESTIONS QUE LE CONSEIL ETUDIE A CETTE SESSION

(Du correspondant de la PRESSE)

Québec, 1.—Le comité catholique du conseil de l'instruction publique s'est réuni, ce matin, sous la présidence de l'hon. C. Delage, surintendant de l'instruction publique. On y voyait Mgr Gauthier, Mgr Larocque, Mgr Forbes, Mgr Latulippe, Mgr Bruneau, Mgr Ross, Mgr Decelles, Mgr Lorrain, Mgr Rouleau, le chanoine Mousseau, les abbés Mercure, Monaghan, l'hon. juge Robidoux, l'hon. juge Mercier, l'hon. juge Martineau, l'hon. Hector Champagne, l'hon. Dr Guerin, MM. Jules-E. Prevost, M.P., Nap. Brisebois, Nerée Tremblay, et J.-N. Miller, secrétaire. On a adopté le rapport du sous-comité chargé de l'examen des livres classiques sur certains ouvrages, qui étaient soumis au comité.

Le comité doit discuter aujourd'hui un avis de motion de M. Nérée Tremblay relativement aux moyens d'établir la licence en pédagogie. Il doit prendre connaissance d'une communication du général Landry concernant les exercises physiques et militaires dans les écoles, ainsi qu'une autre de l'Association des inspecteurs d'écoles catholiques demandant que l'on chante "O Canada" dans nos écoles au moins une fois par semaine et que l'on remplace par des chiffres les mots "nul, mal, médiocre, etc.", sur les notes d'appréciation des devoirs des élèves.

LES FUNERAILLES DE Mme ELZEAR LABELLE

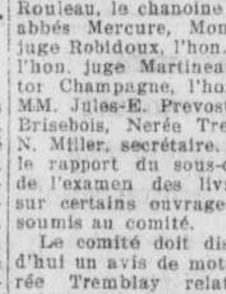

Feu Mme E. Labelle.

Nous sommes au regret d'annoncer la mort de Mme E. Labelle (née Dorina Chayer) épouse de M. Elzéar Labelle, décédée à Montréal, ces jours derniers à l'âge de 22 ans. Elle laisse pour déplorer sa perte outre son époux, 3 enfants: Georgette, George et Fernand, son père et sa mère, ainsi que 3 frères: Donat, Armand et Aimé. Les funérailles ont eu lieu à l'église Sainte-Clothilde, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis.

Conduisaient le deuil, son époux, son père, son fils, ses frères, son beau-père, M. Thomas Labelle, son beau-frère, ses oncles, MM. Zénon, Joseph et François Chayer. Ses cousins, MM. Maxime et Joseph Martin, R. Charbonneau, G. Giroux, W. Moquin, E. Camerey, A. Brault, A. Martin, O. Labelle, G. Labelle, A. Rock, M. Massé, A. Bazinais, P. Rivard, A. Roy, A. Brisson, P. Laramée, J. Laramée, D. Descoeurs, P. Gadouas.

Nos sincères sympathies à la famille en deuil.

ACCIDENT D'AUTO

Hamilton, 1er.—Un automobile dirigé par Maurel Foster, de Beamsville, a heurté un tramway et huit personnes ont été blessées

VARIONS NOTRE DIETE

Et mangeons du poisson.

L'OUVERTURE DE CETTE EXPOSITION AVICOLE A ETE REMISE A CE SOIR

(Du correspondant de la PRESSE)

Québec, 1er—L'ouverture de l'exposition avicole qui devait avoir lieu, ce matin, a été quelque peu retardée par le concert Botrel qui a été donné au manège militaire, hier soir.

Malgré cela, ce matin, plus de 1200 spécimens de volailles étaient installés dans la salle du manège.

Plusieurs personnages importants étaient présents et l'on remarquait M. J.-G. Morgan, d'Ottawa, qui fut le doyen des instructeurs avicoles dans la province de Québec, M. A.-P. Hillhouse, juge avicole, de Foster, le R. F. Wilfrid, d'Oka, et tous les officiers du département d'Agriculture d'Ottawa et de Québec.

L'ouverture de l'exposition aura lieu, ce soir, vers 7 h. alors que le public sera admis dans la salle. Le prix d'entrée est modique. Demain l'hon. J.-E. Caron, ministre de l'agriculture, ira tout probablement visiter les merveilleux spécimens de volailles qui viennent d'arriver de toutes les parties du Canada voir même des Etats-Unis.

Les étudiants seront admis gratuitement.

LES FUNERAILLES DE M. MAURICE LECLAIRE

(Du correspondant de la PRESSE)

Saint-Georges-d'Henryville, 1er.—Le 20 janvier dernier avait lieu au milieu d'un grand concours de parents et d'amis, les funérailles de M. Maurice Leclaire décédé à Saint-Georges d'Henry-Ville, le 17 courant, à l'âge de 89 ans.

Conduisaient le deuil, son fils, Joseph; ses gendres, Henri Piédalue et Thomas Nicholson; son frère, Marcel Leclaire; ses neveux, Napoléon Piédalue, Patrick Nicholson, Georges Nicholson et Idola Lamarre et Joseph Leclaire.

Le service fut chanté par M. l'abbé Roy, curé de la paroisse.

Les porteurs étaient MM. P. Saint-Aubin, A. Lauzon, Ed. Dupont, Ed. Mathieu, T. Morin et F. Lécuyer.

Le défunt laisse pour déplorer sa perte, un fils Joseph; trois filles, Mmes veuve Alphonse Bourassa, de Montréal; Thomas Nicholson, de Saint-Jean Iberville, et Joseph Giraud, de Kankekee, Illinois; 2 frères, Joseph de l'Illinois et Marcel de Saint-Georges, Henry-Ville.

Nos profondes sympathies à la famille en deuil.

LE BILL DE LOUISEVILLE

(Du correspondant de la PRESSE)

Québec, 1er.—Le bill refondant la charte de la ville de Louiseville a été adopté, ce matin, par le comité des bills privés de l'Assemblée Législative, qui en a retranché la clause relative au pouvoir d'emprunt. Il est probable que de nouvelles objections seront faites à ce bill quand il viendra devant la chambre.

FEU M. CHS RICHARD

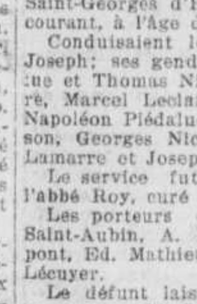

Feu Chs Richard

Nous regrettons d'annoncer la mort de M. le capitaine Charles Richard, survenue à son domicile, 388 rue Saint-Timothée, à l'âge de 64 ans. Il était autrefois de Sorel. Il laisse pour le pleurer, outre sa femme, quatre fils, MM. Charles, Georges, Wilfrid et Armand, ainsi qu'une fille, Mme Rodrigue Crépeau. Les funérailles ont eu lieu à Sorel.

UN BIJOUTIER MET UN HARDI VOLEUR EN FUITE, LA NUIT

Entre 3 et 4 heures, pendant la nuit de lundi à mardi, un cambrioleur est entré à l'aide de fausses clefs dans la pension tenue par M. Henri Dorion, 185 rue Delaroche. L'homme a dû ouvrir deux portes ayant chacune deux serrures, puis il s'est rendu dans la chambre occupée par M. Alfred Hunt, où il a volé une somme de $10 et la montre de la victime.

De là, le rôdeur s'est rendu à la chambre de M. Félix Savard, bijoutier, dont l'établissement est au No 645, avenue Mont-Royal. L'intrus a été aussitôt mis en fuite par M. Savard qui par ses appels éveilla les autres occupants de la maison. M. Savard prétend avoir vu l'individu rôder auprès de son magasin ces jours derniers, et il est convaincu qu'il en voulait aux diamants et aux bijoux qu'il avait emportés dans sa chambre, dans une sacoche, en cas que son magasin ne fut cambriolé. La police et la Sûreté ont été prévenues.

FEU M. NAP. PAQUIN

Feu M. Napoléon Paquin.

Les funérailles de M. Napoléon Paquin, décédé ces jours derniers, ont eu lieu en l'église Saint-Charles, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis. Le service fut chanté par M. l'abbé Fournier, assisté de MM. les abbés Filiatrault et Duluide. Les coins du poêle étaient tenus par MM. Donat Desrosiers, Alfred Dorais, L. Charbonneau, Vital Gariépy, J.-B. Collette et L. Chabot. La collecte fut faite par MM. Fortunat Laframboise et Donat Dorais, ses gendres.

Il laisse pour le pleurer, sa femme, née Délia Rhéaume; trois fils, Léopold, Albert et Charlemagne; quatre filles, Mme Solfred Dubord (Florida), Mme Donat Dorais (Edouardina), Mme Fortunat Laframboise (Diana) et Mlle Annette; un frère, M. Joseph Paquin; quatre soeurs, Mme J.-W. Ricard, de Grand'Mère; Mme Georges Comtois, de Saint-Barthelemi; Mme Zénon Lepage, de Californie, et Mme Napoléon Lessard, de Montréal; MM. L. Sanguinette, N. Laurin, N. Couture, J. Roué, G. Lusignan, J. Piché, J. Durocher, A. Bourbonnais, M. et Mme Alfred Martel, J.-B. Collette, V. Gariépy, A. Gariépy, A. Genant, P. Plante, L. Nadon, J.-E. Choquette, H. Dubois, J.-A. Baudoin, D. Mignac, L. Caron, E. Odette, V. Odette, L.-A. Dubrulle, J. Odette, V. Bourque, J. Pepin, A. Bourque, P. Lamy, L. Lauriault, L. Lamarre, J. O'Nora, L. Guerin, A. Gaumond, J. Cleff, J. Brossard, D. Emond, A. Bouchard, J. Dubuc, N. Champagne, L.-H. Labrosse, V. Cardinal, G. Combell.

Tous les avis de Naissances, Mariages et Décès doivent être endossés des noms et prénoms des personnes qui les envoient.

NAISSANCES

BISAILLON—A Montréal, le 27 janvier 1922, au No 77 rue Saint-Pierre, à M. et Madame L.-P. Bisaillon, un fils, baptisé Prématuré.

CUSSON—A Montréal, le 30 janvier 1922, au No 180 rue Dufresne, à M. et Madame Stanislas Cusson, née Marie Varin, un fils, baptisé Joseph-Léo-Rolland-Gérald.
Parrain et marraine, M. Léo Cusson et Mlle Angélina Cusson, frère et tante de l'enfant. Porteuse, Mme Ollivier Cusson, tante de l'enfant.

LE PORTRAIT DU PREMIER MINISTRE

—(Voir coupon à l'intérieur)—

On trouvera en page intérieure le coupon relatif au magnifique portrait de l'hon. Wm.-Lyon-MacKenzie King, offert en vente à des conditions qui constituent pour tous une véritable aubaine.

C'est une imprudence

que de confier le soin de vos dents à des dentistes qui n'ont pas fait leurs preuves. La conséquence c'est souvent le commencement d'un cancer dû à une irritation constante. Nous n'employons que des dentistes d'expérience.

COMPAGNIE DENTAIRE MASSON Ltée

OUVERT LE SOIR 860 St-Denis — 152 Peel — Coin Marquette et Mont-Royal—Coin Ste-Catherine et Cuvillier.

NAISSANCES

CHABOT — A St-Martin, le 30 janvier 1922, à M. et Mme Godfroi Chabot, née Yvonne Lebeau, une fille baptisée Mariette-Yvonne-Solange.
Parrain et marraine, M. et Mme Théodor Chabot, grands-parents de l'enfant.

CYR — A Ste-Thérèse, le 30 janvier 1922, à M. et Mme Gédéon Cyr, née Rose-Alma Labonté, un fils baptisé Joseph-Carmel-Albert.
Parrain et marraine, M. Albert Caron et Mlle Ange-Emma Labonté, tante de l'enfant.
Porteuse, Mme Gilbert Labonté, grand'mère de l'enfant.

GODIN—A Montréal, le 30 janvier 1922 au No 1531 rue Papineau, à M. et Mme Armand Godin, née Albertine Séguin, un fils baptisé Joseph-Paul-Armand-Gaston.
Parrain et marraine, M. et Mme Napoléon Godin, grands-parents de l'enfant. Porteuse Mme Séguin, grand'mère de l'enfant.

LAVOIE—A Montréal, le 22 janvier 1922 au No 1279 rue Notre-Dame est, l'épouse de M. A. Lavoie, née Evelina Landry, une fille baptisé Marie-Hélèna-Denise.
Parrain et marraine, M. et Mme Josaphat Lavoie, oncle et tante de l'enfant. Porteuse, Mme Vve François Lavoie, grand'mère de l'enfant.

MASSE — A Montréal, le 29 janvier 1922, au No 145 rue Berri, à M. et Madame Joseph Massé, née Alice Jacques, une fille, baptisée Marie-Albina-Laure.
Parrain et marraine, M. et Mme Camille Plante, oncle et tante de l'enfant. Porteuse, Mme Vve Zéphirin Jacques, aïeule de l'enfant.

PARADIS—A Ahuntsic, le 25 janvier 1922 au No 6415 ave Peloquin, l'épouse de M. René Paradis, née Eva Breton, une fille baptisée Marie-Louise-Eva-Simone.
Parrain et marraine, M. et Mme C.-A. Breton, grands-parents de l'enfant. Porteuse Mme Jos. Paradis, grand'mère de l'enfant.

PERRAULT — A Montréal, le 28 janvier 1922, au No 547 rue Beaudry, l'épouse de M. Raoul Perrault, née Eva Dupuis, un fils baptisé Joseph-Raoul-Philibert-Lucien.
Parrain et marraine, M. et Mme Philibert Gadoua, oncle et tante de l'enfant. Porteuse, Mme Hamel.

DECES

ALLARD — A St-Rémi de Napierville, le 30 janvier 1922, à l'âge de 19 ans, est décédée Mlle Corinne Allard, fille de Mme veuve Joseph Allard.
Les funérailles auront lieu jeudi, le 2 février. Le convoi funèbre partira de la demeure de sa mère, à St-Rémi, à 8 hrs 45, pour se rendre à l'église paroissiale, où le service sera célébré, et de là au cimetière, lieu de la sépulture.
Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 75-2

AUDETTE—A Montréal, le 31 janvier chez son gendre, Albert Pelletier, 1110 Des Erables, est décédée subitement à l'âge de 80 ans, Mme Basilisse St-Denis, veuve de feu Isaac Audette, de Laprairie.
Les funérailles auront lieu à Laprairie, vendredi matin, 3 février, après l'arrivée du train de Montréal. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 76-2

BEAUCAIRE—A Montréal, le 31 janvier 1922, à l'âge de 80 ans et 5 mois, est décédée à l'Hospice Gamelin, Christine Chrétien, veuve de Louis Beaucaire, ancien boucher.
Les funérailles auront lieu jeudi, le 2 courant, à 7 hrs, à l'Hospice Gamelin, où le service sera célébré, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BEAUCHEMIN — A Sorel, le 27 janvier, est décédée George-Anne Boivin, épouse de L.-Joseph Beauchemin. Les funérailles ont eu lieu à l'église Notre-Dame de Sorel.

BLAIN—A Ville St-Pierre, le 30 janvier 1922, à l'âge de 53 ans et 7 mois, est décédée Marie-Emilia Blain, épouse de Théodel Coulombe.
Les funérailles auront lieu jeudi le 2 courant. Le convoi funèbre partira de sa demeure No 73 rue St-Jacques à 7½ hrs pour se rendre à l'église de Ville St-Pierre. De là, départ pour Ste-Julie lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BLEAU—A Viauville, le 1er février 1922, à l'âge de 68 ans, est décédé Treflé Bleau, ex-maire de Maisonneuve, époux d'Augustine Viau.
Les funérailles auront lieu samedi le 4 courant. Le convoi funèbre partira de sa demeure, No 62 Première avenue, à 8.15 hrs, pour se rendre à l'église St-Clément de Viauville, où le service sera célébré à 8.30 hrs, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 76-3

CARDINAL — A Montréal, le 31 janv. 1922, à l'âge de 87 ans et 4 mois, est décédée Adèle Ranger, épouse de feu Augustin Cardinal.
Les funérailles auront lieu jeudi le 2 février. Le convoi funèbre partira de la demeure de sa fille, No 5a rue Roberval, à 8 hrs pour se rendre à l'église de la Côte St-Paul où le service sera célébré, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture.
Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 75-3

CARMEL — A Montréal, le 1er fév. 1922, à l'âge de 10 mois et 7 jours, est décédé Victor, enfant d'Arthur Carmel, pompier et d'Alexina Desroches. Funérailles privées.

CHAPUT—A Montréal, le 31 janvier 1922, à l'âge de 75 ans et 2 mois, est décédée à la demeure de son gendre, G.-H. Beaulieu, Célanie Pilon, veuve de Joseph Chaput.
Les funérailles auront lieu jeudi, le 2 février. Le convoi funèbre partira du No 423 rue Mont-Royal Est pour se rendre à l'église St-Denis où le service sera célébré à 8.30, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CROSS—Ville Emard, le 31 janvier 1922, à l'âge de 22 ans, 8 mois et 10 jours, est décédée Elmire-Jeannie Sauvé, épouse de James Cross et fille de feu Nap. Sauvé.
Les funérailles auront lieu jeudi le 2 courant. Le convoi funèbre partira de sa demeure au No 149 rue Mazarin, à 8 hrs pour se rendre à l'église Notre-Dame du Perpétuel Secours où le service sera célébré à 8 heures et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DELCOURT — A Montréal, le 31 janvier 1922, à l'âge de 51 ans, 9 mois, est décédé Joseph Delcourt, époux d'Emma Asselin.
Les funérailles auront lieu vendredi, le 3 courant. Le convoi funèbre partira de sa demeure, No 679 rue Coloniale, à 7 hrs 45, pour se rendre à l'église St-Jean-Baptiste, où le service sera célébré à 8 hrs, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture.
Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 76-2

DESROSIERS—A Vaudreuil, le 1er février 1922, à l'âge de 59 ans et 6 mois, est décédé Pierre Desrosiers, époux de feu Azilda Charlebois.
Les funérailles auront lieu samedi, le 4 courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de Madelon Levac, Vaudreuil, à 8 hrs 30 pour se rendre à l'église paroissiale, où le service sera célébré, et de là au cimetière, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 76-2

DUPUIS—A Montréal, le 1er février 1922, à l'âge de 76 ans, 3 mois, est décédée Dame Vve Cléophas Dupuis.
Les funérailles auront lieu vendredi le 3 courant, à Sainte-Martine. Le convoi funèbre partira de la demeure de son gendre, M. C. Surprenant, No 567 rue Rivard pour se rendre à la gare du Grand Tronc, à 7.20 hrs pour Sainte-Martine où le service sera célébré et de là au cimetière paroissial, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUFORT—A Montréal, le 31 janvier 1922, à l'âge de 64 ans et 2 mois, est décédée Marie-Jeanne Poirier, épouse de feu Joseph Dufort, voiturier.
Les funérailles auront lieu vendredi, le 3 courant. Le convoi funèbre partira de sa demeure, No 48 rue Cherrier, à 7 hrs 45, pour se rendre à l'église Saint-Louis de France, où le service sera célébré, et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 76-2

FISHER—A l'hôpital Notre-Dame, le 18 janvier 1922, est décédée Rachel Dora Woik, épouse bien-aimée de Jacob Fisher, 2514 rue Esplanade.

JUBINVILLE—A Montréal, le 31 janvier 1922, à l'âge de 86 ans, 2 mois et 15 jours, est décédée Flavie Lajeunesse, épouse en 1ères noces de Charles Rittcher, en 2èmes noces de Félix Jubinville.
Les funérailles auront lieu jeudi, le 2 courant. Le convoi funèbre partira de l'Hospice Ste-Cunégonde, rue Albert, à 7 hrs, pour se rendre à l'église Ste-Cunégonde, où le service sera célébré à 7.30 hrs, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. La défunte appartenait à la Congrégation des Dames de Ste-Anne

TEMPERATURE

MAXIMUM ET MINIMUM

AUJOURD'HUI MAXIMUM. . . 22
AUJOURD'HUI MINIMUM . . . 6

Baromètre: 8 h. a.m. 30.28; 11 h. a.m. 30.23; 1 h. p.m. 30.20.

Chiffres fournis par H. de Mesle, gérant de Hearn & Harrison, 418 rue Notre-Dame Ouest.

Lacs et baie Georgienne — Généralement beau et doux. Pluie ou neige demain.

Golfe et rive nord — Beau. Température stationnaire ou un peu plus élevée.

Provinces Maritimes — Beau et plus doux.

Lac Supérieur — Généralement nuageux. Légères chutes de neige dans quelques localités.

Manitoba — Généralement beau. Légères chutes de neige dans les districts du sud.

Saskatchewan et Alberta — Beau et froid.

Vallée de l'Ottawa, haut et bas Saint-Laurent — Beau et plus doux aujourd'hui. Pluie ou neige jeudi.

SAINT DU JOUR

Saint Ignace, évêque d'Antioche et disciple de S. Jean l'Evangéliste, avait sans cesse à la bouche le nom de Jésus. Cet amour de Jésus lui fit souhaiter de devenir semblable à lui. On le condamna à être dévoré par les lions. "Je suis", dit-il, "le froment de Jésus-Christ qui doit être moulu par les dents des bêtes farouches". Il excite lui-même ces cruels animaux à le déchirer et meurt en prononçant le nom de Jésus, en 110.

EPHEMERIDES

Au congrès de l'industrie laitière du Canada occidental, tenu à Winnipeg, Joseph Dansereau, de la province de Québec, remporte le 1er prix par une moyenne de 96.56 points.

DECES

LARIVIERE — A Ste-Marie Salomé, le 31 janvier 1922, à l'âge de 78 ans, 11 mois, est décédé Maxime Larivière, époux de feu Euphémie Crépeau.
Les funérailles auront lieu vendredi, le 3, à 9 hrs, à Ste-Marie Salomé.
Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 76-2

LAURIN—A Montréal, le 31 janvier 1922, à l'âge de 12 ans et 6 mois, est décédée Blanche, fille bien-aimée d'Alcide Laurin et de Célina Denis.
Les funérailles auront lieu jeudi, le 2 février. Le convoi funèbre partira de la demeure de son père, No 321 rue Workman, pour se rendre à l'église Ste-Cunégonde, où le service sera célébré à 8¼ hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LIARD—A Montréal, le 31 janvier 1922, est décédée Hermine Blanchard, épouse d'Alexis Liard.
Les funérailles auront lieu vendredi, le 3 courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de son époux, No 704B rue Cartier, à 7.15 hrs pour se rendre à l'église du Sacré-Coeur où le service sera célébré et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. La défunte était Dame de Ste-Anne. Récitation de l'office jeudi soir à 7 heures. 76-2

LIPPE—A Montréal, le 30 janv. 1922, à l'âge de 31 ans, est décédé Joseph-Raoul Lippé, époux de Florida Hamel.
Les funérailles auront lieu jeudi, le 2 courant, à l'hôpital des Incurables à 8 hrs 30, pour se rendre au cimetière de Sorel, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LOZEAU—A Boucherville, le 31 janv. 1922, à l'âge de 74 ans, est décédé Joseph Lozeau, époux de feu Philomène Mallet.
Les funérailles ont eu lieu mercredi, le 1er courant, à Boucherville.

LONGPRE—A Montréal, le 31 janvier 1922, à l'âge de 16 mois, est décédée Simonne, enfant bien-aimée d'Alexandre Longpré et de Laura Sylvain.
Funérailles privées.

MARCOUX—A St-Louis de Gonzague, le 31 janvier 1922, à l'âge de 70 ans et 8 mois, est décédée Mme Dieudonné Marcoux, née Adeline Doucet.
Les funérailles auront lieu jeudi le 2 février à Coteau Station, après l'arrivée du train. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PROULX—A Montréal, le 29 janvier 1922, à l'âge de 2 mois et 12 jours est décédé Jean-Marcel, fils bien-aimé de M. Louis-Philippe Proulx et d'Alice Verville. Funérailles privées.

PROVOST—A Varennes, le 31 janvier, à l'âge de 85 ans, est décédé Amable Provost.
Les funérailles auront lieu jeudi le 2 février à 10 heures, après l'arrivée de l'omnibus quittant la Pointe-aux-Trembles à 9 hrs. Le convoi funèbre partira de la demeure de son frère, Félix, à 9 hrs pour se rendre à l'église paroissiale où le service sera célébré, et de là au cimetière, lieu de la sépulture.
Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 75-2

PREVOST—A St-Vincent de Paul, le 31 janvier 1922, à l'âge de 67 ans et 3 mois, est décédée Elisabeth Sylvestre, épouse de M. William Prevost, employé civil.
Les funérailles auront lieu jeudi le 2 février. Le convoi funèbre partira de la demeure de son époux, à 8 hrs 45, pour se rendre à l'église paroissiale où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

SAVARD—A St-Hippolyte, le 29 jan.

RIENDEAU—A Montréal, le 1er février 1922, à l'âge de 25 jours, est décédé Joseph-Marcel-Léo-Ivan, enfant bien-aimé de Joseph Riendeau et d'Alexandrine Morency. Funérailles privées, jeudi.

RIVARD—A Ottawa, est décédée Madame veuve J. Rivard, née Elmire St-Georges.
Les funérailles auront lieu à la basilique d'Ottawa, jeudi le 2 courant, à huit heures a.m. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

1922, à l'âge de 36 ans et 4 mois, est décédée Madame Gaudias Savard, née Elisabeth Courteau.
Les funérailles ont eu lieu le 31 janvier.

MESSES ANNIVERSAIRES

CHOQUETTE — Une messe anniversaire sera chantée le 2 courant, à 7.30 heures, à l'église Notre-Dame de Lourdes pour le repos de l'âme d'Eugène Chequette, recommandée par son épouse. Parents et amis sont priés d'y assister.

SERVICES ANNIVERSAIRES

CREVIER—Le 3 courant, à 8½ heures, à l'église de Cartierville sera chanté un service anniversaire pour le repos de l'âme d'Emma Descary, épouse de feu Hormisdas Crevier. Parents et amis sont priés d'y assister.

MARLEAU—A Montréal, le 3 courant, à 7½ heures, à l'église St-Charles, sera chanté un service anniversaire pour le repos de l'âme de Mme Maria Desmarais, épouse de Télesphore Marleau. Parents et amis sont priés d'y assister.

REMERCIEMENTS

BOURBONNAIS — La famille O. P. Bourbonnais remercie sincèrement les personnes qui ont bien voulu lui témoigner des marques de sympathie à l'occasion de la mort de Mme O. P. Bourbonnais, soit par offrandes de messes, tributs floraux, bouquets spirituels, visites ou assistance aux funérailles.

LARENTE—Mme Vve Amédé Larente remercie sincèrement les personnes qui ont bien voulu lui témoigner des marques de sympathie à l'occasion de la mort M. Larente soit par offrandes des messes, tributs floraux, bouquets spirituels, visites ou assistances aux funérailles.

FLEURS POUR TOUTES OCCASIONS
Service Rapide et Courtois
McKenna MONTREAL
COIN STE-CATHERINE ET GUY
Succursale: 9 rue Saint-Jean, Québec
24-n

Directeur de Funérailles
GEO. VANDELAC
Service d'ambulance
St-Louis 1263. 70 Rachel Est.
153-M.s.n

LE COIN DES ENFANTS

UN AMUSEMENT

— Tiens! c'est Tartacrème qui est de garde, il faut lui faire une farce... une idée, on va le décoiffer...

...Et avec cet aimant que voici, nous allons nous assurer que son casque est bien en acier, et non point un casque de fantaisie en papier à cigarettes...

...A présent que la preuve en est faite, rendons à Tartacrème, selon le vieux dicton, ce qui lui appartient...

UNE BONNE FARCE

Petite comédie pour Guignol.

PREMIER TABLEAU

La scène représente la place d'un marché à la campagne.

Thomas. — Nous avons bien vendu not' viau, ma femme.

La femme de Thomas.—Oui, mais tu vas me donner tout l'argent, car sans cela tu iras le boire avec Jean-Pierre.

Thomas.—Crains rien, ma femme, j'irons bien boire avec Jean-Pierre, mais c'est lui qui paiera. (Il donne son argent à sa femme qui s'en va.)

Jean-Pierre.—Nous avons bien vendu not' goret, ma femme.

La femme de Jean-Pierre.—Oui, mais tu vas me donner tout l'argent, car sans cela tu iras le boire avec Thomas.

Jean-Pierre.—Crains rien, ma femme, j'irons bien boire avec Thomas, mais c'est lui qui paiera. (Il donne son argent à sa femme qui s'en va.)

Mathurin.—Nous avons bien vendu not' bique, ma femme.

La femme de Mathurin.—Oui, mais tu vas me donner tout l'argent, car sans cela tu iras le boire avec Thomas et Jean-Pierre.

Mathurin.—Crains rien, ma femme, j'irons bien boire avec Jean-Pierre et Thomas, mais c'est eux qui paieront. (Il donne son argent à sa femme qui s'en va.)

Thomas.—Bonjour, Jean - Pierre et Mathurin.

Jean-Pierre.—Venez-vous au cabaret ?

Mathurin.—On y va ? (Ils entrent tous les trois au cabaret.)

DEUXIEME TABLEAU

Thomas, Mathurin, Jean-Pierre sont attablés au cabaret.

Mathurin.—Hé ! Mame Jacqueline, combien qu'on vous doit ?

Thomas.—C'est moi qui paie.

Jean-Pierre.—Non, non, c'est moi que j'te dis.

Mathurin.—C'est à moi à régaler c'te fois...

Jean-Pierre.—Jamais de la vie.

Thomas.—T'en feras rien parce que c'est moi.

—Mathurin.—C'est trop fort !

Jean-Pierre.—Veux-tu bien me laisser...

Madame Jacqueline.—Vous disputez pas, voyons...

Mathurin.—On va se mettre tous d'accord. Voici. Nous allons bander les yeux à Mme Jacqueline, elle courra après nous trois ici, comme à Colin-Maillard, et celui qu'elle attrapera sera celui qui paiera.

Madame Jacqueline.—C'est ça, bandez-moi les yeux.

(On lui bande les yeux.)

Mathurin.—Attention !..... Une, deux, trois, attrapez-nous.

(Et il se sauve par la fenêtre, tandis que Jean-Pierre et Thomas disparaissent chacun par une porte.)

Madame Jacqueline.—Ah ! j'en tiens un !... Non, c'est une chaise... mais où êtes-vous donc ?...

(Le mari de Jacqueline rentre à ce moment. Elle l'attrape et crie:) Ah ! en voilà un... c'est lui qui paiera.

Le mari de Jacqueline.—A quoi joues-tu toute seule les yeux bandés ?

Madame Jacqueline (ôtant son bandeau). — Comment ! c'est toi... et mes buveurs... où sont-ils ? Ah ! les gredins, ils se sont sauvés sans payer.

Le mari de Jacqueline.—T'avais bien raison de dire que c'est moi qui paierai. Mais tu es une sotte de t'être laissé jouer cette farce aussi... c'est toi qui vas payer pour tous.

(Et il la bat avec son bâton.)

Rebus (4) — Trouvez le nom d'une ville et du cours d'eau sur lequel elle est située. Solution demain.

SOLUTION

Rebus (11) — Florence Arno (F. Lorend— s'— a— r'— n'— eau).

S. G. Mgr EMARD ET LA MORT DU PAPE BENOIT XV

(Spécial à la PRESSE)

Valleyfield, 1er. — S. G. Mgr Emard, évêque de Valleyfield, vient d'adresser au clergé de son diocèse la lettre suivante, à l'occasion de la mort de Notre Très Saint Père le Pape Benoit XV :

Mes Chers Collaborateurs,

A l'instant même, je reçois de Son Excellence le Délégué Apostolique la communication officielle de la mort de Notre Très Saint-Père le Pape, Benoit XV.

C'est à six heures du matin, heure de Rome, que s'est produit ce douloureux événement. Les circonstances m'empêchent de vous entretenir plus longuement aujourd'hui de ce deuil auquel vous prendrez part vous-mêmes, avec tous les fidèles confiés à vos soins, et avec l'Eglise tout entière. En attendant, je désire vous faire connaître sans retard le dispositif arrêté pour tout ce diocèse.

1o Mercredi, 1 février, à dix heures, nous chanterons un service solennel dans notre cathédrale, pour le repos de l'âme de Benoit XV. Tous les prêtres du diocèse sont convoqués à ce service et priés d'y assister. Nous espérons que les fidèles y viendront en grand nombre. L'éloge funèbre du Souverain Pontife sera prononcé par Mgr Emard.

2o Vendredi, 3 février, un service sera chanté dans toutes les autres églises du diocèse à l'heure qui sera jugée le plus convenable. Dans les communautés, où une messe solennelle ne serait pas possible, on dira une messe basse. La veille de ces différents services, à sept heures du soir, dans toutes les églises, on sonnera les glas pendant une heure. (Il est bien compris que ce service est absolument gratuit de la part de chacun, et qu'on n'y doit faire aucune quête.)

3o Les prêtres omettront le nom du pape au canon de la messe, et ne chanteront plus son oraison aux saluts du Saint-Sacrement.

4o A la messe, l'oraison commandée pour la Paix sera remplacée par l'oraison "Pro eligendo Summo Pontifice", jusqu'à l'élection du successeur de Benoit XV.

5o Vous voudrez bien exhorter les fidèles à assister au service qui sera célébré dans votre paroisse, à recevoir la sainte communion, à réciter le rosaire et à faire les autres actes de piété que leur suggérera leur dévotion pour Notre Saint-Père le Pape.

Je suis bien véritablement, mes chers collaborateurs, votre tout dévoué en N.-S.

† JOSEPH-MEDARD,
Evêque de Valleyfield.

SAINT-MARC-SUR-RICHELIEU

M. Gaston Trudel, de Montréal, est ici depuis plusieurs jours.

—La prochaine réunion du nouveau conseil municipal de la paroisse aura lieu mercredi prochain le 1er février.

ON CELEBRE UN CINQUANTENAIRE A L'HOTEL-DIEU

Ces jours derniers avait lieu à l'Hôtel Dieu de Montréal, le cinquantième anniversaire de profession solennelle des révérendes soeurs Saint-Patrice, Marie du Sacré-Coeur, et Désauniers. Un grand nombre de parents et amis assistaient à la fête, et beaucoup de cadeaux furent reçus, même de France.

Sr. Saint-Patrice (née Lussier) de Saint-Edouard de Napierville, est une des dernières fondatrices survivantes des Missions de Chatham, Windsor et autres. Elles s'est surtout dévouée aux Missions anglaises où elle enseigna longtemps.

Sr. Marie du Sacré-Coeur (née Sénécal) de Verchères, s'est aussi signalée dans nombre de départements, entre autre celui de maîtresse des novices, lequel comporte une si grande responsabilité.

Sr. Désauniers, pharmacienne et directrice des garde-malades est née à Joliette et porte son nom de famille. Elle fut supérieure à l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska et plusieurs années maîtresse des novices. Plusieurs améliorations faites à l'hôpital sont dues à son initiative. Elle a aussi écrit un ouvrage très intéressant sur les soins à donner aux malades.

Une grand'messe fut chantée par M. le chanoine L.-A. Senécal, à laquelle le clergé était largement représenté. Le sermon de circonstance fut prononcé par M. l'abbé F. Lelandais, S. S.

Les médecins de l'hôpital et professeurs de l'Université de Montréal firent une réception aux jubilaires. Les docteurs Guérin et Mignault prononcèrent une courte allocution au nom de l'assemblée.

La salle du banquet artistiquement décorée et, rehaussée par la grande quantité de fleurs reçues présentait un magnifique aspect. Plus de 125 personnes, parents et amis assistaient au dîner donné en l'honneur des 3 religieuses fêtées.

Le toast en l'honneur des jubilaires fut porté par un membre du clergé présent.

SASKATOON, SASK.

La semaine dernière, le thermomètre est descendu à 54o au-dessous de zéro.

—Un incendie a détruit un hôtel à Hoey, Sask., ainsi que les bureaux de la Banque d'Hochelaga, celui du Dr Moreau et sa pharmacie, qui se trouvaient dans le même endroit.

—Saskatoon aussi a eu à se plaindre de la façon dont a été fait le recensement.

—Le hockey, le curling et tous les sports sont en vogue, cette année à Saskatoon.

Bon Appétit Gagna 20 lbs

Ne pouvait être mieux

Après avoir été une ruine nerveuse, cet homme regagna la santé, la force et le bonheur.

Il raconte sa propre histoire dans cette lettre.

M. Ralph A. Roberts, Loverna, Sask, écrit:

"En 1917, j'avais perdu complètement l'appétit, j'avais diminué de 25 lbs, j'étais devenu très nerveux et faible des jambes et, en réalité, j'avais perdu tout espoir de guérison. J'avais souffert depuis quelque temps de constipation, le mal empira jusqu'au moment où je devins une ruine totale. Les médecins et leurs remèdes allaient m'envoyer au tombeau à l'âge de 39 ans.

"Ensuite je lus un article au sujet de personnes qui avaient été remises par les remèdes du Dr Chase et après avoir pris pendant trois mois la Nourriture pour les nerfs et les Pilules pour les reins et le foie du Dr Chase, je remarquais que mes intestins avaient repris leur fonctionnement normal chaque jour et que la constipation avait disparu. Mon appétit était bon, j'avais gagné 20 lbs, et je ne pouvais me sentir mieux. Je serai toujours reconnaissant pour ces bienfaits."

Nourriture pour les nerfs du Dr Chase, 50c la boîte ; Pilules pour les reins et le foie du Dr Chase, 25c la boîte, chez tous les marchands ou d'Edmanson, Bates & Co., Ltd, Toronto. 6

PORC FRAIS strictement pur.
Telle est la
SAUCISSE
CONTANT
301-M,s,1

Traitement rationnel et Spécifique de la Grippe.
GRIPPA
Cachet contre la fièvre, maux de tête, rhumatisme, sirop contre la toux, bronchite, pneumonie, coqueluche.
Dr A. A. GAUTHIER, 1315 St-Denis.
30,1,4

Echantillons Gratis de
Dr Scholl's
Zino-pads
CONTRE LES CORS, CALLOSITES ET OIGNONS
Envoyés avec plaisir sur commande.
Aussitôt appliqués— la douleur s'en va.
Ils soulagent instantanément la douleur et font disparaître permanemment le mal en peu de temps. Ecrivez aujourd'hui.
The Scholl Mfg. Co., Ltd.
112, rue Adélaïde Est, Toronto.

—COUPON—

PORTRAIT MACKENZIE KING

Grandeur 25 x 19 pouces, 15 centins
Grandeur 14 x 10 pouces, 8 centins

Pour les personnes de Montréal et de la banlieue, découpez cette première partie du coupon et apportez-la à nos bureaux pour vous procurer le portrait de la grandeur que vous désirez obtenir. (No 44 V)

Les personnes de la campagne pourront remplir le coupon ci-dessous et nous le retourner à nos bureaux avec le montant de 20 centins pour un portrait de 25 x 19 pouces ou 12 centins pour un portrait de 14 x 10 pouces, la différence de prix avec ceux de Montréal servant à défrayer les frais de poste et le tube d'expédition.

. 1922
Endroit

LA PRESSE, Dépt. des Portraits, Montréal, P.Q.—Veuillez trouver sous pli le montant de . . . . centins pour un portrait de MACKENZIE KING.

Grandeur.....

Nom

Endroit

Comte

(No 44 C)

Continuation de notre Vente de Meubles de Février

Bottines Brunes pour Fillettes

BOTTINES en veau brun, pour fillettes ; modèle lacé, tige haute, semelle pratique en cuir ; forme large confortable. Magnifiques valeurs. Pointures : 11 à 2. La paire. **2.98**

SPECIAL DU MATIN
En vente à 9 heures, tant que le lot durera
100 paires de PANTOUFLES pour dames ; drap ou velours ; semelle en cuir ; séries incomplètes. Aussi solde de GALOCHES, petites pointures pour la plupart. Valeurs jusqu'à 1.98 pour. . **.98**

92 COMBINAISONS

quelque peu salies, en tricot de laine par côtes, marques PENMAN, WATSON, ST. GEORGE et autres, pour hommes. Grandeurs: 34 à 44. Valeurs jusqu'à 5.00, jeudi matin, tant que le lot durera, chacune . . **1.79**

—Au rez-de-chaussée.

TUQUES

en laine brossée ou nid d'abeilles, pour enfants; choix de plusieurs couleurs unies ou de fantaisie. Chacune . **.29**

—Au rez-de-chaussée.

GANTS

en pure laine, pour dames et enfants ; couleurs: rouge clair, noir et blanc; poignet par côtes fines ; pointures : 1 à 7½. La paire. . **.19**

—Au rez-de-chaussée.

MITAINES

en pure laine finie worsted, pour dames et fillettes ; couleurs : blanc, rouge clair, écarlate, gris, bleu marin, kaki, brun foncé. Poignet long. La paire. . **.79**

Lingerie pour Fillettes

ROBES en serge et plaids de fantaisie, pour fillettes de 4 à 10 ans; garniture de soutache et de piqûres. Régulier 3.98 à 4.98 pour . **1.98**

ROBES DE NUIT en flanellette blanche épaisse de belle qualité, pour fillettes de 2 à 12 ans; encolure haute, manches longues finies avec volant en pareil. Régulier .98, pour . . . . . **.79**

CHANDAILS genre manteau ou passant par dessus la tête, pour fillette de 6 à 12 ans; tricot uni; col marin ou hollandais, quelques-uns avec rayures, poches et ceinture. Couleurs: turquoise, brun, rose. Rég. 2.98 à 3.98, pour **1.98**

CHANDAILS en tricot uni, pour enfants de 2 à 4 ans; encolure V, bordure unie de couleurs combinées. Choix de nuances. Spécial . . . . . **.39**

—Au premier.

Meubles et Literie à Prix Spéciaux pour Enfants

CHAISES HAUTES pour enfants; bois franc; cabaret passant par-dessus la tête. Prix . . **2.45**

BERCEUSES pour enfants; cadre en bois franc peint rouge et siège en éclisse. Prix . **1.59**

DIVANETTE fini chêne fumé; siège en simili-cuir espagnol; s'ouvre très facilement pour se transformer en un confortable lit double.. Spécial **34.90**

COUCHETTES émaillées blanc, pour enfants; sommier quadrillé; côté glissant. Prix **8.90**

LIT-SOFA couvert en denim vert, s'ouvrant en lit double. Prix **10.95**

MATELAS en feutre couvert en coutil bleu de fantaisie pour couchette d'enfants. Prix . . . **3.45**

—Au deuxième.

Une Vente Extraordinaire de
Menus Articles

Lacets de Chaussures

Lacets en Mohair noir, 36 pouces. Rég. .25 la douz. pour 22

Lacets en Mohair brun et noir; 36 pouces. Rég. .08 la paire pour 05

40 pouces. Rég. .10 la paire pour. 08

45 pouces. Rég. 12½ la paire pour 10

63 pouces. Rég. .15 la paire pour 12¼

Ciseaux

Un assortiment complet de ciseaux pour tous les usages; acier d'excellente qualité. Rég. .75 chacun pour . .49

Grand choix de BOUTONS unis ou de fantaisie, en écaille; rég. .15; 2 pour 15

Galon

Galon de coton; régulier .25 pour 20

Galon de coton; ½ pce de largeur; la roulette de 10 verges pour 08

Galon de coton; roulette de 10 verges, blanc ou noir, régulier, .12½ chacune pour .10

Galon de coton; différentes largeurs; 3 pour 05

Elastique

blanc ou noir, ¼ de pouce de largeur. Rég. .10 la verge pour 08

blanc ou noir; ⅜ de pouce de largeur. Rég. .12½ la verge pour 10

blanc ou noir; ½ de pouce de largeur. Rég. .15 la verge pour 12½

blanc ou noir; ⅝ de pouce de largeur. Rég. .18 la verge pour 15

blanc ou noir; ¾ de pouce de largeur. Rég. .20 la verge pour 18

blanc ou noir; ⅞ de pouce de largeur. Rég. .25 la verge pour 22

blanc ou noir; 1 pouce de largeur. Rég. .30 la verge pour 25

blanc ou noir; 1½ pouce de largeur. Rég. .35 la verge pour 30

Epingles de Sûreté

Epingles de sûreté; rég. .15 la carte, pour 12½

Epingles de sûreté; en blanc ou noir; Nos 00 et 0; rég. .10, pour 08

Epingle de sûreté; en blanc ou noir; Nos 1 et 2; rég. .12½, pour 10

Epingles

Bonne qualité; 200 par feuille; rég. .05 la feuille, 3 pour 10

Epingles en cuivre; excellente qualité; Nos 1 à 10. Rég. .15, pour 08

Epingles pour couturières; boîtes 1 lb, rég. .75, pour .59

Galon-Mesure

Galon-mesure dans un étui métallique; rég. .25 pour 20

Galon-mesure en toile unie; rég. .05 — 2 pour 05

Divers

Huile pour machine à coudre; rég. .15 pour 10

Aiguilles pour machines à coudre, 3 pour 10

Perles à garniture; rég. .15 le tube — 2 pour . . .05

Tubes en verre pour broches à chapeaux; rég. .05 — 3 pour 10

Galon-lingerie, rég. .10 pour 05

Attaches Gouvernor; rég. .15 pour 12½

Séchoirs à bas; suivant la pointure . . . . .35 à .65

Epingles noires à cheveux; bonne qualité; rég. .05 le paq. pour 01

Epingles à cheveux, différentes teintes; rég. .15 le paq. pour pour 12½

Epingles invisibles pour cheveux; rég. .10 pour .08

Monte-Jupe

uni, blanc ou noir; 1¼ pouce de largeur. Rég. .08 la verge pour 06

uni, blanc ou noir, 2 pouces de largeur. Rég. .10 la verge pour 08

uni, blanc ou noir, 2½ pouces de largeur. Rég. .12½ la verge pour 10

Jarretières

JARRETIERES blanches ou noires; marque Kilmets ou Hickory; pour bébés, enfants, fillettes et dames; rég. .39 la paire pour 35

Jarretières pour Dames

Jarretières sur couture — en blanc, noir, bleu et rose; rég. .50 la paire pour .39

Perles d'Acier Taillé

Produit français; toutes couleurs ainsi qu'acier. Rég. .59 le paquet, pour . . .25

Boutons-Pression

La meilleure qualité, toutes grandeurs; rég. .05 pour .03

Marque Victoria; rég. .10 pour 07½

Aiguilles

Aiguilles à coudre, la meilleure qualité; produit anglais; toutes grosseurs. Rég. .05 le paq. Spécial, 2 paquets pour 05

Aiguilles à repriser; toutes grosseurs. Rég. .10 le paq. pour 08

Aiguilles à broder; toutes grosseurs; rég. .08½ le paq. pour 05

Aiguilles à perler; toutes grosseurs; rég. .15 le paquet, pour 10

2e Jour de Notre Grende Vente d'Argenterie

7 SERVICES A THE plaqués argent, fini satin; dessins gravés ; 5 morceaux: théière sucrier, porte-cuillers, 1 pot à crème et cabaret. Rég. 19.95 pour **12.95**

CABARETS plaqués argent, pour assortir ces services à thé.

10 pouces **5.95**

12 pouces **6.95**

—Au premier.

SERVICES A THE plaqués argent, fini brillant; 4 morceaux; grande théière, sucrier, pot à crème et cabaret. Rég. 24.95 et 27.95 pour **14.95**

100 PIECES D'ARGENTERIE; un ou deux articles du même modèle. Choix de plats à fruits, porte - fougère, assiettes à tartes, casseroles, corbeilles à pain, assiettes à gâteaux, chandeliers, services à sirop, paniers à fruits, beurriers, etc. Valeurs de 4.95 à 6.95 pour . **3.95**

EPICERIE — TEL. EST 8000

SPECIAUX POUR JEUDI

Farine préparée Brodie XXX sac 6 lbs 37
Miel pur blanc; jarre de 16 onces 22
Miel pur ambré; jarre de 16 onces 20
Noix fraîches mélangées; lb 25
Biscuits frais mélangés ; lb .20
Sauce à la viande, marque Armour; 3 bouteilles. .49
Poudre aux oeufs, marque Rola; boîte 25
Beurre d'arachides, marque Meadow Sweet; grosse boîte 49
Huile d'olive pure, bidon d'une chop. 85
Allumettes (230) marque Thistle; 3 paqs 20
Préparation, marque Brodie, pour crêpes, 2 paqs . . .35
Noix de coco, marque Allen, avec essence et coloration de fruits frais; paquet . . . . . .18 .35
Essences de toutes sortes, marque Red Cap; tube 50

EXCELLO

Une nouvelle préparation pour faire des gâteaux; vous n'avez que l'eau à ajouter; paq. 35
3 paqs 1.00

SUCRE
Le meilleur sucre granulé
10 lbs 72
Sac de 20 lbs . . . 1.42
Sac de 100 lbs . . 7.00

THE, CAFE, CACAO

Thé vert du Japon, lb. .49 .60 .70 .80
Thé Indo-Ceylan, lb . . .37
3 lbs 1.07
Thé Spécial, lb 39
Thé Orange Pekoe, lb . . .69
Café Moka Java, lb 49
Café Standard, lb 39
Café Geo. Washington, boîte .43 .85 1.33
Cacao Baker ou Fry, boîte ½ lb 28
Chocolat moulu et sucré, marque Baker; boîte ½ lb 25

FARINE

Marque Five Roses ou Ogilvie ; sac 7 lbs. 34
Sac de 24 lbs. 1.20
Sac de 98 lbs. 4.59

CEREALES

Fèves Lima ; 3 lbs. 29
Riz Caroline, marque Domino, 2 paq. 27
Farine de maïs ou orge moudé ; 5 lbs. 24
Fèves blanches ou pois jaunes ; 3 lbs. 25
Confitures aux fraises, marque Palm ou Old City; chaud. 4 lbs. 1.09

LEGUMES

Les meilleures patates des Montagnes Vertes ; 12 livres. 29
Betteraves, navets et carottes ; 4 lbs. 12
Oignons espagnols; 2 lbs .25

CONFITURES PURES

Confitures aux framboises, marque St. William ou Excellente, chaud. 4 livres 87
Confitures aux cassis noirs, marque St William; chaud. 4 lbs. 87
Marmelade aux oranges, marque St. William; chaud. 4 lbs. 64

POUDRE A PATE EGG'O
Boîte 1 lb. 29
" 2½ lbs 68
" 5 lbs. 1.32

DIVERS

Maïs sucré, marque Royal Rose; 2 boîtes 25
La douzaine de boîtes 1.47
Fromage à l'essence de citrons; jarre 30
Fouding de McLaren; 3 paquets 31
Soupes aux tomates, marque Snider; rég. .18 la boîte, pour 13½
12 boîtes 1.55
Sirop de table, marque Tenter, boîte 19

ORANGES
Oranges Sunkist très juteuses; douz., .19, .24, .34, .49

FRUITS

Pruneaux frais, 2 lbs . . .25
Boîte 25 lbs 2.75
Abricots séchés; lb. . . .38
Figues pour faire cuire; 2 lbs 25

EXTRA SPECIAL
Tomates de choix, nouvelle saison; boîte .15½ la douz. de boîtes 1.80

PRODUITS DE CLARK

Potages de toutes sortes, à l'exception du potage au poulet; 4 boîtes 45
Fèves au lard, dans une sauce aux tomates; boîte, .11, .17, .23
se bout. 25
Beurre d'arachides, chaud. 5 lbs 1.45
Sauce aux tomates; bout. .25
Sirop de table, bout. . . .35

BEURRE
Le meilleur beurre de crèmerie des Cantons de l'Est; lb 38

PROVISIONS

Le meilleur bacon à déjeuner; lb 35
Oeufs frais; douz. 65
Saindoux par; chaud. 3 lbs .59
Saindoux composé; chaud. 3 lbs 52
Le meilleur jambon fumé (en entier) lb 32
Flocons de maïs, marque Kellogg; 3 paqs . . .31
Blé filamenté de Kellogg ; 2 paqs 25
Son de santé; marque Kellogg; paq. 23

SAVON

Savon Comfort, Surprise ou Sunlight; 10 morceaux; 65
Savon flottant, marque Velvo; morceau 10
Poudre ammoniaque; 6 paqs 25

—Au sous-sol.

BAS GOLF (Shoddy)

pour garçons; nuances: gris, brun foncé, mélangé, bruyère, bleu marin et noir; revers de couleurs variées. Pointures: 7 à 10½. La paire . . . **.49**

BAS en pur cachemire (seconds) marque Daisy ou Darling, pour enfants; tricot à côtes fines; pointures: 4 et 4½ et en blanc seulement. La paire . . . **.29**

—Au rez-de-chaussée.

COUVRE-CHAUSSURES

de première qualité, pour garçonnets; modèle à une boucle; pointures: 11 à 13 et 4 et 5. 60 paires seulement à **1.69**

—Au rez-de-chaussée.

LAINE

SHETLAND FLOSS, marque Zodiac, pour ouvrages de fantaisie; choix de 25 nuances, en balles d'une once. Valeurs de 15 et 19, pour **.12½**

—Au rez-de-chaussée.

JUPES

nouvelles en serge et tweed de fantaisie de différentes nuances. Valeurs jusqu'à 10.00, pour **4.95**

—Au premier.

Surveillez nos Annonces

SERGE

tout laine ; 39 pouces ; en bleu marin et noir seulement. Valeur régulière 2.95 la verge pour **1.69**

DRAP

VENITIEN français tout laine, 50 pouces ; en bleu marin seulement. Valeur régulière 3.95 la verge pour **2.29**

CREPE

CANTON laine et soie, 40 pouces ; teintes : brun phoque, bleu Alice, vin et vert myrte. Valeur régulière 3.95 la verge pour. **2.49**

SOIE

CORDEE BLANCHE OTTOMAN, 36 pouces, une soie spéciale pour manteaux d'enfants, etc., etc. Valeur régulière 2.50 la verge pour. **1.69**

—Au rez-de-chaussée

Continuation de notre Grande Vente de
Tissus Lavables

GUINGAN A TABLIERS, 36 pces; carreaux bleus et blancs de différentes dimensions; teintes durables. Valeur de .29 la vg. pour . . . . . **.17**

Pas de commande postale, téléphonique ou contre remboursement (C. O. D.)

CREPON UNI, 27 pces; toutes les nouvelles teintes; valeur de .40 la vg. pour **.29**

INDIENNE DE FANTAISIE, 30 pces; teintes pâles ou foncées; spécial, la vg. **.20**

TOUS NOS GUINGANS de fantaisie à prix spéciaux: à partir de **.19**

—au rez-de-chaussée

TOILE

HUCKABACK, 24 pcs; qualité pesante, appropriée pour ouvrages de fantaisie. La vge . . **.49**

COTON

BLANC CANADIEN, 35 pcs; approprié pour usages ordinaires. La vge. **.13½**

Nous nous réservons le droit de limiter les quantités.

Paletots et Complets à ½ Prix pour Garçons

PALETOTS pour garçons de 13 à 17; valeur de 10.95 pour **5.48**

Spécial à . . . **9.95**

Tweed mélangé brun, valeur de 15.00 pour **7.50**

COMPLETS pour garçons de 8, 9 et 10 ans; valeur de 15.00 pour . . **7.95**

—Au premier.

CHEMISES

pour garçons. Jolis dessins à rayures de couleur sur fond blanc; manchettes souples. Valeurs jusqu'à 3.75 pour **1.98**

SOUS-VEVTEMENTS

en laine finie cachemire, camisole et caleçon, marque Mercury, pour garçons; grandeurs: 22 à 32.

22 et 24, prix, le morceau. 78
26 et 32, prix, le morceau. 98

—Au rez-de-chaussée.

Dupuis Frères
LIMITEE
LE MAGASIN DU PEUPLE
447-449 rue Ste-Catherine Est, coins St-André et St-Christophe.
J.-N. Dupuis, Président. Eug. Dupuis, Vice-Président. A.-J. Dugal, Directeur-Gérant.